

POLYNESIE FRANCAISE



**RAPPORT**

du

**PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

à

**L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

---

**POUR L'ANNEE CIVILE 2015**

**TOME 3**

**ETAT DES SERVICES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**



Le rapport du Président de la Polynésie française à l'Assemblée de la Polynésie française est établi annuellement en application :

- des principes constitutionnels issus de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, et notamment ses articles 14 et 15 :

*« Art. 14. - Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.*

*Art. 15. - La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration. »*

- de la Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, dans son article 155 :

*« Le Président de la Polynésie française adresse chaque année à l'assemblée de la Polynésie française :*

*1° Pour approbation, le projet d'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire écoulé, avant l'ouverture de la session budgétaire ;*

*2° Un rapport sur l'activité du gouvernement durant l'année civile écoulée, sur la situation économique et financière de la Polynésie française et sur l'état de ses différents services. »*

Le contenu de ce rapport est produit par consolidation des éléments transmis par l'administration et le gouvernement, chacun pour ce qui concerne son secteur d'intervention.

Le présent rapport, qui concerne l'année 2015, est composé de 3 tomes :

**TOME 1** : SITUATION ECONOMIQUE, BUDGETAIRE ET SOCIALE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET BILAN DE REALISATION DES POLITIQUES SECTORIELLES EN 2015.

**TOME 2** : EXECUTION DES PROGRAMMES BUDGETAIRES.

**TOME 3** : ETAT DES SERVICES DE LA POLYNESIE FRANÇAISE.

**Directeur de la publication** : le Président de la Polynésie française  
**Editeur** : Direction de la modernisation et des réformes de l'administration  
**Impression** :  
édité à 120 exemplaires  
Dépôt légal 2015

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>STRUCTURATION GENERALE DE L'ADMINISTRATION .....</b>	<b>7</b>
<b>2</b>	<b>ETAT DES RESSOURCES HUMAINES ET BILAN SOCIAL .....</b>	<b>9</b>
<b>3</b>	<b>ETAT DE L'IMMOBILIER DES SERVICES.....</b>	<b>29</b>
<b>4</b>	<b>ETAT SYNTHETIQUE PAR SERVICE .....</b>	<b>35</b>
4.1	SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL (ART).....	35
4.2	CIRCONSCRIPTION DES AUSTRALES (CAU).....	39
4.3	CIRCONSCRIPTION DES ILES SOUS LE VENT (CISL).....	45
4.4	CIRCONSCRIPTION DES MARQUISES (CMQ).....	49
4.5	SERVICE DE LA COMMUNICATION (COM) .....	52
4.6	CIRCONSCRIPTION DES TUAMOTU GAMBIER (CTG).....	56
4.7	DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE (DAC) .....	62
4.8	DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES (DAF) .....	65
4.9	DELEGATION AUX AFFAIRES INTERNATIONALES, EUROPEENNES ET DU PACIFIQUE (DAIEP).....	72
4.10	DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES (DAS).....	76
4.11	DIRECTION DU BUDGET ET DES FINANCES (DBF).....	90
4.12	DELEGATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES (DDC).....	101
4.13	DIRECTION DE L'EQUIPEMENT (DEQ) .....	106
4.14	DELEGATION A LA FAMILLE ET A LA CONDITION FEMININE (DFCF).....	111
4.15	DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ECONOMIQUES (DGAE) .....	115
4.16	DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS (DGEE).....	126
4.17	DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (DGEN) .....	140
4.18	DIRECTION GENERALE A LA PROTECTION SOCIALE (DGPS).....	146
4.19	DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES (DGRH).....	150
4.20	DIRECTION DES IMPOTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES (DICP).....	156
4.21	DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DIREN) .....	165
4.22	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DJS) .....	176
4.23	DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION (DMRA).....	182
4.24	DIRECTION POLYNESIENNE DES AFFAIRES MARITIMES (DPAM).....	187
4.25	DELEGATION DE LA POLYNESIE FRANÇAISE A PARIS (DPF) .....	190
4.26	DIRECTION DES RESSOURCES MARINES ET MINIERES (DRMM).....	196
4.27	DIRECTION DE LA SANTE (DSP).....	205
4.28	DIRECTION DES TRANSPORTS TERRESTRES (DTT).....	226

4.29	IMPRIMERIE OFFICIELLE (IO).....	231
4.30	SERVICE DU PROTOCOLE (PRO).....	235
4.31	DELEGATION A LA RECHERCHE (REC).....	238
4.32	SERVICE D'ASSISTANCE ET DE SECURITE (SAS).....	241
4.33	SERVICE DE L'URBANISME (SAU).....	244
4.34	SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (SCP).....	249
4.35	SERVICE DES ENERGIES (SDE).....	255
4.36	SERVICE DU DEVELOPPEMENT RURAL (SDR).....	262
4.37	SERVICE DU TOURISME (SDT).....	270
4.38	SERVICE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION (SEFI).....	275
4.39	SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL (SG-CESC).....	283
4.40	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT (SGG).....	286
4.41	SECRETARIAT GENERAL DU MEDiateUR (SG-ME).....	291
4.42	SERVICE DE L'INFORMATIQUE (SI).....	294
4.43	SERVICE DES MOYENS GENERAUX (SMG).....	299
4.44	SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE ET AUDIOVISUEL (SPAA).....	302
4.45	SERVICE DES PARCS ET JARDINS ET DE LA PROPLETE (SPJP).....	306
4.46	SERVICE DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETARIAT (STI).....	309
4.47	DIRECTION DU TRAVAIL (TRAV).....	313
<b>5</b>	<b>LES ACTIONS DE MODERNISATION.....</b>	<b>319</b>
5.1	ELABORATION DES PROJETS DE SERVICE.....	319
5.2	LA DEMARCHE DE PERFORMANCE.....	320
5.3	LES ACTIONS DE MODERNISATION DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS.....	321
<b>6</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>324</b>

# 1 STRUCTURATION GENERALE DE L'ADMINISTRATION

---

## 1.1 Une administration composée de 48 services

Depuis l'évolution statutaire de 2004, la création, la définition des missions et l'organisation des services relèvent du conseil des ministres.

L'administration de la Polynésie française se compose, au 31 décembre 2015, de 48 services administratifs. Ces derniers portent des dénominations variées telles que service, délégation, direction, secrétariat général, etc. Pour autant, ils ont tous le même statut de base. Ils n'ont pas d'autonomie financière et juridique, à la différence des établissements publics.

Parmi ces 48 services administratifs, on peut distinguer :

- 31 entités ayant vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire géographique. Ils ont une mission d'administration centrale : la responsabilité de concevoir et proposer des politiques publiques dans les secteurs qui leur sont confiés et d'en évaluer l'impact.

Ils doivent également assurer l'animation et la coordination de la mise en œuvre de ces politiques publiques. Cette mise en œuvre se réalise soit par les moyens confiés directement au service, soit par le truchement d'un établissement public ou de tout autre organisme de droit public ou privé qui peut alors recevoir une subvention du Pays au titre de cette mission.

- 3 secrétariats généraux, chacun pour ce qui le concerne, chargés d'apporter leur assistance au Gouvernement, au Conseil économique, social et culturel et au médiateur de la Polynésie française.

- 9 entités ayant spécifiquement une fonction support de l'administration en matière de budget et de finances, de ressources humaines, d'informatique, d'assistance et de sécurité, d'imprimerie officielle, de modernisation et de réformes et, des fonctions support du gouvernement en matière de moyens généraux, de protocole et de communication.

- 5 entités qui ont vocation à intervenir sur une partie géographique : la délégation de la Polynésie française à Paris (DPF) représente la Polynésie française en métropole et auprès des instances européennes ; les 4 circonscriptions d'archipel interviennent chacune sur un archipel, donc exclusivement à un échelon opérationnel de mise en œuvre des politiques publiques sur les archipels des Iles Sous le Vent, Tuamotu et Gambier, Marquises et Australes.

## 1.2 Taille des services administratifs

Les effectifs des services administratifs varient de 2 à 1035 agents. Aux extrêmes, 13 services ont un effectif inférieur à 10 agents, 3 services ont un effectif supérieur à 500 agents.

L'effectif moyen est de 105 agents.

L'effectif médian est de 29 agents ce qui signifie que la moitié des services administratifs a un effectif inférieur ou égal à 29 agents et que l'autre moitié a un effectif supérieur ou égal à 29 agents.

Donc, un nombre important de services a un effectif de taille réduit et cela pose problème pour leur fonctionnement. En effet, les fonctions administratives de base, indispensables (comptabilité, gestion du personnel, logistique courante), nécessitent la mobilisation de ressources humaines en proportions importantes. Cela se fait souvent au détriment du temps consacré aux missions spécifiques du service (son cœur de métier).

### 1.3 Evolution de l'administration sur la décennie

En 2005, l'administration comptait 58 services administratifs, soit une réduction de 17% d'entités sur les 10 dernières années.

Le tableau ci-après détaille les évolutions en matière de services administratifs sur la décennie.

ANNEE	Nombre	Variation	DETAIL
2005	58	-1	<u>Suppression</u> : GIP
2006	58		RAS
2007	60	- 2 + 4	<u>Suppression</u> : DOC <u>Création</u> : COM-DOC, DDTIC, DSCEN <u>Réorganisation</u> : SNAM -> DPAM
2008	59	- 3 + 2	<u>Réorganisation</u> : DSR+STT -> DTT, STMA -> DPAM
2009	59		RAS
2010	58	-3 +2	<u>Réorganisation</u> : CD -> DICP IT + TRA -> TRAV
2011	49	- 17 + 8	<u>Suppression</u> : SG HC <u>Réorganisation</u> : ARC + COM-DOC -> SPAA AA + AE + CE + DPI + SDIM + SPPE -> DGAE CDE + DFC +> DGFP DBRF -> DBP PEL -> DGRH SPE + PERL -> DRM DDTIC -> ADN SPT -> ARN
2012	49		RAS
2013	49	- 8 + 8	<u>Création</u> : SGHC, COM <u>Réorganisation</u> : ADN + ARN -> DGEN DBP + DGFP -> DBF DRM -> DRMM SRI -> DAIE SEM -> SDE SPJ -> SPJP
2014	49	- 3 + 3	<u>Création</u> : SG ME <u>Réorganisation</u> : DEP + DES -> DGEE IGA -> DMRA
2015	48	-2 +1	<u>Suppression</u> : SGHC <u>Réorganisation</u> : SJS -> DJS



## 2 ETAT DES RESSOURCES HUMAINES ET BILAN SOCIAL

Cette analyse concerne les services administratifs et n'intègre donc pas les données relatives aux établissements publics administratifs.

En 2014, l'état des ressources humaines a été réalisé à la date du 30 novembre 2014, les fichiers disponibles à fin décembre 2014 ayant été impactés suite à la saisie prématurée d'éléments actés dans le budget 2015. Pour 2015, les données traduisent une situation au 31 décembre 2015.

### 2.1 Données globales sur les agents dans les services administratifs :

#### Postes budgétaires

Comparativement à l'année 2014, la situation des postes ouverts, effectivement budgétés et occupés, dans les services administratifs, s'établit à fin décembre 2015 comme suit :

	Situation au 30 novembre 2014	Situation au 31 décembre 2015	Variation 2014 / 2015	
			En chiffre	En %
(a) Nombre de postes budgétaires ouverts	5 403	5 311	- 92	- 1,73 %
(b) Dont : nombre de postes gelés	281	214	- 67	- 31,31 %
(c) Nombre de postes budgétés (a-b)	5 122	5 097	- 25	- 0,49 %
(d) Nombre de postes budgétés occupés (*)	4 831	4 578	- 253	- 5,53 %
(e) Nombre de postes budgétés vacants (c-d)	291	519	+ 228	+ 43,93 %

(\*) : Les postes vacants en cours d'affectation sont considérés comme occupés

Le tableau n° 1 ci-joint en annexe dresse une répartition des 5 311 postes budgétaires ouverts au 31/12/2015 par mission, programme et statut.

#### Effectifs

Par type de statut, au 31 décembre 2015, les effectifs des services administratifs imputés sur le budget de la Polynésie française, se répartissaient ainsi, comparativement au 30 novembre 2014 :

	Situation au 30 novembre 2014	Situation au 31 décembre 2015	Variation 2014 / 2015	
			En chiffre	En %
Effectifs ayant le statut de droit public (agents titulaires, stagiaires et non titulaires)	3 675	3 769	+ 94	+ 2,56 %
Effectifs de droit privé relevant du statut des agents non fonctionnaire de l'administration (ANFA)	852	810	- 42	- 4,93 %
Effectifs des fonctionnaires de l'Etat détachés dans l'administration de la Polynésie française (FEDA)	68	61	- 7	- 10,29 %
Effectifs des corps des volontaires au développement (CVD) en fonction dans les services administratifs	119	75	- 44	- 36,97 %
Autres statuts (marins, dockers itinérants, suppléants, ...)	224	173	- 51	- 22,77 %
Total effectifs	4 938	4 888	- 50	- 1,01 %
<i>P.M : Corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF) hors éducation en 2015</i>	118*	106	-12	-10,17 %

\*Une rectification a été opérée dans le décompte des CEAPF pour 2014 qui est de 118 au lieu de 225 comme indiqué dans le rapport annuel 2014

Si l'on intègre les agents à la charge de l'Etat (hors éducation), les effectifs en fonction dans les services administratifs de Polynésie française sont au nombre de 4 994 en fin décembre 2015, contre 5 056 à fin novembre 2014. Ce qui représente une baisse globale de - 1,23 % (- 62 effectifs).

Le tableau n° 2 ci-joint en annexe dresse la répartition au 31/12/2015 des 4 888 effectifs des services administratifs imputés sur le budget de la Polynésie française par mission, programme et statut.

La baisse des effectifs imputés sur le budget de la Polynésie française se poursuit avec – 50 agents par rapport au 30 novembre 2014. Sur les 5 dernières années, la baisse cumulée se chiffre à 546 agents (soit -10%).

Autres points significatifs à relever sur 2015 par rapport à 2014 :

- La poursuite de la baisse de près de 4,93 % (- 42 agents) des effectifs relevant du statut des ANFA correspondant majoritairement à des départs à la retraite. Les agents relevant du statut des ANFA ne représentent plus que 16,57 % des agents payés sur le budget du pays ;

- La poursuite de la baisse des effectifs « autres statuts » : accélération de la diminution entre 2014 et 2015 s'établissant à 22,77 %, après une diminution de 8,20 % entre 2013 et 2014 liée essentiellement au plan de départ volontaire ;

- La population des CEAPF (hors éducation) a connu une légère baisse de 12 agents (-10,17%).

## 2.2 Données particulières sur les agents dans les services administratifs :

### Répartition des agents par services administratifs

Au 31 décembre 2015, les 4 888 agents imputés sur le budget de la Polynésie française se répartissaient dans 47 services (cf tableau n° 4) dont le plus important d'entre eux capitalisait 945 agents (Direction de la santé) et les plus petits 2 agents (Délégation à la recherche et Délégation générale de la protection sociale)

Il est constaté par ailleurs que :

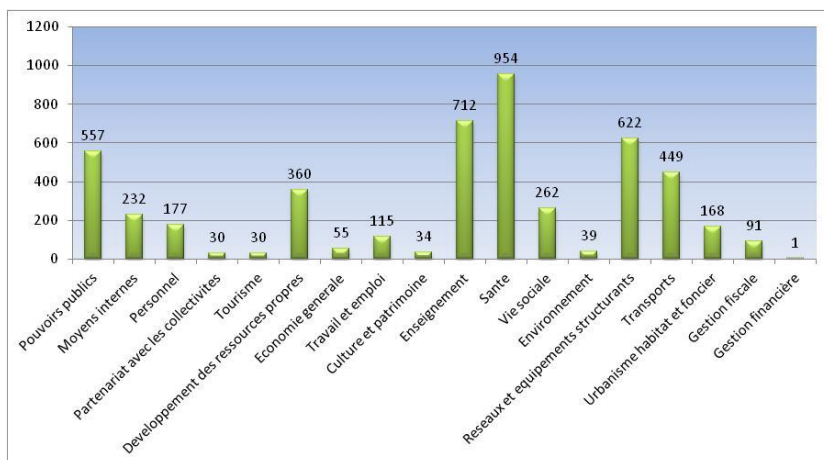
- les trois plus grands services (direction de la santé avec 945 agents, direction de l'équipement avec 860 agents, direction générale de l'éducation et des enseignements avec 701 agents) rassemblent 51,27 % des effectifs comme en 2014, soit un total de 2 506 agents ;

- 21 services (45% des entités) ont moins de 20 agents ;

- les 23 autres services ont un effectif oscillant entre 23 et 289 agents ;

- l'effectif moyen, hormis les trois plus grands services, se chiffre à 54 agents/entité.

### Répartition des agents des services administratifs par mission



Les 4 missions portant service à la population liées à « la santé (954), l'enseignement (712), la vie sociale (262), travail et emploi (115) » totalisent 2 043 agents et rassemblent 41,8 % des effectifs des services administratifs (cf. tableau n°2).

Les missions techniques (réseaux et équipements structurants (622), transports (449), urbanisme, habitat et foncier (168) totalisent 1 239 agents et mobilisent 25,3% des effectifs.

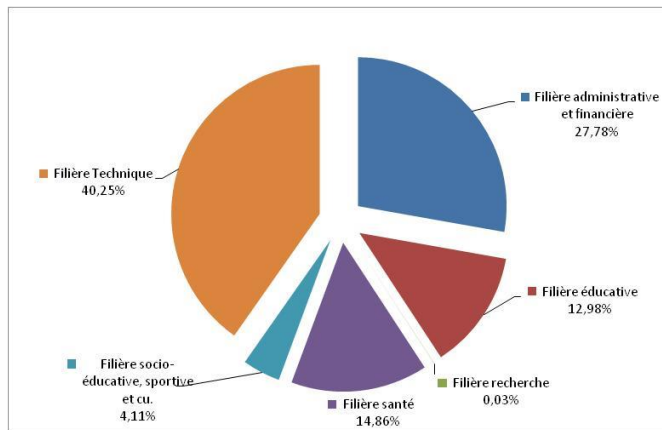
Les autres missions liées notamment au développement économique (11,4%) et à la gestion des moyens (21,6%), représentent 33% des effectifs.

### Répartition des agents fonctionnaires du pays des services administratifs par filière

On dénombre 3 722 fonctionnaires (hors emplois fonctionnels) dans les services administratifs au 31 décembre 2015. Ces derniers se répartissent par filière conformément au tableau ci-dessous :

FILIERE	Au 30/11/2014		Au 31/12/2015	
	NOMBRE D'AGENTS	%	NOMBRE D'AGENTS	%
Filière administrative et financière	1 012	27,83 %	1 034	27,78 %
Filière éducative	413	11,36 %	483	12,98 %
Filière santé	538	14,79 %	553	14,86 %
Filière recherche	1	0,03 %	1	0,03 %
Filière socio-éducative, sportive et culturelle	162	4,45 %	153	4,11 %
Filière technique	1 511	41,55 %	1 498	40,25 %
<b>Total :</b>	<b>3 637</b>		<b>3 722</b>	

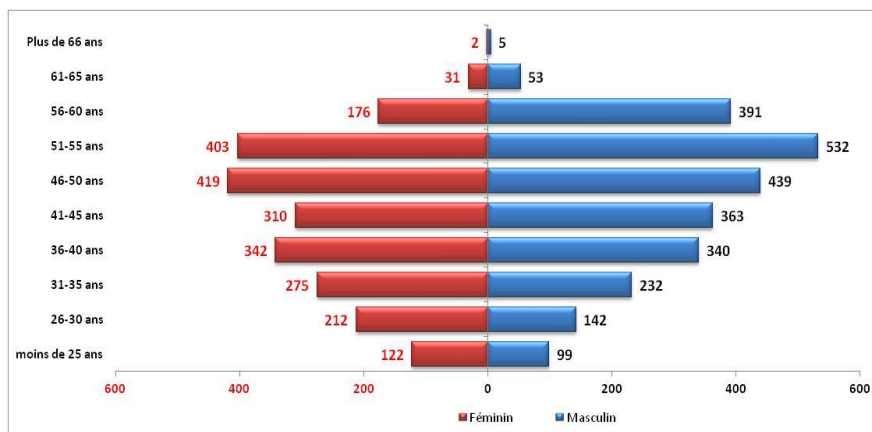
La répartition des fonctionnaires (statut de droit public) en poste confirme la prépondérance de la filière technique avec 40,25% des effectifs devant la filière administrative et financière (27,78%) et la filière santé (14,86%).



Répartition des agents fonctionnaires du pays par filières

### Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents des services administratifs

La pyramide des âges des 4 888 agents des services administratifs au 31/12/2015 s'établit de la manière suivante :



L'âge moyen des agents continue de s'accroître et se situe à 44 ans. Il s'établit autour de 43 ans pour le fonctionnaire et de 52 ans pour les ANFA.

L'administration compte en majorité des hommes, soit 53,11 % et particulièrement à partir de la tranche 41-45 ans. Cet écart masculin/féminin se réduit pour les tranches inférieures et s'inverse en faveur des femmes pour les générations plus jeunes (moins de 40 ans).

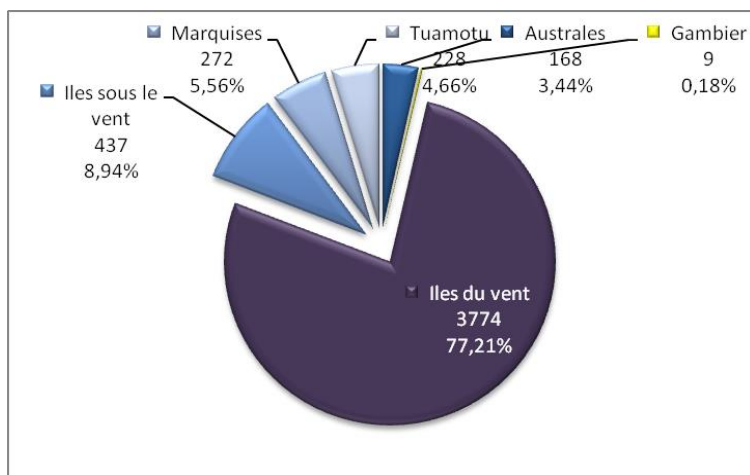
La base étroite de la pyramide révèle l'accélération du vieillissement de l'administration avec 63,91 % (3124 agents) des effectifs qui ont plus de 40 ans.

Dans les conditions actuelles, l'effectif global d'agents susceptibles de partir à la retraite dans les 5 prochaines années représente 5,32 % de l'effectif global (soit 260 agents). Parmi ces 260 agents, 62 sont de catégorie A ou équivalente (soit 1,27 % de l'effectif global) et 42 agents de catégorie B ou équivalente (soit 0,86 % de l'effectif global).

Dans les 10 ans à venir, près d'un agent sur quatre devrait partir à la retraite (le nombre d'agents ayant plus de 50 ans étant de 1 800, soit 36,82 % de l'effectif global).

Par ailleurs, le régime du travail à temps partiel est utilisé par 169 des agents, soit 3,46 % de l'effectif global.

#### **Répartition des agents des services administratifs par archipel**



Sur les 4 888 agents en fonction dans les services publics, 77,21 % sont localisés aux Iles-du-Vent, contre 22,79 % dans les autres archipels.

Le pourcentage d'agents (hors CEAPF) par habitant<sup>1</sup> s'établissait à 1,82 % en 2012. Ce ratio était de 1,88 % pour les Iles-du-Vent, 2,46 % pour les Australes, 2,94 % pour les Marquises, 1,26 % pour les Iles-sous-le-Vent, et 1,41 % pour les Tuamotu-Gambier.

Par ailleurs, le pourcentage des agents des services de l'administration par nombre de salariés en Polynésie française<sup>2</sup> est de 8,02 % à fin octobre 2015, dont : 58,74 % pour les Australes, 42,63 % pour les Marquises, 13,15 % pour les Tuamotu-Gambier, 10,29 % pour les Iles-sous-le-Vent et 6,98 % pour les Iles-du-Vent.

#### **Répartition des agents des services administratifs par catégorie**

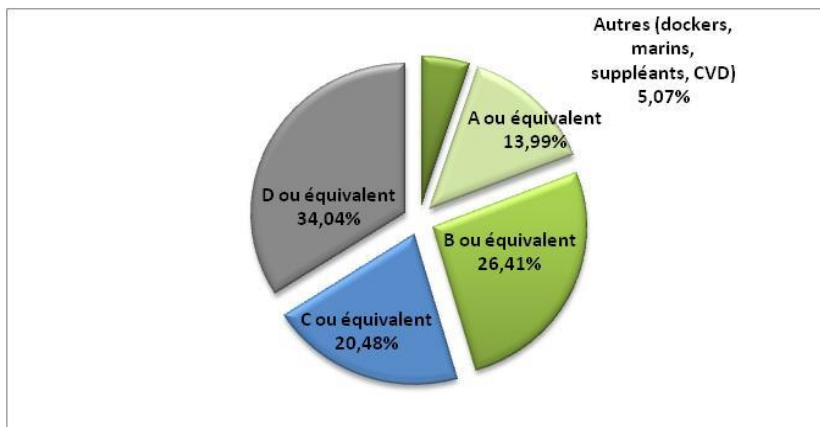
Le tableau n° 3 ci-joint en annexe dresse la répartition des 4 888 effectifs des services administratifs au 31/12/2015 par mission, programme et catégorie.

<sup>1</sup> Source : ISPF – Recensement de la population au 22/08/2012

<sup>2</sup> Source : ISPF – Emplois salariés en octobre 2015

La répartition des agents par catégorie s'établit comme suit :

Catégories	Au 30/11/2014		Au 31/12/2015	
	Nombre	%	Nombre	%
A ou équivalent	677	13,71 %	684	13,99 %
B ou équivalent	1 215	24,61 %	1 291	26,41%
C ou équivalent	994	20,13 %	1 001	20,48 %
D ou équivalent	1 709	34,61 %	1 664	34,04 %
Autres (dockers, marins, suppléants, CVD)	343	6,95 %	248	5,07 %
<b>Total</b>	<b>4 938</b>	<b>100,00 %</b>	<b>4 888</b>	<b>100,00%</b>

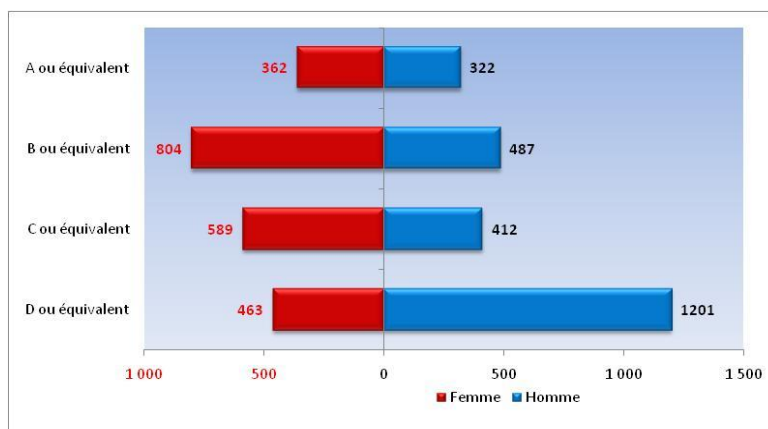


Le taux d'encadrement (le nombre global d'agents de catégorie A et CC1, ou occupant des emplois fonctionnels rapporté à l'effectif global) se chiffre à 13,99 %, marquant une progression d' 1/3 point par rapport à l'année 2014 avec un taux de 13,94 %. Cette progression a déjà été observée entre 2014 et 2013 (+0,21%) et était à mettre en parallèle avec la diminution des personnels d'exécution suite au dispositif de départ volontaire instauré à leur intention en 2013 et 2014 et au non remplacement des départs à la retraite. Pour 2015, la progression du taux s'explique, comme les deux dernières années, par une légère augmentation des effectifs de catégorie A et une baisse relative des agents d'exécution.

Les agents de catégorie D représentent plus d'un tiers des effectifs globaux de l'administration. Sur les dernières années, ce taux décroît, passant de 34,94% en 2013 à 34,61% en 2014 et se maintient à 34,61 % en 2015.

**Répartition des agents des services administratifs par catégorie et par sexe (hors dockers, marins, suppléants et CVD)**

La pyramide des 4 640 agents des services administratifs concernés s'établit ainsi :

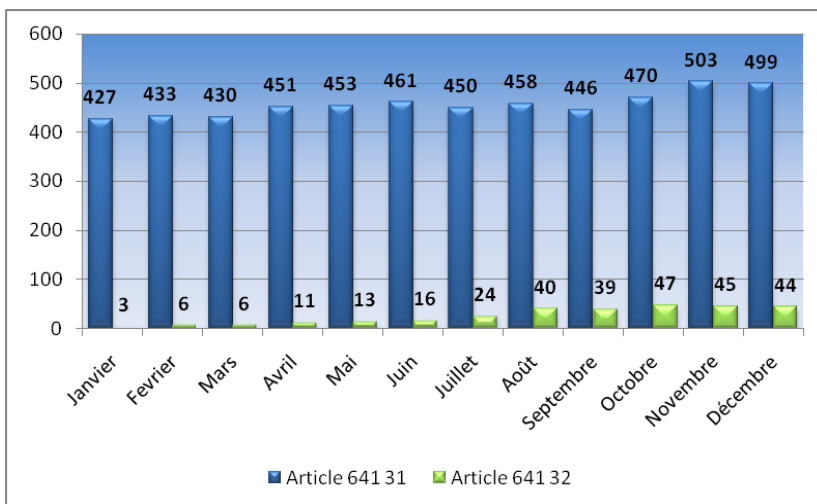


Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les catégories A, B et C et notamment dans la catégorie B où 3 agents sur 5 sont de sexe féminin.

A contrario, les agents de catégorie D ou équivalente (hors dockers, marins, suppléants et CVD) sont majoritairement des hommes, représentant 73 % des effectifs de cette population.

### **2.3 Situation des agents recrutés en contrat à durée déterminée (CDD) dans les services administratifs**

#### **Evolution mensuelle des CDD, par article, sur l'année 2015**



Pour mémoire : le recrutement des agents non titulaires peut s'opérer selon les modes suivants :

- article 641 31 : Rémunération brute du personnel de remplacement (sur poste budgétaire)
- article 641 32 : Rémunération brute du personnel temporaire (sans poste budgétaire)

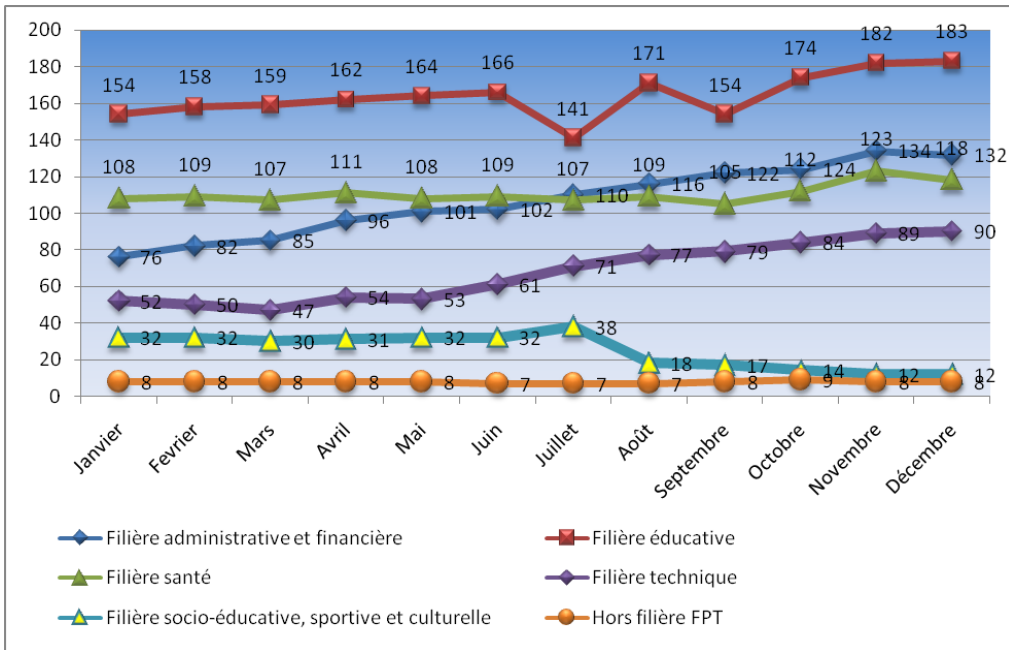
Le nombre moyen mensuel d'agent non titulaire en activité (CDD) s'élève à 481 dont 457 au titre de l'article 641.31 et 24 au titre de l'article 641.32. A fin décembre 2015, les agents recrutés en CDD représentent 11,11 % des effectifs globaux en activité dans les services.

#### **Evolution mensuelle des CDD, par filière, sur l'année 2015**

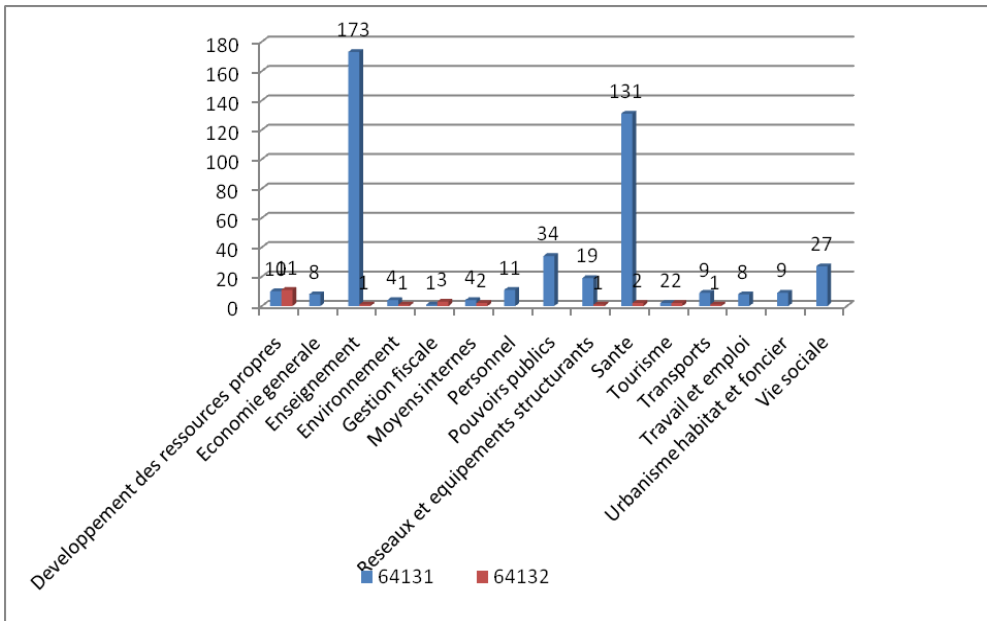
Les trois filières qui capitalisent le plus grand nombre de CDD en moyenne mensuelle, sont dans l'ordre :

- la filière éducative avec 164 CDD,
- la filière santé avec 110 CDD,
- la filière administrative et financière avec 107 CDD.

A l'exception de la filière éducative où un phénomène saisonnier lié au calendrier scolaire est relevé, les courbes du nombre d'agents en CDD des filières techniques et hors filière FPT restent stables tout au long de l'année. S'agissant de la filière socio-éducative, on remarque une diminution du nombre de CDD à partir d'août (d'une moyenne mensuelle de 32 agents durant les 7 premiers mois, elle est de 15 durant les 5 derniers mois de l'année), en raison de l'organisation du concours de recrutement de 38 assistants socio-éducatifs.

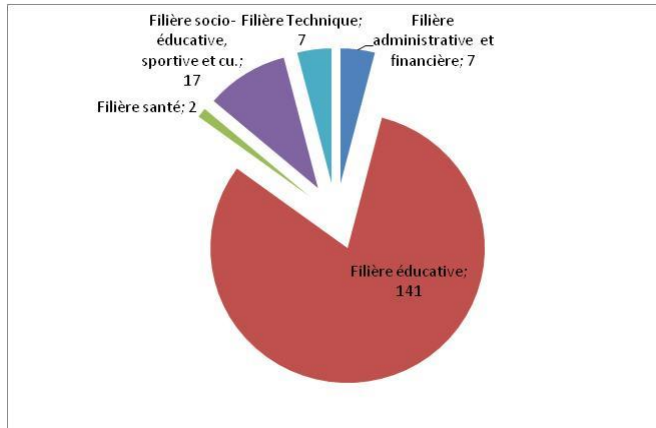


**Répartition des CDD par mission et par article au 31 décembre 2015**



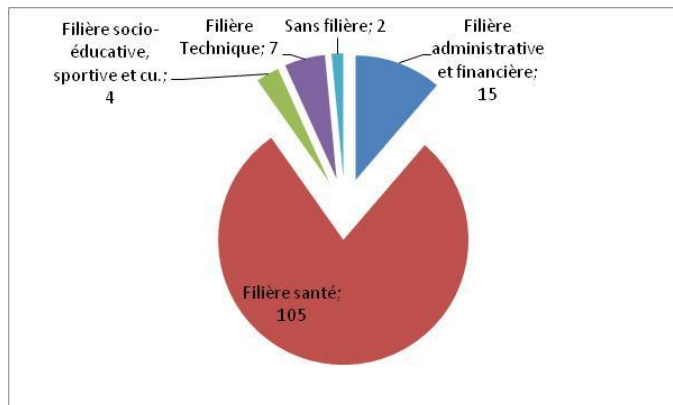
Il est à noter que les agents non titulaires (CDD) affectés aux missions « enseignement » et « santé » (respectivement de 36,7 % et de 28,1 %) représentent 64,77 % de cet effectif.

**Répartition par filière des 174 agents non titulaires (CDD) en fonction au 31 décembre 2015, affectés à la mission « enseignement »**



141 agents (sur 174, soit 81 %) relèvent de la filière éducative.

**Répartition par filière des 133 agents non titulaires (CDD) en fonction au 31 décembre 2015, affectés à la mission « santé »**



105 agents (sur 133, soit 78,95 %) relèvent de la filière santé.

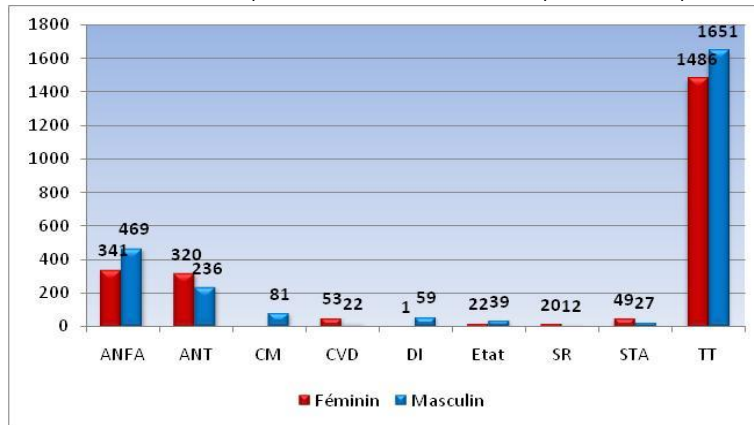
**2.4 Répartition par statut et par sexe des agents des services administratifs**

Les agents des services administratifs pris en charge sur le budget de la Polynésie française se répartissent ainsi selon les différents statuts de personnel :

- les agents non fonctionnaires de l'administration (ANFA) ;
- les agents non titulaires (ANT) ;
- les personnels relevant du corps maritime (CM) ;
- le corps des volontaires au développement (CVD) ;
- les dockers itinérants (DI) ;
- les fonctionnaires d'Etat en service détaché auprès de la Polynésie française (FEDA) ;
- les suppléants (SR) ;
- les fonctionnaires stagiaires (STA) ;
- les fonctionnaires titulaires (TT).



Les 4888 agents des services administratifs en poste au 31 décembre 2015 se répartissent ainsi par statut et par sexe :



On constate que 53,11 % de l'effectif est masculin, soit 2 596 hommes, pour 46,89 % de femmes (2 292). Sur les 4 dernières années, le taux de répartition homme/femme a régulièrement évolué en faveur des femmes passant de 43,96 % en 2012 à près de 46,9% en 2015.

Les emplois précaires (ANT, CVD, STA) sont occupés à 59,69 % par la population féminine.

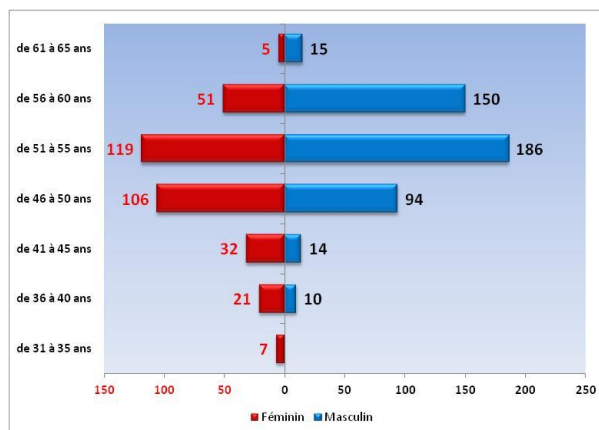
Le taux de féminisation est de 57,55 % chez les non titulaires, de 64,47 % chez les stagiaires et 70,69 % chez les CVD.

La prépondérance masculine est observée, essentiellement, pour les agents relevant du statut des dockers itinérants et des marins où les femmes sont quasiment absentes.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit privé (ANFA) : une population majoritairement masculine et vieillissante**

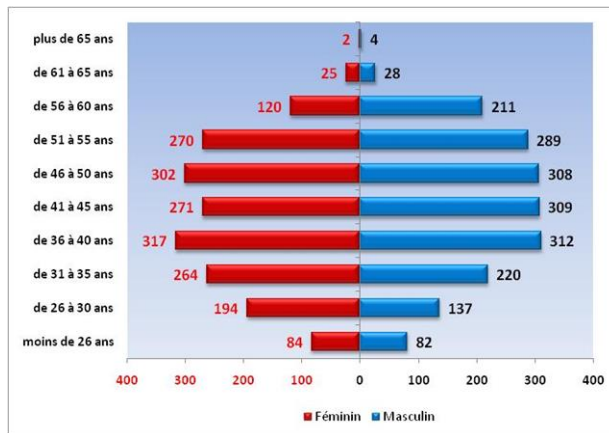
Les recrutements sur la base de la convention collective des ANFA ne sont plus autorisés au sein de l'administration depuis l'adoption de la délibération 2004-15 APF du 22 janvier 2004 modifiée relative aux agents non titulaires au sein de l'administration de la Polynésie française.

Les 810 agents ANFA en poste à fin 2015 se répartissent ainsi par tranche d'âge et par sexe :



La population des ANFA est majoritairement masculine (57,90 %), notamment pour les tranches d'âge des 51-60 ans (74,84 %), et a une moyenne d'âge de 52 ans.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit public (titulaires, stagiaires et non titulaires) : une population plus jeune et une répartition H/F paritaire.**



La pyramide des âges des agents relevant du statut de droit public avec une base étroite marque un déséquilibre. Cette situation s'explique par l'absence des concours de recrutement ces dernières années, mis à part ceux relevant de la filière santé (2013), de la filière technique (2014) et de la filière socio-éducative (2015).

La population a une moyenne d'âge de 43 ans.

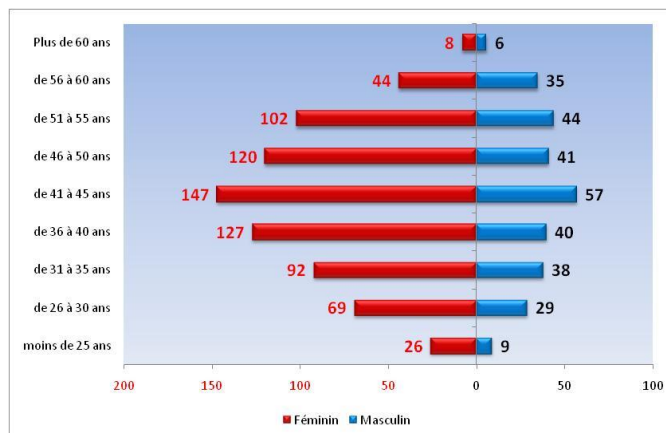
A fin décembre 2015, on dénombre 1 900 hommes (50,68 %) pour 1 849 femmes (49,32 %) sur un total de 3 749 agents de droit public. A fin 2014, le pourcentage d'homme était de 51,48 % et le pourcentage de femme de 48,52 % sur un total de 3 675 agents de droit public.

Ainsi, la parité a connu une amélioration par rapport à l'année 2014. Il est constaté un différentiel de 74 agents au profit des hommes, contre un différentiel de 109 en 2014 par rapport à 2013.

On constate que le nombre de femmes des tranches d'âge inférieures à 40 ans est légèrement supérieur à celui des hommes.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit public (titulaires, stagiaires et non titulaires) relevant de la filière administrative et financière.**

De grandes différences existent selon les filières d'appartenance.

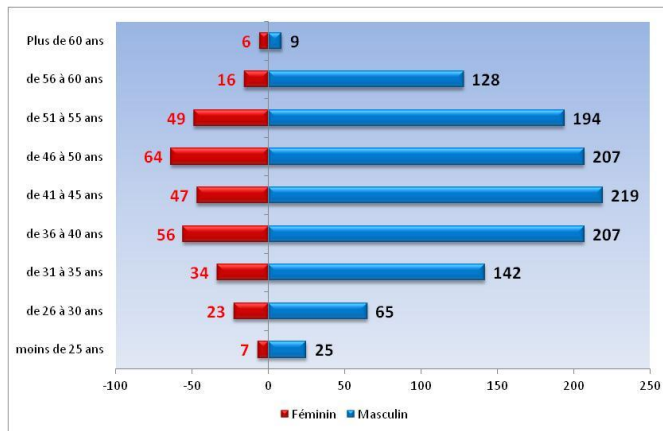


La filière administrative et financière est majoritairement composée de femmes à 71,08 %, avec 735 femmes pour 299 hommes, soit un total de 1 034 agents, pour des fonctions telles que juriste, chargé d'études, secrétaire, adjoint administratif, etc.

C'est dans les tranches d'âge 36-40, 41-45 et 46-50 que l'on dénombre le plus d'agents avec 394 femmes, soit 53,60 % des agents féminins de cette filière.

La moyenne d'âge se situe vers 42 ans.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit public (titulaires, stagiaires et non titulaires) relevant de la filière technique**



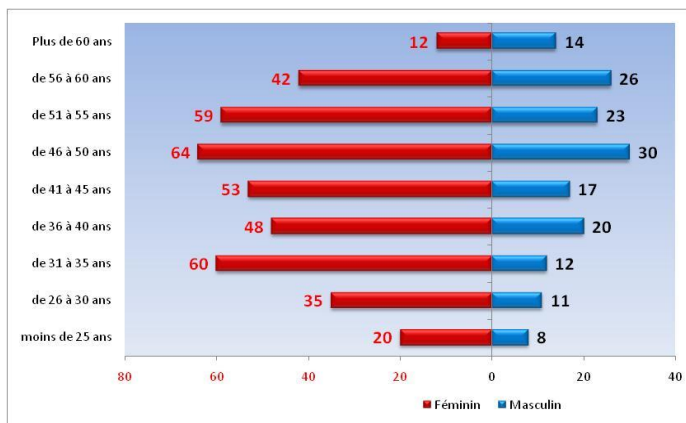
La filière technique reste la plus importante en effectif au sein de la fonction publique. Elle comprend 1 498 agents composés très majoritairement d'hommes, soit 1 196 agents représentant ainsi 79,84 % de l'effectif de la filière.

Il s'agit de la seule filière où les femmes sont minoritaires.

On constate que la tranche d'âge des 41-45 comporte l'effectif le plus élevé avec 219 agents, soit 14,19 %.

La moyenne d'âge se situe vers 44 ans.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit public (titulaires, stagiaires et non titulaires) relevant de la filière santé et de la filière recherche**

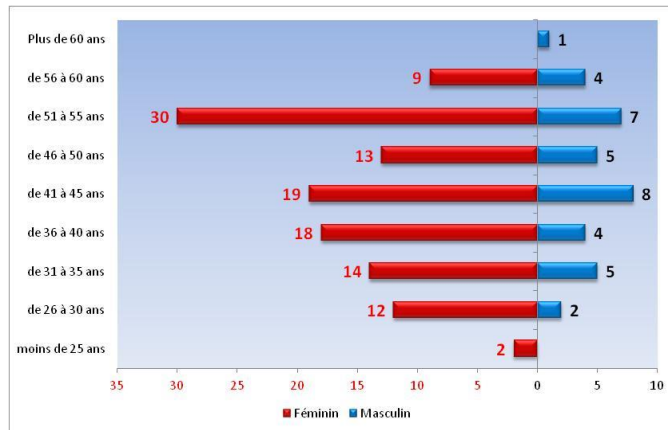


Les filières santé et recherche sont à prédominance féminine, avec 70,94 % de femmes, pour un effectif total de 554 agents.

La tranche d'âge comportant le plus d'effectif est celle de 46-50 ans, avec 94 agents, soit 16,97 % de l'effectif total.

La moyenne d'âge est de 44 ans et reste plus élevée que celle de la filière administrative et financière.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit public (titulaires, stagiaires et non titulaires) relevant de la filière socio-éducative, sportive et culturelle**

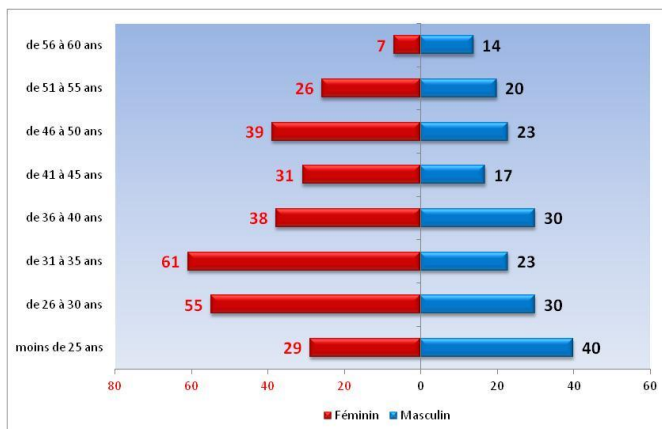


Les femmes sont très largement majoritaires dans la filière socio-éducative, sportive et culturelle (78,40 % par rapport à l'effectif global de 162 agents).

Contrairement aux filières administrative et technique qui comprennent un pic pour la tranche des 41-45 ans, celui de la filière socio-éducative, sportive et culturelle est centré sur la tranche des 51-55 ans (24,34 % de l'effectif total).

La moyenne d'âge se situe vers 44 ans.

**Répartition par tranche d'âge et par sexe des agents de droit public (titulaires, stagiaires et non titulaires) relevant de la filière éducative**



Comme pour les autres filières, à l'exception de la filière technique, la filière éducative est majoritairement féminine avec 52,21 % de l'effectif global, lequel représente 483 agents.

La tranche d'âge 26-30 (17,60 %) est la plus importante.

La moyenne d'âge se situe vers 37 ans, soit la plus jeune comparativement aux autres filières.

**2.5 Données sur les emplois fonctionnels**

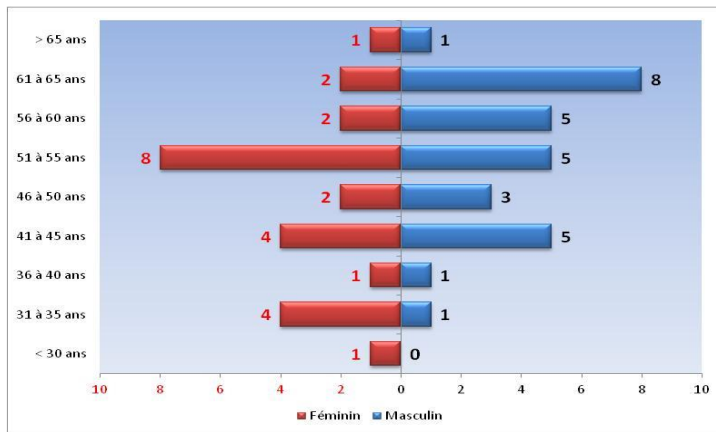
Les emplois fonctionnels, régis par des modalités spécifiques, sont des postes de responsabilité sur lesquels les personnes sont nommées pour une période indéterminée. Il s'agit des postes de chefs de service et de directeurs d'établissement public à caractère administratif (hors intérimaires) de l'administration de la Polynésie française.

La présente analyse est extraite des données statistiques de la direction générale des ressources humaines et concerne les chefs de service et les directeurs d'établissement public à caractère administratif (hors intérimaires) en poste au 31 décembre 2015.

A cette date, un service ne disposait pas de chef de service (Délégation polynésienne pour le suivi des conséquences des essais nucléaires), et six services et un établissement public à caractère administratif étaient dirigés par des intérimaires.

Les effectifs concernés se chiffrent à 54 dont 41 chefs de service et 13 directeurs d'établissement publics.

#### Répartition par tranche d'âge et par sexe des chefs de service et directeurs d'EPA



70,37 % (38/54) des chefs de service et directeurs d'établissement public à caractère administratif se trouvent dans les tranches d'âge de 41 à 60 ans.

#### Une parité non respectée

L'étude de la répartition par sexe des chefs de service et des directeurs d'EPA montre que 55,56 % (soit 30/54) des effectifs sont des hommes. Ce déséquilibre est légèrement plus important pour les responsables d'EPA où les femmes ne sont employées aux postes de direction qu'à hauteur de 30,77 % (4/13), contre 48,78 % (20/41) dans les services.

Les femmes responsables de structure sont plus jeunes que les hommes, avec un âge moyen de 46 ans contre 53 ans pour les hommes. L'état de vieillissement de la population étudiée est plus important chez les hommes, avec 19 chefs de service ou directeurs ayant plus de 50 ans, dont 9 ont plus de 60 ans. La gestion prévisionnelle des compétences permettra de procéder, à moyen terme, au remplacement des effectifs d'encadrement supérieurs.

	Age du plus jeune	Age du plus âgé	Moyenne d'âge	NB de chefs de service de 50 ans et +
Hommes	31 ans	68 ans	52,63 ans	19
Femmes	28 ans	63 ans	45,96 ans	9
Général			49,67 ans	Total = 28

#### Situation d'origine des chefs de service et directeurs d'EPA

56,36 % des chefs de service et directeurs sont issus de l'administration de la Polynésie française (50,91 % sont des fonctionnaires et 5,45 % relèvent du statut de droit privé). Le reste des effectifs est réparti entre les fonctionnaires d'Etat en service détaché (10,91 %), les CEAPF (2,04 %) et ceux issus du privé (32,73 %).

Statut d'origine	Filière	Homme	Femme	Total
FPT	Filière administrative et financière	8	9	17
	Filière socio-éducative, sportive et culturelle	1	1	2
	Filière santé	1		1
	Filière éducative	1	3	4
	Filière technique	2	1	3
<b>Total FPT</b>		<b>13</b>	<b>15</b>	<b>28</b>
ANFA		1	2	3

FEDA		5	1	6
Privé		11	7	18
Total autres		17	10	27
TOTAL		30	24	54

Si l'on constate une stricte parité entre les responsables de structures issus de la fonction publique, la disparité entre hommes et femmes s'avère particulièrement marquée chez les responsables qui viennent du secteur privé, où les hommes sont largement majoritaires.

## 2.6 Données sur la représentation H/F dans les commissions administratives paritaires (CAP)

Selon le procès verbal récapitulatif n° 19862/VP/DGRH/SGC du 31 octobre 2013 de l'ensemble des opérations électorales des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires de la fonction publique de la Polynésie française – scrutin du 12 septembre 2013 (publié au journal officiel de la Polynésie française le 19 novembre 2013), la répartition H/F dans les CAP s'établit ainsi :

	Masculin	Féminin
Titulaires	38	56
Suppléants	47	47
Total	85	103

On observe ainsi une plus forte présence de femmes : 54,8% (soit 103/188) par rapport aux hommes : 45,2% (soit 85/188)

## 2.7 Données sur les concours organisés en 2015

En 2015, deux concours ont été organisés dans la filière socio-éducative :

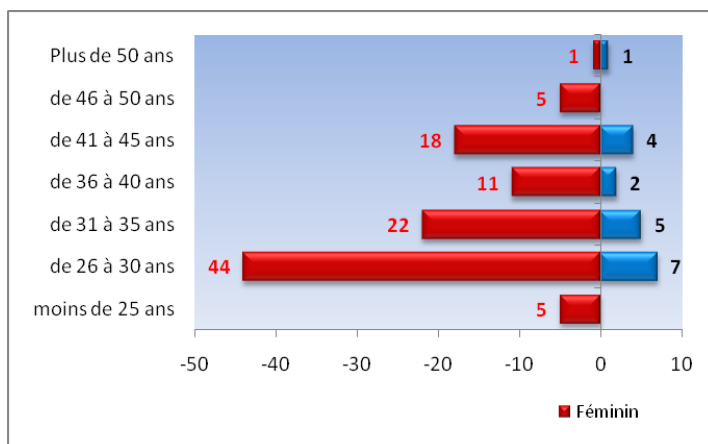
- assistants socio-éducatifs de catégorie B avec 5 lauréats et 33 lauréates, soit 86,84 % de femmes ;
- psychologues de catégorie A qui s'est finalisé en 2016 avec 5 lauréats et 30 lauréates, soit 85,71 % de femmes.

Filière	Cadre d'emplois	Candidats inscrits		Membres du jury		Lauréats	
		H	F	H	F	H	F
FSE	Assistants socio-éducatifs	12	55	2	4	5	33
FSE	Psychologues	7	51	3	2	5	30
TOTAL	2	19	106	5	6	10	63

Sur ces 2 concours, on compte 125 inscrits dont 84,8 % de femmes contre 15,2% d'hommes.

Le taux de réussite est plus élevé pour les candidates à ce concours, avec 59,43 % (63 lauréates sur 106 inscrites) contre 52,63 % pour les hommes (10 lauréats sur 19 inscrits).

### Répartition par âge des candidats :



Il est à noter que 72,80 % des candidats aux concours se situent entre 26 et 40 ans.

### Répartition des candidats par filière et par catégorie :

Filière	Catégorie	Sexe		Total
		F	H	
Filière socio-éducative (FSE)	A	51	7	58
	B	55	12	67
<b>Total</b>		<b>106</b>	<b>19</b>	<b>125</b>

On observe une prépondérance de candidature féminine (84,8 %) concernant la répartition entre homme/femme.

## 2.8 Données sur les examens professionnels organisés en 2015

En 2015, 23 examens professionnels ont été organisés dont 12 infructueux.

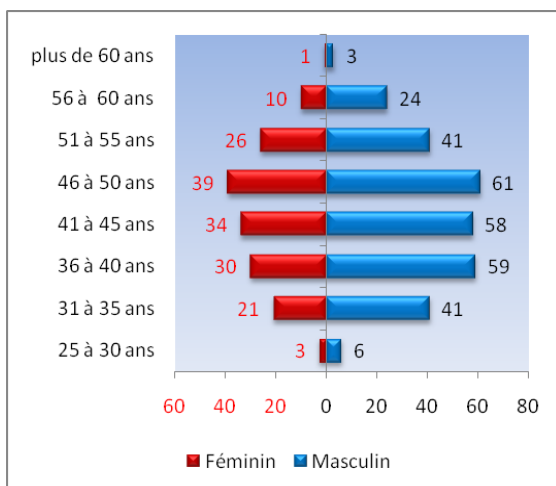
N°	Filière	Nb d'examens professionnels organisés	Candidats inscrits		Jury		Lauréats	
			H	F	H	F	H	F
1	FAF	5, dont 1 infructueux	25	62	8	7	13	41
2	FTE	5, dont 2 infructueux	258	54	10	4	70	19
3	FSA	4, dont 2 infructueux	6	37	1	12	0	8
4	FSE	8, dont 7 infructueux	1	5	2	4	0	1
5	FED	1	4	5	2	2	2	1
<b>TOTAL 23, dont 12 infructueux</b>			<b>294</b>	<b>163</b>	<b>23</b>	<b>29</b>	<b>85</b>	<b>70</b>

Sur les 23 examens professionnels organisés, on compte 457 agents inscrits, dont 35,67 % sont de sexe féminin.

45,16 % des lauréats sont de sexe féminin (70/155).

Le taux de réussite (lauréats/inscrits) est de 42,94 % pour les femmes (70 lauréates sur 163 inscrites), contre 28,91 % pour les hommes (85 lauréats sur 294 inscrits).

### Répartition par âge des candidats



Il est à noter que 75,05 % des inscrits se situent dans la tranche 31-50 ans.

### Répartition par filière et par catégorie des candidats :

Filière	Catégorie	Sexe		Total
		F	M	
Filière administrative et financière (FAF)	A	6	6	12
	B	21	7	28
	C	0	0	0
	D	35	12	47
<b>Total FAF</b>		<b>62</b>	<b>25</b>	<b>87</b>
Filière éducative (FED)	B	5	4	9
<b>Total FED</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
Filière santé (FSA)	C	19	2	21
	D	18	4	22
<b>Total FSA</b>		<b>37</b>	<b>6</b>	<b>43</b>
Filière socio-éducative, sportive et culturelle (FSE)	A	0	0	0
	B	5	1	6
	C	0	0	0
<b>Total FSE</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Filière technique (FTE)	A	0	2	2
	B	0	0	0
	C	0	0	0
	D	54	256	310
<b>Total FTE</b>		<b>54</b>	<b>258</b>	<b>312</b>
<b>Total</b>		<b>163</b>	<b>294</b>	<b>457</b>

On constate une présence importante de candidates dans les examens professionnels relevant des filières administrative et financière, éducative, santé et socio-éducative, sportive et culturelle, avec :



- 71,26 % pour la filière administrative et financière (62 inscrites / 87) ;
- 55,55 % pour la filière éducative (5 inscrites / 9) ;
- 83,33 % pour la filière socio-éducative, sportive et culturelle (5 inscrites / 6) ;
- 86,05 % pour la filière santé (37 inscrites / 43).

La tendance est inversée concernant la filière technique, avec 82,69 % en faveur des hommes (258 inscrits / 312).

82,93 % des inscrits sont de catégorie D (379 catégorie D / 457), dont 59,52 % (272 / 457) sont de sexe masculin.

## 2.9 Données sur les actions de formation initiées par la DGRH au titre de l'année 2015

En 2015, le plan de formation annuel initié par la DGRH se composait de 10 itinéraires proposant 50 modules de formation.

Ils ont conduit à la réalisation de 1 495 actions de formation pour un total d'agents concernés chiffré à 833.

La répartition du nombre d'agents et d'actions de formation effectuées, s'établit ainsi selon le sexe et l'origine géographique des participants

	Nombre d'agents		Total agents	Nombre d'actions de formation effectuées		Total actions de formation
	H	F		H	F	
Tahiti	241	487	728	497	820	1317
Moorea	7	9	16	12	15	27
Iles sous le vent	18	29	47	38	50	88
Marquises	10	10	20	13	18	31
Australes	11	10	21	15	16	31
Tuamotu	1	0	1	1	0	1
	<b>288</b>	<b>545</b>	<b>833</b>	<b>576</b>	<b>919</b>	<b>1495</b>

On peut ainsi noter une nette prépondérance d'agents féminins à ces actions de formation. Les femmes représentent ainsi 65,4 % des participants contre 34,6 % d'agents masculins.

Elle repose donc sur des données déclaratives des services extraites de la partie IV de l'état synthétique consacrée au « Bilan Social du service du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. »

## 2.10 Données sur les absences et les congés

Cette analyse concerne les services administratifs et a été opérée à partir d'une compilation des données effectuée par la direction de la modernisation et des réformes de l'administration (D.M.R.A) à partir des fiches d'état synthétique remplies par chaque service pour le rapport annuel du Président de la Polynésie Française pour l'exercice 2015.

Elle repose donc sur des données déclaratives des services extraites de la partie IV de l'état synthétique consacrée au « Bilan Social du service du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. »

### Les absences pour raison de santé (selon la délibération n°95-220 AT du 14 décembre 1995).

Les absences pour raisons de santé ont été classées en 3 types :

- les congés de maladie ;
- les congés de longue maladie selon l'article 34 et suivants de la délibération précitée ;
- les congés de longue durée selon l'article 36 et suivants de la même délibération précitée.

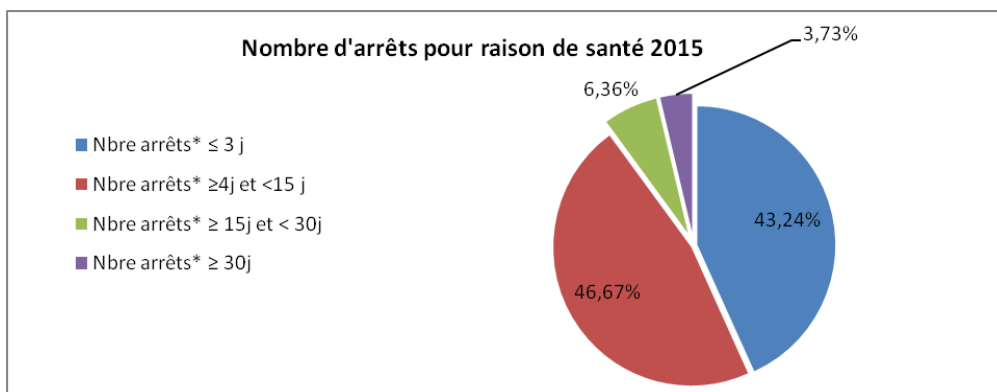
Pour l'année 2015, les données relatives aux absences pour raisons de santé communiquées par les services, sont classées ainsi par type de congés et par tranches de nombre de jours d'arrêt :

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	2593	2795	375	188	44431
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération n°95-220 AT du 14/12/1995	2	6	6	28	1401
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération n°95-220 AT du 14/12/1995	0	0	1	8	1461
<b>Total</b>	<b>2595</b>	<b>2801</b>	<b>382</b>	<b>224</b>	<b>47293</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

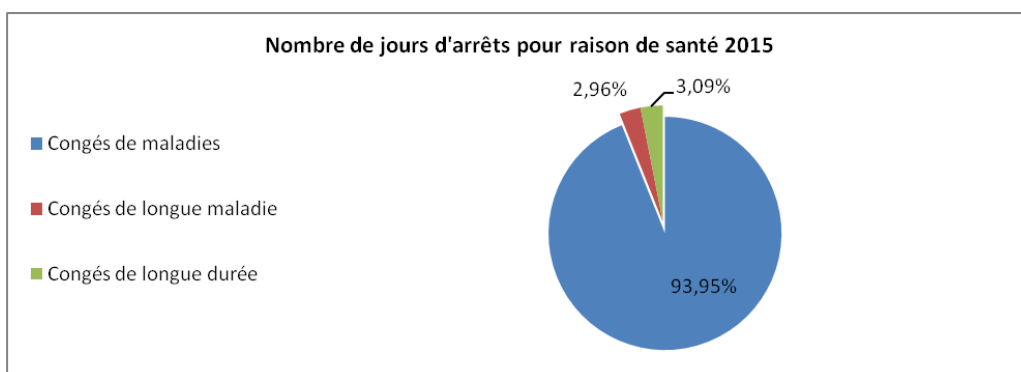
Le tableau et le graphe ci-dessous permettent de visualiser pour 2015 la répartition du nombre d'arrêts (arrêts ou prolongations) par tranches de nombre de jours d'arrêts :



On peut constater une répartition relativement équilibrée entre le nombre d'arrêts d'une durée de 4 à 15 jours (2 801 soit 46,67%) et les arrêts de moins de 4 jours (2 595 soit 43,24%). Les arrêts supérieurs à 15 jours représentent près de 10% du total dont 6,36% (382) pour les arrêts de 15 à 30 jours et 3,73% (224) pour les arrêts supérieurs à 30 jours.

**La répartition du nombre de jours d'arrêt de travail (y compris samedi, dimanche et jours fériés), s'établit ainsi pour 2015 :**

	2015	
Congés de maladies	44 431	93,95%
Congés de longue maladie	1 401	2,96%
Congés de longue durée	1 461	3,09%
	<b>47 293</b>	



Le nombre de jours de congés de maladie est très largement prépondérant (93,95%) par rapport au nombre de congés de longue durée (3,09%) et au nombre de congés de longue maladie (2,96%).

**Le taux d'absentéisme** (nombre de jours d'arrêts / nombre de jours travaillés), **pour raison de santé** a été estimé pour 2015 à près de 4,3% contre 6,8% en 2014 qui a été marquée par l'épidémie de chikungunya.

## 2.11 Données sur les autres congés et absences

Sont concernés au titre de cette rubrique :

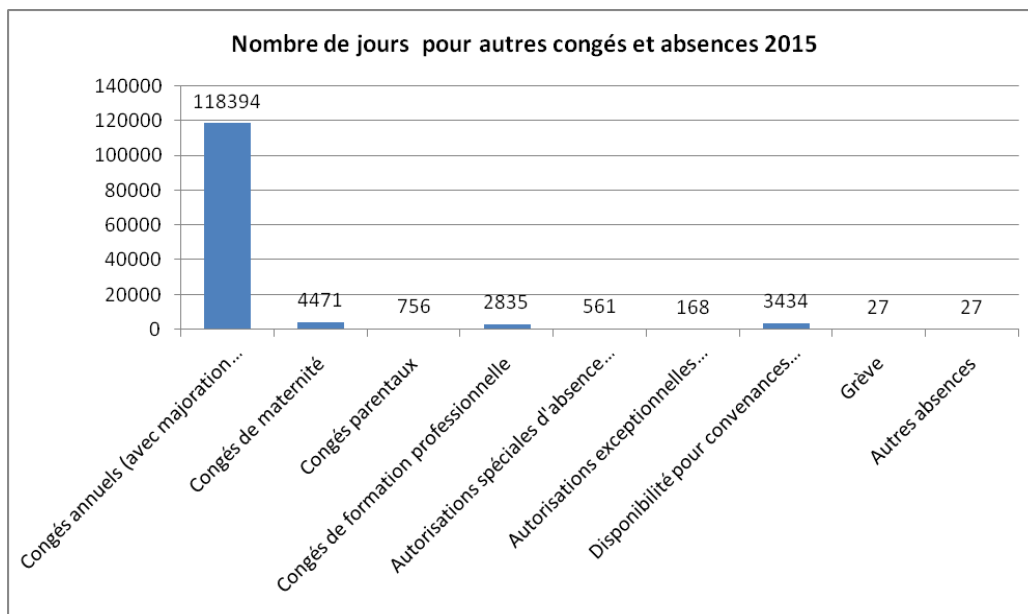
- les congés annuels (dont les majorations pour ancienneté et enfants à charge),
- les congés administratifs,
- les congés de maternité,
- les congés parentaux,
- les congés de formation professionnelle,
- les autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux,
- les autorisations exceptionnelles d'absences pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles,
- les disponibilités pour convenance personnelle,
- les journées de grève,
- les diverses autres absences.

*NB* : Les disponibilités pour convenance personnelle et les journées de grève ne sont pas rémunérées alors que toutes les autres absences relevées ci-avant, le sont.

Pour l'année 2015, les données individuelles communiquées par les services sur le nombre de demandes et le nombre de jours de congés (autres que maladie), ont été globalisées et **réparties, ainsi selon le type de congés et les tranches de nombre de jours d'absence** :

	Nbre de demandes de congés < 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés	2015
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	16698	3404	1240	382	118394	90,60%
Congés de maternité	FIXE				4471	3,42%
Congés parentaux	0	0	0	5	756	2,17%
Congés de formation professionnelle	282	27	4	4	2835	2,17%
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	217	1	0	0	561	0,43%
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	21	9	0	0	168	0,13%
Disponibilité pour convenances personnelles	14	4	2	19	3434	2,63%
Grève	0	3	0	0	27	0,02%
Autres absences	0	3	0	0	27	0,02%
<b>TOTAL</b>	<b>17218</b>	<b>3441</b>	<b>1244</b>	<b>391</b>	<b>130673</b>	

La répartition du nombre de jours s'établit ainsi pour 2015 selon le type de congés ou absences :



Les congés annuels y compris les congés administratifs représentent 90,60% (118 394 jours) du nombre total de jours de congés ou absences. En 2<sup>ème</sup> position viennent respectivement les congés de maternité (3,42% soit 4 471 jours), et en 3<sup>ème</sup> position les disponibilités pour convenance personnelle (2,63% soit 3 434 jours)

Les absences liées à des mouvements de grèves concernent 3 personnes et portent sur 27 jours (0,02%).

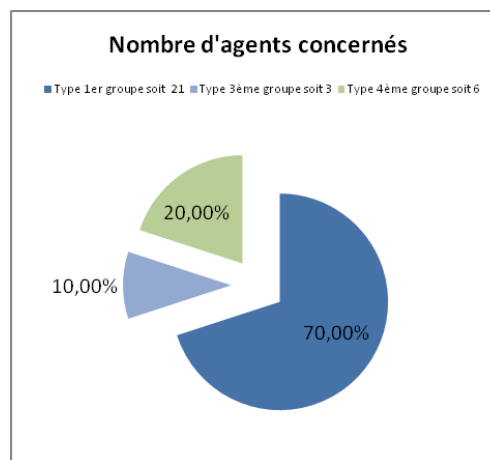
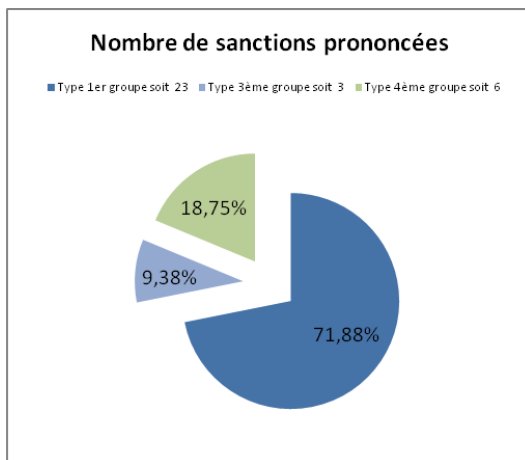
Les demandes de congés de moins de 5 jours représentent 77,23% des demandes totales contre 15,43% pour les demandes de congés de 6 à 15 jours et 7,33% pour les demandes supérieures à 15 jours (dont 1,75% pour les demandes supérieures à 30 jours).

## 2.12 Données sur les sanctions disciplinaires

La répartition des sanctions disciplinaires prises en 2015 à l'encontre des agents services administratifs s'établit ainsi selon les groupes de sanctions concernés :

	Type de sanctions	Nbre de sanctions prononcées	Nbre d'agents concernés	Total sanctions	Total agents concernés
1er groupe	Avertissement	12	11	23	21
	Blâme	11	10		
2 <sup>ème</sup> groupe	Radiation du tableau d'avancement	0	0	0	0
	Abaissement d'échelon	0	0		
	Exclusion temporaire de fonctions (durée max. 15 jours)	0	0		
	Déplacement d'office	0	0		
3 <sup>ème</sup> groupe	Rétrogradation	0	0	3	3
	Exclusion temporaire de fonctions (de 6 mois à 1 an)	3	3		
4 <sup>ème</sup> groupe	Révocation	6	6	6	6

32 sanctions allant de l'avertissement à la révocation ont été prononcées en 2015 et ont concerné 30 agents.



71,88% des sanctions prononcées sont du type 1<sup>er</sup> groupe (dont 52% d'avertissement et 48% de blâme) et concernent 21 agents (soit 70,00% des effectifs sanctionnés en 2015).

Puis viennent :

- les sanctions de 4<sup>ème</sup> groupe avec 6 révocations d'agents (soit 18,75% des sanctions prononcées et 20% des effectifs sanctionnés) ;

- les sanctions de 3<sup>ème</sup> groupe avec 3 exclusions temporaires de fonction pour une durée allant de 6 mois à 1 an (soit 9,38% des sanctions prononcées et près de 10% des effectifs sanctionnés) ;

Aucune sanction de type 2<sup>ème</sup> groupe n'a été prise en 2015.

### 3 ETAT DE L'IMMOBILIER DES SERVICES

Le parc immobilier utilisé par les ministères, les services administratifs, les établissements publics ainsi que les autres organismes de droit public ou privé assurant une mission de service public s'étend sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française.

#### 3.1 Immobilier à l'usage des services exerçant une activité d'administration générale :

##### 3.1.1 Parc immobilier sur l'île de Tahiti :

Au cours de l'année 2014, la Direction des affaires foncières (DAF) a procédé à un recensement sur Tahiti de l'ensemble des bâtiments à l'usage des ministères, des services administratifs, des établissements publics.

L'inventaire finalisé en 2015 recense 61 bâtiments relevant du patrimoine immobilier de la Polynésie française dont :

- 48 sont occupés par des services administratifs : 2 d'entre eux sont voués à la démolition ou la réhabilitation ;
- 4 sont destinés à l'usage de bureaux et d'entrepôts ;
- 9 sont occupés par des structures publiques nécessitant un accueil spécialisé.

Certains services et établissements publics de la Polynésie française occupent des locaux issus du privé.

S'agissant des services administratifs<sup>3</sup>, douze d'entre eux occupent un ou plusieurs bâtiments, soit par voie de convention d'occupation, soit par voie de bail de location pour un montant total annuel de 205.331.736 F CFP.

LOCALISATION	Nombre	Services
PAPEETE	9	Direction de l'aviation civile Service de l'énergie et des mines Service du développement rural Direction des ressources marines Direction des transports terrestres Direction générale des ressources humaines Service du Tourisme Service de l'emploi et de la formation professionnelle Direction du Travail
MAHINA	2	Service des affaires sociales Service de l'urbanisme
AFAAHITI	4	Direction des affaires sociales Direction des affaires foncières Service de l'emploi et de la formation professionnelle Service de l'urbanisme

##### 3.1.2 Parc immobilier dans les archipels :

Dans les archipels, les bâtiments recensés relevant des services administratifs sont principalement destinés à la réalisation de missions de service public dans les domaines de la santé, de l'équipement, des transports, de l'urbanisme, du foncier, des ressources marines.

Ce recensement est établi à partir des données relevées dans les annexes budgétaires relatives à la préparation budgétaire pour l'exercice 2016 ainsi que des documents fournis par les circonscriptions administratives, la Direction des affaires foncières, la Direction de la santé, l'arrondissement maritime de l'équipement et la Direction de l'aviation civile.

##### Le centre administratif de l'archipel des Australes

Le centre administratif de l'archipel est situé sur l'île de Tubuai.

Le domaine foncier et immobilier d'une surface totale de 11 774 m<sup>2</sup>, a été affecté à la circonscription des Australes et regroupe :

- Les services de la circonscription de l'archipel des Australes ;
- Les services de l'urbanisme, de la Direction des affaires foncières, des affaires sociales, du développement rural ;
- Les logements de fonction notamment celui du Tavana Hau.

<sup>3</sup> Le présent recensement ne tient compte ni des biens immeubles occupés par les organismes de droit privé assurant une mission de service public ni de ceux occupés par les établissements publics et notamment des établissements scolaires, l'enseignement du premier degré relevant de la compétence des communes et l'enseignement du second degré de celle des établissements publics d'enseignement.

L'occupation des bâtiments affectés à la circonscription représente 1346.86 m<sup>2</sup>, répartie comme suit :

LOCALISATION	Destination	Superficie	Services administratifs
MATAURA	Bureaux		Bureaux de développement, des affaires générales, du secrétariat de direction, des finances et de la comptabilité et du Tavana hau
	Annexes Habitation	711,86 m <sup>2</sup>	Direction des affaires foncières Direction des affaires sociales Service du développement rural Service de l'urbanisme
	Zones de stockage (entrepôts, hangars etc)	1050,80 m <sup>2</sup>	Service du développement rural
TAAHUAIA	Logement	796 m <sup>2</sup>	Ministère en charge de l'éducation Direction des affaires foncières Direction de la santé Service de l'urbanisme

(Source : CAU)

#### Les centres administratifs de l'archipel des Marquises

Il existe 2 centres administratifs à Taiohae sur l'île de Nuku-Hiva et à Atuona sur l'île de Hiva Oa.

##### À Nuku-Hiva

(Affectations par arrêtés n<sup>os</sup> 454/CM du 18 mai 2006 et 1506/CM du 07 octobre 2003)

Le centre administratif de Nuku-Hiva occupe un espace de 2 390 m<sup>2</sup> où sont logés :

- la circonscription des îles Marquises
- Les subdivisions administratives telles que la Direction des affaires foncières et la Direction des affaires sociales.

Localisation	Destination	Superficie	Observations
TAIOHAE NUKU-HIVA	Bureau	2 090 m <sup>2</sup>	Cité administrative de Taiohae dont la DAF, DAS, SDR Fare MTR proche prison Taiohae
	Habitation	1867 m <sup>2</sup>	Logement fonction Taiohae - Hakapeki (kit OPH) 390 m <sup>2</sup> Logement SDR 1477 m <sup>2</sup>

##### À Hiva-Oa

(Affectations par arrêtés nos 476/CM du 2 avril 2007 et 3930/VP du 15 juillet 2009)

Le centre administratif de Hiva-Oa occupe une surface de 711 m<sup>2</sup> comprenant des bureaux et des logements :

Localisation	Destination	Superficie	Observations
HIVA OA	Bureau	585,00 m <sup>2</sup>	Centre administratif dont la DAS (21,50 m <sup>2</sup> )
	Logement	126,00 m <sup>2</sup>	Logement fonction Atuona (kit FDA)

#### Les antennes du service du développement rural

Localisation	Destination	Superficie	Observations
HIVA OA	Bureau	32 m <sup>2</sup>	5 <sup>ème</sup> secteur agricole sur les domaines de Atuona, Vaiai et L'Herbier,
	Habitation	390 m <sup>2</sup>	
	Abri de terre, hangar, entrepôt	273 m <sup>2</sup>	
NUKU HIVA	Bureau	90m <sup>2</sup>	Toovii Taiohae 5 <sup>ème</sup> secteur agricole terre déserte
	Cuisine, réfectoire	165 m <sup>2</sup>	
	Abris de terre, pépinière fruitière, hangar, garage	1390m <sup>2</sup>	
NAPUKA	Logement (Case de passage)	36m <sup>2</sup>	
UA HUKA	Bureau et dépendances	163 m <sup>2</sup>	
	Logement	245 m <sup>2</sup>	
	Abri de dépôt, abri de stockage, atelier, hangar	138 m <sup>2</sup>	

### Les centres administratifs des Îles-Sous-Le-Vent

#### Le centre administratif de Uturoa

(Affectations par arrêtés n<sup>os</sup> 4/CM du 1<sup>er</sup> juin 1994 et 8534/MAA du 14 novembre 2012)

Le centre administratif des Îles-Sous-Le-Vent se compose de locaux à l'usage de bureaux et de locaux techniques pour une surface totale de 1295,43 m<sup>2</sup>.

Localisation	Destination	Superficie	Observations
UTUROA	Bureau	1295,43 m <sup>2</sup>	Centre administratif : CIRCO, DAF, DAS, DGEE, DRMM, DGAE, SEFI, DICP (1109,16 m <sup>2</sup> ) Serveurs informatiques de SI, armoires, compteurs électriques. Archives, cafétéria, sanitaire
	Locaux techniques		
	Locaux CISLV		

#### L'antenne du service du développement rural

Les locaux du SDR occupent une surface de 2705 m<sup>2</sup> répartis sur 4 îles-Sous-Le-Vent.

Localisation	Destination	Superficie	Observations
BORA BORA	Bureau	2705 m <sup>2</sup>	1009 m <sup>2</sup>
HUAHINE	Aire de traitement, atelier		514 m <sup>2</sup>
TAHAA	Habitation		416 m <sup>2</sup>
UTUROA	Hangar		766 m <sup>2</sup>

### Les centres administratifs des Tuamotu Gambier

#### La circonscription des Tuamotu Gambier

(Affectations par arrêtés nos 8712/MLA du 24 octobre 2013 et 172/CM du 5 septembre 2007)

Le bâtiment occupé par la circonscription administrative des Tuamotu Gambier est situé à Papeete, pour une surface totale de 458 m<sup>2</sup>.

Localisation	Destination	Superficie	Observations
PAPEETE-TUAMOTU GAMBIER	Bureau	458,00 m <sup>2</sup>	PAPEAVA - Rue des remparts - PAPEETE (CL n° 56, bâtiment I)

#### L'antenne de la Direction des ressources marines et minières :

La Direction des ressources marines et minières dispose de locaux dans l'archipel des Tuamotu, à Takapoto (448 m<sup>2</sup>) et Rangiroa (3345,07 m<sup>2</sup>).

Localisation	Type de construction	Superficie	Observations
TAKAPOTO	Bureau Habitation Ateliers (Laboratoire, entrepôt, local carburant etc)	448 m <sup>2</sup>	
RANGIROA	Bureau /Habitation Ecloserie Autres (hangar, atelier, salles de cours, centre d'hébergement)	3345,07 m <sup>2</sup>	

#### L'antenne du service du développement rural

Localisation	Type de construction	Superficie	Observations
TIKEHAU	Bureau	627,5 m <sup>2</sup>	54 m <sup>2</sup>
RANGIROA	Bureau-Logement-Hangar-Laboratoire		237,5 m <sup>2</sup>
FAKARAVA FANGATAU NUKUTAVAKE	Logement Hangar		272 m <sup>2</sup>

Récapitulatif de l'ensemble des surfaces occupées par les services administratifs dans les archipels :

	AUSTRALES	MARQUISES		ILES SOUS LE VENT	TUAMOTU GAMBIERS	Antennes SDR	Antennes DRMM	TOTAL m <sup>2</sup>
	TUBUAI	NUKU HIVA	HIVA OA	RAIATEA				
	SUPERFICIE m <sup>2</sup>							TOTAL m <sup>2</sup>
<b>BUREAU</b>	550,86	2 000	585	1 109,16	458	1 585,50	646,19	<b>6 934,71</b>
<b>HABITATION</b>	796,00	1 867	126	0	0	1 359	750	<b>4 898</b>
<b>LOCAUX TECHNIQUES</b>	0	0	0	186,27	0	514	914,20	<b>1 614,47</b>
<b>GARAGE/ ENTREPOTS</b>	1 050,80	0	0	0	0	2 631	695,68	<b>4 377,48</b>
<b>AUTRES (centre d'hébergementsalles de cours, réfectoire)</b>	0	0	0	0	0	165	787	<b>952</b>
<b>TOTAL m<sup>2</sup></b>	<b>2 397,66</b>	<b>3 867,00</b>	<b>711,00</b>	<b>1 295,43</b>	<b>458,00</b>	<b>6 254,50</b>	<b>3 793,07</b>	<b>18 776,66</b>

### **3.2 Infrastructures et ouvrages affectés à la réalisation de missions de service public, hors administration générale:**

La présente rubrique recense de manière non exhaustive, les bâtiments et les infrastructures affectées à certains services administratifs assurant une mission de service public autre que celle d'administration générale.

N'y figurent pas les bâtiments ou structures utilisés par les services administratifs appartenant aux communes, ni ceux des établissements publics d'enseignement.

#### **3.2.1 Structures de santé publique du patrimoine immobilier de la Polynésie française relevant de la Direction de la santé :**

La Direction de la santé recense 75 infrastructures relevant du patrimoine immobilier de la Polynésie française utilisées dans le cadre du service public de santé<sup>4</sup>.

- 19 aux Tuamotu Gambier ;
- 12 aux Iles-Sous-le-Vent ;
- 18 aux Iles-du-Vent ;
- 8 aux Australes ;
- 19 aux Marquises.

95% de ces infrastructures sont affectées à la Direction de la Santé (71 infrastructures pour une surface totale de 227 365 m<sup>2</sup>), et 5% à l'hôpital du Taaoone (3 infrastructures pour une surface totale de 64 794 m<sup>2</sup>).

<sup>4</sup> Sont uniquement répertoriées ici les structures de soins occupant des locaux appartenant au patrimoine immobilier de la Polynésie française.



<b>Destination des infrastructures<sup>5</sup></b> <i>(hors hôpital du Taaone et ancien hôpital Mamao)</i>	<b>NBRE</b>	<b>Surfaces occupées au m<sup>2</sup></b>
Hôpitaux	5	61 976
Centres médicaux	11	45 959
Infirmierie	17	20 409
Dispensaire	1	2 723
Centres de soins <i>(services publics périphériques : information, distribution de médicaments, action médico-sociale, pédopsychiatrie etc.)</i>	5	26 395
Centres de formation <i>(professions de santé)</i>	3	13 830
Bureaux	2	10 615
Logement	23	43 826
Postes de secours	4	1 632
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>227 635 m<sup>2</sup></b>

### **3.2.2 Infrastructures affectées à l'usage du service public des transports maritimes:**

Pour l'année 2015, 163 infrastructures situées dans les zones portuaires et relevant de la Direction de l'équipement ont été recensées :

- L'arrondissement maritime de la Direction de l'équipement dénombre 119 infrastructures, équipements et constructions publics portuaires sur l'ensemble de la Polynésie française tels que les ports, quais, remblais et marinas.
- Des données supplémentaires tirées du recensement annuel des bâtiments administratifs comptabilisent 2 abris de passagers, 1 gare maritime, 1 entrepôt, 38 hangars et 2 locaux utilisés pour le stockage de déchets.

<b>Archipels concernés</b>	<b>Ouvrage</b>	<b>Nombre</b>
ISLV-Marquises	Abri à passager	2
Tuamotu	Ancien débarcadère à Niau	1
Tuamotu	Ancienne jetée	6
ISLV	Baie de Faanui	1
Australes	Cale de halage	2
ISLV- IDV- Tuamotu	Darse	4
Tuamotu	Débarcadère à Hikueru	1
Tuamotu	Dépôt d'hydrocarbures à Rangiroa	1
IDV- Tuamotu	Entrepôts	3
Gambier	Equipements et constructions publics portuaires	1
ISLV	Gare maritime	1
Australes-Marquises-Tuamotu-ISLV	Hangars	38
IDV	Havre à Tautira	1
ISLV	Local (poubelle)	2
IDV-ISLV-Tuamotu	Marina	18
ISLV	Parc maritime à Uturoa	2
Australes	Ponton	1
5 Archipels	Ports	10
5 Archipels	Quais	27
5 Archipels	Remblais	24
IDV- ISLV-Tuamotu-Australes	Parcelles/Terres/ Terrains	13
Australes-Tuamotu	Villages	4
<b>TOTAL</b>		<b>163</b>

<sup>5</sup> Infrastructures et centres de soins, au sens de l'arrêté n° 673 CM du 15 avril 2004 portant organisation du service de la direction de la santé.

### 3.2.3 Infrastructures destinées à l'usage du service public des transports aériens:

« La Polynésie française est dotée de quatre aérodromes d'Etat (Tahiti-Faa'a, Raiatea, Rangiroa, Bora-Bora), 43 aérodromes territoriaux et 1 aérodrome militaire (Moruroa). A ceux-ci s'ajoutent 8 aérodromes privés » (cf. [www.seac.pf](http://www.seac.pf)).

La gestion des aérodromes territoriaux est confiée concomitamment à la Direction de l'aviation civile et à la Direction de l'équipement.

#### Infrastructures relevant de la Direction de l'aviation civile :

La Direction de l'Aviation civile comptabilise 43 aérogares territoriales implantées dans l'ensemble des archipels:

- 4 îles de l'archipel des Australes : Raivavae, Rimatara, Rurutu
- 1 île-du-Vent : Moorea
- 2 île-Sous-le-Vent : Huahine et Maupiti
- 4 îles de l'archipel des Marquises : Hiva Oa, Nuku Hiva, Ua Huka, Ua Pou
- 32 îles de l'archipel des Tuamotus : Ahe, Anaa, Apataki, Aratika, Arutua, Faaite, Fakahina, Fakarava, Fangatau, Hao, Hikueru, Katiu, Kauehi, Kaukura, Makemo, Manihi, Mataiva, Napuka, Niau, Nukutavake, Puka Puka, Pukarua, Raroia, Reao, Takapoto, Takaraoa, Takume, Tatakoto, Tikehau, Totegegégie, Tureia, Vahitahi.

#### Infrastructures relevant de la Direction de l'équipement :

On dénombre 129 ouvrages de la Direction de l'équipement implantés dans les 43 aérogares:

Archipels concernés	Ouvrage	Nombre
Tuamotu	Abri à passager	8
Australes-Tuamotu	Ancien bateaux	4
5 archipels	Zone réservée dans les aérogares	35
Australes	Centre artisanal	1
Marquises-Tuamotu	Bloc sanitaire	9
Australes-Tuamotu	Zone de dépôt de carburant	9
Australes-IDV-Marquises-Tuamotu	Garage des pompiers	11
Australes-ISLV-Marquises-Tuamotu	Garage SSIS	31
Australes	Vigie SSIS	2
ISLV-Tuamotu	Mini tour	12
IDV-ISLV-Marquises-Tuamotu	Tour de contrôle	7
	<b>TOTAL</b>	<b>129</b>

## 4 ETAT SYNTHETIQUE PAR SERVICE

### 4.1 Service de l'artisanat traditionnel (ART)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 84-1014 AT du 11/10/1984 portant création du service de l'artisanat traditionnel de la Polynésie française

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 262 CM du 07/12/1984 relatif à l'organisation et au fonctionnement du service de l'artisanat traditionnel

**Attributions :** Le Service est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés et de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à vocation artisanale ou de formation à l'artisanat.

#### Coordonnées :

Adresse du siège	1er étage de l'immeuble dénommé « Etude Lejeune », 82 Avenue du Général de Gaulle, Papeete
Adresse postale	BP 4451 - 98713 Papeete TAHITI Polynésie française
Téléphone	(689) 40 54 54 00
Télécopie	(689) 40 53 23 21
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@artisanat.gov.pf">secretariat@artisanat.gov.pf</a> – <a href="http://www.artisanat.pf">www.artisanat.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

#### Programme dans lequel le service est intervenu en 2015

- Programme « Artisanat » (mission « Développement des ressources propres)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Promouvoir le secteur de l'artisanat traditionnel	Mettre en place le calendrier annuel des événements du secteur de l'artisanat	19 manifestations recensées en Polynésie française et 1 à l'international au Japon	Meilleure visibilité des événements phares du secteur de l'artisanat au niveau local et international
	Valoriser le savoir faire des artisans et promouvoir l'utilisation des matières premières composant les produits artisanaux	Insertion annuel dans le magazine culturel « Hiroa » Participation à la réalisation d'1 ouvrage édité à 2000 exemplaires sur les matières premières de l'artisanat marquisien	Réalisation d'ouvrages mettant en exergue la créativité des artisans et l'importance de la matière première utilisée dans les produits artisanaux
	Suivi et mise à jour des fonctionnalités du site internet du <a href="http://www.artisanat.pf">ART—service de l'artisanat : www.artisanat.pf</a>	Rédaction de 31 articles relatifs à l'événementiel et 4 articles sur les points de vente. Rajout d'une galerie photos	Visibilité renforcée sur les événements, les produits et les points de vente du secteur de l'artisanat traditionnel
Gérer les aides du <a href="#">service de l'artisanat ART</a>	Concevoir et suivre la communication de manifestations artisanales recensées au <a href="#">ARTservice de l'artisanat</a> .	8 aides en matière de communication en faveur de 6 associations et 2 Ets publics	Promotion et valorisation des événements artisanaux
	Instruire les demandes de subventions pour la mise en place des manifestations artisanales dans les 5 archipels	12 aides financières en faveur 2 associations et 1 comité des Australes, 2 à la fédération des Marquises, 4 à 1 comité et 3 associations de la Société, 1 association au ISLV et 2 au comité Tuamotu Gambier	Intérêt général et objectif des associations artisanales cohérents avec les politiques publiques
Autoriser l'occupation temporaire (AOT) des centres artisanaux affectés au <a href="#">service de</a>	Formaliser par convention et arrêté ministériel les modalités d'occupation des centres artisanaux	1 AOT de 3 ans du centre artisanal de Taipivai pour une redevance annuelle de	Fixation des modalités et destinations des lieux pour l'occupation des bâtiments

<a href="#">l'artisanat.ART</a>	par des fédérations artisanales	30 000 FCFP/an 1 renouvellement d'AOT de 5 ans du centre artisanal de Huahine pour une redevance de 25 000 FCFP/an	publics attribués aux fédérations artisanales
	<i>Missions exécutées par la circonscription des Marquises par convention n° 11349 du 16 mai 2001</i>	Réunion de cadrage le 24 octobre 2015 définissant les priorités des actions de 2016  1 procédure de résiliation de l'AOT du centre de Taipivai	
Professionnaliser le secteur artisanal	Recenser les associations artisanales	1 275 associations recensées dont 634 IDV, 194 ISLV, 132 Australes, 132 Marquises et 183 Tuamotu-Gambier	Identification du potentiel économique et Mutualisation des moyens humains et financiers sur la collaboration des services relatifs au secteur de l'artisanat dans les archipels éloignés
	<i>Missions exécutées par la circonscription des îles Australes par convention n° 11364 du 16 mai 2001</i>	6 fédérations artisanales recensées pour 128 associations recensées dont 21 en activités (15 associations bénéficiaires de 20 contrats à l'emploi (CAE), 26 en instance de renouvellement et 81 à renouveler	
	<i>Missions exécutées par la circonscription des îles Sous le Vent par convention n° 11319 du 16 mai 2001</i>	8 fédérations dont 186 associations recensées pour 488 artisans actifs	
	Recenser les artisans	3 518 artisans identifiés dont 1 484 IDV, 488 ISLV, 355 Australes, 432 Marquises et 759 Tuamotu-Gambier parmi lesquels 96 artisans patentés.	Identification des artisans au vu de la création d'un statut propre à l'artisan traditionnel pour défendre les intérêts collectifs du secteur
	Délivrer les agréments des artisans	167 agréments délivrés dont 36 au IDV, 1 au ISLV, 24 Australes, 34 Marquises et 72 aux Tuamotu Gambier	Sources substantielles de revenus dont la vitalité du secteur contribue au maintien de la population dans leurs îles
	<i>Missions exécutées par la circonscription des îles Sous le Vent par convention n° 11319 du 16 mai 2001</i>	17 demandes d'agréments dont 3 à Raiatea et 14 à Huahine	
	<i>Missions exécutées par la circonscription des Tuamotu Gambier n°903 du 16 février 2015</i>	71 agréments délivrés dont 42 (58 %) sur 11 îles aux Tuamotu-Ouest et 29 (40%) sur 11 îles des Tuamotu-Est  1 agrément au Gambier  15 demandes de cartes d'agréments traités dont 12 délivrées  Demande de modification de la procédure de délivrance des agréments	

	Etablir les fiches de renseignements sur l'artisan traditionnel	284 artisans sondés Age moyen des artisans : 49 ans Forte population féminine sauf aux Marquises pour l'activité sculpture	Meilleure connaissance des artisans par rapport à leur circuit de commercialisation et l'identification des matières utilisées
	Proposer un statut de l'artisan traditionnel : Structurer, organiser et professionnaliser le secteur d'activité de l'artisanat traditionnel	1 étude réalisée: définition de la profession, du régime juridique, social et fiscal	Etude réalisée par un prestataire
Contrôler les activités artisanales	Contrôler le fonctionnement de centres artisanaux et les produits exposés	1 centre artisanal géré par une association 1 centre artisanal géré par le Pays 3 centres artisanaux communaux	Amélioration de la qualité des expositions dans les centres artisanaux
	<i>Missions exécutées par la circonscription des îles Sous le Vent par convention n° 11319 du 16 mai 2001</i>	Points de vente répertoriés : Marché d'Uturoa et les fare du Port d'Uturoa (Raiatea)	
Développer toutes actions propres à l'artisanat	Mener les études et construire des centres artisanaux en collaboration avec la Direction de l'Equipeement	2 projets de construction à Rapa et Rurutu 3 études menées pour la construction de centres artisanaux à Mahina, Fakarava et Rangiroa	Accroissement de la commercialisation des produits artisanaux locaux dans les différents archipels
	<i>Missions exécutées par la circonscription des Tuamotu Gambier n°903 du 16 février 2015</i>	Réunion sur la construction du centre de Fakarava	

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
80 719 010 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 17 026 780 F CFP
Investissement : 17 037 587 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1	1					2	16,67%
B/CC2		4		1				5	41,67%
C/CC3								0	0,00%
D/CC4 et CC5		3		2				5	41,67%
Total	0	8	1	3	0	0	0	12	100,00%

Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		1
55 à 59 ans	2	1
50 à 54 ans		1
45 à 49 ans		3
40 à 44 ans		2
35 à 39 ans		
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		1
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	2	1			3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	2				2
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	10	13			110
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la					0

délibération					
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	10	13	0	0	110

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
2688	110	4,09%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	47	9	7	1	131
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1				3
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	48	9	7	1	134

## 4.2 Circonscription des Australes (CAU)

### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000 fixant les principes de la déconcentration de l'administration de la Polynésie française.

**Délibération n° 2001-72 APF du 05/07/2001** portant création des circonscriptions des îles Sous-le-Vent, des îles Tuamotu et Gambier, des îles Marquises et des îles Australes

**Arrêté n° 629 CM du 15/05/2001** portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des Australes

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 6 CM du 07/01/2002 portant organisation de la circonscription des îles Australes

**Attributions :**

Le tavahau hau représente le Gouvernement, est le représentant direct du Président et de chacun des ministres. A ce dernier titre, il assure l'animation et la coordination de l'action des subdivisions déconcentrées de l'archipel. Il veille à l'exécution des lois et règlements et des décisions gouvernementales.

La circonscription des îles Australes exerce les missions suivantes :

- assurer, conformément aux dispositions de la délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000, l'exécution des missions des services qu'elle représente en vertu d'une convention ;
- être un échelon de proposition de programmation et de répartition de ses crédits et de ceux des services qu'elle représente en vertu d'une convention ;
- mettre en œuvre les programmes dont l'exécution lui est confiée et exécuter le budget qui lui est notifié ;
- animer et coordonner les actions de l'ensemble des subdivisions déconcentrées dans l'archipel ;
- conduire en propre et en collaboration avec les subdivisions déconcentrées des services administratifs une action en faveur du développement économique, social et culturel de l'archipel.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	TUBUAI
<b>Adresse postale</b>	BP 97 - 98754 Mataura, Iles Australes
<b>Téléphone</b>	(689) 40 93 22 22
<b>Télécopie</b>	(689) 40 95 03 49
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secretariat.tubuai@archipels.gov.pf">secretariat.tubuai@archipels.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	Lundi à Jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Administration générale (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer la représentation du Président de la Polynésie française et du gouvernement dans l'archipel des Australes	Effectuer des tournées administratives dans les îles de l'archipel :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 îles touchées lors de tournées administratives : Raivavae, Rimatara, Rurutu</li> <li>- Nombre de rapports rédigés : 3</li> <li>- <u>Raivavae</u> : mutualisation des moyens humains et matériels de la commune et du Pays (santé, SDR, équipement), relance des opérations de développement agricole, bilan des travaux routiers, projet de développement de la télé médecine...</li> <li>- <u>Rimatara</u> : présentations des projets de la commune (bibliothèque et cantine scolaire, centre d'enfouissement technique), de la réglementation et la gestion d'une société coopérative agricole (SDR), de l'équipement (balisage de la piste d'aviation, aménagement du débarcadère de Taanini et celui de Mutuaura), des travaux de déroctage aux alentours de la piste</li> <li>- <u>Rurutu</u> : présentation du programme (visite du groupe scolaire, du MFR, des chantiers</li> </ul>	



		du pays, du collège), du bétonnage de routes et reconstruction d'un pont	
Travailler en partenariat avec les services centraux du pays	Informier le gouvernement des projets dans l'archipel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion avec le Président et son gouvernement : 1</li> <li>- Rencontre avec les Ministres : 6 dont les ministres de l'agriculture (sur les intempéries du mois d'août 2015 à Tubuai), de la jeunesse et des sports (jeux inter îles), de la relance économique (pose de dispositifs de concentration de poissons)</li> <li>- Participation à des séminaires ministériels : 5</li> </ul> Elaboration d'un projet de service sur une période de 3 ans	
	Participer à des congrès, séminaires, conférences et réunions organisées par des services centraux	Un séminaire du service public de l'agriculture du 8 au 9 septembre 2015 : Echanges sur les axes stratégiques de la politique agricole et sur les modalités de déploiements des actions de développement sur l'ensemble de la Polynésie	
	Rencontrer les responsables des services centraux afin de faire état de la situation sur les principales missions de représentation de la CAU	Nombre de rendez-vous avec la direction des services centraux : 10 : Mise au point sur les principales missions de représentation de la CAU	

- Programme « Partenariat avec les archipels (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Travailler en partenariat avec l'Etat et les communes	Rencontrer l'administrateur Etat de la subdivision administrative des Australes	2 rencontres : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite de courtoisie à la subdivision administrative des Iles Australes</li> <li>- Visite avec l'administrateur de l'Etat et monsieur le maire de Tubuai des différents sites d'accueil de la population en cas de catastrophes naturelles</li> </ul>	
	Rencontrer le commandant Maurel du Régiment du Service Militaire Adapté de Polynésie française	1 rencontre : Projet de création d'une filière mer à la 3 <sup>e</sup> compagnie du RSMA (Tubuai)	



### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
56 229 947 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 5 404 028 F CFP
Investissement : 0 F CFP

### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1						1		1	12,50%
B/CC2		4						4	50,00%
C/CC3						1		1	12,50%
D/CC4 et CC5		1		1				2	25,00%
Total	0	5	0	1	0	2	0	8	100,00%

### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	2	
50 à 54 ans	2	
45 à 49 ans	1	
40 à 44 ans		
35 à 39 ans		2
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	2	0	0	0	2
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1				1
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0

Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1				1
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)		2			2
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	2	14	3		136
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>136</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1792	136	7,59%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	37	15			196
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1				3

Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>199</b>

### 4.3 Circonscription des Iles Sous le Vent (CISL)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 2000-132 APF du 09/11/2000 fixant les principes de la déconcentration de l'administration de la Polynésie française.

Délibération n° 2001-72 APF du 05/07/2001 portant création des circonscriptions des îles Sous-le-Vent, des îles Tuamotu et Gambier, des îles Marquises et des îles Australes

Arrêté n° 626 CM du 15/05/2001 portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des îles Sous-le-Vent

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 4 CM du 07/01/2002 portant organisation de la circonscription des îles Sous-le-Vent

#### Attributions :

Le tavana hau, représente le Gouvernement, est le représentant direct du Président et de chacun des ministres. A ce dernier titre, il assure l'animation et la coordination de l'action des subdivisions déconcentrées de l'archipel. Il veille à l'exécution des lois et règlements et des décisions gouvernementales.

La Circonscription des îles Sous-le-Vent (CISL) est chargée de :

- proposer et mettre en œuvre la politique des autorités de la Polynésie française en matière d'administration et de développement des archipels confiée à leur ministère de tutelle.
- assurer, en vertu des dispositions de l'article 7 de la délibération 2000-132 APF du 09 novembre 2000, l'exécution des missions des services qu'elle représente en vertu d'une convention ;
- être un échelon de proposition de programmation et de répartition de ses crédits et de ceux des services qu'elle représente en vertu d'une convention ;
- mettre en œuvre les programmes dont l'exécution lui est confiée et exécuter le budget qui lui est notifié ;
- animer et coordonner les actions de l'ensemble des subdivisions déconcentrées ;
- conduire en propre et en collaboration avec les subdivisions déconcentrées une action en faveur du développement économique, social et culturel ;
- apporter, le cas échéant avec les subdivisions déconcentrées, son concours et son appui technique aux projets de développement économique, social et culturel des communes et des établissements publics qui en font la demande.

#### Coordonnées :

Adresse du siège	UTUROA - RAIATEA
Adresse postale	B.P. 880 – 98 735 UTUROA (RAIATEA)
Téléphone	(689) 40 60 00 30
Télécopie	(689) 40 66 23 99
Courriel / Site internet	<a href="mailto:yannick.ebb@raiatea.csv.gov.pf">yannick.ebb@raiatea.csv.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Représenter le Président et ses ministres aux diverses réunions intéressants l'archipel	C.E. des lycées et collèges	23 CE des lycées et collèges	
	Comité local INTEGRE	3 réunions INTEGRE	Financement des projets et réalisation en cours
	Comite de gestion du marae de Taputapuatea	13 réunions  3 réunions du plan de gestion du lagon de Raiatea et Tahaa	Dossier de classement finalisé et transmis  Lancement de la démarche
	Comité de développement du tourisme nautique	3 réunions  Ancrage des corps morts effectués en partie et aménagement en cours	
	CEI	6 réunions : Avis sur 35 dossiers	
	CIC	1 réunion	
	CUODPP	Avis sur 21 dossiers	
	CUDODPM	Le tavana hau pas membre de la commission  Avis sur 56 dossiers	
Représenter les services non déconcentrés au travers des conventions	Exécution des missions déléguées par les services centraux par convention	-5 conventions actives  - 6 conventions à mettre à jour	Délégations de crédits pour l'exécution des missions (3 services pour un montant total de 259 167 F CFP )
Animer et coordonner les actions de l'ensemble des subdivisions déconcentrées dans l'archipel intervenant dans le développement économique, social et culturel	Organiser les tournées administratives avec l'ensemble des subdivisions déconcentrées de l'archipel	1 tournée en octobre 2015	Nombre de tournées administratives et de missions à augmenter.

- Programme « Partenariat avec les archipels » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Proposer et mettre en œuvre la politique des autorités en matière d'administration et de développement	Accompagner la Com.Com HAVAI dans ses projets de développement	2 réunions  1 étude réalisée par un consultant	
Exécuter les missions des services que la CISE représente par convention	5 conventions actives  6 conventions à réactualiser et à mettre à jour	Instruction des dossiers	Délégation de crédits pour l'exécution des missions
Conduire en propre et en collaboration avec les subdivisions déconcentrées les actions en faveur du développement économique, social et culturel	Participation aux réunions du tourisme nautique et aux réunions du comité local INTEGRE	- Définition des sites de mouillages et d'accueil  - Examen des dossiers pour financement INTEGRE des projets  - Réalisation par les communes et contrôle par l'Etat et le Pays  - Réalisation des projets par les porteurs	

Apporter son concours et un appui technique aux projets de développement économique aux communes et établissements publics	Accompagnement et conseils apportés aux maires sur leurs projets d'équipements et d'infrastructures	Définition des projets (opportunité et faisabilité)	Lancement des études sur financement tripartite ou dans Contrat de projet
--	---	---	---

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
74 852 460 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 10 057 491 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

#### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1						1	8,33%
B/CC2		5		2				7	58,33%
C/CC3				1				1	8,33%
D/CC4 et CC5		3						3	25,00%
Total	0	9	0	3	0	0	0	12	100,00%

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	2	
50 à 54 ans		2
45 à 49 ans		3
40 à 44 ans	1	3
35 à 39 ans		1
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### **Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	0	0	0	0	0
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0

Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	6	11			74
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
2688	74	2,75%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	83	20	2		368
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0



Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	1				2
<b>TOTAL</b>	<b>84</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>370</b>

#### 4.4 Circonscription des Marquises (CMQ)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000 fixant les principes de la déconcentration de l'administration de la Polynésie française.

Délibération n° 2001-72 APF du 05/07/2001 portant création des circonscriptions des îles Sous-le-Vent, des îles Tuamotu et Gambier, des îles Marquises et des îles Australes

Arrêté n° 628 CM du 15/05/2001 portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des Marquises

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 5 CM du 07/01/2002 portant organisation de la circonscription des îles Marquises

##### Attributions :

Le tavahau hau représente le Gouvernement, est le représentant direct du Président et de chacun des ministres. A ce dernier titre, il assure l'animation et la coordination de l'action des subdivisions déconcentrées de l'archipel. Il veille à l'exécution des lois et règlements et des décisions gouvernementales.

La circonscription des îles Marquises est chargé de :

- proposer et mettre en œuvre la politique des autorités de la Polynésie française en matière d'administration et de développement des archipels confiée à leur ministère de tutelle ;
- exécuter les missions des services qu'elle représente en vertu d'une convention ;
- mettre en œuvre les programmes dont l'exécution leur est confiée et exécuté le budget qui leur est notifié ;
- animer et coordonner les actions de l'ensemble des subdivisions déconcentrées ;
- conduire en propre et en collaboration avec les subdivisions déconcentrées une action en faveur du développement économique, social et culturel ;
- apporter, le cas échéant avec les subdivisions déconcentrées, leur concours et leur appui technique aux projets de développement économique, social et culturel des communes et des établissements publics qui en font la demande.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	TAIOHAE ( NUKU-HIVA ).
Adresse postale	B. P. 26 - 98742 TAIHAE
Téléphone	(689) 40 91 02 60 / (689) 40 92 04 70
Télécopie	(689) 40 92 01 66
Courriel	<a href="mailto:direction.cmq@archipels.gov.pf">direction.cmq@archipels.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Lutter contre les occupations sans droit ni titre	Expulsion de squatters par les autorités publiques : gendarmerie, SDR, DAF, DEQ, l'administrateur Etat, la commune	1 expulsion au plateau de Toovii à Nuku Hiva	Expulsion administrative exécutée le mardi 05/10/2015 avec proposition de logement
Participer au projet de révision de la déconcentration administrative	Réunion de préparation à la DMRA		Projet en cours

- Programme « Partenariat avec les archipels » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Maintenir et promouvoir les pratiques culturelles marquiennes	Participer à l'organisation des manifestations culturelles aux Marquises	1 Festival des Marquises en décembre 2015 (11 délégations, 1500 festivaliers, et environ 3000 visiteurs)	Opération réalisée avec le concours financier du pays (environ 120 millions CP)
Adapter la réglementation du transport terrestre aux spécificités de l'archipel	Projet de création d'une licence unique de transport terrestre	3 délibérations concernées : taxi, VSP, TOVT	Projet en cours : Etablissement d'un tableau comparatif en cours et concertation avec la DTT

### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
82 412 337 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 19 494 882 F CFP
Investissement : 0 F CFP

### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1			1			2	11,76%
B/CC2		6	2				1	9	52,94%
C/CC3			1	1				2	11,76%
D/CC4 et CC5	1	2		1				4	23,53%
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>100,00%</b>

### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	1
55 à 59 ans		
50 à 54 ans	1	1
45 à 49 ans	1	3
40 à 44 ans		2

35 à 39 ans		4
30 à 34 ans		
25 à 29 ans	1	1
20 à 24 ans		1
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	1	3	1	1	6
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude				1	1
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental		1			1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD		2	1		3
Affectation/renouvellement FEDA	1				1
<b>II - SORTIES</b>	1	3	0	0	4
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD		2			2
Fin de détachement FEDA	1				1
Mobilité (mutation)		1			1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	6	7			44
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération				11	317
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	6	7	0	11	330

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
3808	330	8,67%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	85	4	1	1	350
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles	4			3	245
Grève					0
Autres absences	37	1	1		111
<b>TOTAL</b>	<b>129</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>461</b>

#### 4.5 Service de la communication (COM)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 871 CM du 28 juin 2013 portant création et organisation du service de la communication

**Attributions :** Il a pour attributions de proposer des stratégies de communication, de coordonner la communication de l'action gouvernementale, d'informer le Président et le gouvernement, de créer et de gérer tout support utile à la diffusion de la communication gouvernementale

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Quartier Broche, Avenue Pouvanaa a Oopa
Adresse postale	BP 2551 Papeete – 98713 PAPEETE
Téléphone	(689) 40 47 20 00
Télécopie	(689) 40 47 26 02
Horaires d'ouverture	7H30 à 12h et de 13h30 à 17H de lundi à jeudi 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h le vendredi

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Communication » (Mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Favoriser les échanges avec la presse	Réagir rapidement aux sollicitations des médias sur des événements liés à la politique et à l'actualité du gouvernement	Traitement en moyenne de 35 demandes de médias (interviews, reportages) par semaine	Amélioration de la réactivité face aux demandes accrues des médias  Prise de connaissance des activités du gouvernement auprès du public via les médias
	Sensibiliser les ministères et les services sur l'intérêt de travailler en relation avec les médias	Actions menées de manière hebdomadaire auprès des 9 ministères et des services sous leur tutelle	Meilleure écoute au sein de l'administration  Volonté de ministères de communiquer davantage
Créer et diffuser la communication gouvernementale	Rédiger et diffuser les comptes rendus du conseil des ministres (français et tahitien) dans des délais rapides	Fréquence hebdomadaire soit 4 fois par mois (chaque mercredi)  Diffusion environ 2 ou 3 heures maximum après fin CM	Réactivité accrue entraînant une meilleure visibilité  Comptes rendus en reo Tahiti appréciés et repris par les médias
	Rédiger et diffuser les communiqués de presse du gouvernement à l'attention du public	896 communiqués de presse  22 500 prises de vues de l'actualité gouvernementale	Reprise totale ou partielle des communiqués et des photos sur de nombreux supports
	Diffuser en interne les revues de presse	255 revues de presse transmises aux ministères	Meilleur suivi de l'actualité pour les décideurs
Coordonner les agendas médiatiques du Président et du gouvernement	Recueillir les informations auprès des ministères (contacts téléphoniques, réunions)	52 agendas (un par semaine), incluant plusieurs événements, envoyés aux médias	Nombreux rendez-vous annoncés et couverts par la presse
Organiser des conférences de presse des ministères	Conseiller en amont les entités (ministères principalement, services ponctuellement) souhaitant communiquer par le biais de conférences de presse	110 conférences de presse en une année	Meilleure visibilité pour le public de l'action gouvernementale
	Soutien logistique (Mise à disposition et préparation d'une salle, accueil des journalistes)	80% des conférences en question organisées dans salles dédiées à la Présidence	Retours positifs des ministères sur mobilisation médias pour ces événements
Mettre en œuvre des stratégies de communication gouvernementale	Gérer le site internet de la Présidence (développement du site en français et tahitien, réactualisation du site)	896 textes en Français et 580 textes en Reo Tahiti mis en ligne	Réactivité accrue (textes mis en ligne quelques minutes après diffusion médias)
	Conseiller ministères sur méthodes et moyens de communication	250 conseils donnés	Meilleure préparation des ministères pour faire face aux demandes des médias

## Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
48 590 361 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 7 406 030 F CFP
Investissement : 0 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015****Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1			2					2	28,57%
B/CC2			3					3	42,86%
C/CC3		2						2	28,57%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	0	2	5	0	0	0	0	7	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans	1	
45 à 49 ans	1	1
40 à 44 ans		
35 à 39 ans		
30 à 34 ans		1
25 à 29 ans	1	2
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	0	0	0	0	0
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0

II - SORTIES	0	0	0	0	0
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### **Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	2	2	2	1	93
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	2	2	2	1	93

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1568	93	5,93%

#### **Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	1		5	1	152
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0

Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>152</b>

#### 4.6 Circonscription des Tuamotu Gambier (CTG)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000 fixant les principes de la déconcentration de l'administration de la Polynésie française.

Délibération n° 2001-72 APF du 05/07/2001 portant création des circonscriptions des îles Sous-le-Vent, des îles Tuamotu et Gambier, des îles Marquises et des îles Australes

Arrêté n° 627 CM du 15/05/2001 portant approbation des conventions relatives à la représentation des subdivisions déconcentrées et à leur regroupement fonctionnel dans l'archipel des Tuamotu et Gambier

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 3 CM du 07/01/2002 portant organisation de la circonscription des îles Tuamotu et Gambier

##### Attributions :

Le tavahau hau représente le Gouvernement, est le représentant direct du Président et de chacun des ministres. A ce dernier titre, il assure l'animation et la coordination de l'action des subdivisions déconcentrées de l'archipel. Il veille à l'exécution des lois et règlements et des décisions gouvernementales.

La Circonscription des îles Tuamotu et Gambier (CTG) est chargée de :

- proposer et mettre en œuvre la politique des autorités de la Polynésie française en matière d'administration et de développement des archipels confiée à leur ministère de tutelle ;
- exécuter les missions des services qu'elle représente en vertu d'une convention ;
- mettre en œuvre les programmes dont l'exécution lui est confiée et exécuter le budget qui leur est notifié ;
- animer et coordonner les actions de l'ensemble des subdivisions déconcentrées ;
- conduire en propre et en collaboration avec les subdivisions déconcentrées une action en faveur du développement économique, social et culturel ;
- apporter, le cas échéant avec les subdivisions déconcentrées, son concours et son appui technique aux projets de développement économique, social et culturel des communes et des établissements publics qui en font la demande.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Rue des remparts
Adresse postale	BP 4584- 98713- Papeete- Tahiti
Téléphone	(689) 40 50 22 75
Télécopie	(689) 40 43 36 75
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat.ctg@archipels.gov.pf">secretariat.ctg@archipels.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Représenter le Président du Pays et le gouvernement	Représenter le Président du Pays et le gouvernement sur l'archipel	6 déplacements effectués avec le gouvernement :	



	des Tuamotu Gambier à l'occasion d'évènements spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pose de la pierre inaugurale du projet aquacole TNOF à Hao</li> <li>- Point d'avancement du projet TNOF à Hao avec les porteurs de projet</li> <li>- Inauguration du CETAD de Tiputa</li> <li>- Inauguration de l'abri de survie de Pukarua</li> <li>- Participation au conseil d'établissement du collège de Rangiroa</li> <li>- Projet de développement du tourisme de croisière à Fakarava</li> </ul>	
Animer et coordonner les actions de l'ensemble des subdivisions déconcentrées	Organiser la logistique des tournées administratives, les animer et coordonner sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 tournées administratives effectués</li> <li>- 7 déplacements spécifiques effectués</li> <li>- 32 atolls visités</li> </ul>	<p>Satisfaction exprimée par les usagers paumotu sur le service public de proximité offert par les services du Pays</p> <p>Transmission irrégulière à la CTG des informations concernant l'archipel par les services du Pays</p>
Instruction de dossier en matière foncière et d'aides financières	Instruire et donner un avis sur des demandes d'occupation du domaine public ou privé, demandes de concours financiers aux communes	- 220 avis rendus	Avis consultatifs donnés par la CTG
Travailler en partenariat avec l'Etat	Coordonner les actions du Pays dans le cadre de la réhabilitation de l'atoll de HAO, de sa reconversion économique et de sa reconstruction humaine dont l'installation de la ferme aquacole Tahiti Nui Ocean Foods	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 déplacements effectués avec l'Etat</li> <li>- 43 réunions formelles avec l'Etat</li> <li>- Suivi du chantier de réhabilitation et de déconstruction de l'atoll de Hao et du plan de gestion des pollutions</li> <li>- Suivi de la dépollution des parcelles impactées par le projet aquacole TNOF</li> <li>- Suivi de la dépollution du lagon</li> <li>- Information de la population de Hao</li> </ul>	

- Programme « Partenariat avec les archipels (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Proposer et mettre en œuvre la politique des autorités en matière d'administration et de développement	Proposer un programme de formation en apiculture en concertation avec le SDR	2 réunions	Recensement des atolls effectués
	Relayer l'information sur le Certificat de pilote lagonaire (CPL) en concertation avec la DPAM	1 réunion à Fakarava avec les porteurs de projet	
	Participer à la relance du plan général d'aménagement (PGA) de Rangiroa avec le service de l'urbanisme	1 déplacement organisé par la CLA à Mataiva, Tikehau et Rangiroa	Validation des modifications apportées au PGA par les communes et la population

	Accompagner la commune dans la mise en œuvre du projet RESCCUE ( <i>Regional coopération project to restore ecosystem services and adapt to climate change</i> ) aux Gambier	<p>5 réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de coopération régionale avec deux sites pilotes retenus en Polynésie française : la baie d'Opunohu et Mangareva</li> <li>- Point d'avancement du projet avec des représentants de la commune de Rikitea et de la DIREN à Mangareva</li> <li>- Réunion du comité de pilotage le 30 octobre 2015 pour la validation du projet qui a été présenté en décembre 2015 à la population à Rikitea</li> </ul>	
	Suivre le dossier de renouvellement du label « <i>Man and Biosphere</i> » de Fakarava avec la DIREN	1 réunion	Révision du PGA en cours
Exécuter les missions des services qu'elle représente en vertu d'une convention	Représenter des services sur la base de convention active, de convention en cours de mise à jour ou sans convention.	<p>7 conventions actives : DGAE, SEFI, DTT, ART, DJS, DDC, SDT</p> <p>4 conventions non actives: SCP, DICP, DAC et SDT</p> <p>5 services représentés sans convention : DPAM, DRMM, DAF, DEQ, SDR</p> <p>3 établissements représentés sans convention : CCISM, OPH, CAPL</p> <p>7 missions effectuées</p> <p>5052 usagers reçus ou contactés</p> <p>801 dossiers traités dont 303 contrôles réalisés</p>	<p>Simplifier la représentation entre services administratifs</p> <p>Mettre à jour les conventions des 4 services représentés</p> <p>Représentation des 5 services administratifs et de 3 établissements publics sans convention</p>
Conduire, éventuellement en collaboration avec les subdivisions déconcentrées, des actions en faveur du développement économique, social et culturel	Accompagner l'association « Pu tahi haga no Ganaa » pour la préparation de la 3 <sup>ème</sup> édition du festival culturel Makeva à Anaa	1 réunion de travail en janvier 2015 avec l'association	Décision de l'association de reporter cette manifestation prévue initialement en décembre 2015 à décembre 2016 pour insuffisance de moyens financiers
	Soutenir sur le plan administratif et méthodologique l'association « Va'a motu »	1 visite du chantier et présence à l'inauguration du chantier de construction de la pirogue en fin avril 2015	Projet initié en 2012, concrétisé en 2015 par l'inauguration et baptême de la pirogue traditionnelle Va'a Motu le 6 octobre 2015
	Accompagner sur le plan administratif et technique le porteur du projet de relais nautique « Pirate du Pacific » à Hao	3 réunions	Projet initié en 2013. En juillet 2015, dépôt au SAU du permis de construire, dossier incomplet
	Suivre le projet aquacole TNOF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 déplacements sur site avec le gouvernement</li> <li>- 44 réunions</li> <li>- Coordination du projet assuré par le Ministère de l'économie bleue</li> <li>- Participation de la CTG à 4 réunions du comité de projet et</li> </ul>	Inauguration du site le 6 mai 2015

		40 réunions de suivi des autorisations administratives pour le projet aquacole	
	Accompagner la commune de Fakarava pour le développement de son escale de croisières et des activités touristiques	2 déplacements à Fakarava	Porteurs de projets informés sur la réglementation des différentes activités économiques et les dispositifs d'aide.
		- 3 réunions sur les ancrages écologiques - 17 points d'ancrages écologiques posés 3 réunions coordination sur le projet d'aménagement du quai de Rotoava et le projet Makarea - 2 formations dispensées (création d'entreprise et sensibilisation aux activités touristiques et tourisme de croisière)	Professionnels du tourisme rencontrés, lieux d'aménagements possibles pour l'accueil des touristes déterminés
	Accompagner la commune de Makemo dans la préparation des Jeux inter-îles en juillet 2016	3 réunions préparatoires avec le Ministère des sports et les 17 communes des TG	Suite au remaniement ministériel et changement de portefeuille en septembre 2015, aucune information communiquée à la CTG sur l'organisation des jeux
	Informier les communes et les associations de l'organisation du 4ème Salon des artisans des îles des Tuamotu-Gambier	48 courriers adressés aux communes et communes associées	Participation des artisans de 10 îles des Tuamotu-Gambier
Fournir un concours et un appui technique, le cas échéant avec les subdivisions déconcentrées, aux projets de développement économique, social et culturel des communes et des établissements publics qui en font la demande	Accompagner et conseiller les maires sur les projets structurants de leur commune	- 32 tavana rencontrés lors des tournées administratives - 25 réunions avec les tavana à Papeete - 32 comptes-rendus de mission transmis aux communes	La CTG est reconnue par la population, les maires et les élus communaux comme un véritable guichet de proximité leur permettant une facilité d'accès au service public du Pays mais également comme pouvant dispenser des conseils et aides afin de les orienter dans leurs démarches

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
87 536 902 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 17 039 575 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

#### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3						3	25,00%
B/CC2		6						6	50,00%

C/CC3				1				1	8,33%
D/CC4 et CC5		1		1				2	16,67%
Total	0	10	0	2	0	0	0	12	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		3
50 à 54 ans	1	4
45 à 49 ans		1
40 à 44 ans	1	
35 à 39 ans	1	
30 à 34 ans	1	
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	2	1	0	0	3
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)		1			1
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	2				2
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	2	0	0	0	2
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	1				1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	20	6	2	1	164
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>164</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
2688	164	6,10%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	107	7	5		323,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	2				0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>323,5</b>

#### 4.7 Direction de l'aviation civile (DAC)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 331 CM du 20/02/2008 modifié relatif à la direction de l'aviation civile.

**Attributions :** Le service est chargé d'une compétence générale en matière d'aviation civile sous réserve des compétences attribuées à l'Etat dans ce domaine.

A cet effet, il est chargé des missions suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre les réglementations en matière d'aviation générale et de transport aérien public,
- déterminer et réguler les schémas d'organisation des dessertes aériennes intérieure et internationale ;
- assurer l'exploitation des aérodromes de la Polynésie française ;
- assurer la gestion et la conservation du domaine public aéroportuaire ;
- élaborer les actes de gestion des aéronefs appartenant à la Polynésie française.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Immeuble Tefai'ai - Puurai
Adresse postale	BP 1408 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 54 37 20
Télécopie	(689) 40 54 37 80
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@aviation-civile.gov.pf">secretariat@aviation-civile.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à vendredi : 7h30 à 16h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Ports et Aéroports » (Mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Mettre aux normes les équipements et installations de navigation aérienne	Installer la nouvelle tour de Tubuai	La mise en service est retardée en raison de la nécessité d'une coordination avec Météo France pour le transfert des données météorologiques à l'agent AFIS	Objectif atteint à 90%

- Programme « Transports aériens et aviation civile » (Mission « Transports »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Disposer d'un environnement juridique stable permettant de combiner une desserte touristique favorable en termes de tarifs et une desserte de désenclavement à un coût acceptable	Assurer les dessertes de désenclavement (5 aérodromes)	189 millions FCP 12236 passagers Soit 15446F/passager	Objectif atteint
	Disposer d'un encadrement juridique stable du transport aérien intérieur, alliant développement économique et touristique et désenclavement des populations des archipels.	Etude économique et financière sur le transport aérien interinsulaire 1 695 000FCP	Approbation par l'APF du cadre général du transport interinsulaire
	Favoriser une augmentation du nombre des escales internationales à Tahiti-Faa'a, en transit et en destination finale	Nombre de mouvements commerciaux : 19 122 (+1,3%)	Objectif atteint
Poursuivre la mise aux normes des équipements de sécurité de la navigation aérienne	Améliorer le taux d'équipements conformes par la maintenance préventive	Tours : 44% conformes, radiobalises : 71%, énergie : 100%, balisages : 100%	La suppression de 5 radiobalises obsolètes projetée en 2016 permettra une charge de travail réaliste par rapport aux moyens humains et financiers

- Programme « Sécurité aéroportuaire » (Mission « Transports »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Poursuivre la mise aux normes des services de sécurité aéroportuaire	Mettre aux normes le SSLIA (Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs)	11 plans d'actions correctives réalisés 85% d'écarts majeurs ou récurrents levés	Objectif partiellement atteint
	Mettre aux normes le service de prévention du péril animalier	4 plans d'actions correctives réalisés 95% des écarts levés	Objectif pratiquement atteint
Poursuivre la mise aux normes des équipements de sécurité aéroportuaire.	Mettre aux normes les équipements SSLIA (Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs)	Acquisition de 5 véhicules SSLIA VIM 61  et 5 vedettes SSLIA	Objectif atteint à 30% pour le renouvellement du parc de véhicules SSLIA  Objectif atteint à 100% pour l'acquisition de vedettes pour les aérodromes dits côtiers
	Mettre aux normes les équipements SPPA (service de prévention du péril animalier)	Acquisition de 2 véhicules SPPA (soit 3 en service sur 9 nécessaires)	Objectif atteint à 33%

#### Description des ressources du service

Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
679 535 274 F CFP (y compris ressources affectées)
Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
Fonctionnement courant : 248 660 934 F CFP
Investissement : 167 652 425 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

##### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3	4					7	4,07%
B/CC2		18	1	5	1			25	14,53%
C/CC3		20	3					23	13,37%
D/CC4 et CC5		97		20				117	68,02%
Total	0	138	8	25	1	0	0	172	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		1
55 à 59 ans	13	2
50 à 54 ans	17	5
45 à 49 ans	23	2
40 à 44 ans	36	4
35 à 39 ans	31	2
30 à 34 ans	22	

25 à 29 ans	10	2
20 à 24 ans	2	
< 20 ans	0	0

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	4	4	7	1	16
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		3			3
Mobilité (mutation)			4	1	5
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	4	1	3		8
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	1	1	3	2	7
Départ à la retraite			2		2
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1				1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD			1		1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)		1			1
Révocation – licenciement -inaptitude				1	1
Décès				1	1

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	56	59	8	2	814
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	56	59	8	2	814

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés



Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
38528	814	2,11%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	185	80	32	2	4235,5
Congés de maternité	FIXE				151
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	11				40
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>	<b>80</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>4426,5</b>

#### 4.8 Direction des affaires foncières (DAF)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 97-87 APF du 29/05/1997 portant création de la direction des affaires foncières

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 1518 CM du 31/12/1997 portant organisation de la direction des affaires foncières et Arrêté n° 185 CM du 04/02/1998 relatif à la recette particulière de l'enregistrement, des domaines et de la conservation des hypothèques

##### Attributions :

###### Division assistance aux particuliers

- Eclairer les usagers sur le plan juridique ;
- Orienter les usagers dans leurs recherches, faciliter leur accès à l'information foncière et généalogique et, en tant que de besoin, les guider dans la constitution des dossiers fonciers ;
- Assister la commission de conciliation obligatoire en matière foncière (CCOMF), conformément aux dispositions de l'article 38 - IX de la loi n° 96-609 du 5 juillet 1996, dans les conditions prévues par la convention Etat-Territoire.

###### Division du cadastre

- Assurer la confection, la conservation et la gestion du plan cadastral ;
- Elaborer les procès-verbaux de bornage et les plans parcellaires ;

- Assure la délivrance des documents cadastraux aux personnes qui en font la demande.

Division de la gestion du domaine

- Gère et conserve le domaine public et privé du Pays ; tient à jour l'état de l'ensemble des propriétés du territoire et de ses établissements publics ;
- Délimite les terres domaniales ;
- Liquide et recouvre les produits et revenus domaniaux, le prix de vente des meubles et immeubles appartenant au Pays, à l'exception des ventes en douane ;
- Liquide et recouvre les taxes et redevances liées à l'utilisation du domaine ;
- Met en oeuvre la procédure de réforme des biens meubles dont les services administratifs du Pays n' ont plus l'usage ;
- Gère les successions vacantes qui sont dévolues au domaine, ainsi que les biens vacants et sans maître ;
- Reçoit les extraits d'actes permettant la tenue à jour d'un état des mutations servant d'observatoire du prix des biens immeubles en Polynésie française.

Division de la recette - conservation des hypothèques

Elle est dirigée par un agent qui cumule les fonctions de conservateur des hypothèques et de receveur de l'enregistrement des domaines.

- Conserve les registres fonciers, délivre les titres, liquide et perçoit les droits y relatifs ;
- Accomplit les formalités civiles prescrites pour la conservation des hypothèques et la consolidation des mutations de propriétés immobilières, délivre les états et certificats, liquide et perçoit les droits et salaires établis à l'occasion de ces formalités ;
- Liquide les droits d'enregistrement et de mutation, ainsi que les majorations et amendes y relatives, les impôts sur les plus-values immobilières, ainsi que les prélèvements sur les greffiers et notaires ;
- Enregistre les actes civils publics, sous signatures privées et administratives, les arrêts, jugements, actes judiciaires et extraits judiciaires ;
- Reçoit et enregistre les déclarations de mutations par décès, de mutations de propriété d'immeubles ou de fonds de commerce ;
- Recouvre l'ensemble des impôts, droits, taxes, produits et redevances liquidés par la direction ;
- Chargé de la recherche et la prise de possession des successions en déshérence.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Rue Dumont d'Urville, Orovini, Immeuble TE FENUA
<b>Adresse postale</b>	B.P. 114 Papeete – TAHITI
<b>Téléphone</b>	(689) 40 47 18 18
<b>Télécopie</b>	(689) 40 47 19 17
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="http://www.affaires-foncieres.gov.pf">www.affaires-foncieres.gov.pf</a> <a href="http://www.daf.pf">www.daf.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture au public</b>	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Gestion du domaine public » (Mission « Urbanisme, habitat et foncier »)

<b>Objectifs poursuivis</b>	<b>Actions réalisées</b>	<b>Appréciations quantitatives</b>	<b>Appréciations qualitatives</b>
Préparer les actes autorisant les concessions d'occupation du domaine public	Traiter les demandes d'occupation temporaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- occupations à charge de remblai : 111</li> <li>- implantations de pontons : 50</li> <li>- déclassement : 24</li> <li>- projets hôteliers : 14</li> <li>- diverses occupations temporaires : 106</li> </ul>	

Réclamer des indemnités pour occupation sans titre	94 dossiers ont été traités ce qui équivaut à la somme de 62 582 567 F CFP réclamée	
Assurer le secrétariat de la commission du domaine public (CDP)	7 séances avec 185 dossiers examinés	
Gérer les sites publics (demandes de manifestations émanant d'associations, comités d'entreprises, collectivités ou de particuliers)	130 demandes traitées pour les sites suivants : - Vaitupa : 24 ; - Parking To'ata : 3 ; - Iaorana villa à Punaauia : 1 ; - Plage de Teahupoo : 2 ; - Taapuna surf : 2 ; - Sapinus à Punaauia : 2 ; - Paraoa à Punaauia : 3 ; - Papenoo surf : 2 ; - Pointe Pihoro à Papenoo : 3. - 50 pas géométriques aux Marquises : 58 - Place Hawaiki nui, place Tahua reva, esplanade et fare potee de la gare maritime d'Uturoa (Raiatea) : 30	

- Programme « Affaires foncières » (Mission « Urbanisme, habitat et foncier »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gérer et conserver le domaine privé du Pays	Louer des parcelles domaniales aux fins d'habitation, de culture ou projets économiques	176 dossiers traités	
	Assurer le secrétariat de la commission des évaluations immobilières (CEI)	5 séances pour 208 dossiers examinés	
	Assurer le secrétariat de la commission du domaine (CDD)	2 séances pour 86 dossiers examinés	La Commission du domaine (CDD) remplace la CDP et CEI (Loi du pays n° 2014-32 du 17/11/2014)
	Affecter un bien à un service, établissement public ou à une collectivité (transfert de gestion)	75 dossiers traités	
	Autres opérations immobilières	- 3 prises à bail - 3 conventions d'occupation	
	Gérer les biens meubles	- affectations, prêts, cessions ou dons entre services et collectivités : 10 véhicules et 9 matériels (agricole, pêche et mobiliers de bureau) - réforme de biens (véhicules, matériels et mobiliers) : 10	
	Vente aux enchères	- vente de divers biens de différents services du pays : 633 244 F CFP - vente de divers matériels de la	

		DRMM : 712 320 F CFP	
	Etablir et liquider les baux agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Iles du vent (Taiarapu-Est et Ouest) : 11</li> <li>- Iles sous le vent (Tahaa et Raiatea) : 16</li> <li>- Iles Marquises : 12</li> </ul>	
	Liquider les redevances, loyers, droits et taxes afférents aux biens domaniaux, minières, utilisation de l'eau et extractions d'agrégats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Iles du vent : 221</li> <li>- Iles sous le vent : 166</li> <li>- Iles Australes : 2</li> <li>- Iles Tuamotu Gambier : 222</li> <li>- Iles Marquises : 44</li> <li>- Nouvelle Calédonie et Paris : 6</li> <li>- Atterrissage : 916</li> <li>- Extraction d'agrégats : 375</li> <li>- Nouvelles consignations : 1092</li> <li>• Redevances dues : 700 727 839 F CFP</li> <li>• Redevances encaissées : 509 169 558 F CFP</li> <li>• Reste à payer : 191 558 281 F CFP</li> </ul>	
	Rendre les conclusions en qualité de commissaire du gouvernement dans le cadre d'expropriations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 pour l'aérodrome de Fakahina</li> <li>- 3 pour la route Oporo à Raiatea</li> <li>- 1 pour un exutoire à Huahine</li> <li>- 1 pour l'abri de survie de Kaukura</li> </ul>	
Constituer le Domaine	Traiter les dossiers concernant le patrimoine du Pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>- acquisitions : 5</li> <li>- offres de vente : 18</li> <li>- échanges : 5</li> <li>- aliénations : 7</li> <li>- rétrocessions : 9</li> <li>- transferts à titre gratuit : 3</li> <li>- évaluations immobilières : 62</li> <li>- préemption : 15</li> <li>- demandes diverses : 41</li> <li>- compte rendu de visites sur sites : 16</li> </ul>	Il faut noter que l'acquisition la plus importante (pour réserve foncière) s'élève à 431 904 000 F CFP. Des études pour la construction de logements sociaux vont y être réalisées en 2016.
	Traiter les contentieux concernant le Domaine devant les juridictions et la CCOMF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveaux dossiers : 36</li> <li>- Dossiers actifs : 471</li> </ul>	
	Rechercher et représenter les intérêts d'héritiers inconnus ou introuvables dans le cadre de litiges fonciers (Curatelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conclusions devant les juridictions : 77</li> <li>- Nouveaux dossiers : 72</li> <li>- Avis de recherche lancés : 10 pour 295 personnes</li> <li>- Nombre de dossiers</li> </ul>	

		audiencés : 818	
Conservation des hypothèques et autres droits immobiliers	Exécuter les formalités civiles prescrites pour la publicité foncière	- actes transcrits : 2 295 - inscriptions hypothécaires : 3 041 - mentions en marge et radiations : 1 077 - création de comptes hypothécaires : 1 896 - états sur et hors formalités : 20 047 Nombre d'actes notariés enregistrés : 5 781	
	Délivrer les états de transcription et d'inscription	Nombre de réquisitions d'états hypothécaires : 32 666	En 2014, 28 352 réquisitions ont été délivrées. L'augmentation des demandes en 2015 s'explique par le fait que la CPS et l'OPH exigent désormais ce document lors de la constitution des dossiers.
	Délivrer les copies de titres	Nombre de copies d'actes : 12 356	
Assister les personnes dans l'établissement de leurs droits immobiliers	Eclairer sur le plan juridique et orienter les usagers dans leurs recherches foncières	Nombre de personnes renseignées (entre 5 à 7 personnes par jour) à Papeete, Taravao, Uturoa, Tubuai et Taiohae : 10 344	
	Assister la commission de conciliation obligatoire en matière foncière (CCOMF)	➤ CCOMF Papeete - 29 audiences pour 177 dossiers (dont 27 conciliations, 58 non conciliations, 18 renvois) - 113 nouveaux dossiers enregistrés ➤ CCOMF Uturoa - aucune audience - 22 nouveaux dossiers enregistrés	
	Aide juridictionnelle en matière foncière	- Nouveaux dossiers : 94 - Dossiers actifs : 808	
	Mise à jour et délivrance des informations généalogiques	- fiches généalogiques délivrées à des particuliers, l'administration, les notaires, les généalogistes et les avocats) : 38 326 - 291 arbres généalogiques ont été imprimés Recette totale : 8 542 900 F CFP	
Délimiter, confectionner et conserver les actes cadastraux	Officialisation de zones cadastrales	0	5 chantiers cadastraux (représentant 201 feuilles cadastrales) ont été achevés mais en raison de problèmes d'intégration informatiques (qui devraient être résolus le 1 <sup>er</sup> trimestre 2016), aucune zone n'a pu être officialisée.

	Conservation cadastrale	- Extraits cadastraux délivrés aux notaires : 4004 - modifications de propriétaire : 3128 - modifications parcellaires (documents d'arpentage) : 416	
	Délivrance des plans	- Extraits de plans cadastraux : 38 795 - Plans de situation : 7 442 Recette totale : 25 878 400 F CFP dont 2 640 000 F CFP pour les abonnements souscrits par les professionnels (notaires, avocats, géomètres)	

- Programme « Fiscalité indirecte » (Mission « Gestion fiscale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Receveur de l'enregistrement	Droits d'enregistrement	2 460 686 899 F CFP	
	Redevances domaniales	774 116 372 F CFP	
	Impôts sur les plus-values immobilières	78 458 556 F CFP	
	Taxe de publicité immobilière	174 192 798 F CFP	
	Amendes de contravention au code de la route	130 687 962 F CFP	
	Produits divers	55 176 673 F CFP	

**Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
759 547 686 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 232 558 492 F CFP
Investissement : 958 094 373 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		22	8	1				31	23,48%
B/CC2		15	1	18	7			41	31,06%
C/CC3	1	19	1	4	1			26	19,70%
D/CC4 et CC5		29		5				34	25,76%
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>132</b>	<b>100,00%</b>

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		4
60 à 65 ans	1	2

55 à 59 ans	4	7
50 à 54 ans	5	24
45 à 49 ans	6	22
40 à 44 ans	7	18
35 à 39 ans	5	16
30 à 34 ans	0	6
25 à 29 ans	1	3
20 à 24 ans		1
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	12	5	2	4	23
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	4	2	1	4	11
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental		2			2
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	8	1	1		10
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	7	5	3	3	18
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental		2			2
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	4				4
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	2	3	3	3	11
Révocation – licenciement -inaptitude	1				1
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	95	104	9	4	1 346
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	95	104	9	4	1346

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
29568	1346	4,55%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	1 156	156	21	3	3 576
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	10				10
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>1166</b>	<b>156</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>3586</b>

#### 4.9 Délégation aux affaires internationales, européennes et du Pacifique (DAIEP)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 865 CM du 27/06/2013 modifié portant création et organisation de la délégation aux affaires internationales et européennes et du Pacifique.

**Attributions :** Elle est chargée de l'organisation, la coordination et le suivi des événements et relations avec l'Union Européenne, le Pacifique (Océanie) et l'international.

Elle assiste et conseille le Président dans la mise en œuvre des dispositions relatives à la loi organique modifiée n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française. Elle assure la promotion des investissements internationaux et fait dans ce but toutes les propositions nécessaires.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Quartier Broche, avenue Pouvanaa a Oopa
Adresse postale	BP 2551 - 98713 Papeete – TAHITI
Téléphone	(689) 40 47 22 70
Télécopie	(689) 40 47 22 71
Courriel / Site internet	<a href="mailto:daie@presidence.pf">daie@presidence.pf</a>
Horaires d'ouverture au public	Lundi à vendredi : 7h30-12h et 13h-16h30



**Programme dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Relations extérieures » (mission « Administration générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Renforcer l'intégration du Pays dans son espace régional (Au niveau du Pacifique)	Représentation, coordination des actions multilatérales et dialogue avec les instances dirigeantes les organisations régionales	<p>Auprès de 5 instances permanentes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ <i>Forum des îles du Pacifique (FIP)</i></li> <li>→ <i>Communauté du Pacifique (CPS)</i></li> <li>→ <i>Groupe des Dirigeants Polynésiens (PLG) :</i></li> <li>→ <i>Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE)</i></li> <li>→ <i>Forum pour le développement des îles du Pacifique (PIDF)</i></li> </ul>	Bénéfice de programmes d'aides et d'assistances proposées par différentes organisations au niveau du Pacifique
Consolider le partenariat avec l'Union Européenne (Au niveau de l'Europe)	Suivi du dialogue politique	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <u>Dialogue Union Européenne (UE)- Etats Membres (EM)-Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM)</u></li> <li>→ <u>Dialogue France-PTOM</u> : Comité de suivi France ; Réunions de concertation MOM-PTOM ; Consultations du MOM...</li> <li>→ <u>Dialogue inter-PTOM</u> : Conférence ministérielle de l'OCTA ; Comité exécutif de l'OCTA ; Groupes de travail de l'OCTA ; Consultations et études de l'OCTA ; Opérations de communication de l'OCTA vis-à-vis des parlementaires européens...</li> </ul>	Consolidation du partenariat et infléchissement des politiques régionales et sectorielles.
	Elaboration du suivi des programmes financés par le FED	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mise en œuvre du 10ème FED Territorial</li> <li>→ Mise en œuvre du 10ème FED Régional Pacifique</li> <li>→ Mise en œuvre du 10ème FED Régional Thématique</li> <li>→ Programmation du 11ème FED Territorial Programmation du 11ème FED Régional Pacifique</li> <li>→ Programmation du 11ème FED Régional Thématique</li> <li>→ Elaboration du Rapport Annuel d'Exécution UE-PF (et organisation du comité de suivi du FED 2014)</li> </ul>	Accès à une assistance technique et des financements et de l'Europe
	Suivi des programmes communautaires horizontaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Suivi de l'élaboration des programmes de travail</li> <li>→ Suivi et diffusion des appels</li> </ul>	Infléchissement des politiques régionales et sectorielles.

Promouvoir la Polynésie française auprès des investisseurs étrangers dans une perspective de développement économique durable <i>(Au niveau international)</i>		à propositions et suivi des projets financés en PF	
	Poursuite des contacts avec des investisseurs potentiels, en particulier chinois	→ organisation d'une visite officielle du Président en Chine.	Consolidation de la relation diplomatique
	Signature de 5 protocoles/accords.	→ Signature de l'accord de coopération stratégique à long terme sur le projet de ferme aquacole → Protocole d'intention avec un TCK pour la construction de 800 unités par an, sur une période de 6 années → Deux Conventions portant autorisation d'occupation temporaire des parcelles domaniales à Hao → Protocole d'accord pour le développement des énergies renouvelables → Protocole d'accord entre les autorités aéronautiques de la République populaire de Chine et de la Polynésie française	Obtentions de garanties d'investissement
Accueillir les délégations et promotion des relations internationales et de la représentation de la Polynésie française à l'étranger	Accueil de délégations	→ (Etats Unis, Nouvelle-Zélande, Chine, Australie)	Consolidation de la relation diplomatique
	Avis sur des projets de loi de ratification ou d'approbation de conventions internationales, sur saisine de l'APP.	→ 12 avis rendus	Expertise technique au niveau des relations extérieures
	Veille des relations avec l'ONU		

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
62 237 593 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 15 893 099 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3	1					4	50,00%
B/CC2		1		1				2	25,00%
C/CC3								0	0,00%
D/CC4 et CC5		2						2	25,00%
Total	0	6	1	1	0	0	0	8	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans	1	
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans		1
50 à 54 ans	1	
45 à 49 ans		
40 à 44 ans	1	
35 à 39 ans		1
30 à 34 ans		2
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	1	0	0	0	1
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1				1
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	2	0	0	0	2
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude	1				1
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	6	15	4	2	286

Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	6	15	4	2	286

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1792	286	15,96%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	109	5	2		192
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	109	5	2	0	192

#### 4.10 Direction des affaires sociales (DAS)

##### Présentation du service

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 344 CM du 14/03/2007 modifié portant organisation de la direction des affaires sociales (DAS)

- Délibération n° 82-36 du 3 avril 1982, modifiée, relative à l'action en faveur des handicapés

- Arrêté n° 1003 CM du 15 octobre 1985 portant création d'une commission technique à l'adoption au sein du service des affaires sociales

- Arrêté n° 1139 CM du 26 septembre 1986 fixant la composition, les attributions et le fonctionnement du conseil du handicap
- Délibération n° 87-47 du 29 avril 1987, modifiée, portant réglementation de l'attribution des secours sur le budget du territoire
- Délibération n° 95-1 AT du 19 janvier 1995, modifiée, portant réglementation des crèches, jardins d'enfants, haltes-garderies, garderies périscolaires et garderies parentales
- Délibération n° 95-261 AT du 20 décembre 1995 modifiant et abrogeant la délibération n°94-21 AT du 10 mars 1994 modifiée, relative aux conditions d'admission au régime de solidarité territorial
- Délibération n° 99-39 APF du 4 mars 1999 modifiant la délibération modifiée n° 95-261 AT du 20 décembre 1995 relative aux conditions d'admission au régime de solidarité territorial
- Arrêté n° 1300 CM du 23 septembre 1999 fixant l'organisation et le fonctionnement de centre d'accueil pour personnes âgées, dénommé « Te Fare Matahiapo »
- Délibération n° 2001-157 APF du 6 septembre 2001 relative aux associations pour l'insertion.
- Loi de Pays n° 2009-16 du 6 octobre 2009 relative aux accueillants familiaux
- Arrêté n° 511 PR du 7 juin 2012 portant nomination des membres du comité technique paritaire central de la direction des affaires sociales et du Fare Tama Hau
- Loi du Pays n° 2015-3 du 25 février 2015 relative aux conditions d'admission au régime de solidarité territorial (RST) et au contrôle de leur respect

**Attributions :** La direction des affaires sociales est chargée « de promouvoir la cohésion sociale et de lutter contre l'exclusion par la définition d'actions de solidarité et le déploiement d'aides en faveur de personnes ou de groupes de personnes en situation de vulnérabilité ».

Pour la mise en œuvre de ces objectifs, les missions sont déclinées de la manière suivante :

- « prévenir les risques de marginalisation, contribuer à la promotion et à l'insertion sociale des personnes et des familles ;
- assurer les missions de l'aide sociale à l'enfance ;
- assurer la protection administrative et contribuer à la protection judiciaire des personnes ou groupes de personnes vulnérables ;
- participer à la définition des politiques d'action sociale et de solidarité et à l'élaboration de plan d'action ;
- animer et coordonner leur mise en œuvre ;
- procéder à leur évaluation et proposer éventuellement leur réajustement ;
- encadrer, accompagner et contrôler les structures (établissements ou services) sociales, socio-éducatives et médico-sociales, assurant la prise en charge des personnes vulnérables ;
- assurer le contrôle des familles et organismes d'accueil afin de garantir le respect des droits des personnes qui y sont placées ;
- contribuer à la formation initiale et continue aux métiers du social ».

**Coordonnées :**

Adresse du siège	Avenue du Prince Hinoï, immeuble Te Hotu
Adresse postale	BP 1707 – 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 46 58 46
Télécopie	(689) 40 43 89 20
Courriel / Site internet	secretariat@solidarite.gov.pf
Horaires d'ouverture au public	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Formation professionnelle » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Améliorer la qualité de prise en charge du public par le	Organiser des formations initiales qualifiantes et des	<u>Budget du Pays</u> Budget voté en 2015 : 65 367	18 étudiants en formation d'éducateur spécialisé à Tahiti

<p>personnel des services administratifs, des structures d'accueil de l'enfance, de la jeunesse, des personnes âgées, des personnes handicapées, des femmes ou des familles en difficultés</p>	<p>formations continues au bénéfice des professionnels du secteur social, ou accueillants familiaux :</p> <p>- <u>MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE FORMATION</u></p> <p>obtenu par l'Institut Polynésien de Formation Sanitaire et Sociale (IPFSS) de la Croix-Rouge française.</p> <p><u>Lot n° 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les formations qualifiantes d'aide à la personne et aux familles,</li> <li>- formation continue dans le secteur social et médico-social</li> <li>- organisation des épreuves de sélection pour l'entrée en formations diplômantes en travail social.</li> </ul> <p>- <u>Forum des métiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- marché conclu du 02/01/2014 au 31/12/2014.</li> </ul> <p>Le lot 1 a été reconduit en 2015 pour un montant engagé de 4 101 631 FCFP (factures mises en charges à payer).</p> <p><u>Lot n° 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- financement du dispositif de gestion d'un centre permanent de formation,</li> <li>- la formation continue dans le secteur social et médico-social et les formations -- marché conclu pour la période du 01/08/2014 au 31/07/2015.</li> </ul> <p>Le lot 2 a été reconduit en 2015 pour un montant engagé de 25 304 049 FCFP (factures mises en charges à payer)</p>	<p>208 FCFP</p> <p>Crédits délégués : 65 367 208 FCFP</p> <p>Dépenses mandatées : 60 697 857 FCFP</p> <p>Dont CAP : 29 405 680 FCFP (marché, indemnité de formation et transport)</p> <p>Pour le MARCHE PUBLIC (hors indemnité et transport)</p> <p>Dépenses engagées : 54 840 406 FCFP</p> <p>Dépenses mandatées (dont CAP) : 54 306 976 FCFP</p> <p><u>Formations qualifiantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant engagé : 22 951 418 FCFP</li> <li>- Montant réalisé : 16 116 698 FCFP (factures fournies et mandatées)</li> </ul>	<p>dont 15 étudiants en voie directe financée par le marché public et 3 étudiants, personnels éducatifs exerçant dans les établissements sociaux et médico-sociaux.</p>
	<p>Organiser des formations continues au bénéfice des professionnels du secteur social, ou accueillants familiaux</p>	<p>Les professionnels de terrain et d'encadrement d'équipe de la DAS, des établissements sociaux et médico-sociaux du secteur public (38 agents) et du secteur privé (109 agents), ont bénéficié de la formation continue.</p>	
	<p>Organiser des formations pour les accueillants familiaux et les personnes intervenants à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 participants à la formation des accueillants familiaux</li> <li>- 7 participants pour les interventions à domicile</li> </ul>	<p>Préparation de l'arrêté formalisant la formation en référence à la LP n°2009-16 du 6/10/2009</p>
	<p>Participer au financement de la formation des éducateurs spécialisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stage pratique d'un an d'octobre 2015 à mai 2016 de 18 étudiants en formation à l'Institut Polynésien de</li> </ul>	

	<p>Formation Sanitaire et Sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indemnité de formation pour les frais de séjour (2015-2016)</li> <li>- Passeport mobilité pour 3 étudiants</li> </ul> <p><b>Budget du Pays :</b></p> <p>Budget voté en 2015 : 9 500 000 FCFP</p> <p>Crédits délégués : 9 500 000 FCFP</p> <p>Dépenses engagées : 5 293 340 FCFP (indemnité)</p> <p>Dépenses engagées : 797 541 FCFP (transport)</p>	
Formation du personnel des agents administratifs	<p>Formation en bureautique, rédaction administrative, ressources humaines, management, juridique, financier</p>	32 agents administratifs et 18 assistants socio-éducatifs formés
	<p>Formation à la sécurité incendie des agents de la DAS</p>	7 agents de l'équipe de seconde intervention et 77 agents pour l'évacuation incendie formés
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation ALZHEIMER pour les travailleurs sociaux intervenant auprès des personnes atteintes de cette maladie.</li> <li>- 11 participants</li> </ul>	
	<p>Formation des référents techniques en circonscriptions (RTC) sur les politiques d'action sociale et leur mise en œuvre au sein du service.</p> <p>- 6 participants</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation relative aux conditions d'admission au régime de solidarité (RST) et au contrôle de leur respect</li> <li>- 18 agents communaux dont 17 de Tahiti et 1 des Tuamotu.</li> </ul> <p>58 agents de la DAS</p>	
<p>Proposer des stages d'immersion aux étudiants, collégiens et lycéens dans les filières relevant du secteur social (travail social, psychologie, administration...)</p>	81 demandes dont 27 acceptées	
<p>Participer aux opérations de formations relevant du secteur social</p>	<p>- <u>Surveillance de concours d'entrée (épreuve écrite) :</u></p> <p>Ecoles d'éducateur de jeunes enfants de France (Toulouse et Nancy) : 2 sélections</p> <p>- <u>Séminaire :</u></p> <p>« Parents, enfants, parentalité, liens intergénérationnels et construction du sujet »</p>	

Concours ASE et examen professionnel ASEP :  
Préparation de 2 sujets

- Programme « Protection de l'enfance » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives	
Mettre en œuvre les orientations de l'action sociale en matière de protection de l'enfance	Procéder aux signalements d'enfants en danger, les mesures administratives et judiciaires d'assistance éducative, les placements d'enfants, l'adoption, les délégations d'autorité parentale et l'administration ad hoc	- 2 321 mesures judiciaires - 159 mesures administratives et judiciaires - 1 140 signalements et informations préoccupantes  <u>- Budget du pays</u> Crédits votés : 19 500 000 FCFP Crédits délégués : 16 250 000 FCFP Crédits mandatés : 15 986 840 FCFP		
	Coordonner et promouvoir les actions avec la Justice, le dispositif socio-éducatif, les associations et services oeuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance : cf. Code civil( autorité parentale, filiation, filiation adoptive, (article 375 et suivants), minorité, tutelle et émancipation).	1 243 mineurs en placement dont : - 103 chez des accueillants familiaux - 501 en familles d'accueil « fetii » - 214 en familles d'accueil tiers - 209 en établissements socio-éducatifs.  Dossiers d'adoption : - 21 adoptions simples - 18 adoptions plénières - 13 délégations d'autorité parentale en vue d'adoption - 2 agréments familles adoptantes + 1 refus  Délégation d'autorité parentale : 124 ordonnances concernant 130 enfants  Administration ad hoc : 64 dossiers pour 73 mineurs.		
	Délivrer les agréments relatifs à la profession d'accueillant familial	- Effectif actuel des accueillants familiaux : 104 - Candidatures agréées : 18 - Agréments abrogés : 3 - Retrait d'agrément : 1		
	Gestion des tutelles aux prestations familiales	Analyse sur le transfert souhaité de la compétence de la CPS vers une association tutélaire.		
	Gestion de l'activité d'administration ad'hoc	Réalisation d'une étude juridique sur la gestion de cette activité par la DAS		



<p>Attribuer des aides financières dans le cadre de la protection de l'enfance : placement familles agréées, familles tiers, accueillants familiaux, crèches garderies, nounous, participation aux cantines scolaires, aides aux enfants scolarisés (aide exceptionnelle aux enfants scolarisés).</p>	<p><b>Fonds d'action sociale</b>  FAS RSPF : 611 158 560 FCFP  FAS RNS : 29 343 239 FCFP  montant total: 640 501 799 FCFP    Nombre de familles d'accueil : 705  Nombre ouvrants droits : 33 455  Nombre d'enfants : 33 455</p>	
<p>Apporter un soutien financier et technique aux associations</p>	<p>RSPF- PAS (Programmes d'action sociale) : 9 786 271 F CFP    Fonctionnement : 9 786 271 F CFP    Deux associations (Turai mata are et l'École de voile d'Arue) assurent et complètent les activités éducatives auprès de 755 mineurs orientés par les services sociaux et les établissements médico-sociaux et socio-éducatifs. L'action éducative ancrée sur l'activité sportive, vise l'épanouissement des jeunes en difficultés sociales.</p>	
<p>Apporter un soutien financier et technique aux établissements socio-éducatifs</p>	<p>RSPF – ETAB : 466 927 960 F CFP    Fonctionnement : 455 034 084 F CFP    Investissement : 11 893 876 F CFP    Neuf établissements socio-éducatifs (Te Aho o Te Here, Te Aho Nui, Bon Pasteur, Tiai Nui Here, Te Aratia, Foyer de Jeunes Filles de Paofai, Village SOS, Uruai a Tama, FAE) gérés par des associations    Accueil en internat de 188 mineurs et jeunes majeurs placés sous mesure d'assistance éducative, rencontrant des difficultés sociales suite à des maltraitances ou des carences éducatives.</p>	

- Programme « Solidarité » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
<p>Mettre en œuvre les politiques d'action sociale et de solidarité en faveur des personnes vulnérables et contribuer à la protection judiciaire de ces personnes</p>	<p>Prendre en charge des personnes en situation de vulnérabilité (personnes âgées et adultes porteurs d'un handicap)</p>	<p><u>Budget du Pays</u> :  Crédits votés : 58 775 885 FCFP  Crédits délégués : 51 399 162 FCFP  Crédits mandatés : 49 718 460 FCFP*    * dont les secours accordés par la commission des secours au</p>	

		<p>titre de l'exercice 2015, d'un montant total de 2 721 325 FCFP pour 32 bénéficiaires</p>	
	<p><u>Le Fare Matahiapo</u>: Seule structure d'accueil de service public gérée par la DAS ouverte à l'accueil de personnes âgées autonomes de 60 ans et plus.</p> <p>Il s'agit d'un établissement dont l'activité principale est l'hébergement.</p>	<p><u>Budget du Pays</u> :</p> <p>Budget voté : 28 100 000 FCFP</p> <p>Budget délégué : 25 191 742 FCFP</p> <p>Budget mandaté : 24 071 352 FCFP</p> <p>Nbre de pensionnaires (moyenne) : 19</p> <p>Plus de la moitié du budget consommé est consacré au financement des repas des pensionnaires (marché public de 13 MFCFP) ;</p> <p>- prise en charge des frais de ménage (4,6 MFCFP), de la maintenance (2 MFCFP) et des charges fixes de fonctionnement (4,5 MFCFP) dont les produits d'hygiène.</p>	<p>Le nombre de pensionnaires varie entre 18 et 20. Ces derniers sont encadrés 24h/24h et 365 jours par l'équipe.</p>
	<p><u>Aides sociales</u>:</p> <p>- placement familles d'accueil personnes âgées, hébergements personnes âgées (Fare Matahiapo), placement adultes handicapés, accueillants familiaux, tierces personnes, rentes en assurance maladie (AM) et en accident de travail (AT) aux ex-RPSMR.</p>	<p><u>Fonds d'action sociale</u></p> <p>- FAS RSPF : 81 729 842 FCFP</p> <p>- FAS RNS : 0 FCFP</p> <p>- Hébergement au Fare Matahiapo : 8 pensionnaires</p> <p>- Hébergements en familles d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 45 familles pour 82 adultes handicapés</li> <li>• 9 familles pour 9 personnes âgées</li> </ul> <p>- Aides à la personne (tierces personnes) : 44 tierces personnes pour 42 personnes</p>	<p>La prise en compte du principe de l'obligation alimentaire : la loi statutaire de 2004 a rendu applicable en Polynésie française, les dispositions du code de l'action sociale et des familles à ce sujet.</p> <p>Une évaluation plus approfondie des possibilités de participation des enfants est demandée de façon à déterminer leur contribution. L'aide sociale intervient de façon subsidiaire pour les personnes ne pouvant solliciter à leur profit les débiteurs d'aliments.</p>
	<p>Apporter un soutien financier et technique aux associations</p>	<p>RSPF - PAS (Programmes d'action sociale) : 52 749 358 FCFP</p> <p>Fonctionnement : 52 679 358 FCFP</p> <p>Investissement : 70 000 FCFP</p> <p>14 850 personnes bénéficient occasionnellement, de services spécifiques au titre du handicap par le biais de la fédération Handisport, la fédération Te Niu O Te Huma,) et l'association Te Ananahi No Te Tama (gestionnaire d'un centre médico-social de 12 places).</p> <p>A Tauturu la Na a été financée au titre des évacuations</p>	

	sanitaires en France et les associations CIDFF et d'aide aux victimes (Te Rama Ora) au titre des droits des victimes et des femmes.	
Apporter un soutien financier et technique aux établissements médico-sociaux	<b>RSPF – ETAB : 696 819 507 F CFP</b> Fonctionnement : 621 013 856 F CFP Investissement : 75 805 651 F CFP 12 établissements médico-sociaux (Fraternité chrétienne, Tutelger, Taatira Huma Mero, Rima Here, Taatira Huma Here no Raromatai...) assurent en journée la prise en charge de 513 personnes handicapées. 1 établissement accueil des personnes en internant. Dans les îles autres que Tahiti, seuls Moorea, Raiatea et Bora Bora disposent d'une offre de prise en charge.	
Accueillir des personnes atteintes de troubles psychiatriques	1 analyse juridique rendue en 2014 et 2015 au ministère de tutelle.	Ce type d'accueil relève du domaine du sanitaire et non du social eu égard la pathologie des personnes placées.  Les familles d'accueil sont dites « thérapeutiques » et nécessitent une formation spécifique.
Procéder à la reconnaissance des personnes porteuses d'un handicap par la COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel)	- Dossiers examinés : 2 334 - Dossiers de recours à la commission COTOREP : 120 - Dossiers de recours au Tribunal administratif : 4	

- Programme « Cohésion sociale » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Améliorer la situation des familles et des femmes dans la société Contribuer à l'insertion sociale de la personne et de la famille  l'amélioration de la situation des familles - l'insertion sociale de la personne et des familles - la prévention en amont	Attribuer des aides aux familles : frais médicaux et paramédicaux, aides vestimentaires, prothèses, aides alimentaires, frais de transport, hébergements en foyers, aides à l'insertion, bourses de formation animateurs, aides diverses, aides à la scolarité, bourses de vacances, aides aux familles, aides exceptionnelles et actions collectives.	<b>- Fonds d'action sociale</b> FAS RSPF : 362 726 873 FCFP FAS RNS : 9 817 266 FCFP pour un montant total de 372 544 139 FCFP - Nombre d'ouvrants droits : 10 987 - intempéries de la côte Est le 12 décembre 2015 : aides exceptionnelles d'urgence à 1 421 sinistrés des communes de Mahina, Papenoo et Tiarei ont été attribuées par des 2 fonds d'action sociale pour un montant total de 15 321 000 FCFP en aides individuelles et de 26 942 383 FCFP en aides collectives.	
	Actions collectives auprès des bénéficiaires d'aides	Plus d'une centaine de participants.	

alimentaires :		
Elaboration de repas économiques et équilibrés à partir d'un support réalisé en partenariat avec la Direction de la Santé		
Apporter son soutien financier et technique aux associations	RSPF- PAS (Programmes d'action sociale) : 65 920 985 F CFP Fonctionnement : 69 328 784 CFP Investissement : 2 050 000 F CFP 1 100 adultes ont bénéficié de l'accompagnement de 4 associations pour des activités relevant de l'insertion par l'économique : Arii Heiva Rau, Tama nui et Te Ui Rau auxquelles s'ajoute l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)..	Ces dispositifs jouent le rôle d'amortisseur social. La Croix rouge a aidé 3 114 personnes fragilisées économiquement en 2015 par le biais de ses épiceries sociales. Soit un total de plus de 4 200 personnes touchées
Obligation alimentaire	Etude juridique finalisée et élaboration d'un dossier incluant l'ensemble des actes de procédure à mettre en œuvre.	
Accompagnement social à la gestion du budget et du surendettement	- 135 dossiers examinés par la commission de surendettement : -37 ont été constitués avec l'aide d'un travailleur social de la DAS, 3 par un travailleur social de la CPS. - 53 sont des ressortissants du RGS, 51 du RSPF, 4 sont sans droit, 3 du RNS et 7 de la sécurité sociale.	Types d'endettement : licenciement et chômage 59, diminution des ressources 7, excès d'endettement 15, séparation ou divorce 10, maladie 5, décès 9 et autres 14.
	Assistance aux personnes dans l'impossibilité de payer leurs charges locatives d'habitation (cf. LP 2012-26 du 10 déc. 2012 relative aux baux à usage d'habitation meublée et non meublée) : - 45 saisines des huissiers Répartition par régime des débiteurs : 20 RGS, 5 RSPF, 2 RNS, 5 Sécurité sociale, 12 sans droit et 1 RGS-RNS. Le montant des impayés varie de 318 667 à 12 060 000 FCFP.	Pour certains, l'intervention s'est concrétisée par la constitution d'un dossier de surendettement. Pour d'autres, l'intervention s'est limitée à un simple échange téléphonique ou une rencontre au cours desquels un bilan de la situation a été effectué, une information sur le dispositif de surendettement a été donnée ou une orientation vers un autre service a été proposée.
Instruire les demandes d'admission au régime de solidarité de la Polynésie française	- 9 636 demandes d'admission - 18 806 dossiers examinés par la commission d'admission - 457 demandes d'admission d'office - 61 demandes de recours gracieux - 6 contentieux présentés au	

	tribunal administratif	
Participer aux travaux de rédaction de l'arrêté d'application suite à la promulgation de la LP n° 2015-3 du 25/02/2015 relative aux conditions d'admission au RST et au contrôle de leur respect		En cours
Instruire les demandes d'ouverture d'établissements d'accueil de l'enfance : crèches et garderies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 demandes d'autorisation d'ouverture et d'agrément</li> <li>- 7 demandes de modifications d'ouverture et d'agrément</li> <li>- 2 demandes de retrait d'ouverture et d'agrément</li> <li>- 3 demandes de reconnaissance de diplômes et d'expérience</li> <li>- 50 structures d'accueil de l'enfance autorisées parmi lesquelles 45 sont implantées à Tahiti, 2 à Moorea et 3 dans les Iles-sous-le-vent.</li> </ul>	
<p>Accorder une subvention d'investissement aux crèches-garderies :</p> <p>mises aux normes de structures d'accueil privées de type crèches et garderies.</p> <p>Afin de répondre aux exigences réglementaires relatives à la conformité des locaux, à la sécurité et l'hygiène, la DAS proposait des aides financières en faveur des crèches et garderies agréées ou en cours d'agrément.</p> <p><u>-AP 150.2009</u> : Subvention crèches et garderies : mises aux normes et rénovations (report examen et clôture en 2016). Il reste à solder la subvention de la crèche communale TAMA HERE sise à Pirae. Dossier en attente de justificatifs correspondants au montant de la seconde tranche à verser (50%). L'AP 150.2009 pourra dès lors être clôturée après avoir effectué le dernier versement de la subvention à liquider en cours d'année 2015.</p> <p>- AP 188.2012 : Aides aux crèches garderies, rénovations et mise aux normes 2012 (à terminer en 2016).</p> <p>L'engagement concerne une subvention d'investissement en faveur de la crèche MATAHERE II</p>	<p>Deux subventions d'investissement restent en attente de règlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- crèche Tama Here accordée en 2010,</li> <li>- crèche garderie MATAHERE 2 accordée en 2012</li> </ul> <p>Le montant total engagé pour ces trois dossiers s'élève à : 5 168 544 FCFP.</p> <p>La subvention pour la crèche garderie « L'île aux enfants » accordée en 2014 est caduque depuis décembre 2015.</p> <p>2 977 960 FCFP</p> <p>Reliquat non versé : 1 488 980 FCFP</p> <p>2 190 584 FCFP</p> <p>Reliquat non versé : 1 095 292 FCFP</p>	

	<p>pour la réalisation de travaux de mise aux normes de l'assainissement des eaux usées, des faux plafonds et la rénovation des sanitaires. Dossier en attente de justificatifs correspondants au montant des 3 tranches : pour les justificatifs de la tranche 1, un audit a été réalisé. Les travaux seront achevés au 1<sup>er</sup> semestre 2016.</p> <p>- AP 360.2014 : Subvention crèches et garderies : mises aux normes et rénovations (à clôturer en 2016).</p> <p>Compte tenu de l'expiration du délai de mise en œuvre des travaux et vu la fermeture de cet établissement en 2015, la subvention est caduque et l'AP sera clôturée au meppi 2016.</p>	<p>A CLOTURER</p> <p>Reliquat de 1 455 935 n'a pas été versé (dossier caduque depuis décembre 2015).</p>	
--	--	--	--

- Programme « Accès au logement » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
<p>Participer financièrement à l'action d'aide familiale au logement</p>	<p>Garantir l'accès et le maintien au logement des catégories sociales économiquement les plus démunies par un système d'aide à la personne, communément nommé « Aide familiale au logement » (AFL) mis en place en 2000 pour une période <u>transitoire</u>.</p> <p>Cf. convention cadre n°01/MSF du 7 avril 2000 et ses avenants 1 et 2 : aide attribuée en tiers payant et versée chaque année à l'OPH sur présentation d'états liquidatifs prévisionnels. Elle est révisable tous les ans. Elle est uniquement réservée aux locataires du parc de l'OPH.</p>	<p><u>Budget du Pays (AFL versée à l'OPH) :</u></p> <p>Crédits votés : 268 000 000 FCFP</p> <p>Crédits délégués : 268 000 000 FCFP</p> <p>Crédits mandatés : 267 998 413 FCFP</p> <p>- 708 bénéficiaires répartis dans 55 résidences de l'OPH :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● 77 953 692 FCPF (convention n°1201/VP du 26/02/2015) : financement, à titre de régularisation, des dépenses de l'AFL de 2014 (8 résidences et 158 bénéficiaires)</li> <li>● 190 044 721 FCFP (convention n°6977/MTS du 02/11/2015) : financement de l'AFL de 2015 pour 47 lotissements et 550 bénéficiaires.</li> </ul> <p>Compte tenu du report en 2015 des factures AFL de 2014 pour 77 MFCCFP, le règlement du reliquat de factures AFL 2015 d'un montant de 56 243 976 FCFP (11 résidences/144 bénéficiaires) a été reporté à l'exercice 2016 et impactera, en conséquence, le budget de 277,5 MFCCFP voté pour l'AFL 2016.</p>	<p>Par convention n°377/99 du 24 novembre 1999 modifiée relative aux actions de solidarité et de santé publique, l'Etat a apporté sa contribution au Pays pour le financement de l'aide familiale au logement de 1999 à 2003.</p> <p>La convention Etat-Pays n'ayant pas été renouvelée depuis 2004, c'est le Pays qui supporte depuis lors, le financement de l'aide familiale au logement.</p>
	<p>Attribuer des aides à l'habitat</p>	<p><u>Fonds d'action sociale</u></p>	

		<p>- FAS RSPF : 8 999 262 FCFP</p> <p>- FAS RNS : 57 900 FCFP</p> <p>pour un montant total de 9 057 162 FCFP.</p> <p>Détails des aides à l'accès au logement et au maintien dans les lieux pour les 2 régimes :</p> <p>- Aides au loyer : 2 963 000 FCFP</p> <p>- Aides en matériaux de construction : 277 000 FCFP</p> <p>- Aides en équipement ménager : 5 320 846 FCFP</p> <p>- Aides à l'énergie : 496 316 FCFP</p> <p>Nombre d'ouvrants droits : 237</p>	
	Apporter un soutien financier et technique aux établissements socio-éducatifs	<p>RSPF – ETAB : 315 481 367 F CFP</p> <p>Fonctionnement : 221 165 144 F CFP</p> <p>Investissement : 94 316 223 F CFP</p> <p>- 7 établissements socio-éducatifs hébergent un public en détresse et vulnérable : Pu o Te Hau, Bon samaritain, La Samaritaine, Te Arata, Maniniaura, Te Arata, Centre d'hébergement de Te Torea. Il s'agit d'un hébergement provisoire en attente de solution de logement pérenne. - 330 personnes ont été prises en charge par ces structures.</p>	Les problématiques rencontrées par le public dépassent celle du simple manque de logement (violence conjugales, exclusion sociale...).
	Affaires d'expulsion avec le concours de la force publique : aide dans l'accompagnement des expulsés à la recherche des solutions de relogement.	- 31 saisines du Haut-commissariat aux fins d'enquête sociale - 24 affaires d'expulsion ont été déclarées closes par le Haut-commissariat (dossiers de 2015 ou années antérieures)	

#### **Description des ressources du service**

##### **Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

1 215 414 501 F CFP

##### **Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

Fonctionnement courant : 308 425 629 F CFP

Investissement : 55 373 663 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		19	6					25	12,25%
B/CC2	19	72	4	19			2	116	56,86%

C/CC3		34	3	4				41	20,10%
D/CC4 et CC5		15	1	6				22	10,78%
Total	19	140	14	29	0	0	2	204	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans	3	14
50 à 54 ans	8	48
45 à 49 ans	7	26
40 à 44 ans	6	25
35 à 39 ans	4	22
30 à 34 ans	3	10
25 à 29 ans	2	16
20 à 24 ans	2	7
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	8	32	5	1	46
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		19			19
Mobilité (mutation)		3	2		5
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1	1			2
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	7	9	3	1	20
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	6	20	4	3	33
Départ à la retraite		2	1	1	4
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1	4	1		6
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	3	11			14
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	1	2	2	1	6
Révocation – licenciement -inaptitude	1				1
Décès		1		1	2



**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	212	285	31	12	3 349
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération	1	5	6	6	326
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération	0	0	1	7	252
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>290</b>	<b>38</b>	<b>25</b>	<b>3927</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
45696	3927	8,59%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	1791	199	48	1	5 815
Congés de maternité	FIXE				436
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	20				59
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1	1			13
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>1812</b>	<b>200</b>	<b>48</b>	<b>1</b>	<b>6323</b>

#### 4.11 Direction du budget et des finances (DBF)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n°1840 CM du 12 décembre 2013 portant création et organisation de la direction du budget et des finances.

**Attributions :** L'article 1er de l'arrêté n° 1840 CM du 12 décembre 2013 définit la direction du budget et des finances comme un service administratif chargé d'une compétence générale en matière budgétaire et financière.

Il exerce à ce titre les missions suivantes :

- préparation et exécution budgétaire ;
- contrôle préalable de la régularité des engagements de dépenses ;
- mise en œuvre de la politique budgétaire et de la politique des finances publiques ;
- coordination dans l'élaboration des politiques publiques et suivi et évaluation des plans de développement économiques et sociaux et des partenariats financiers y afférents ;
- amélioration de la performance de la gestion budgétaire et financière de la collectivité ;
- suivi de la situation financière des établissements publics, sociétés de droit privé et organismes liés au pays ainsi que des régimes sociaux.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Bât adm A1 et A2, rue du commandant Destremau
Adresse postale	BP 97 – 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 46 80 55
Télécopie	(689) 40 43 27 68
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@dbf.gov.pf">secretariat@dbf.gov.pf</a> / <a href="mailto:suivifactory@dbf.gov.pf">suivifactory@dbf.gov.pf</a> / <a href="mailto:cde@chpf.pf">cde@chpf.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à vendredi de 7h30 à 15h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Gouvernement » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Suivre et évaluer les politiques publiques et les plans de développement économiques et sociaux	Présenter pour chaque mission et programme budgétaire les objectifs généraux de politiques publiques du Pays par des tableaux d'objectifs, des indicateurs de performance et de réalisations.	Production du projet annuel de performance 2016 (PAP 2016), document constituant le tome II du rapport préalable au débat d'orientation budgétaire.	Document support des objectifs de politique sectorielle doit servir de référence aux travaux d'évaluation menés lors de la présentation du Rapport annuel de performance 2016 lors de la présentation du Compte administratif 2016 du Pays en juin 2017

- Programme « Finances » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer le suivi et le pilotage de l'exécution budgétaire	Produire les documents budgétaires, comptables et financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 collectifs budgétaires relatifs au budget général,</li> <li>- 2 collectifs budgétaires relatifs aux comptes spéciaux,</li> <li>- 1 projet de budget primitif pour l'année 2016,</li> <li>- l'élaboration du rapport pour le DOB 2015,</li> <li>- 12 notes de suivi de l'exécution budgétaire,</li> <li>- 1 rapport d'informations financières pour l'exercice 2014,</li> </ul>	

	Travaux comptables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 mission d'expertise de la programmation et de la planification de l'ensemble des opérations d'investissement (MEPPI)</li> <li>- préparation du report des crédits de paiement de 2014 sur 2015,</li> <li>- travaux de clôture de l'exercice 2014,</li> <li>- le compte administratif 2014 et toutes les délibérations y afférentes (affectation du résultat, validation du report des crédits de paiement),</li> <li>- 14 arrêtés de virements de crédits de fonctionnement,</li> <li>- 11 arrêtés de répartition des crédits de paiement du budget général,</li> <li>- 4 arrêtés de répartition des crédits de paiement pour les comptes spéciaux,</li> <li>- 28 arrêtés de création ou de modification ou de suppression de régies et 26 arrêtés de nomination ou de fin de fonction de régisseurs.</li> </ul>	
Assurer le suivi des partenariats financiers	Instruire les dossiers de financement	<p><u>Pour le 3<sup>ème</sup> instrument financier (3IF) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse et rédaction des documents du dispositif (Convention annuelle 2015 et ses 3 avenants)</li> <li>- Organisation et préparation des 2 comités de pilotage (COPIL) 3IF de programmation ou d'ajustement de programmation</li> <li>- Préparation du bilan annuel 2014</li> <li>- Analyse et préparation des 92 arrêtés de subvention de la programmation 2014 ainsi que des avenants de prolongation de délais sur les opérations en cours</li> </ul> <p>Analyse, préparation des 262 demandes de remboursements de la contribution de l'État et émissions des titres de recettes <i>ad hoc</i>.</p> <p><u>Pour le Contrat de projets (CdP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse et préparation de 36 avenants de prolongation de délais ou de surcoûts sur des conventions en cours</li> <li>- Analyse, préparation des 47 demandes de remboursements</li> </ul>	

		<p>de la contribution de l'État et émissions des titres ad hoc.</p> <p><u>Pour la Dotation globale d'investissement pour l'éducation (DGI Educ):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des dossiers de financement et préparation des 4 arrêtés de subvention de la programmation 2014 ainsi que de 7 avenants de prolongation de délais sur les programmations de 2007 à 2014.</li> <li>- Analyse, préparation des 94 demandes de remboursements de la contribution de l'État et émissions des titres <i>ad hoc</i>.</li> </ul> <p><u>Pour le FEI et CIOM:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du dossier de financement et préparation de la convention du projet FEI devant être engagés en 2015. (TEP)</li> <li>- Analyse, préparation des 4 demandes de remboursements de la contribution de l'État et émissions des titres <i>ad hoc</i>.</li> </ul> <p><u>Pour le Cdp II :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des documents du dispositif ;</li> <li>- Rédaction conjointe avec les services de l'État de la convention annuelle 2015;</li> <li>- Organisation et préparation du 1er comité de pilotage (COPIL) de programmation ainsi que du comité technique (CoTECH) sur le volet logement social;</li> <li>- Analyse des dossiers de financement et préparation des 6 arrêtés de subvention des opérations engagées en 2015.</li> </ul>	
<p>Améliorer la qualité du système de gestion des finances publiques dans le cadre du PEFA (public expenditure and financial accountability)</p>	<p>Evaluer le système de la gestion des finances publiques polynésien</p>	<p>Les travaux pour la Polynésie française avaient été décidés en août 2013 dans le cadre d'une convention de financement signée avec l'Union Européenne pour bénéficier de l'appui budgétaire, à la place de financements par projets, dans le cadre du XIème FED dans lequel sont prévus des financements importants pour la politique du tourisme.</p> <p>Les travaux en PF se composent de deux missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>1 mission d'évaluation dite PEFA standard</u> : février à octobre 2015</li> </ul> <p>Le rapport provisoire a été</p>	<p>Le système de la GFP de la Polynésie française comporte de nombreux points positifs :</p> <p>Les points à améliorer:</p>

		<p>rendu fin septembre 2015 et le rapport définitif a été finalisé fin novembre 2015.</p> <p>Le comité de pilotage a validé le rapport lors de sa réunion du 16 décembre 2015 qui s'est tenue en présence des représentants de l'Union Européenne</p> <p>- <u>1 mission d'élaboration d'un plan de réformes de la GFP.</u></p> <p>Sur la base des constats contenus dans le rapport, la deuxième partie du chantier qui est l'élaboration d'un plan de réformes de la GFP et du plan d'actions pour sa mise en œuvre doit démarrer avant la fin du 1er trimestre 2016.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la prévisibilité des cadres macro-économique et budgétaire,</li> <li>- la diffusion des statistiques financières et budgétaires,</li> <li>- les vérifications interne et externe.</li> </ul> <p>en cours en 2016</p>
	Le suivi de la trésorerie	<p>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la trésorerie disponible du Pays était de 3,824 milliards XPF, contre 4,910 milliards XPF en fin d'année, après remboursement de la dernière annuité de 3,858 milliards XPF relative à l'avance de trésorerie de 5 milliards de F accordée par l'Etat en 2013.</p> <p>Tout au long de l'année, la trésorerie du Pays est restée excédentaire, avec une moyenne annuelle de près de 6,5 milliards XPF grâce à une gestion très précise des décaissements, des mobilisations d'emprunts et à la contractualisation d'une ligne de trésorerie de 2 milliards XPF entièrement remboursée au 31 décembre 2016.</p>	Les délais moyens de paiement des factures se sont améliorés : de 64,5 jours en 2013 à 39,5 jours en 2014 et 2015.
Assurer le suivi des entités satellites	Collecter des informations sur les organismes périphériques afin de consolider la base de données	1 projet de circulaire de collecte des données sur les satellites établi en partenariat avec la DMRA a été soumis au visa du Président.	Dossier initié en février 2015 n'a toujours pas connu d'aboutissement à fin 2015.
	Répondre aux sollicitations du gouvernement et des organismes périphériques dans le cadre de l'exécution budgétaire annuelle	Instructions de dossiers ponctuels : avances en comptes courants (CHPF, TNAD), convention de remboursement de la mise en jeu de la garantie du Pays accordée au prêt consenti à l'OPH, transformation de l'avance en compte courant en prêt (Fenua Ma)...	
	Constituer une base documentaire dédiée aux entités périphériques	Production d'une documentation pour le budget ou productions budgétaires : guide de fermeture des établissements publics, masse salariale et effectifs des établissements, fiches de synthèses satellites,...	
		Elaboration de fiches	

		synthétiques sur les sociétés à participation (au titre des annexes obligatoires au compte administratif du Pays 2014).	
Veiller à la régularité des projets d'actes produits par la DBF	Procéder aux analyses juridiques nécessaires à la réalisation des missions de la DBF sur demande du ministère	<ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse juridique sur saisine du Tribunal administratif relative à l'autorité compétente pour fixer les règles de responsabilité des comptables publics et des régisseurs</li> <li>- analyse juridique relative aux heures supplémentaires octroyées aux infirmiers CEAPF</li> <li>- analyse juridique relative aux délégations du pouvoir de l'ordonnateur</li> </ul>	Cela représente environ 120 dossiers traités, volume en progression de 100 % par rapport à 2014.
	Concevoir une base de données juridiques actualisée et accessible à l'ensemble des agents de la DBF	Elaboration de fiches relatives à la modification de la loi organique statutaire, en collaboration étroite avec les différentes sections de la DBF.	
	Apporter les modifications des actes individuels ou réglementaires relevant des attributions de la DBF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- modification de la loi du pays n° 2009-15 du 24 août 2009 relatives aux aides financières attribuées aux personnes morales autres que les communes et de leurs textes d'application</li> </ul>	
Renforcer le partenariat entre l'ordonnateur et le payeur de la Polynésie française	Elaboration de la convention de services comptables et financiers entre la PF et le payeur	<p>10 thèmes de travail communs à la paierie et la DBF ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation de formations communes ;</li> <li>- création de groupe de travail mixtes thématiques ;</li> <li>- modernisation et la sécurisation des régies d'avance ;</li> <li>- mise en place du contrôle allégé en partenariat d'une chaîne de dépense ;</li> <li>- amélioration de la qualité d'émission des titres de recette ;</li> <li>- mise en place de l'encaissement par carte bancaire sur place et à distance en régie ;</li> <li>- actif immobilisé, régularité des procédures, frais d'études, subventions reçues ;</li> <li>- actif immobilisé, passation des écritures (cessions, transfert, amortissements, provisions) ;</li> <li>- contribution à une reddition précoce des comptes de qualité ;</li> <li>- optimisation de la gestion de trésorerie</li> </ul>	Une convention de partenariat sera signée entre le payeur, comptable de la collectivité et la PF dans le premier trimestre 2016
Assainissement et fiabilisation des comptes publics	Régularisation des retenues de garantie « dormantes » sur les comptes d'attente tenus par le payeur. Problème de retenues de garantie sur marchés publics non reversées aux entreprises alors que lesdits marchés sont clos.	<p><b>FDA :</b></p> <p>370 dossiers pour un montant total de 91,9 millions XPF</p>	<p>351 dossiers régularisés : les entreprises ont été remboursées.</p> <p>19 dossiers non traités : bénéficiaires introuvables, un titre de recettes de 5,7 millions XPF a donc été émis pour solder ce compte.</p>

	Certaines retenues datent des années 90 pour des marchés passés par le FDA et le Pays.	<b>Pays :</b> 318 dossiers pour un montant total de 177,9 millions XPF pour des marchés portant sur la période 1995-2015	149 dossiers ont été régularisés pour un montant de 49,1 millions XPF à fin 2015 169 dossiers sont en cours de régularisation
	Passage des immobilisations en cours vers les immobilisations corporelles (compte 23 vers 21) : années 2012 à 2014	2012 : 22,5 milliards XPF 2013 : 9,87 milliards XPF 2014 : 31,13 milliards XPF	
	Amortissement des frais d'études 2013 et 2014 qui n'aboutissent pas à des immobilisations	2013 : 332,7 millions XPF 2014 : 437,9 millions XPF	
	Amortissement des biens mobiliers acquis depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 sur la base de la nouvelle réglementation	3,316 milliards XPF au total dont : - 1,536 milliard XPF d'immobilisations - 1,26 milliards XPF de subventions - 515,7 millions de frais d'études	
Fiabilisation et valorisation du patrimoine du Pays et de ses établissements publics	Intégration dans le patrimoine du Pays des biens des établissements clôturés (CRDP et MDP)	Valeur nette intégrée pour le CRDP : 107,6 millions XPF Valeur nette intégrée pour la MDP : 25,4 millions XPF	
	Modification de la réglementation relative aux dotations aux amortissements	Adoption de la réglementation en matière d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles (délib 2015-35 du 02-07-2015 modifiant la délib 95-205)	
	Création d'un groupe de travail relatif aux transferts et cessions d'actifs (VP, MLV, MSR, Paierie, DAF, TNAD, DMRA, CHPF, DBF)	4 réunions ont eu lieu entre août et octobre 2015 pour traiter des opérations de transferts de biens entre le Pays, TNAD et le CHPF.	
Fiabiliser le réseau de correspondants budgétaires ministériels et CDE	Organiser la formation des agents	- Préparation, organisation et animation de 6 séances de formation sur l'application de suivi et préparation budgétaire dédiée aux opérations d'investissement « Serveur FBO » : 50 agents formés - Préparation, organisation et animation de 8 séances de formation sur l'application de suivi et préparation budgétaire dédiée au fonctionnement et aux dépenses de personnel « Serveur SBUD » : près de 90 agents formés - 16 agents des services administratifs et cabinets ministériels ainsi que 2 agents affectés dans un EPA ont été formés à l'exercice des fonctions de correspondant CDE.	La préparation budgétaire 2016 a pu se faire dans l'application serveur BUD Seul 1 agent s'est vu refuser la désignation en qualité de correspondant CDE à l'issue de la période de formation qui s'est révélée non concluante.
	Augmenter les interventions au titre de la mission expertise et	- avis techniques rendus par écrit (marchés publics, dossiers	La mission « expertise et conseil » représente 4% de

	conseil du CDE	financés sur contrats de projet...) - participation aux commissions (17 commissions consultatives des marchés, 62 commission d'ouverture des plis...) - participation aux réunions des conseils d'administration des établissements publics à caractère administratif et aux réunions préparatoires.	l'activité globale du CDE en 2015, contre 3,5 % en 2014.
--	----------------	--	--

- Programme « Informatique » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Mise en place d'une application de préparation budgétaire et de suivi des dépenses et des recettes de fonctionnement de la PF (SBUD v1)	Réception de l'application SBUD v1 en août 2015 en vue de la préparation budgétaire du BP 2016	160 installations de l'application dans les services et cabinets de l'administration	Fonctionnalités nouvelles, exploitation des données plus conviviale et ergonomique.

- Programme « Rémunérations et charges » et « personnel de cabinet » (mission « Personnel »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
La gestion de la paye	Verser les salaires des agents mensuellement	Versement mensuel des salaires pour les 5 100 agents des services administratifs.	Le calendrier de paye est fixé en début d'année et ne doit varier sous aucun prétexte afin d'éviter des retards dans le versement des salaires.
	Eviter et réduire les trop-perçus sur salaire	- Campagne de communication en interne relative à la nécessité d'informer la DBF de la suspension d'activités des agents (arrêt maladie, congé sans solde, démission ou abandon de poste etc.) :  - 1 circulaire pour sensibiliser les chefs de service qui omettent d'informer la DBF dans des délais raisonnables  - courrier de rappel au chef de service  - courrier motivé à l'agent sur l'émission d'un titre de recettes à son encontre  Un chantier de suivi et de toilettage de ces restes à recouvrer sera initié en 2016 avec le payeur, ce qui devrait améliorer sensiblement le recouvrement	A ce jour, le montant des trop-versés sur salaires restant à recouvrer s'élève à 205 millions XPF (pour 585 titres de recettes émis depuis 2000).  - Le taux de recouvrement est de 33,33 %.  Depuis 2013, la compensation systématique sur les salaires n'est utilisée que dans de rares cas (pour des montants inférieurs à 50 000 XPF et pour des agents qui quittent définitivement l'administration polynésienne ou le Pays).
Régulariser le sujet des avantages en nature non déclarés, accordés aux agents de l'administration	Régler le passif sur les congés administratifs de 2009 à 2014	Le coût total du redressement a été de 79 615 891 XPF entièrement mandatés.	Un contrôle de la CPS a été initié en 2014 sur tous les avantages en nature. La DBF a travaillé avec la caisse pour déterminer ce qui relevait des avantages en nature ou non. Pour l'instant, seuls les congés administratifs ont été redressés. Le redressement a été entièrement pris en charge par le budget de la PF, y compris pour la part salariale.



	Régulariser la situation pour l'avenir	Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2015, les coûts des congés administratifs sont déclarés aux organismes concernés et intégrés dans l'assiette de calcul des cotisations CPS, et de la CST sur les traitements.	
Améliorer le traitement des indemnités journalières – Eviter les rejets de la CPS pour prescription	Sensibilisation des services	- diffusion d'une circulaire : rappel des procédures de demande de remboursement d'indemnités journalières (IJ). Par ailleurs, à chaque titre rejeté par la CPS, une lettre était envoyée au service concerné pour l'informer de ce rejet et de son coût pour la collectivité.	En 2015, les IJ prescrits totalisent moins d'1 million XPF contre 6 millions XPF en 2013 et 2014.
	Simplification des procédures internes de traitement des indemnités journalières	mise en place d'une gestion proactive des dossiers d' IJ, ce qui a permis d'optimiser les délais de traitement, faciliter les échanges avec les différents services pour traiter rapidement les dossiers en souffrance, et d'améliorer nos rapports avec nos salariés malades pour éviter une interruption de rémunération sans prise en charge, en parallèle, des IJ par la CPS.  - 412,215 millions XPF de remboursement ont été comptabilisés contre 365,8 millions XPF en 2014 et 291.3 millions XPF en 2013.  - Projet de versement par la CPS d'une recette exceptionnelle de 380 millions XPF relative au remboursement des cotisations sur IJ.	Tous les titres de recette permettant la comptabilisation des lettres chèques de la CPS réceptionnées jusqu'à fin 2015 ont été traités  Ce paiement qui aurait dû intervenir en 2015 ne sera comptabilisé qu'en 2016, la CPS n'ayant pas encore procédé aux opérations idoines.
Réduire les majorations de retard dues à la CPS	Mise en place de nouvelles procédures de mandatement des compléments et différés en fin de mois et non plus en m+3	En 2015, le montant de ces majorations s'élève à 1,327 million XPF contre 3,207 millions XPF en 2014.	
Réduire la masse salariale	le plan de départ volontaire (PDV)	- Les dossiers relatifs aux derniers départs volontaires du plan initié en 2014 ont été traités en 2015.  Le coût total du PDV a été de 574,6 millions XPF (indemnité de 20 mois de salaires) et a concerné 79 agents.	L'économie annuelle engendrée est de 374 millions XPF. Le coût du PDV est donc amorti en moins de 2 ans.
Assainissement et fiabilisation des comptes publics	Ré-imputation des indemnités de sujétions spéciales et de fins de fonctions à certains agents publics	Cf. avis du TAPF du 12 mai 2015 : - Réimputation au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 des indemnités de sujétions spéciales aux agents du service des moyens généraux (SMG) mis en service en cabinet et des indemnités de fin de fonctions des collaborateurs de cabinets ministériels la DBF a procédé rétroactivement aux réimputations au 1 <sup>er</sup> janvier	Situation régularisée.

		2015. - montant de ces ré-imputations : 62,4 millions XPF.	
Améliorer les procédures	Réduire le délai de traitement moyen des dossiers au CDE	Délai moyen de traitement de 16 jours en 2014 réduit à 11,9 jours en 2015.	

- Programme « Engagements financiers » (mission « Gestion financière »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Le financement du budget d'investissement 2016	Suivi de l'exécution de l'emprunt	Aucune émission obligataire n'a été nécessaire.	L'enveloppe d'emprunts votée en 2015 a été exécutée à hauteur de 98,39%, en emprunts bancaires classiques.
Assurer la gestion active de la dette	- Clore le chantier de désensibilisation de la dette structurée - maintenir la veille sur l'évolution de la courbe des taux, permettant ainsi d'analyser les offres d'arbitrage de taux d'intérêt proposés par les banques.	Réaménagement en mai 2015 du dernier emprunt dont l'encours représentait 1,72% de l'encours total de la dette du Pays contre 8,24% en 2013 et plus de 30% il y a 3 ans.  L'Etat a émis un avis favorable pour accompagner la Polynésie française, en accordant une aide de 238,6 millions XPF, dans le cadre du fonds de soutien aux collectivités ayant souscrit des emprunts structurés	Cette aide sera versée en 14 tranches annuelles à compter de 2016
Assurer le suivi de l'emprunt obligataire	Tenue du programme annuel EMTN	Mise à jour régulière des documents d'information à l'attention des investisseurs.  Projet de soumettre la mise à jour du programme EMTN et de la documentation à l'avis de l'autorité des marchés financiers	A chaque collectif budgétaire, vote d'un nouveau budget primitif, ou modification substantielle de la situation de la collectivité, une mise à jour ou un supplément au prospectus de base doit être élaboré.  Début 2016

**Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
925 619 133 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 195 416 879 F CFP
Investissement : 13 488 590 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		31		2				33	30,56%
B/CC2		23		7		1		31	28,70%
C/CC3		28		8				36	33,33%

D/CC4 et CC5		4		4				8	7,41%
Total	0	86	0	21	0	1	0	108	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans	7	3
50 à 54 ans	7	11
45 à 49 ans	8	10
40 à 44 ans	20	5
35 à 39 ans	3	20
30 à 34 ans	5	3
25 à 29 ans	3	2
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	2	3	2	1	8
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1	2	1	1	5
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1		1		2
Affectation/renouvellement FEDA		1			1
II - SORTIES	3	0	3	0	6
Départ à la retraite			2		2
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1				1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	2		1		3
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	76	65	8	2	775
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>65</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>775</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
24192	775	3,20%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	995	146	24	6	3 568
Congés de maternité	FIXE				113
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	11				27
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1				3
Disponibilité pour convenances personnelles	1			1	76
Grève					0
Autres absences	2				8
<b>TOTAL</b>	<b>1 010</b>	<b>146</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>3 794</b>

## 4.12 Délégation pour le développement des communes (DDC)

### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 97-81 APF du 29/05/1997 portant création de la délégation pour le développement des communes de la Polynésie française

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 621 CM du 30/06/1997 portant organisation et attributions de la délégation pour le développement des communes de la Polynésie française

**Attributions :** La délégation pour le développement des communes a pour mission de concourir à la politique d'aide au développement des communes de la Polynésie française menée par le gouvernement.

### Coordonnées :

Adresse du siège	Quartier Broche, Avenue Pouvanaa a Oopa
Adresse postale	BP 3732 Papeete - TAHITI
Téléphone	(689) 40 47 21 63
Télécopie	(689) 40 47 21 77
Courriel / Site internet	<a href="mailto:patrick.graffe@presidence.pf">patrick.graffe@presidence.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à vendredi de 7h30 à 15h30

### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Partenariat avec les communes » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer l'accompagnement des projets communaux par l'attribution de subventions de la Polynésie française	<u>Services publics environnementaux "Alimentation en Eau Potable (AEP)" :</u> Concours financier à la réalisation de toutes opérations de production, de stockage ou de distribution d'eau potable	- 20 dossiers réceptionnés - 16 dossiers recevables (éligibles et complets)	
	<u>Services publics environnementaux "Assainissement des Eaux Usées (AEU)" :</u> Concours financier à la réalisation de toutes opérations de collecte et/ou de traitement des eaux usées	pas d'opération	pas d'opération
	<u>Services publics environnementaux "Ordures ménagères et déchets végétaux (collecte, traitement)" :</u> Concours financier à la réalisation de toutes opérations de collecte et/ou de traitement des déchets ménagers ou végétaux	20 dossiers réceptionnés 19 dossiers recevables	
	<u>Production - distribution - éclairage public / électriques</u> Concours financier à la réalisation de toutes opérations de production thermique ou à partir d'énergies renouvelables, de rénovation, création et extension de réseau, et de distribution électrique	17 dossiers réceptionnés 10 dossiers recevables	

	<u>Service public des pompes funèbres</u> Concours financier à la réalisation de projets inhérents aux cimetières (toutes opérations)	2 dossiers réceptionnés 2 dossiers recevables	
	<u>Sanitaire et social</u> Concours financier à la réalisation de toutes opérations de construction, extension et rénovation de bâtiments et installations sportives	17 dossiers réceptionnés 11 dossiers recevables	
	<u>Police municipale</u> Concours financier à l'acquisition de véhicules municipaux (1ère acquisition, complément ou renouvellement de parc de - ou + de 5 ans) et à la construction, extension ou rénovation des locaux de police municipale ou fourrières	4 dossiers réceptionnés 4 dossiers recevables	
	<u>Incendie / Secours</u> Concours financier à l'acquisition de véhicules municipaux (1ère acquisition, complément ou renouvellement de parc de - ou + de 5 ans) et à la construction, extension ou rénovation de centres de secours	5 dossiers réceptionnés 3 dossiers recevables	
	<u>Voirie</u> Concours financier à la réalisation de travaux et aménagements	14 dossiers réceptionnés 9 dossiers recevables	
	<u>Transports terrestres et maritimes</u> Concours financier à l'acquisition de véhicules de transport terrestre et maritime, scolaire ou en commun et autres (1ère acquisition, complément de par cet renouvellement de parc de - ou + de 5 ans)	20 dossiers réceptionnés 18 dossiers recevables	
	<u>Services publics de proximité : Bâtiments et aménagements divers</u> Concours financier à la construction, extension et/ou rénovation de locaux à vocation économique, locaux administratifs et techniques, divers locaux & aménagements divers (hors locaux)	15 dossiers réceptionnés 10 dossiers recevables	
	<u>Services publics de proximité : Engins et équipements de chantier</u> Concours financier à l'acquisition d'engins et d'équipements de chantier (1ère acquisition, complément	63 dossiers réceptionnés 61 dossiers recevables	

	de par cet renouvellement de parc de - ou + de 5 ans)		
	<u>Acquisition foncière et d'ensemble immobilier - d'un ensemble immobilier</u> Concours financier à des acquisitions foncières (terrain nu) ou d'ensembles immobiliers	1 dossier réceptionné 1 dossier recevable	
	<u>Etudes</u> Concours financier relativement à toutes études dans le cadre de la réalisation d'opérations d'investissement	6 dossiers réceptionnés 4 dossiers recevables	
Assurer l'accompagnement des projets communaux dans la mise en œuvre du contrat de projet I Etat-Polynésie française (2008-2014)	Instruction, suivi et formalisation des projets relevant du <b>volet environnemental</b> (AEP - AEU) en coordination avec les services de l'Etat et des communes  Suivi et formalisation de l'octroi des concours financiers du Pays en relais du service du tourisme chargé de l'instruction des projets relevant du volet "tourisme nautique"  Suivi et formalisation de l'octroi des concours financiers du Pays en relais des services de l'éducation chargés de l'instruction des projets relevant du volet "constructions scolaires".	30 dossiers suivis 14 avenants de prorogation des conventions 8 dossiers soldés	
Assurer l'accompagnement des projets communaux dans le cadre du contrat de projet II Etat - Pays - Communes (2015-2020)	Co-instruction et co-suivi des dossiers (en interface avec les services techniques du Pays) avec les services de l'Etat au profit des investissements en matière environnementale (eau potable, eaux usées, déchets) et abris de survie  Préparation et organisation, en alternance avec les services de l'Etat des réunions du comité technique et du comité de pilotage  Co-suivi et co-coordination de l'attribution des dotations affectées soit à des opérations d'investissement soit à la prise en charge de dépenses de fonctionnement intercommunales	46 dossiers co-instruits (avec les services de l'Etat) 9 dossiers programmés	

Piloter avec les services de l'Etat et les communes la répartition et de l'attribution des dotations du Fonds intercommunal de péréquation (FIP)	Instruction technique, en interface avec les services compétents du Pays et les subdivisions administratives de l'Etat, des projets d'investissement communaux		
Piloter avec les services de l'Etat, le contrat de redynamisation des sites de défense en Polynésie française (CRSD)	Réouverture du dossier en 2015 avec réactualisation des projets, travaux préparatoires et rédaction du contrat et de la loi du Pays inhérente aux délégations de compétences du Pays aux communes		
Soutenir la mise en œuvre du contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de Papeete (CUCS) conclu entre l'Etat, la Polynésie française et les communes de Arue, Faa'a, Mahina, Paea, Papeete, Pirae, Punaauia, Papara et Moorea-Maiao	Participation du Pays au budget annuel de fonctionnement du contrat de ville	subvention annuelle du Pays prévue au contrat : 50 millions FCFP	
Concours du Pays au développement des communes (données générales)	Instruction technique ( <i>en relais avec les services techniques du Pays</i> ), financière, administrative et formalisation de l'octroi de financements, tous secteurs éligibles confondus (DDC et CDP)	125 arrêtés CM officialisés 253 demandes de financement instruites	Taux moyen de participation financière du Pays pour la réalisation d'opérations d'investissements : 48 %
	Organisation par la DDC de congrès et autres rencontres entre le Gouvernement et les maires pour renforcer les moments de partage, d'échange et de concertation avec tous les élus communaux ainsi que partenaires concernés	1 journée de rencontre organisée	

#### **Description des ressources du service**

##### **Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

64 126 027 F CFP

##### **Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

Fonctionnement courant : 48 155 856 F CFP

Investissement : 847 636 703 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

##### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		2		1				3	37,50%
B/CC2		2		2				4	50,00%
C/CC3		1						1	12,50%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	0	5	0	3	0	0	0	8	100,00%



**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		1
45 à 49 ans		
40 à 44 ans	2	3
35 à 39 ans		1
30 à 34 ans		1
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	0	0	0	0	0
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	0	0	0	0	0
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	10	7			52

Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	10	7	0	0	52

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1792	52	2,90%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	145	6		1	264
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	145	6	0	1	264

### 4.13 Direction de l'équipement (DEQ)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 88-142 AT du 13/10/1988 modifiée portant création du service dénommé « direction de l'équipement »

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 69 CM du 17/01/1992 modifiée portant organisation interne du service dénommé « Direction de l'équipement »

#### Attributions :

La direction de l'équipement a pour missions principales :

- la programmation, les études à tous les stades et la réalisation des équipements du Pays de toute nature ;
- la conception, la réalisation et l'entretien des ouvrages et bâtiments dépendant du domaine privé du Pays ;
- la surveillance, la gestion, la conservation, l'entretien du domaine public terrestre, fluvial et maritime du Pays et des ouvrages qui en dépendent ;
- les transports maritimes non assurés par l'armement privé.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Centre administratif de Papeete, 3ème étage 11, rue du Commandant Destremeau
<b>Adresse postale</b>	BP 85 – 98713 Papeete
<b>Téléphone</b>	(689) 40 46 82 55
<b>Télécopie</b>	(689) 40 86 83 05
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secretariat@equipement.gov.pf">secretariat@equipement.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Bâtiments du Pays » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenance et entretien des centres administratifs A1 et A2</li> <li>- maintenance et entretien des bâtiments administratifs et logements affectés aux différentes entités de la direction de l'équipement</li> </ul>	Fonctionnement de l'arrondissement bâtiment de la direction de l'équipement et de ses subdivisions fonctionnelles	Crédits délégués : 60 929 060 F CFP Dépenses mandatées : 59 749 829 F CFP	Maintenance et entretien effectués
Acquisition, conception et construction de nouveaux bâtiments administratifs ainsi que les aménagements des locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- désamiantage du bâtiment administratif A2</li> <li>- réfection de la toiture de l'arrondissement maritime à Motu Uta</li> <li>- construction de logements de fonction à Hao</li> </ul>	CP délégués : 120 517 955 F CFP Dépenses mandatées : 88 972 721 F CFP	Opérations réalisées et construction de logements de fonction à Hao en cours

- Programme « Achats de matériels roulants, de bureau et d'informatique » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Entretien des véhicules légers (primes d'assurance, etc..) et prestations informatiques	Opération gérée par le parc à matériel	Crédits délégués : 19 262 832 F CFP Dépenses mandatées : 19 232 365 F CFP - Véhicules assurés pour 3 449 247 F, prestations informatiques effectuées pour 10 231 626 F, réparations des véhicules en fonction des moyens disponibles	
Acquisition de véhicules pour les services administratifs	Opération gérée par le parc à matériel	CP délégués : 6 663 582 F CFP Dépenses mandatées : 6 663 582 F CFP	Opérations réalisées

- Programme « Equipements et aménagements à vocation collective (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Construction, extension et réhabilitation des abris paracycloniques aux Tuamotu (Contrat de projets)	- Réhabilitations, constructions d'abris paracycloniques aux Tuamotu (Napuka, Niau, Taenga, Takume,...) avec l'installation des équipements photovoltaïques	CP délégués : 615 819 557 F CFP Dépenses mandatées : 362 053 770 F CFP	Opérations réalisées

- Programme « Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles » (mission « Environnement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Fonctionnement du Groupement d'études et de gestion du domaine public (GEGDP) et entretien du réseau d'observations hydrologiques du Pays	- Conservation d'occupation du domaine public maritime - Occupation du domaine routier, fluvial et portuaire - Permis de travaux immobiliers sollicités par le service de l'urbanisme - Contravention de grande voirie - Extraction de matériaux	Crédits délégués : 5 833 334 F CFP Dépenses mandatées : 4 966 815 F CFP	Voir rapport d'activités 2015

- Programme « Réseau routier » (mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Entretien des équipements du Pays en matière de réseau routier et de voirie	Entretien, éclairage et surveillance des 1 187 km de voirie territoriale Voir rapport d'activités 2015	Crédits délégués : 502 542 551 F CFP Dépenses mandatées : 491 397 258 F CFP	Entretien et maintenance du réseau routier réalisés à hauteur des moyens disponibles
interventions du Pays en matière de voirie terrestre. Il comprend la programmation, les études, la réalisation des équipements du réseau routier et de voirie	travaux sur le réseau routier (renforcement, aménagement et revêtements routiers).	CP délégués : 7 455 651 895 F CFP Dépenses mandatées : 5 427 074 337 F CFP	Opérations réalisées

- Programme « Ports et aéroports » (mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Entretien des équipements portuaires et aéroportuaires	- Maintenance des installations aéroportuaires - Maintenance du balisage passif et lumineux - Maintenance des installations portuaires	Crédits délégués : 158 643 999 F CFP Dépenses mandatées : 151 861 848 F CFP	Entretien et maintenance réalisés
Interventions du Pays en matière d'ouvrages portuaires et aéroportuaires. : programmation, études et réalisation des équipements.	- Travaux sur les infrastructures aéroportuaires (mise aux normes de l'aérodrome de Rimatara, de Tubuai et de Tikehau) - Travaux sur les ouvrages portuaires (reconstruction du quai de Hakahau à Ua Pou, réalisation du débarcadère de Vaitahu à Tahuata, réhabilitation du quai et de la marina de	CP délégués : 158 643 999 F CFP Dépenses mandatées : 151 861 848 F CFP	Opérations réalisées

	Maupiti, réalisation d'un débarcadère à Hikueru et à Tatakoto)		
Entretien des rivières : - Priorité sur les secteurs à forte densité de population - Surveillance particulière des grandes rivières Assainissement des eaux pluviales	- Curage assuré en régie par la DEQ lorsque les transports solides ont été importants à la suite de fortes précipitations ou cyclones - Ou complété par des entreprises autorisées à effectuer des extractions lorsque les transports solides doivent être évacués du lit de la rivière  Entretien et remise en état des berges endommagées assurés par les subdivisions	Crédits délégués : 55 127 200 F CFP  Dépenses mandatées : 52 761 564 F CFP	Entretien des rivières assuré en fonction des moyens disponibles

- Programme « Protection contre les eaux » (mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Protection des berges et rivages ainsi que l'assainissement des eaux pluviales hors réseau routier	Travaux de protection des berges des rivières	CP délégués : 620 220 728 F CFP  Dépenses mandatées : 377 725 143 F CFP	Opérations réalisées

- Programme « Transports et affaires maritimes » (mission « Transports »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gestion de la flotte administrative et développement économique du transport maritime inter-insulaire	<b>Action :</b> Voir rapport d'activités 2015	Crédits délégués : 324 156 378 F CFP  Dépenses mandatées : 319 673 488 F CFP	Exploitation de 4 navires sur 5
Grosses réparations des navires et acquisition d'un nouveau navire	<b>Action :</b> Voir rapport d'activités 2015	CP délégués : 242 349 859 F CFP  Dépenses mandatées : 128 257 255 F CFP	Opérations en cours

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
4 372 178 051 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 1 130 142 137 F CFP
Investissement : 9 020 663 832 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	ENIM	PNNIM	Total	%
A/CC1		13	8	1		6		23		51	5,80%
B/CC2	6	34	3	11	3			18		75	8,53%
C/CC3		111	7	18	1			40		177	20,14%

D/CC4 et CC5		374	8	135					59	576	65,53%
Total	6	532	26	165	4	6	0	81	59	879	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	32	1
55 à 59 ans	156	9
50 à 54 ans	176	23
45 à 49 ans	143	21
40 à 44 ans	125	15
35 à 39 ans	72	14
30 à 34 ans	52	12
25 à 29 ans	16	8
20 à 24 ans	3	1
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	ENIM	PNNIM	Total
I - ENTREES	10	10	10	14	0	0	44
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		6					6
Mobilité (mutation)			3	1			4
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental		1		5			6
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	8	3	7	8			26
Affectation/renouvellement FEDA	2						2
II - SORTIES	3	9	7	36	10	2	67
Départ à la retraite			5	9	5		19
Départ volontaire				1			1
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental				6	5	2	13
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	2	8					10
Fin de détachement FEDA	1						1
Mobilité (mutation)		1	2	19			22
Révocation – licenciement -inaptitude				1			1
Décès				2	1		3

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	222	336	70	54	9629
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>336</b>	<b>70</b>	<b>54</b>	<b>9629</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
196896	9629	4,89%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	527	378	198	182	21794
Congés de maternité	FIXE				672
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	4	5			64
Disponibilité pour convenances personnelles	3	1		11	2418
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>531</b>	<b>383</b>	<b>198</b>	<b>182</b>	<b>24948</b>

#### 4.14 Délégation à la famille et à la condition féminine (DFCF)

##### Présentation du service

Texte de création et d'organisation : Arrêté n° 762 CM du 09/09/2005 portant création et organisation de la délégation à la famille, à l'enfance et à la condition féminine

**Attributions :**

La Délégation à la famille et à la condition féminine a pour mission, en concertation avec les administrations et acteurs concernés :

- de participer à la définition des politiques de la famille et de la condition féminine ;
- d'animer, de coordonner et d'évaluer la mise en œuvre des politiques de la famille et de la condition féminine ;
- d'améliorer la connaissance de la situation des femmes et des familles dans la société polynésienne.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	2ème étage, Immeuble TNTV – Putiaoro – Mission
<b>Adresse postale</b>	BP 2551 – 98713 PAPEETE
<b>Téléphone</b>	(689) 40 80 00 40
<b>Télécopie</b>	(689) 40 80 00 47
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secretariat@femmes.gov.pf">secretariat@femmes.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Cohésion sociale » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Veiller à garantir l'accès aux droits aux femmes et aux familles	Promotion des droits de la femme		
	Attribuer une subvention aux associations d'intérêt général assurant l'accès aux droits.  Les subventions assurent le fonctionnement courant des associations	Montant total des subventions accordées : 18 704 820 F CFP	Augmentation de la dotation aux associations d'environ 30% sur les crédits délégués en 2014
Lutter contre les violences faites aux femmes	Organiser la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes – 25 novembre 2015	- 300 jeunes de 14-18 ans sensibilisés lors de la journée  - Budget alloué à l'événement : 1 917 668 XPF	Journée pilote qui a permis de faire un test à l'échelle de 300 personnes des outils développés pour prévenir les violences chez les adolescents.
	Créer une mallette pédagogique destinée à lutter contre les violences chez les couples adolescents	- 8 établissements pilotes sur l'ensemble de la Polynésie française pour la phase de test  - Coût de la production des mallettes pour la phase test : 1 337 355 XPF	Une distribution de la mallette dans l'ensemble des établissements du secondaire dès la rentrée d'août 2016
Promouvoir la place de la femme dans la société polynésienne en valorisant la parité homme/femme	Organiser la journée internationale de la femme – 8 mars 2015	Coût de l'opération 232 667 FCFP	Objectif partiellement atteint du fait que les initiatives ne sont pas suffisamment valorisées dans les communes, les établissements scolaires, les associations...
	Organiser des consultations d'associations concernant un modèle sociétal égalitaire pour développer le partenariat et fixer des objectifs communs à atteindre	2 consultations organisées en 2015 réunissant 90 personnes membres d'associations ou élus en charges de la condition féminine.	Les recommandations ont été faites mais doivent à présent être déclinées en plans d'actions.



Politique familiale			
Garantir la prise en charge efficiente des jeunes enfants (0-5 ans) en collectivité (crèches, garderies)	Participer à la commission des crèches et garderies sur le respect de la réglementation en vigueur	1 commission par trimestre	La commission réunit tous les acteurs concernés et permet une cohérence des actions et préconisations dans ce domaine.
	Analyser le secteur des modes de gardes d'enfants en Polynésie française	1 note analytique	Des recommandations et des actions à mettre en œuvre qui doivent être validées par le ministère de tutelle.
Elaborer d'une politique familiale en Polynésie française	Consolider l'ensemble des données sur la famille en PF	-	Objectif partiellement atteint, du fait de la multitude de données et de fournisseurs. Des indicateurs sont à créer.
	Constituer une base de données (qualitative et quantitative) à jour	-	Objectif non atteint en 2015, mais travail initié avec l'ISPF en 2016.

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
24 991 383 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 8 292 294 F CFP
Investissement : 23 426 182 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1						1	20,00%
B/CC2		1	2					3	60,00%
C/CC3			1					1	20,00%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	0	2	3	0	0	0	0	5	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		
45 à 49 ans		
40 à 44 ans		1
35 à 39 ans		3
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues  
Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	0	3	1	0	4
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental		1			1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD		2	1		3
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	1	0	1	0	2
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)			1		1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	10	5	1	0	80
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	10	5	1	0	80

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1120	80	7,14%

### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	51	2			102
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1				3
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	7				7
TOTAL	52	2	0	0	112

### 4.15 Direction générale des affaires économiques (DGAE)

#### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 1036 CM du 21/07/2011 portant création, organisation et fonctionnement du service administratif dénommé "direction générale des affaires économiques"

**Attributions :** La direction générale des affaires économiques est dotée d'une compétence générale d'intervention, d'organisation, d'information et de proposition en matière économique.

#### Coordonnées :

Adresse du siège	Bâtiment des Affaires Economiques Fare ute
Adresse postale	BP 82 - 98713 Papeete - Tahiti - Polynésie française
Téléphone	(689) 40 50 97 97
Télécopie	(689) 40 43 44 77
Courriel / Site internet	<a href="mailto:dgae@economie.gov.pf">dgae@economie.gov.pf</a> <a href="http://www.dgae.gov.pf">www.dgae.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

#### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Contribuer à assurer la qualité de l'exercice des professions réglementées	Elaborer projet de loi du pays portant refonte du statut du notariat	Nombre de texte élaborés : - 1 projet de loi du pays	Renforcement : - des garanties professionnelles au

au bénéfice des entreprises et des particuliers		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 projet de délibération</li> <li>- 1 projet d'arrêté en CM</li> </ul>	bénéfice des usagers ; - des mesures de prévention de conflits d'intérêts notaires/usagers ; - des mesures réglementaires de contrôle des offices.  Procédure disciplinaire confiée à l'organe judiciaire
	Elaborer les textes réglementaires pour encadrer les professions d'expert-comptable et de comptable libéral	Nombre de texte élaborés : - 1 projet de loi du pays - 2 projets d'arrêté sen CM	Informations financières et comptables fiabilisées, dans l'intérêt des entreprises.
Assurer le contrôle des professions réglementées	Instruire les demandes individuelles d'habilitation	Nombre de dossiers traités au titre d'habilitation : - aux fonctions annexes de notaire : 1 commandant de gendarmerie  - d'agents spéciaux d'assurance : 7  - de collaborateurs d'agents immobiliers : 104 dont : 77 habilitations (72 patentés, 5 salariés) et 27 fins d'habilitation	- fonctions de notaire : continuité du service public notarial à Rangiroa assurée  Diversification de l'offre des prestataires  collaborateurs d'agents immobiliers : contrôle de la moralité des opérateurs
	Traiter les demandes de nomination	- Clercs d'huissiers de justice : 2 dont 1 refus  - Contrôle de la moralité des collaborateurs de l'huissier  - Notaire salarié/notaire associé : 2 dont 1 projet	Notaires : diversification de l'offre des officiers notariaux
	Traiter les demandes d'autorisation d'exercice de la profession	Nombre de demandes instruites : - agents immobiliers : 10 dont : 6 ouvertures, 1 suspension, 2 cessations, 1 changement de direction  - agents d'affaires : 4  - Soldes : 14 demandes de périodes complémentaires	

- Programme « Partenariat avec les archipels » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Soutenir le développement économique des archipels	Gérer la prise en charge du fret des produits à destination des îles éloignées	Montant des prises en charge : 1 077 555 706 F.CFP dont - PPN/eau/coprah : 637 709 768 F.CFP - Matériaux de construction : 173 194 132 F.CFP - Produits agricoles et produits destinés à l'agriculture et à l'élevage : 148 172 105 F.CFP - Produits transformés : 13 601 034 F.CFP - Produits de l'artisanat : 1 435 848 F.CFP - Charges à payer : 103 442 819 F.CFP	

- Programme « Régulation » (mission « Economie générale »)

Objectifs	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Réguler et harmoniser le prix des hydrocarbures	Gérer le fonds de régulation des prix des hydrocarbures (FRPH)	- Recettes: 3 318 642 679 F.CFP dont : . Recettes propres 2015 : 2 918 063 083 F.CFP . Recettes propres sur exercices antérieurs : 243 292 209 F.CFP TEEI : 157 281 387 F.CFP Dépenses 2015 : 1 616 604 316 F.CFP	
	Gérer le fonds de péréquation des prix des hydrocarbures(FPPH)	- Recettes 2015 : 1 268 653 128 FCFP - Dépenses 2015 : 1 299 976 807 F.CFP	
	Prendre en charge les frais de transport du propane et des fûts de carburant par le FRPH	Nombre de textes adoptés: 1 arrêté CM modificatif	
	Actualiser le prix des hydrocarbures	Nombre de textes adoptés: 54 arrêtés en CM fixant le prix des hydrocarbures	Lissage des prix des hydrocarbures à la vente pour le consommateur
	Traiter les contentieux	1 mémoire rédigé : Recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté n° 972 CM du 23 juillet 2015 relatif au prix du fioul destiné à la SA EDT :	
Compléter le code de commerce	Compléter le code du commerce en matière de protection de l'entrepreneur en rendant notamment insaisissable de droit la résidence principale	Nombre de textes élaborés : 1 projet de loi du pays	Protection minimale garantie à l'entrepreneur individuel en cas de cessation de paiement
	Modifier la réglementation relative aux soldes	Nombre de textes élaborés : 1 projet de loi du pays	Assouplissement et adaptation au contexte commercial
	Compléter le code du commerce en permettant la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de sociétés anonymes	Nombre de textes élaborés : 1 projet de loi du pays	Amélioration la gestion des sociétés anonymes et adaptation par rapport au droit bancaire
	Créer le livre VIII relatif à la profession de commissaire aux comptes	Nombre de textes élaborés : 1 projet de loi du pays 1 projet d'arrêté en CM	Renforcement de la sécurité juridique du dispositif encadrant la profession
Promouvoir la concurrence	Créer la partie législative du droit de la concurrence	Nombre de textes adoptés : 1 loi du pays	Texte fondateur permettant à la Polynésie française de sortir d'une économie administrée
	Rédiger les dispositions	Nombre de textes élaborés :	

	règlementaires encadrant les pouvoirs de contrôle des personnels de l'autorité polynésienne de la concurrence	1 projet de loi du pays	
	Rédiger les dispositions réglementaires concernant les voies de recours contre les décisions de l'autorité polynésienne de la concurrence	- 1 résolution adoptée par l'Assemblée de la Polynésie française	
	Réglementer les pratiques commerciales (livre IV)	Nombre de textes adoptés: 1 loi du pays	Relations entre professionnels rééquilibrées
	Créer la partie « arrêtés » du code de la concurrence	Nombre de textes adoptés: 1 arrêté CM	
	Installer l'Autorité polynésienne de la concurrence	1 arrêté CM fixant les règles relatives à l'installation et au fonctionnement de l'Autorité polynésienne de la concurrence  1 arrêté CM portant nomination du président, de l'Autorité polynésienne de la concurrence	
Poursuivre le partenariat avec la CCISM	Renouveler les conventions de gestion des ateliers relais	Nombre de conventions signées : 3	Simplification de l'utilisation des fonds de réserve
Permettre l'accès aux produits de base à l'ensemble des polynésiens	Modifier la liste des produits de première nécessité pour intégrer certains insecticides dans la liste des PPN (produits de première nécessité)	Nombre de textes adoptés : 1 arrêté CM	Baisse des prix de certaines catégories d'insecticides utilisés dans la lutte de maladies transmises par le moustique (zika, chikungunya)
Permettre le développement économique dans les archipels éloignés	Modifier la réglementation relative à la prise en charge de certains produits agricoles et d'élevages professionnels (PAE)	Nombre de textes adoptés : 1 arrêté CM	Prise des frais de transport des animaux pour les éleveurs des archipels éloignés
Permettre le maintien et le développement des productions locales.	Modifier la réglementation pour autoriser l'importation de concentrés d'ananas	Nombre de textes adoptés : 1 arrêté CM	Protection et soutien de la production et transformation locale.
Favoriser l'approvisionnement des entreprises locales	Modifier la réglementation pour autoriser l'importation de lessives destinées aux laves vaisselle	Nombre de textes adoptés : 1 arrêté CM	Elargissement de l'offre des produits importés
Renforcer la protection du consommateur	Rédiger une réglementation relative à la protection du consommateur	Nombre de textes élaborés : 1 projet de loi du pays 5 projets d'arrêté	
	Modifier la réglementation sur le traitement de surendettement des particuliers	Nombre de textes élaborés : 1 projet de loi du pays 1 projet de délibération	
Adapter les projets de convention internationale et de réglementation nationale à la Polynésie française	Analyser les impacts des textes soumis pour la Polynésie française	Nombre d'avis formulés : -1 en matière d'accords internationaux ; - 7 en matière financière et bancaire ; - 1 en matière de droit de la	4 avis validés par le Conseil des Ministres  2 avis validés par l'Assemblée de la Polynésie française

		consommation ; - 1 en matière de modernisation du droit.	
Assurer les contrôles en matière économique	Contrôler le respect de la réglementation sur les prix	<p>Nombre d'îles contrôlées : 37</p> <p>Nombre de missions effectuées : 25</p> <p>Nombre de produits relevés : 599 852</p> <p>Dont :</p> <p>. PPN/PGC : 11 622</p> <p>. affichage : 489 230</p> <p>Nombre de saisies informatiques : 4 052 (PPN, structures de prix)</p> <p>Nombre de relevés (statistiques, comparatifs de pris, observatoire) : 850</p> <p>Nombre de procès verbaux dressés : 5 en cours de proposition de transaction</p> <p>Nombre de rappels à la réglementation : 160</p> <p>Antenne ISLV</p> <p>Nombre de tournées dans l'archipel : 7</p> <p>Nombre d'îles contrôlées : 4</p> <p>Nombre de contrôles : 126</p> <p>Nombre de procès-verbaux dressés:4</p> <p>Enquêtes diverses : 19</p> <p>Démarchage à domicile : 12 modifications ou annulation de contrats</p>	
	Contrôler le respect de la loyauté des transactions (poids et mesure, étiquetage, conformité des services) et assurer la protection du consommateur	<p>Nombre d'îles contrôlées : 27</p> <p>Nombre de missions effectuées : 16</p> <p>Nombre d'établissements contrôlés: 697</p> <p>Nombre d'enquêtes et de contrôles réalisés : 630</p> <p>Nombre de procès verbaux dressés : 9 transmis au procureur de la république</p> <p>Nombre de rappels à la réglementation : 65</p> <p>Antenne ISLV</p> <p>Nombre de tournées dans l'archipel : 7</p> <p>Nombre d'îles contrôlées : 4</p> <p>Nombre de contrôles : 128</p>	
	Contrôler les « appellations d'origine »	<p>Nombre de prélèvements et analyses: 8</p> <p>Nombre de compte-rendu rédigés : 3</p> <p>Nombre textes élaborés : 1 projet: d'arrêté PR</p>	Ensemble des utilisateurs de l'appellation d'origine « Monoï de Tahiti » et professionnels de la filière contrôlés
Informier le consommateur sur ses droits et obligations	Assurer l'information des usagers et la formation des consommateurs	<p>Nombre de contacts : 1 742 dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- immobilier : 54 %</li> <li>- problèmes commerciaux : 19 %</li> <li>- véhicules d'occasion : 9 %</li> </ul>	

	Assurer des sessions de sensibilisation aux membres des instances associatives ou scolaires sur les droits et obligations du consommateur et sur le budget familial	Droits et obligations du consommateur : 4 sessions de sensibilisation et d'information	
	Réaliser des relevés des prix des produits dans les commerces	Nombre de relevés comparatifs : - prix du panier de la ménagère : 10 à Tahiti et Moorea - fruits et légumes : 12 à Tahiti et Raiatea - rentrée scolaire : 1 à Tahiti	
	Communiquer et diffuser l'information au consommateur dans les médias	- Nombre de publications : . 18 comparatifs . 2 articles sur la location d'habitation . 16 interventions dans la presse - Nombre d'interventions à des émissions télévisées : . 19 interviews	
	Assurer la présidence, le secrétariat et l'instruction des dossiers soumis à la Commission de conciliation en matière de consommation	Nombre de dossiers enregistrés : 5 Nombre de dossiers instruits : 4 dont 1 refus de conciliation	
Améliorer la connaissance de l'économie polynésienne	Contribuer aux travaux du débat d'orientation Budgétaire	Nombre de contribution : 1 document	
	Réaliser le tableau de bord de l'économie polynésienne	Nombre de documents : 1 projet	
	Réaliser un programme d'édition hebdomadaire pour le bureau de la propriété industrielle	Nombre de réalisation : 1 programme	

- Programme « Commerce extérieur et promotion » (mission « Economie générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Protéger les productions et fabrications locales	contrôler les importations dans le cadre d'une protection non tarifaire et du contingentement	Régulation du marché de certains fruits et légumes : - Nombre de conférences et commissions consultatives: 16 dont .conférence agricole : 12 . commission des fleurs coupées : 1 . commission de la viande porcine : 1 . commissions pour les poules pondeuses : 1 . commission pour les poulets de chair : 1 - quantités importées : . fleurs coupées : 90 000 tiges / trimestre plus quotas exceptionnels pour la St Valentin (14 00 tiges), la fête	Importations effectives /quotas ouverts :



		<p>des mères (14 810 tiges), et la Toussaint (23 020 tiges)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. viande porcine : 2 065 545 kg (2 160 000 kg ouverts)</li> <li>. poules pondeuses : 157 800 poussins (263 230 poussins autorisés)</li> <li>. poulet de chair à l'état frais : 75 301 kg (quota de 62 000 kg au 1er semestre, ouverture des importations au 2nd semestre)</li> </ul> <p>- Nombre de licences d'importation délivrées : 3 233</p>	<p>.fleurs coupées : 100 %</p> <p>.viande porcine : 96 % des quotas importés</p> <p>.poules pondeuses : 60 % des quotas importés</p> <p>.poulet de chair à l'état frais : 100% des quotas importés</p> <p>Nombre de licences délivrées : + 2,9% par rapport à 2015:</p>
Inciter et encadrer les investissements en Polynésie française	Instruire les dossiers d'aide fiscale à l'outre-mer	<p>Nombre de dossiers instruits : 17</p> <p>Montants des investissements 10,146 milliards F.CFP</p> <p>Nombre d'emplois (créations prévisionnelles): 45</p>	Soutien des projets d'investissement participant au développement des politiques économiques sectorielles et ayant recours au dispositif métropolitain
	Instruire les dossiers de demande d'agrément fiscal	<p>Nombre de demandes réceptionnés: 7</p> <p>Nombre de dossiers instruits en cours d'instruction: 20</p> <p>Nombre de dossiers instruits et agréés en procédure simplifiée : 3 sur 5 en stock représentant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un Investissements total de 204,5 millions F .CFP :</li> <li>- un montant de crédits d'impôt accordés de 51,5 millions F.CFP</li> <li>- Nombre d'emplois (créations prévisionnelles): 2</li> </ul> <p>Nombre de dossiers instruits en procédure de droit commun : 11 sur 31 en stock en 2015</p>	Soutien des projets d'investissement productif locaux relevant des secteurs prioritaires
	Assurer le secrétariat de la commission des agréments fiscaux	<p>Nombre de commissions tenues : 2</p> <p>Nombre de dossiers examinés : 14</p> <p>Nombre de dossiers achevés : 14 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 retraits d'agrément sur les 4 en stock</li> <li>- 11 dossiers agréés sur les 31 en stock</li> </ul> <p>Montant total des Investissements des 11 dossiers agréés : 7,24 milliards F .CFP :</p> <p>Montant des crédits d'impôt accordés : 2,19 milliards F.CFP</p> <p>Nombre d'emplois (créations prévisionnelles) : 93</p> <p>Nombre d'emplois maintenus : 715</p>	Soutien des projets d'investissement relevant des secteurs du tourisme, de l'industrie et du secteur primaire
Inciter et encadrer les investissements extérieurs au Pays	Instruire les demandes d'autorisation préalable d'investissement étranger	<p>Nombre de dossiers réceptionnés : 8</p> <p>Nombre de dossiers en cours d'instruction : 8</p> <p>Montant total des investissements :</p>	Contrôle de la réalisation de projets d'investissement par des ressortissants étrangers dans des secteurs protégés (immobilier, aquaculture, pêche, perliculture,

		1,98 milliard F CFP	télécommunication, audiovisuel, ...)
	Rendre applicable les dispositifs de soutien en faveur de grands projets	Nombre textes adoptés : - 1 arrêté en CM - 1 loi du Pays	

- Programme « Développement des entreprises » (mission « Economie générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Relancer le secteur de l'habitat par l'octroi de prêts bonifiés aux ménages	Gérer le fonds du prêt à l'aménagement bonifié (PAB) et du prêt à l'habitat bonifié (PHB)	Montant des remboursements des intérêts dus aux banques : 239 102 909 F.CFP	
Soutenir la production audiovisuelle	Traiter les contentieux	Contentieux relatifs à l'aide à la production audiovisuelle (APAC): 2 mémoires rédigés  Dont : - 1 Jugement en faveur de la Polynésie française - 1 jugement en faveur du plaignant	

- Programme « Régulation des produits de première nécessité » (mission « Economie générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Soutenir le prix de certains PPN (produits de première nécessité)	Gérer le dispositif de soutien à certains PPN dont le prix est fixé par le conseil des ministres)	Montant des soutiens : 699 369 520 F.CFP dont - farine destinée à la fabrication de la baguette de pain : 442 072 500 FCFP pour 11 775 tonnes importées dont le prix maximal de vente est de 100 f/kg - riz blanc non parfumé : 257 296 552 FCFP pour 7 706,6 tonnes importées	Remboursement aux importateurs de la totalité des montants résultant de différence entre le prix des produits importés et leur prix taxé

- Programme « Traitement du surendettement » (mission « Economie générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Accompagner les personnes en situation de surendettement	Suivre la convention annuelle particulière conclue avec l'IOEM pour la gestion des dossiers de surendettement	Montant de la prestation : 40 700 000FCP	Montant de la prestation réglé
	Présider la commission de surendettement	Nombre de commissions tenues : 12 Nombre de dossiers déposés auprès de la commission : 135 dont - 118 déclarés recevables et examinés - 5 déclarés irrecevables	Proposition de solutions adaptées et pérennes aux ménages surendettés
	Adapter le dispositif relatif au surendettement	Nombre de textes élaborés : - 1 projet de loi du pays - 1 projet de délibération	Intégration des dettes communales et allègement des procédures

- Programme « Propriété industrielle » (mission « Economie générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Garantir la protection des marques et des brevets en	Actualiser le code de la propriété industrielle	Nombre de textes adoptés : 3 arrêtés en CM	Protection des droits de propriété industrielle en Polynésie française

Polynésie française			renforcée
	Mettre en œuvre la réglementation liée à la reconnaissance des titres émis par l'INPI	<p>Nombre textes adoptés : 38 arrêtés MEI/DGAE</p> <p>Nombre de reconnaissances : 6 625 titres</p> <p>dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 546 marques</li> <li>- 57 dessins et modèles</li> <li>- 22 brevets</li> </ul> <p>Montant des recettes : 18 335 320 F.CFP</p>	
	Mettre en œuvre la réglementation liée à l'extension des titres émis par l'INPI	<p>Nombre textes adoptés : 72 arrêtés MEI/DGAE</p> <p>Nombre d'extension : 8 901 titres</p> <p>dont</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 648 marques</li> <li>- 146 dessins et modèles</li> <li>- 107 brevets</li> </ul> <p>Nombre de décisions de rejet : 392</p> <p>Montant des recettes : 67 168 800 F.CFP</p>	
	Traiter les précontentieux	Nombre de recours gracieux traités portant sur des décisions de rejets d'extension en Polynésie française : 119	

- Programme « Veille et sécurité sanitaires » (mission « Santé »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Protéger le consommateur	Elaborer les textes en matière de qualité et sécurité des produits et des services	<p>Nombre de textes élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1 arrêté CM</li> <li>. 2 projets d'arrêté CM</li> </ul> <p>Demande d'agrément : 1 dossier instruit</p>	Protection des consommateurs renforcée
	Contrôler la qualité des produits	Nombre de prélèvements pour analyses : 23 (radionucléides et pesticides dans les aliments, conformité de jouets, amiante dans les matériaux de construction...)	Retrait et destruction des produits non-conformes ou dangereux
	Vérifier la conformité des produits	Nombre d'avis émis : 139 dont 123 pour des compléments alimentaires	Importation non autorisée pour les produits non conformes
	Gérer les alertes	<p>Veille locale, nationale et internationale au quotidien :</p> <p>3 produits non alimentaires concernés en Polynésie française</p>	Produits objet d'une alerte vérifiés

- Programme « Cohésion sociale » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Contribuer à la protection des usagers	Traiter les demandes de licence, les autorisations, délivrance de cartes de démarchage à domicile	<p>- Débits de boissons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 279 demandes de licences permanentes traitées</li> <li>. 713 demandes de licences occasionnelles traitées</li> </ul>	

		. 15 demandes de licences de dégustation traitées - Jeux de hasard : 60 demandes d'autorisation traitées - Démarchage à domicile : 125 cartes délivrées/renouvelées	
	Traiter les contentieux	Refus de licence de débits de boissons : 1 mémoire en défense Jugement en faveur du plaignant	Précision en matière de zones protégées
Permettre une relance de l'économie du bâtiment et faciliter l'accès au logement	Traiter les demandes de reconnaissance d'intérêt général en faveur des associations type loi 1901	Nombre de demandes traitées : 4	
	Traiter les dossiers d'aide à l'investissement des ménages(AIM)	Nombre de demandes acceptées et traitées: 108 Montant des aides accordées : 199 800 000 F.CFP	Aides versées à la totalité des dossiers traités.
	Assurer le secrétariat de la commission consultative de l'habitat social	Nombre de commissions tenues : 5 Nombre de dossiers examinés : 6 Nombre d'agrément : - 2 programmes de construction de logements sociaux agréés, représentant un total de 145 logements et un investissement de 3,38 milliards F.CFP 1 organisme privé de logement social.	Soutenir la construction de logements sociaux pour répondre à la demande des ménages et relancer l'activité du BTP

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
369 937 382 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 356 032 908 F CFP
Investissement : 176 500 000 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		16	3			2		21	37,50%
B/CC2		19	3	5	1	1		29	51,79%
C/CC3		2		2				4	7,14%
D/CC4 et CC5		2						2	3,57%
Total	0	39	6	7	1	3	0	56	100,00%

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	

55 à 59 ans	3	2
50 à 54 ans	4	6
45 à 49 ans	4	7
40 à 44 ans	4	7
35 à 39 ans	2	5
30 à 34 ans	2	2
25 à 29 ans	3	4
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	7	5	0	0	12
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1	2			3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1				1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	3	3			6
Affectation/renouvellement FEDA	2				2
<b>II - SORTIES</b>	4	6	0	0	10
Départ à la retraite	1				1
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental		3			3
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	3	3			6
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	59	51	11	2	768
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	59	51	11	2	768

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
12544	768	6,12%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	606	55	7	0	1 441
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle	40				73,5
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	4				12
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	3				2,5
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>653</b>	<b>55</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1528,5</b>

#### 4.16 Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation** : Arrêté n°895/CM du 12/06/2014 portant création, organisation et fonctionnement de la direction générale de l'éducation et des enseignements.

**Attributions** : La direction générale de l'éducation et des enseignements est chargée :

- de veiller à la mise en œuvre des orientations générales du Pays en matière de politique de l'éducation et à l'application des conventions relatives à l'éducation passées avec l'Etat,
- du suivi des écoles regroupées au sein de circonscriptions pédagogiques du premier degré, d'exercer la tutelle administrative et financière des établissements d'enseignement secondaire de compétence territoriale dans les limites fixées par la réglementation en vigueur.

Elle contrôle et veille à l'organisation et à la gestion administrative et financière des enseignements du premier et du second degré.

Elle exerce ses missions sur l'ensemble des enseignements primaires et secondaires de compétence territoriale y compris ceux dispensés dans les centres de jeunes adolescents (CJA), les centres d'éducation aux technologies appropriées au

développement (CETAD) et les classes post baccalauréat ouvertes dans les établissements publics d'enseignement de Polynésie française (EPEPF).

A ce titre, elle exerce les missions suivantes :

- une mission de coordination et d'animation des politiques éducatives et des enseignements relevant de la compétence du pays ;
- une mission administrative et financière en matière d'éducation et d'enseignement relevant de la compétence du pays."

**Coordonnées :**

Adresse du siège	Rue Tuterai Tane, (route de l'hippodrome) - Pirae
Adresse postale	B.P. 20673, 98713 Papeete
Téléphone	40 46 29 00
Télécopie	40 42 40 39
Courriel / Site internet	<a href="mailto:courrier@education.pf">courrier@education.pf</a> / <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>
Horaires d'ouverture	7 h 30 - 15 h 30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Enseignement primaire » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences exigibles au terme de la scolarité primaire	Organiser les examens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) : 1338 élèves inscrits, 1264 présents, 696 admis. 55,06% de réussite*.</li> <li>- Certificat de formation des jeunes adolescents (CFJA) : 113 inscrits, 95 présents, 94 admis. 98,94% de réussite*.</li> <li>- Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées (CAPA-SH) : 4 admis pour 9 inscrits.</li> <li>- Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) : 13 admis sur 32 inscrits</li> <li>- Diplôme d'état de psychologue scolaire (DEPS) : pas de candidats</li> </ul> <p><i>*nbre d'admis/nbre de présents</i></p>	L'examen pour l'obtention du CEPE ne sera plus organisé à compter de 2016
	Maintenir les dispositifs favorisant la réussite scolaire	<p><u>Période 2011-2012 et 2014-2015 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'élèves maîtrisant en fin de CE1 les compétences aux évaluations nationales CE1 et au CM2:</li> <li><i>CE1 Français : 66% à 81%</i></li> <li><i>CM2 Français : 67% à 82%</i></li> <li><i>CE1 Mathématiques : 64% à 79%</i></li> <li><i>CM2 Mathématiques : 76% à 91%</i></li> <li>- Taux d'élèves maîtrisant les compétences du palier 1 du socle commun : 62.4% à 72%</li> </ul>	Evolution positive dans la maîtrise des fondamentaux (parler, écrire, lire, compter)

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'élèves maîtrisant en fin de CM2 les compétences du palier 2 du socle commun : 66.6% à 77%</li> <li>- Proportion d'élèves entrant en 6ème avec un retard: 22% à 15%</li> </ul>	
	Créer les réseaux d'éducation prioritaire (REP+) (ar. 342CM du 03/04/15)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 31 sites classés REP+ à Faa'a, Papara, Hao, Rangiroa et Makemo (Concerne 6627 élèves dont 3% en STP, 57% au 1<sup>er</sup> degré et 43% au collège)</li> <li>- 20 mesures portées par le ministère dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenter les effectifs des maîtres et des maîtres spécialisés</li> <li>- déployer du temps de formation et de concertation</li> </ul> </li> </ul>	Développement des innovations pédagogiques, continuité dans les enseignements de la maternelle à la fin du collège
	Promouvoir l'apprentissage de la langue anglaise	<p>CP : 2658 élèves</p> <p>Pour les niveaux du CE1 au CM2, objectif des 100% atteint.</p> <p>CJA : 675 élèves</p> <p>SG : 1502 élèves</p>	<p>Taux de couverture en CP en progrès +20% avec 180 classes.</p> <p>Objectif partiellement atteint. Objectif fixé de 100% en 2016-2017</p>
	Améliorer les compétences des élèves dans l'apprentissage de la langue anglaise	79,9% de réussite aux évaluations territoriales d'anglais du niveau A1 en Polynésie française au CM2.	<p>Objectif de performance atteint.</p> <p>Progression constante des résultats aux évaluations territoriales d'anglais.</p> <p>Des points d'amélioration toutefois pour l'activité « écrire »</p>
	Assurer la continuité de l'apprentissage de la langue anglaise primaire/collège	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action de liaison spécifique généralisée école-collège en anglais pour 2015-2016</li> <li>- mise en place obligatoire du livret passerelle CM2-6ème</li> </ul>	<p>Objectif atteint.</p> <p>Document permettant une continuité en enseignement de l'anglais (en référence au niveau A1)</p>
	Mise en œuvre d'une action de formation de l'ensemble des CP en 2015-2016	<p>Formation continue par circonscription pour les enseignants de CP en vue de la généralisation de cet enseignement pour 2016-2017</p> <p>Nombre d'enseignants de CP formés : TOUS</p>	Objectif en cours de couverture pour juin 2016
<p>Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences exigibles au terme de la</p> <p>scolarité primaire dans l'apprentissage de disciplines sportives</p>	Promouvoir la pratique d'activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de licenciés dans les associations sportives scolaires : 26 064 (Année scolaire 2014/2015).</li> <li>- Pratique de la natation : 37 617 élèves ont participé aux activités de natation.</li> <li>- Participation aux 25<sup>èmes</sup> Championnats de cross scolaire de Polynésie : 2 688 engagés / 2 073 ont franchi la ligne d'arrivée.</li> <li>- Participation au projet « Marche pour ta santé » (hors</li> </ul>	Dynamisme et fédération de l'ensemble des acteurs éducatifs en progression.



		écoles privées) : 30 585 élèves. - Nombre d'élèves ayant bénéficié des classes mer et des classes de découvertes : 2 568 Coût total : 52 993 556 XPF	Forte implication des parents dans cette action.
Développer l'usage du numérique	Support informatique	Refonte du site web Maternelles Réalisation de 2 documentaires sur les maternelles Réalisation d'un documentaire "Nombres et calculs Vol. 2" Réalisation d'un documentaire "Espace et géométrie" Réalisation d'un manuel numérique Histoire-Géographie CM2 Formation BE1D nouveaux directeurs Ouverture de l'accès BE1D mairie aux communes de Moorea et Punaauia	
	Achat d'équipements informatiques	Achat de 64 portables destinés aux CIA Coût : 5 154 862 XPF Dotation de 83 Ipad Mini 16Go dans le cadre des PAEI Coût : 5 843 639 XPF	
Prévoir un environnement pédagogique adapté en faveur d'élèves présentant un handicap physique ou moteur	Favoriser l'intégration en milieu scolaire d'élèves présentant un handicap moteur ou mental	- Mise en place d'un service de prêt conventionné pour l'acquisition d'ordinateurs portables, tablettes, systèmes FM, matériels pédagogiques adaptés au handicap - 319 élèves handicapés sont scolarisés en milieu ordinaire dans le premier degré. - 3 élèves déficients auditifs sont équipés de système FM Inspiro et mylink.	L'action se développe et se diversifie en 2015. Le nombre de compensations matérielles accordées sur avis de la CTES augmente. Cela aura effectivement permis de favoriser l'inclusion scolaire individuelle dans les classes ordinaires tout en ayant moins recours aux compensations humaines.
	Acquisition de matériels pédagogiques adaptés dans les dispositifs collectifs et UE des établissements spécialisés	194 élèves handicapés sont scolarisés dans des dispositifs collectifs d'inclusion scolaire (CLIS, ULIS) Malette Ipad de 8 tablettes qui circulent dans les unités d'enseignement sur une ou deux périodes scolaires sur la base de projets pédagogiques numériques. Equipement informatique de la CLIS de Tiamao avec logiciels spécifiques	Une réflexion pédagogique est conduite dans le cadre de la circonscription ASH sur l'utilisation pédagogique des tablettes pour les élèves déficients auditifs, visuels et mentaux. Projet en cours.
Favoriser la formation initiale et continue des enseignants	En maternelle	27 actions de formation	L'évaluation qualitative est en cours de réalisation et donnera lieu à un rapport.
	Acquisition des apprentissages fondamentaux	148 actions de formation communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	Climat scolaire	39 actions de formation	

		communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	Prise en charge des besoins particuliers des élèves	40 actions de formation communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	REP+	21 actions de formation communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	Langues	31 actions de formation communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
Apporter un soutien juridique	Conseiller et donner des avis juridiques	40 demandes sur : la vie scolaire, l'organisation et le fonctionnement des acteurs du système éducatif, la gestion des ressources humaines, les demandes de protection fonctionnelle.	
	Réglementation et contentieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 dossiers : conformité des projets de textes, rédaction des projets de textes conformément aux orientations ministérielles, vérification de projets de convention, préparation de conventions, instruction des demandes d'avis ;</li> <li>- 44 dossiers : contrôle de légalité des actes pris par les conseils d'établissements des établissements d'enseignement public territoriaux (EPE) ;</li> <li>- 27 dossiers disciplinaires et 2 dossiers de licenciement professionnel.</li> <li>- 6 contentieux : requalification de contrat à durée déterminée, contestations de décisions de reclassement, de réintégration et de suppression d'indemnité</li> <li>- 5 contentieux : non renouvellement de séjour, de contestation d'une sanction disciplinaire.</li> </ul>	

- Programme « Enseignement secondaire » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Apporter un soutien juridique	Conseiller et donner des avis juridiques	<p>une quarantaine de demandes sur la vie et le fonctionnement des établissements d'enseignement, les problématiques de fonctionnement des partenaires et instances du système éducatif, sur la gestion des ressources humaines.</p> <p>40 dossiers se rapportant à la réglementation : vérification de projets de convention, préparation de conventions et suivi de leurs circuits d'officialisation, instruction des demandes d'avis (Cf. article 10 LOPF n° 2004-192 du 27 fév. 2004, adoption d'actes divers.</p>	

		<p>44 dossiers : contrôle de légalité des actes pris par les CA des établissements d'enseignement public territoriaux (EPTÉ) ;</p> <p>5 contentieux : non renouvellement de séjour, contestation d'une sanction disciplinaire.</p> <p>3 dossiers disciplinaires et un dossier de licenciement professionnel.</p>	
Réviser la carte des formations à l'échelle du Pays pour réduire les orientations par défaut et proposer un panel plus important de formations	Organisation des examens	<p>- Diplôme national du brevet (DNB) : 5217 inscrits, 4744 présents, 3197 admis : 67,39% de réussite*</p> <p>Coût : 1 849 523 XPF</p> <p>- Nombre d'inscrits aux épreuves anticipées du baccalauréat général : 1032.</p> <p>- Nombre d'inscrits aux épreuves anticipées du baccalauréat technologique : 940.</p> <p>- Baccalauréat général : 1067 inscrits, 1047 présents, 893 admis. 85,29% de réussite*.</p> <p>- Baccalauréat technologique : 1002 inscrits, 950 présents, 789 admis. 83,05% de réussite*.</p> <p>Coût : 5 368 377 XPF</p> <p><i>*nbre d'admis/nbre de présents</i></p>	
	Elaborer un Schéma Directeur des Formations	Rédaction quadripartite : MTS, VR, UPF et MEE en décembre 2015	
	Préparer la rentrée scolaire 2016	<p>-ouvertures de classes : classe horaire aménagé danse, classe horaire aménagé musique (Taravao), option théâtre à Gauguin, ouverture d'une 1ère S au lycée d'Aorai, Classe préparatoire aux écoles paramédicales et sociales (Taravao), programme de préparation à l'entrée en IEP</p>	Les mesures ci-avant s'inscrivent dans les objectifs du Schéma qui s'étend sur 3 ans. D'autres ouvertures sont d'ores et déjà programmées pour les 2 rentrées suivantes
Favoriser la formation initiale et continue des enseignants	Former les adjoints d'éducation	2015-2016 : Formation de tous les adjoints d'éducation de Polynésie française soit 267 agents sur tous les archipels	Cible 2016 : finir la formation de l'ensemble des agents et programmer un plan de formation en partenariat avec la DGRH
	Former à « améliorer le climat scolaire »	39 actions de formation (gestion de conflits) communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	Former à « prendre en charge les besoins particuliers des élèves »	40 actions de formation communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	Former « aux particularités des zones classées REP+ »	21 actions de formation communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
	Former à « la pédagogie des	31 actions de formation	

	Langues »	communes au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	
Optimiser les conditions de travail des personnels et des élèves dans les établissements du 2 <sup>nd</sup> degré	Prendre en charge les travaux de construction et de rénovation	38 lycées et collèges ont bénéficié de divers travaux de plomberie, électricité, pose de clôture, construction de dalles de béton, réalisation de caniveau, installation de réseaux divers...	Livraison à la rentrée scolaire d'août 2015 de l'internat du Lycée Paul Gauguin d'une capacité de 120 places ainsi que l'internat de Tiputa comprenant 2 dortoirs d'une capacité de 80 places au total
	Prendre en charge les besoins en équipements	30 opérations diverses : acquisition d'équipements pédagogiques, mobilier et matériels de bureaux...	Fonds propres mis à disposition par le pays pour palier au manquement de crédits de la part de l'Etat pour tout ce qui est équipements certificatifs, ainsi que tous les travaux annexes liés à la vétusté des bâtiments.
	Organisation d'un service de prêt conventionné d'ordinateurs portables, de tablettes, de systèmes FM et de matériels pédagogiques adaptés au handicap pour favoriser les inclusions individuelles	159 dans le second degré dont 135 dans le public et 24 dans le privé.  Depuis quatre ans, environ 35 élèves bénéficient d'un dispositif collectif de type ULIS.  79 élèves (40%) sont accompagnés dans le second degré et post bac par des auxiliaires de vie scolaire soit individuellement (57%) soit plus occasionnellement au sein d'un dispositif d'inclusion.  10 ordinateurs portables prêtés dont un Esysteme pour un élève déficient visuel  2 élèves déficients auditifs sont équipés de système FM Inspiro et mylink	L'action se développe et se diversifie en 2015.  Augmentation du nombre de compensations matérielles accordées sur avis de la CTES : meilleure inclusion scolaire individuelle dans les classes ordinaires en plus des auxiliaires de vie scolaire.
	Mise à disposition de matériels pédagogiques adaptés pour favoriser les innovations quant aux apprentissages mis en œuvre dans les dispositifs collectifs et UE des établissements spécialisés	Malette Ipad de 8 tablettes qui circulent dans les unités d'enseignement sur une ou deux périodes scolaires sur la base de projets pédagogiques numériques.	De véritables projets pédagogiques ont été fournis par les équipes utilisatrices de la mallette Ipad. Les élèves des UE ont participé, à des concours numériques ouverts à tous.  Une réflexion pédagogique est conduite dans le cadre de la circonscription ASH sur l'utilisation pédagogique des tablettes pour les élèves déficients auditifs, visuels et mentaux.  Projet en cours.
Développer l'usage du numérique	Support informatique	Réalisation d'un documentaire sur les CJA  Réalisation d'un documentaire promotionnel sur le RSMA  Accompagnement du projet « Le journal des collèges » réalisé par les élèves du collège de Tapaerui  Promotion des téléservices de la suite applicative nationale SIECLE	

		<p>Développement d'une GED pour le courrier postal « TARIMA »</p> <p>Développement d'une application de gestion des incidents en établissement</p> <p>Consolidation de l'application de gestion des demandes de bourses</p> <p>Formation de prise en main des iPads pour les enseignants</p> <p>Audit réseau du Clg de Huahine, Lp Taaone – PTSI, Clg Teva I Uta, Lp Gauvain</p>	
	Achat d'équipements informatiques	<p>Dotation de 15 Ipad + 1 TBI dans tous les collèges</p> <p>Dotation de 14 malles Kallysta pour l'animation pédagogique au travers des IPAD (ex. Réalité augmentée)</p> <p>Formation technique pour les TICES sur les iPads,</p>	
Favoriser les démarches de prévention et d'ouverture internationale des élèves et des étudiants	Développer les relations internationales	<p>-Programme ERASMUS + (Sur trois ans) :4 établissements du 2<sup>nd</sup> degré concernés avec 20 pays partenaires pour 39 élèves en mobilité.</p> <p>- 1 847 4071fcp de financement par l'agence européenne</p> <p>-Programme ERASMUS + dans l'enseignement supérieur : Le consortium réunit 9 établissements scolaires accueillant des étudiants. Il reçoit un budget européen de plus de 24 millions pour 52 mobilités de stage (131 mois), 2 mobilités d'études d'étudiants (29 mois) et 5 mobilités de formation de personnels (96 jours)</p> <p>-Voyages scolaires à l'international : 470 élèves et 90 professeurs.</p> <p>-Bourses d'études internationales ou partenariats bilatéraux</p> <p>Chine : 25 bénéficiaires</p> <p>Japon : 4 bénéficiaires</p> <p>Nouvelle Zélande : 5 bénéficiaires</p>	<p>- augmentation des mobilités européennes et des mobilités internationales</p> <p>- stagnation des bourses internationales.</p> <p>Une démarche et une réflexion commune sont initiées depuis septembre 2015 avec le BAE de la Présidence pour valoriser et développer l'ouverture internationale des élèves et étudiants.</p> <p>Actions engagées en 2015 : discussions avec le consulat des EU pour que le consortium puisse devenir un relai pour les visas des étudiants, négociations avec des opérateurs européens pour faciliter la recherche de stages en Europe.</p>
	Eduquer à la prévention routière	<p>Résultats ASSR (attestation scolaire de sécurité routière)</p> <p>-ASSR 1 (niveau 5ème) public et privé 98 ;1%</p> <p>-ASSR 2 (Niveau 3ème) public et privé 97,3%</p>	Résultats en augmentation avec la mise en œuvre du BSR (brevet de sécurité routière) sur le territoire
	Mettre en œuvre les CESC	Institutionnalisation dans les 35	

	(comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)	établissements scolaires du second degré les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté	
--	---	---	--

- Programme « Enseignement professionnel » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives	
Proposer un panel plus important de formations en révisant la carte des formations à l'échelle du Pays pour réduire les orientations par défaut	Organiser les examens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baccalauréat professionnel : 1250 inscrits, 1245 présents, 957 admis.</li> <li>- Brevet d'études professionnelles : 1083 inscrits, 967 présents, 835 admis.</li> <li>- Certificat d'aptitude professionnelle : 770 inscrits, 682 présents, 598 admis.</li> <li>- Certificat d'aptitude professionnelle au développement : 373 inscrits, 364 présents, 310 admis.</li> <li>- Certificat de formation professionnelle : 30 inscrits, 22 présents, 22 admis.</li> <li>- Certificat de formation générale : 383 inscrits, 279 présents, 260 admis.</li> <li>- Mention Complémentaire niveau 4 : 49 inscrits, 49 présents, 41 admis.</li> <li>- Mention complémentaire niveau 5 : 22 inscrits, 20 présents, 12 admis.</li> </ul> Coût : 6 565 274 XPF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examens comptables : 82 inscrits.</li> </ul>	76,87 % de réussite.  86,35% de réussite.  87,68% de réussite.  85,16% de réussite.  100% de réussite.  93,19% de réussite.  83,67% de réussite.  60% de réussite.	
	Elaborer un Schéma Directeur des Formations	Aboutissement de la rédaction quadripartite : MTS, VR, UPF et MEE en décembre 2015		
	Préparer la rentrée scolaire 2016	Sont prévues les ouvertures suivantes : mention complémentaire de Traiteur par apprentissage au LHT, CAP Installateur froid conditionnement de l'air (Mahina), +12 places en CAP « services hôteliers » au LHT, Cap PMH et PB à faaroa, PMH et PB à Ua Pou, et PMH et GEMM à Taiohae	Les mesures ci-avant s'inscrivent dans les objectifs du Schéma qui s'étend sur 3 ans. D'autres ouvertures sont d'ores et déjà programmées pour les 2 rentrées suivantes	

- Programme « Enseignement supérieur et recherche » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Proposer un panel plus important de formations en révisant la carte des formations à l'échelle du Pays pour réduire les orientations par défaut	Prendre en charge la logistique des examens	Nombre de candidats admis en BTS : 574 inscrits, 556 présents, 389 admis.  Coût : 8 364 320 XPF	69,96% de réussite.

	Elaborer un Schéma Directeur des Formations	Aboutissement de la rédaction quadripartite : MTS, VR, UPF et MEE en décembre 2015	
	Préparer la rentrée scolaire 2016	Sont prévues les ouvertures suivantes : BTS NRC et CG à Uturoa, CPGE au Taaoone, DUT tech de Co et GACO (UPF)	Les mesures ci-avant s'inscrivent dans les objectifs du Schéma qui s'étend sur 3 ans. D'autres ouvertures sont d'ores et déjà programmées pour les 2 rentrées suivantes
Apporter un soutien juridique	Conseiller et donner des avis juridiques	7 demandes d'avis sur la vie et le fonctionnement des enseignements supérieurs, sur les problématiques de fonctionnement des partenaires et instances du système éducatif, des éclairages sur des points de gestion des ressources humaines.	

- Programme « Soutien à l'élève » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Dynamiser la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)	Adapter les mesures d'accueil au public	Réformer les 4 actions antérieures de la MLDS	4 mesures pédagogiques restructurées : MAA, CSC, MOREA et JDC L'expérimentation pédagogique menée porte ses fruits : modularisation de l'accueil, transfert de compétences aux équipes des EPTE.
	Augmenter le nombre de jeunes accueillis	Augmenter le nombre de jeunes accueillis d'une trentaine à plus de 100	Leur assiduité et leur ponctualité se sont considérablement améliorées, malgré quelques « baisses de régime » occasionnelles.
Dynamiser les réseaux d'éducation prioritaire	Améliorer les taux d'encadrement	Un conseiller pédagogique dévolu au réseau à plein temps à Faa'a  Un conseiller pédagogique à mi-temps à Hao  2 enseignants spécialisés à Rangiroa, 1 à Makemo et 3 à Papara	Reste à favoriser une attractivité pour les enseignants confirmés et motivés
	Améliorer l'accompagnement et la formation	stages d'écoles, temps de concertation supplémentaire, à l'accueil des familles, à l'aide personnalisée dans le cadre du dispositif Objectif Réussite Scolaire	
Soutenir les élèves de catégories sociales culturelles défavorisées	Mettre en œuvre le dispositif de lutte contre le désœuvrement, la déscolarisation et le décrochage scolaire.	- PLEI (Programme de loisirs éducatifs en internat)  En partenariat avec les associations (FOL, CEMEA, FRANCAS...), les internes sont pris en charge pendant les vacances scolaires n'ouvrant pas droit au transport  - Coût global : 57 092 450 Fcfp  - Nbre de bénéficiaires de 650 élèves.	-Point de progrès (en cours) : meilleure coordination DGEE/Etablissements scolaires/Associations
	Mettre en place un dispositif de	- DEAP (Dispositif éducatif d'aide	-Budget en augmentation en

lutte contre le désœuvrement et de la dégradation du climat scolaire.	à la prévention) - Coût global de 66 791 460 XPF	2016 -Répartition modifiée en 2015 et mise en œuvre en 2016 en fonction d'indicateurs liés au climat scolaire des établissements scolaires -Groupe de travail pluri catégoriel sur une harmonisation des pratiques réglementaires et financières
Mettre en place un dispositif spécifique à certains établissements pour l'apprentissage de la natation dans les zones lagunaires	Surveillant de baignade Coût global de 8 897 265 XPF	-Première campagne en 2015 répondant un besoin pour assurer la sécurité des élèves dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive pour l'apprentissage de la natation.  -Compétence exigée dans le socle commun de connaissance, de compétence et de culture des collèves.  -augmentation constatée de la validation de la compétence « savoir nager »
Délivrer des bourses, allocations d'études et assurer la couverture sociale des étudiants	Etudiants boursiers PF, Métropole et Etranger : 588 Coût : 294 490 752 XPF (dont remboursement frais de scolarité)  Etudiants bénéficiant d'un prêt étude : 162 Coût : 5 633 220 XPF  Bourses majorées : 13 allocataires Coût : 18 720 000 XPF  Bourses du second degré : 16 896 pour 189 287 parts Coût : 738 333 761 XPF (dont accessoires IT et RP)  Couverture sociale : coût total budgétisé 8 000 000 XPF	Les étudiants en Métropole sont payés par la DPF. Amélioration à apporter sur le suivi.  L'arrêté d'attribution est à revoir en ce qui concerne l'assiduité des étudiants.  Les bourses majorées requièrent un suivi régulier des étudiants. Ce suivi n'est pas optimum car les étudiants surtout ceux qui font des études très spécialisées ne reviennent pas au fenua.

- Programme « Promotion langues polynésiennes et plurilinguisme » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences du niveau A1 du CECRL en LCP et en anglais au terme de la scolarité primaire	Sensibiliser les élèves à l'art oratoire en reo Tahiti	19 250 élèves ont été sensibilisés. 834 classes, 8 268 ont déclamé (tout concours confondus) dont 31 à Paea.  coût : 6 933 179 CFP	Augmentation des élèves sensibilisés par rapport à 2014.  Augmentation des compétences des élèves.  Une étude sur l'impact de cet enseignement sur la réussite scolaire serait très intéressante à mener
	Former des enseignants à la	10 enseignants ont obtenu	Nette amélioration des



pratique du reo Tahiti	<p>l'attestation niveau A1 et 12 l'attestation niveau A2.</p> <p>Plusieurs formations continues dans les îles (Raiatea, Huahine, Bora bora, Moorea, Ua pou, Nuku hiva, hiva oa, Tahuata, Makemo, Hao, Takaroa, Rurutu, Rimatara, tubuai ) pour un total de 259 enseignants formés.</p> <p>2 formations initiales dispensées à l'ESPE aux MEFF 1 et MEEF 2 pour un total de 173 étudiants formés.</p>	compétences des enseignants en reo (parlé, écrit).
Mettre à disposition des enseignants des outils performants	<p>- 7 albums finalisés et distribués sur l'ensemble des îles concernées.</p> <p>- 2 CD (1 cd rom et 1 cd audio) finalisés sur les chants traditionnels (à distribuer sur l'ensemble de la PF)</p> <p>- 7 albums en cours de réalisation</p> <p>coût : 2 074 155 FCFP</p> <p>- Réimpression du Roman policier 'a ara (2000 exemplaires en reo tahiti) et de la bande dessinée Fai 'ura (2000 exemplaires : 5 langues)</p> <p>coût : 470 580 CFP</p> <p>- Didacticiel Didareo « i te 'oire » en cours de finalisation</p> <p>coût : 794 390 FCFP</p>	Objectif atteint. il faudra assurer la promotion de ces outils et prioriser l'utilisation de certains outils
Promouvoir le plurilinguisme	<p>- Mise en place d'un comité en partenariat avec le pôle anglais, le CLE, un outil « Vers un enseignement plurilingue en PF (1er degré).</p> <p>- Conception d'une mallette pédagogique a été pour la fête du plurilinguisme.</p> <p>- Animation à l'attention des parents sur la thématique du plurilinguisme dans plusieurs îles. et lors de la présentation des résultats du dispositif reo cycle 3 dans les écoles concernés.</p>	1 seule école a mené le projet jusqu'à son terme. la promotion de l'évènement n'a pas été efficace et peu suivi par les équipes pédagogiques de circonscription.
Mettre en place des axes de prévention aux évaluations	<p>Suite aux évaluations réalisées en 2014, des axes de prévention ont été mises en place dans des écoles de Tahiti et Moorea.</p> <p>7 écoles ont été concernées pour un total de 45 enseignants et 136 visites effectuées (leçons d'essais, témoins, Co intervention,...)</p>	<p>L'impact des interventions mitigé selon les écoles : certains ont fait évoluer leurs pratiques, d'autres ont continué à faire comme avant.</p> <p>-constat majeur : pas de continuité dans les apprentissages et/ ou le volume d'enseignement pas respecté.</p>

- Programme « Cohésion sociale » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer le transport scolaire par voies terrestre, maritime et aérien des élèves de la Polynésie française	Reconduction des contrats passés avec les différents prestataires et Suivi administratifs des prestataires (assurances, visites techniques, permis de conduire ...)	54 contrats  Coût : Maritime : 313 090 885 XPF Aérien : 348 678 102 XPF Terrestre : 83 076 129 XPF  Charges annexes (carburant, cartes magnétiques...) : 83 076 129 XPF	Objectif atteint
	Etude et saisie des demandes de transports scolaires	Effectifs élèves : Aérien : 2 033 Maritime : 1 445 Terrestre : 22 731	Objectif atteint
Améliorer la couverture géographique en termes de transports scolaires terrestres	Réunion avec les membres de la communauté éducative et les prestataires de transports notamment sur l'île de Tahiti	4	Objectif partiellement atteint en raison d'un manque de véhicules de transports sur l'île de Tahiti
	Action n° 2 : S'inscrire aux réunions dans le cadre du schéma directeur des transports sur l'île de Tahiti	6	Schéma directeur en cours de réalisation
Transporter par voie maritime les élèves de Fatu Hiva et Tahuata, non pris en charge depuis l'arrêt du navire TN7	Location d'un navire au départ de Tahiti depuis mars 2015. Contrat obtenu sur appel d'offres par la société AREMITI.	Coût en 2015 : 78 117 782 XPF Effectifs : 199 élèves	Objectif atteint mais coûteux en raison de l'absence de navire de passagers sur l'archipel des Marquises.
Permettre aux étudiants polynésiens l'accès aux études supérieures à l'extérieur de la Polynésie-française	Mettre en œuvre le dispositif Titeti Turu Haapiiraa	214 bénéficiaires pour un coût total de 32 006 729 XPF	Action très satisfaisante

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
3 444 312 737 F CFP (y compris ressources affectées)
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 1 841 442 712 F CFP
Investissement : 1 535 957 306 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		10	4			17		31	4,74%
B/CC2		212	91	12	1			316	48,32%
C/CC3		174	45	36	1			256	39,14%
D/CC4 et CC5		36	4	11				51	7,80%
Total	0	432	144	59	2	17	0	654	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015 (hors ANT)**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	3	9
55 à 59 ans	29	31
50 à 54 ans	42	66
45 à 49 ans	53	45
40 à 44 ans	28	45
35 à 39 ans	27	54
30 à 34 ans	14	42
25 à 29 ans	8	14
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	10	145	70	8	233
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)		1	2	1	4
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	2	8	18		28
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	4	136	50	7	197
Affectation/renouvellement FEDA	4				4
<b>II - SORTIES</b>	9	12	25	1	47
Départ à la retraite	1	2	4		7
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	2	8	18		28
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA	6				6
Mobilité (mutation)		2	1		3
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès			2	1	3

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies					n/c

Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					n/c
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					n/c
Total					n/c

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
n/c	n/c	n/c

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs					n/c
Congés de maternité	FIXE				n/c
Congés parentaux					n/c
Congés de formation professionnelle					n/c
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					n/c
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					n/c
Disponibilité pour convenances personnelles					n/c
Grève					n/c
Autres absences					n/c
TOTAL	n/c	n/c	n/c	n/c	n/c

#### 4.17 Direction générale de l'économie numérique (DGEN)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** [Arrêté n° 1167 CM du 23/08/2013](#) à la création, l'organisation et le fonctionnement de la direction générale de l'économie numérique (DGEN)

##### Attributions :

- Réaliser toutes études générales et formuler les propositions d'orientation nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'objet du service ;

- Élaborer et mettre en œuvre les réglementations et les procédures relatives aux matières relevant de la compétence du service ;
- Gérer les ressources publiques ;
- Gérer tout dispositif d'incitation ou d'aide à la création, au développement ou au soutien, des activités relatives au développement de l'économie numérique ;
- Etablir des liens fonctionnels et techniques avec les organismes et services nationaux ou internationaux chargés de l'économie numérique et plus particulièrement dans les matières relevant de la compétence du service.
- Elle est également chargée de l'instruction des demandes d'avis formulées par l'Etat auprès du Pays en matière de communication audiovisuelle.

**Coordonnées :**

Adresse du siège	Immeuble Toriki Rue Dumont d'Urville 98714 Papeete
Adresse postale	Immeuble Toriki Rue Dumont d'Urville 98714 Papeete
Téléphone	(689) 40 54 48 60
Télécopie	néant
Courriel / Site internet	<a href="mailto:contact@dgen.gov.pf">contact@dgen.gov.pf</a> / <a href="http://www.net.pf">www.net.pf</a>
Horaires d'ouverture	De 07h30 à 16h30

**Programme dans lequel le service est intervenu en 2015**

- Programme « Postes, télécoms, nouvelles technologies » (mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Réguler le secteur des Postes et Télécommunications	Réglementation du numérique	Réforme du code des postes et télécommunications : 3 lois du pays relatives au service public des télécommunications, à l'interconnexion et à l'accès des réseaux de télécommunications, et aux réseaux de télécommunications.  - Rendre des avis : 5 avis rendus via des arrêtés CM. - Rédaction de 14 arrêtés d'application de la réglementation Traitement de contentieux : 2 mémoires en défense (VITI vs P.F.) - Etude juridique menée sur la lettre recommandée électronique. - Budget = 791 000 F	En cours  Relations avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
	Mesure de couverture effective de la population et géographique des réseaux des opérateurs de télécommunications mobiles	- Projet de mise en œuvre de nouveaux câbles sous-marins vers et à partir de la Polynésie française : Étude d'opportunité et d'évaluation des impacts technico-économiques liés à la mise en œuvre de nouveaux câbles sous-marins afin d'assurer au pays des revenus issus du transit par la Polynésie française du trafic inter-pays de la zone pacifique (Analysys Mason) – Budget 2015 = 13 471 002 F  - Tests des mesures effectuées	

		au travers du dispositif de mesure Polystream : 30 points de contrôle - Budget = 2 200 000F	
	Délivrer des autorisations de la qualité d'opérateur	- Instruction de la qualité d'opérateur comme fournisseur d'accès à Internet : 3 (PMT, STN, Viti)	
	Gestion des autorisations d'exonération de matériel aux opérateurs	98 dossiers	
	Gestion des fréquences radioélectriques	-10 attributions d'autorisations d'établissement et d'exploitation de réseaux radio : • 2 liaisons hertziennes : opérateur VITI; • 1 liaison hertzienne : société TNT dans le cadre du système Galileo; • 7 réseaux radio indépendants : entreprises. - Demande d'utilisation de fréquences (AUF) dans la bande des 800 MHz pour VITI - Utilisation de la technologie LTE 4G pour la desserte d'abonnés : AUF octroyée en juin 2015	Développement et mise en place en-cours d'une base de données des fréquences attribuées et gestion des demandes AUF avec signature électronique.  Modification du cahier des charges en juillet 2015.
	Gestion des noms de domaines en « .pf »	138 dossiers	
<b>Développement du numérique</b>	Participer à différentes manifestations et autres événements	- FIFO 2015, Salon du livre, Tahiti Festival Graffiti Ono'u, Forums de l'emploi, Forum des formations et des métiers du tourisme, Anims 987, Exposition Arbovirose comprendre et agir, Forum de la micro-entreprise, Semaine de l'innovation publique,... (Budget = 1 487 251 FCFP)	
	Accompagner l'ODEN	Observatoire de l'économie numérique (ODEN) : - Accompagnement et suivi des 4 groupes de réflexion - Points d'étapes avec les groupes de réflexion pour connaître leurs orientations - Synthèse des actions proposées par les 4 groupes de réflexion - Rédaction d'un nouveau plan de développement numérique. Budget = 1 500 000 FCFP	
	Administration des sites internet	<a href="http://www.net.pf">www.net.pf</a> / <a href="http://www.dgen.pf">www.dgen.pf</a> - 37 654 visiteurs uniques / 365 jours - 598 093 pages lues / 365 jours • <a href="http://www.audiovisuel.pf">www.audiovisuel.pf</a> / <a href="http://www.scan.pf">www.scan.pf</a> - mise en ligne des dispositifs et aides - mise en ligne d'un annuaire des professionnels - articles publiés : 52 - Animation de la page facebook	

		« dgen »	
	Animer et fédérer la communauté du numérique sur Internet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 émissions web « On cause numérique »</li> <li>- 6 émissions web « Forum des formations et des métiers du tourisme »</li> <li>- articles publiés cette année: 301</li> <li>- articles en ligne : 1345</li> </ul>	
	Accompagner et promouvoir la filière numérique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lab de Tahiti : Projet d'incubateur/pépinière d'entreprises où proposition de mise en place d'une structure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux créateurs du numérique et de l'audiovisuel.</li> <li>- Partenariat avec école Poly-3D.</li> <li>- Accompagnement numérique pour la diffusion des programmes Cinematamua avec le SPAA et TFTN.</li> <li>- Participation aux réunions préparatoires sur le Centre culturel et la médiathèque du Pays développement des usages numériques avec le Ministère de la culture.</li> <li>Réalisation de vidéos institutionnelles: "Etude Honotua 2", "Lab Poly3D" et "Teaser SCAN".</li> </ul>	
<b>Soutenir la création audiovisuelle et numérique (SCAN)</b>	Modifier le dispositif d'aide à la création audiovisuelle et numérique	Modification des dispositions réglementaires : élargissement des critères d'éligibilité au soutien à la création numérique => arrêté CM	
	Aider les entreprises polynésiennes issues de la filière audiovisuelle et/ou numérique dans la concrétisation de leur projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 commissions se sont tenues en 2015 (mars, juin et septembre)</li> <li>- 51 dossiers examinés</li> <li>- 31 projets aidés à hauteur de 84 800 000 F CFP : 23 pour l'audiovisuel (71 850 000 F CFP) et 5 pour le numérique (12 950 000 F CFP)</li> </ul> <p><b>Budget annuel 2015 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédits de fonctionnement : 90 000 000 F CFP dont 70 000 000 F pour l'audiovisuel et 20 000 000 F pour le numérique</li> <li>- Crédits d'investissement : 10 000 000 F pour le numérique</li> </ul> <p><b>Type de projets aidés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecriture audiovisuelle : 4</li> <li>- Développement audiovisuel : 1</li> <li>- Production audiovisuelle : 17</li> <li>- Organisation de manifestation AV : 2</li> <li>- Organisation de manifestation numérique : 1</li> <li>- Développement de projet numérique : 1</li> <li>- Production de projet</li> </ul>	En 2015, le dispositif APAC a été remplacé par le Soutien à la Création Audiovisuelle et Numérique (SCAN)

numérique : 5

**Description des ressources du service****Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

59 126 467 F CFP

**Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

Fonctionnement courant : 43 182 165 F CFP

Investissement : 839 500 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015****Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3	2			1		6	85,71%
B/CC2								0	0,00%
C/CC3		1						1	14,29%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	0	4	2	0	0	1	0	7	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	2	
50 à 54 ans		
45 à 49 ans		
40 à 44 ans	2	1
35 à 39 ans		
30 à 34 ans	1	
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	3	0	0	1	4
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)				1	1
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1				1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1				1



Affectation/renouvellement FEDA	1				1
<b>II - SORTIES</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)			1		1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	7	1	1		35
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>35</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1568	35	2,23%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	52	4	3	0	182
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0

Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	52	4	3	0	182

#### 4.18 Direction générale à la protection sociale (DGPS)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 99-11 APF du 14/01/1999 organisant le contrôle et l'évaluation des régimes de protection sociale et des instances qui les gèrent

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 567 CM du 16/04/1999 fixant les missions, les attributions et l'organisation de la délégation générale à la protection sociale (D.G.P.S.)

##### Attributions :

Placée sous l'autorité du ministre chargé des affaires sociales, la délégation générale à la protection sociale (DGPS) a pour mission le contrôle supérieur des régimes de protection sociale et des organismes qui les gèrent quelle que soit la nature juridique de ces personnes morales.

A la demande du ministre chargé des affaires sociales, la DGPS assure une mission d'évaluation des politiques qu'il conduit et des organismes de droit privé qui y concourent.

La DGPS conseille le ministre sur tout sujet que celui-ci lui soumet.

Le DGPS établit chaque année un programme de travail qui est approuvé par le ministre de tutelle.

La DGPS participe aux travaux du conseil de la protection sociale et de l'action sociale (CPSAS). En tant que de besoin, le délégué général conduit les évaluations et les investigations nécessaires à ces travaux.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Siège de la direction de la santé, rue des Poilus tahitiens, 1er étage bureaux 2 et 3
Adresse postale	BP 2 551 – 98 713 Papeete
Téléphone	(689) 40 46 00 24
Télécopie	(689) 40 42 99 43
Courriel / Site internet	<a href="mailto:patricia.ehrhart@solidarite.gov.pf">patricia.ehrhart@solidarite.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

##### Programme dans lequel le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Procéder au contrôle supérieur des régimes de protection sociale	Contrôler la légalité des délibérations des trois régimes de protection sociale de la P.S.G.	Nombre de rapports rédigés et transmis au ministre de la solidarité: - 135 en 2014 - 130 en 2015.	Préconisations émises par la DGPS partiellement suivies d'effet.  Ex: Projet de loi du pays instituant le principe exceptionnel de l'apurement des impayés de cotisations sociales dues au titre de la contribution des employeurs au financement de régimes de retraite complémentaires obligatoires.

	Assurer la continuité des rendus exécutoires en conseil des ministres	43 dossiers de présentation rendus exécutoires en conseil des ministres	
Traiter l'ensemble des contentieux	Garantir la mise en application des dispositions réglementaires	Rédaction des projets de mémoires en défense: 5 contentieux (recours pour excès de pouvoir)	Exemple : Recours contre la nomination des membres du CA de la CPS (CSTP-FO et CSIP contre Polynésie française)
Élaborer des projets de réglementation relatifs à la protection sociale	Actualiser les réglementations obsolètes applicables en matière de protection sociale	7 lois du pays et 2 arrêtés d'application pris en conseil des ministres : - réforme des conditions d'admission au RST ; - exonération des retraites complémentaires ; - actualisation de la réglementation sur la déclaration des avantages en nature soumis à cotisations, etc.)	Exemple : entrée en vigueur du dispositif de contrôle des admissions RST au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 conformément à la convention de financement du RST entre l'Etat et la P.F
Participer aux ateliers de réforme de la PSG (assurance maladie, retraite et gouvernance)	Définir les orientations de la réforme de la gouvernance, de l'organisation des prestations et des modes de financements des trois régimes de la PSG.  Préconisation transmise au Président de la P.F. en juin 2015	2 projets de loi du pays réformant les systèmes de retraite élaborés	Projets de loi en attente d'arbitrage
Améliorer la maîtrise du dispositif réglementaire par le service instructeur, en amont de l'entrée en vigueur du nouveau cadre réglementaire au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Nombre de sessions d'information réalisées sur le dispositif RST pour les cadres de la Direction des affaires sociales : 2 deux sessions délivrées aux travailleurs sociaux de la DAS.	D'autres sessions restent à programmer.	Participation en nombre et implication active des travailleurs sociaux
Anticiper la création de l'autorité de régulation sanitaire et de la protection sociale	Réflexion et rédaction participative associant l'ensemble du service, et en lien avec les partenaires (DAS, CPS, DS)	Néant	Dépendante de ses partenaires (Direction de la santé et DAS) la DGPS a esquissé autant que faire se peut les perspectives de fonctionnement de la nouvelle entité en gestation. La DGPS n'a été associée ni de près ni de loin aux réflexions sur la création, l'organisation, le champ d'intervention et les prérogatives de la future « autorité sanitaire et de régulation de la PSG
Poursuivre la constitution, la sécurisation, la traçabilité et la performance des archives numériques	Dématiser les sources documentaires (scan) et organisation d'une architecture de classement cohérente	Traitement des années 2012 et 2013	Le secrétariat a en projet de constituer, faute de serveur, une base de données (NAS) pour garantir la sauvegarde des fichiers et permettre leur consultation à distance via internet.

#### Description des ressources du service

##### Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)

12 196 936 F CFP

##### Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)

Fonctionnement courant : 1 848 396 F CFP

Investissement : 0 F CFP

### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1						1	50,00%
B/CC2								0	0,00%
C/CC3		1						1	50,00%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	0	2	0	0	0	0	0	2	100,00%

### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		
45 à 49 ans		
40 à 44 ans	1	
35 à 39 ans		1
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

### **Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	0	0	0	0	0
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
II - SORTIES	0	0	0	0	0
Départ à la retraite					
Départ volontaire					0

Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies					0
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	0	0	0	0	0

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
448	0	0,00%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	11	1			42
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0

Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	11	1	0	0	42

#### 4.19 Direction générale des ressources humaines (DGRH)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 1920 CM du 29/11/2011 relatif à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française

**Attributions :** L'arrêté n° 1920/CM du 29 novembre 2011 précité dispose, dans son article 2, que les missions de la D.G.R.H. sont les suivantes :

- conception, proposition et coordination de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de recrutement, d'administration et de formation des agents des services et des établissements publics à caractère administratif (E.P.A.) de la Polynésie française (à l'exception des agents non fonctionnaires recrutés par les EPA) ;
- mise en œuvre de la politique en matière de recrutement, d'administration et de fin de fonction des cabinets du Président de la Polynésie française et des membres de son gouvernement.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Immeuble Papineau – 4ème étage, rue Tepano JAUSSEN
Adresse postale	BP 124 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 47 79 00
Télécopie	(689) 40 53 31 12
Courriel / Site internet	<a href="mailto:contact.dgrh@dgrh.gov.pf">contact.dgrh@dgrh.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

##### Programme dans lequel le service est intervenu en 2015

- Programme « Ressources humaines » (mission « Personnel »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Compléter et adapter le dispositif réglementaire applicable aux agents de l'administration	Production de textes réglementaires relatifs aux personnels de la Polynésie française	Textes adoptés : - 4 Délibérations APF	Textes en cours d'adoption : - 1 projet de loi du pays 3 projets de délibération APF
Développer et vulgariser les outils de management des ressources humaines	Finalisation et déploiement d'un référentiel des métiers	- Nombre de fiches métiers produites au total : <b>190</b> - Nombre de fiches fonctions produites au total : <b>8</b> - Nombre de commissions des métiers et des compétences réunies sur l'année : <b>4</b>	Appropriation renforcée du référentiel des métiers dans les pratiques managériales
	Contrôle des outils en organisation	- Nombre de documents uniques d'organisation générale (DUOG) des services et EPA analysés : <b>98,5%</b> - Nombre de DUOG fléchés : <b>54</b> - Nombre de fiches de poste réceptionnées des services et EPA et à jour : <b>44 %</b>	Qualité de remplissage des fiches de poste et des DUOG améliorée
	Rédaction du guide des procédures	Nombre de fiches de procédure élaborées : <b>2</b>	- Taux de satisfaction très important des usagers (suite à

			une enquête réalisée en décembre 2015)
	Actualisation des directives permanentes relatives à la GPEEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du tableau annuel de marche (TAM) de l'administration : <b>70</b> opérations</li> <li>- Révision des directives permanentes : <b>1</b> amorcée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des directives permanentes à réviser prioritairement</li> </ul>
Renforcer le SIRH et les outils statistiques dans une démarche de GPEEC	Migration de l'application SEDIT vers SEDIT Web 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affectation d'un agent de catégorie A dédié au projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suspension du projet suite au débat relatif à la chaîne de traitement</li> </ul>
	Informatisation du DUOG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction du cahier des charges engagée</li> </ul>	Démarche et la planification des actions définie
	Production de données et d'études statistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'états consolidés à usage interne</li> <li>- Production d'analyses concourant à la prise de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la procédure d'élaboration de production en cours d'acquisition suite au départ de l'ingénieur informatique</li> </ul>
Participer aux travaux du groupe sur la modernisation de l'administration	Participation aux travaux sur l'analyse des emplois, des effectifs et des compétences des services et EPA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des réunions de travail (DMRA / DGRH)</li> <li>- 4 communications en Conseil des ministres</li> <li>- Production de métadonnées et d'études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à l'analyse des besoins en recrutement sur postes existants et à la programmation triennale des concours (2016-2018)</li> </ul>
Assurer la gestion opérationnelle des postes budgétaires	Participation aux travaux sur la préparation et l'exécution du budget et collectif budgétaire		
	Gestion des créations, suppressions, transformations et transferts des postes budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de poste : 9</li> <li>- Suppression de poste : 101</li> <li>- Transformation de poste : 96</li> <li>- Transfert de poste : 159</li> </ul>	
Développer les compétences des agents de l'administration	Mise en œuvre du plan annuel de formation(2015) destiné aux agents de l'administration	Formations organisées par la DGRH : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de modules de formation dispensée : 47</li> <li>- Nombre d'agents formés : 833</li> <li>- Nombre de sessions réalisées : 130</li> <li>- Coût total : 34 613 806 FCP</li> </ul>	Reconduction du plan de formation 2013-2014 Consommation à 100 % des crédits
	Accompagnement des lauréats au concours dans leur prise de fonction	Formation d'adaptation initiale à l'emploi (FAI) <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 itinéraire de formation des techniciens</li> <li>- 1 itinéraire de formation pour les assistants socio-éducatifs</li> </ul>	
	Réalisation de la formation – action « Elaboration du projet de service »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 80 % des services et EPA participants à la formation</li> </ul>	
	Préparation du plan triennal de formation 2016 – 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de structures ayant transmis leur recensement :</li> </ul>	

		50	
	Instruction des demandes de formations spécifiques prises en charge sur budget des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 62 conventions visées</li> <li>- Coût total : 72 785 147 FCP pour 1034 agents</li> </ul>	
Favoriser l'adaptation à l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés	Gestion du dispositif du corps des volontaires au développement (CVD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 198 demandes reçues</li> <li>- 1 commission de sélection réunie</li> <li>- 80 dossiers retenus</li> <li>- 76 agents CVD actifs</li> </ul>	
Favoriser l'orientation individuelle et la mobilité des agents	Traitement de l'orientation individuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de fiches d'orientation individuelle reçues : 1322</li> <li>- Souhaits de changement d'affectation exprimés : 674</li> </ul>	
	Gestion du plan annuel de mutation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de demande de mutation traitée : 99</li> <li>- Fiches d'acceptation de mutation traitées : 61</li> </ul>	<p>Procédure de mobilité assouplie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TIPOM mis à jour au fil de l'eau</li> <li>- 4 périodes de mobilité</li> <li>- Mise en valeur sur site de la DGRH des postes durablement vacants des catégories A et B</li> </ul> <p>Augmentation du nombre de mutation par rapport à 2014 : 22 %</p>
Planifier les recrutements et les modes d'évolution des carrières des agents en réponse aux besoins de l'administration de la Polynésie française	Organisation des concours de recrutement	<p><b>2 concours organisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistants socio-éducatifs avec 38 lauréats (28 sur liste principale et 10 sur liste complémentaire) sur 67 inscrits pour 29 postes ;</li> <li>- Psychologues avec 35 lauréats (20 sur liste principale et 15 sur liste complémentaire) sur 58 inscrits pour 20 postes.</li> </ul>	
	Organisation des examens professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>23</b> examens professionnels avec <b>155</b> lauréats sur <b>457</b> inscrits</li> </ul>	Totalité des examens professionnels à organiser sur l'année, réalisée
	Gestion des personnes reconnues travailleurs handicapés (RTH)	<p><b>4</b> agents retenus sur <b>11</b> candidatures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 rédacteurs (DPAM et SEFI) ;</li> <li>- 2 adjoints administratifs (DPAM et DAF)</li> </ul>	
Assurer le contrôle de la légalité des actes individuels relatifs aux agents de l'administration	Gestion des actes individuels relatifs à la carrière des agents	<p>Type et nombre d'actes traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actes de recrutement ou début de carrière : 3122 (dont visas sur contrat ANT)</li> <li>- Actes de changement de position statutaire : 703</li> <li>- Actes relatifs au déroulement de la carrière (hors</li> </ul>	Lancement de la réflexion sur l'harmonisation des actes



		avancement) : 2770 - Actes de cessation de fonction : 468	
	Administration des personnels des cabinets ministériels	- Actes administration des personnels en cabinet du gouvernement FRITCH : 155	
	Administration des fonctionnaires de l'Etat détachés (FEDA)	- Actes administration des personnels FEDA : 243	
	Administration des agents occupants des fonctions d'emplois fonctionnels	- Actes administration des emplois fonctionnels : 170	
Gérer les actes liés à l'évolution de la carrière des agents	Gestion des avancements d'échelon et de grade	Type et nombre d'actes traités : - Avancement d'échelon : 1504 agents sur 1585 (77 rejets) - Notations : 3704 fiches reçues sur 4737 - CAP avancement de grade : 20 réunions - Avancement de grade : 251 agents sur 325	Uniformisation des projets d'acte
Faciliter et gérer le dialogue social au sein de l'administration	Organisation et gestion des travaux des organes consultatifs liés aux ressources humaines	- Consultation CAP, hors avancement : 94 réunions - Consultation CPC ANFA : 1 réunion - Conseil supérieur de la fonction publique (CSFP) : 2 réunions - CAP en formation disciplinaire : 10 réunions - Comité médical : 3 réunions	
	Gestion des dossiers relatifs aux facilités syndicales	- Décharge d'activité de service syndical : 21 dossiers - Mise à disposition syndicale : 2 dossiers	
Défendre les intérêts de la Polynésie française dans les contentieux initiés par les personnels	Gestion des contentieux devant les juridictions administrative et sociales	- Stock dossiers au 31/12/2014 : 56 - Nouvelle requêtes déposées : 56 - Dossiers clôturés (hors réserve en appel) : 57 - Stock dossiers au 31/12/2015 : 55	Baisse du nombre de contentieux depuis plusieurs années

#### **Description des ressources du service**

##### **Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

595 242 752 F CFP

##### **Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

Fonctionnement courant : 162 359 548 F CFP

Investissement : 0 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015****Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		13	8					21	26,92%
B/CC2		22	5	5				32	41,03%
C/CC3		11	3					14	17,95%
D/CC4 et CC5		9		2				11	14,10%
Total	0	55	16	7	0	0	0	78	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	4	
55 à 59 ans	1	2
50 à 54 ans	2	11
45 à 49 ans	2	15
40 à 44 ans	1	6
35 à 39 ans	1	6
30 à 34 ans	4	5
25 à 29 ans	4	10
20 à 24 ans	2	2
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	10	6	3	1	20
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1			1	2
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental		1			1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	8	5	3		16
Affectation/renouvellement FEDA	1				1
<b>II - SORTIES</b>	3	4	1	2	10
Départ à la retraite	1				1
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental		1	1	1	3
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1

Fin de détachement FEDA	1				1
Mobilité (mutation)		3		1	4
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	154	72	7	5	1218
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	154	72	7	5	1218

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
17472	1218	6,97%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	611	65	12	1	1561
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	3				7
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1				5
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0

Autres absences					0
TOTAL	615	65	12	1	1573

#### 4.20 Direction des impôts et des contributions publiques (DICP)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Arrêté n° 1498 CM du 27/08/2010 relatif au service dénommé " direction des impôts et des contributions publiques "

##### Texte d'organisation :

La note d'organisation n° 5728/PR/DICP du 30 décembre 2010 en fixe les règles internes d'organisation et de fonctionnement.

La note modifiée n° 5734/PR/DICP du 30 décembre 2010 désigne les responsables de l'organisation administrative de la DICP.

##### Attributions :

Les rôles permanents de la DICP sont les suivants :

- L'assiette, la liquidation, le contrôle, le contentieux et le gracieux des impôts, droits, taxes et contributions de toute nature figurant au code des impôts ainsi que de tous autres qui lui serait confiés. A ces titres, sont englobées toutes les opérations prévues par les textes ou nécessitées pour l'accomplissement de ces missions et l'établissement de tous les actes et documents qui en sont le support.
- La perception des impôts, droits, taxes et contributions de toute nature dont le recouvrement lui est confié.
- La conception des textes réglementaires relatifs à la fiscalité ressortissant à son domaine de compétence ainsi que celle des instructions générales interprétatives nécessaires à leur application.
- La mise à jour annuelle du code des impôts et l'instruction des demandes d'agrément fiscaux.
- La participation à la défense de la Polynésie française par la rédaction des mémoires devant les juridictions.
- L'assistance administrative avec les services de l'Etat dans le cadre conventionnel d'échanges de renseignements.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	11 rue du Commandant Destremeau (Bâtiment A1)
Adresse postale	B.P. 80 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 46 13 13
Télécopie	(689) 40 46 13 00
Courriel / Site internet	<a href="mailto:directiondesimpots@dicp.gov.pf">directiondesimpots@dicp.gov.pf</a> <a href="http://www.impot-polynesie.gov.pf">www.impot-polynesie.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 14h30 / vendredi : 7h30 à 13h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Fiscalité indirecte » (mission « Gestion fiscale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Optimiser le recouvrement des recettes fiscales	Maîtriser le système déclaratif	Relances téléphoniques : 5.992 Représentant 254.000.000 F CFP de déclarations déposées dont 89.000.000 F CFP encaissés Plans de règlements conclus : 130.000.000 F FCFP Taux de paiement de la TVA dans les délais réglementaires : 78,12% contre 77,15% en 2014	Objectif atteint : +2,4% de relances téléphoniques Représentant +34% de déclarations déposées
	Mettre en place une ressource et des outils dédiés au recouvrement des créances complexes et des créances du contrôle fiscal	1 note-cadre et 25 imprimés mis en ligne sur l'intranet de la DICP	Objectif atteint : Note-cadre n° 145/VP/DICP du 12/01/2015 – restitution et bilan en 2016

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
	Proposer la création du statut d'un agent de poursuite auprès de la recette des impôts		Objectif partiellement atteint : Analyse et propositions d'évolutions réglementaires réalisées
	Proposer la solution transitoire d'une convention entre le Pays et le Trésor pour un « droit de tirage » sur l'huissier du Trésor	1 projet de convention	Objectif partiellement atteint : Analyse et proposition conventionnelle réalisées
	Signer une convention d'échanges d'information avec l'AGRASC	1 convention signée	Objectif atteint : Convention n° 3419 du 12/06/2015
	Tarifier le droit de communication auprès des établissements bancaires	1 arrêté publié au JOPF	Objectif atteint : Arrêté n° 153/CM du 09/02/2015
	Accéder gratuitement aux états de transcriptions hypothécaires		Objectif partiellement atteint : Demande réalisée en 2015
	Communiquer sur les obligations de déclarer et payer ses impôts à l'échéance	2 campagnes d'affichages urbains 7 insertions-presse Taux du civisme fiscal à la TVA et à la CSTS : 79% et 84% contre 79% et 87% en 2014	Objectif atteint
Agir en considération des besoins et des facultés des entreprises	Traiter les demandes de remboursement de crédits de TVA	519 demandes traitées pour un montant de 3.015.000.000 F CFP Remboursements acceptés : 2.013.000.000 F CFP Délai moyen d'instruction en circuit court : 22 jours Délai moyen d'instruction en circuit long : 96 jours 88,5% des demandes traités dans un délai < à 30 jours	Objectif atteint
	Mettre en œuvre une gestion réactive et sécurisée des remboursements de crédits de TVA	1 étude réalisée en interne	Objectif partiellement atteint : mise en œuvre des préconisations de l'audit en 2016
	Formaliser le recours à la régularisation amiable des demandes de remboursement de crédit de TVA incomplètes ou imprécises	1 étude réalisée en interne	Objectif partiellement atteint : formalisation en 2016
	Réduire les délais de liquidation comptable des remboursements de crédits de TVA	93,20% des liquidations comptables des demandes de remboursement de crédits de TVA traitées dans un délai ≤ 3 jours	Objectif atteint : mise en place d'un processus dédié et suivi des délais
	Offrir un service dédié à renseigner sur les délais de mandatement	1 étude réalisée en interne	Objectif partiellement atteint : Mail d'information systématique aux demandeurs

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
	Professionaliser et accroître l'expertise des instructeurs		Objectif atteint : Accompagnement-formation assurée par l'encadrement
	Auditer le processus de remboursement de crédit de TVA et opérer la réingénierie des procédures	1 audit interne en cours	Objectif atteint : Restitution de l'audit et réingénierie subséquente en 2016
	Assouplir le régime de délivrance des attestations fiscales des entreprises en procédures collectives	1 arrêté publié au JOPF	Objectif atteint : Arrêté n° 547/CM du 06/05/2015 – mise en place d'un processus automatisé de délivrance immédiate des attestations fiscales
Moderniser la fonction informatique du recouvrement	Se doter d'un outil de lecture automatique des documents	Taux de déploiement de l'outil OCR : 50%	Objectif partiellement atteint : Rédaction du cahier des charges et consultations des prestataires réalisées
	Au périmètre des outils existants, dématérialiser les états comptables et améliorer l'accessibilité des données aux partenaires de la DICP		Objectif partiellement atteint : Cryptage des transmissions de données par courriel
	<b>Action n° 3 :</b> Participer aux travaux de refonte des applications informatiques de gestion de la fiscalité directe et indirecte axée sur le compte fiscal unique qui permettra la mise en œuvre de téléprocédures (télé-déclaration et télépaiement) à destination des usagers		Objectif atteint : Réunions du comité d'études internes sur le projet Fisc+, réunions de lancement et rencontres avec les partenaires
	Contribuer à l'évolution de l'outil de gestion MIRIA afin d'améliorer l'action en recouvrement de la DICP et intégrer sa dimension d'unique outil de recouvrement des administrations de recettes	Délai moyen de gestion des moyens de paiement de 7,3 jours contre 5,4 en 2014	Objectif partiellement atteint : Réunion de lancement et de mise au point de l'articulation entre Miria+ et Fisc+
Garantir la qualité comptable	Assurer le recouvrement des créances	Avis à tiers détenteur : 7.080 Plans de règlement : 563 Recouvrements sur prise en charge de la recette des impôts : 1.004.000.000 FCFP Restes à recouvrer nets en droits : 4.755.000.000 F CFP	
	Promouvoir une démarche d'homogénéisation et de professionnalisation du contrôle interne auprès de l'encadrement intermédiaire	5 contrôles internes réalisés	Objectif partiellement atteint : Systématisation de l'objectif quantitatif de contrôles internes sur l'encadrement principal, sensibilisation de l'encadrement intermédiaire
	Assurer un contrôle interne régulier et inopiné des tenues de caisse	2 contrôles internes réalisés	Objectif atteint

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
	Être réactif dans l'affectation des disponibilités reçues à l'égard de la gestion des comptes d'attente	Taux des comptes d'attente non soldés : 20,59% contre 15,96% en 2014	Objectif partiellement atteint : Mise en œuvre d'un processus optimisé et coordonné en 2016 conditionnée à la réorganisation de la DICP

- Programme « Fiscalité directe » (mission « Gestion fiscale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Simplifier l'impôt et valoriser la bonne foi des contribuables pour mieux assurer les rentrées fiscales	Gérer l'impôt	<p>243.249 documents fiscaux adressés aux contribuables</p> <p>19.043 mises à jour de situations fiscales</p> <p>Impôt sur les sociétés ou sur les transactions :</p> <p>2.980 demandes écrites de régularisation amiable à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur les transactions</p> <p>1.610 mises en demeure</p> <p>2.490 requêtes contentieuses et gracieuses reçues des contribuables</p> <p>52.735 usagers recensés aux principaux points d'accueil du service</p> <p>96,35% des appels téléphoniques servis contre 97,96% en 2014</p> <p>Taux de civisme fiscal à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur les transactions : 74% et 78% contre 72% et 76% en 2014</p>	<p>Objectif atteint :</p> <p>-21% de demandes écrites de régularisation amiable</p> <p>-11% de requêtes contentieuses et gracieuses reçues des contribuables</p>
	Produire la norme fiscale	<p>24 mesures de modifications du code des impôts dont 3 mesures de simplification et 12 droits nouveaux</p> <p>12 études au titre de demandes de consultations, analyses ou expertises</p> <p>96 dossiers enregistrés devant la commission des impôts</p>	<p>Objectif atteint :</p> <p>+92% de dossiers enregistrés devant la commission des impôts par rapport à 2014</p>

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
	Traiter le contentieux juridictionnel	188 instances juridictionnelles enregistrées pour 164 instances jugées  56% de décisions favorables à l'administration :  Tribunal administratif : 56%  Cour administrative d'appel de Paris : 57%  Conseil d'Etat : 0%  1.222.000.000 F CFP de droits et pénalités confirmés pour 2.816.000.000 F CFP de droits et pénalités contestés au global  Dégrèvements prononcés par les juridictions administratives : 957.000.000 F CFP  Demandes d'information relative à la législation enregistrées sur le site internet INFO-FISCALE : 731	Objectif partiellement atteint :  44% des droits et pénalités confirmés  Influence à la baisse des très bons résultats habituellement enregistrés liée à des contentieux de série relatifs à la défiscalisation
	Instruire les demandes d'agrèments fiscaux	15 agrèments fiscaux délivrés représentant 5.555.000.000 F CFP de base éligible et un montant total de crédits d'impôts accordés de 2.222.000.000 F CFP	+276% de crédits d'impôt accordés par rapport à 2014
	Déployer une campagne de communication et de sensibilisation grand-public sur le civisme fiscal	Participation à un séminaire, un congrès, un forum et à la journée de l'innovation publique	Objectif atteint
	Accroître l'accompagnement pédagogique de la DICP dans l'appropriation de tout dispositif réglementaire	1 newsletter  3 focus fiscaux publiés sur le site internet et diffusés à l'accueil de la DICP  1 lettre d'information sur les mesures fiscales de l'année	Objectif atteint
	Favoriser la régularisation amiable par des dispositifs de pénalisation réduite	1 loi du pays publiée au JOPF et 15 mesures dédiées	Objectif atteint : Loi du pays n° 2015-17 du 23/12/2015 – remise d'office des pénalités pour dépôt tardif, procédure de régularisation amiable en contrôle sur pièces...
	Améliorer la qualité des bases d'imposition par la rénovation des processus de recueillement de l'information et la simplification du vocabulaire et des documents fiscaux	1 loi du pays publiée au JOPF	Objectif partiellement atteint : Loi du pays n° 2015-17 du 23/12/2015 - demande d'amélioration de l'application Fisc et rédaction d'une fiche de procédure
	Créer un mémento personnalisé de la situation fiscale des contribuables et le délivrer à tout nouveau créateur d'entreprise	100% de mémentos délivrés	Objectif atteint



Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
	Favoriser la relance amiable dans le processus de traitement de la défaillance déclarative et de paiement de l'impôt	2.980 relances amiables réalisées 100% de contribuables faisant l'objet d'une relance amiable	Objectif atteint
	Elaborer un lexique en langue tahitienne des expressions de fiscalité courante de manière à asseoir une relation de meilleure proximité avec les usagers	5 dépliant traduits	Objectif partiellement atteint : Traduction des dépliant fiscaux en tahitien par le service de la traduction et de l'interprétariat
Surveiller le système déclaratif et lutter efficacement contre la fraude	Contrôler les déclarations	Dossiers fiscaux : Contrôles : 2.073 Montant de droits nets redressés : 1.278.000.000 FCFP Pénalités : 325.000.000 FCFP Réductions de crédits de TVA : 312.000.000 FCFP Comptabilité : Vérifications : 30 Droits rappelés : 689.000.000 FCFP Pénalités : 266.000.000 FCFP Taux de respect dans les délais des échéances déclaratives à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur les transactions de 76,19% contre 75,4% en 2014	Objectif partiellement atteint en raison de la réduction de personnes ressources et de l'ouverture accrue en faveur des régularisations
	Proportionner le contrôle fiscal aux enjeux et moyens	Taux des défaillants aux impôts professionnels au terme de la procédure de taxation d'office (n-1) de 0,57% contre 0,41% en 2014 Taux de couverture du contrôle sur pièces sur le tissu fiscal des entreprises de 8,52% contre 10,71% en 2014	Objectif atteint
	Assurer un contrôle dissuasif systématique sur le régime fiscal simplifié des Très Petites Entreprises (TPE)	Taux de couverture du contrôle sur le tissu fiscal des très petites entreprises de 4,19% contre 3,55% en 2014	Objectif partiellement atteint : Mise en œuvre des procédures de contrôle
	Renforcer la lutte contre les activités occultes	Taux des contrôles réprimant les fraudes les plus graves de 43,33% contre 38,89% en 2014	Objectif partiellement atteint : Coopération inter-services, fiscalisation des communications judiciaires et mise en œuvre des procédures de contrôle
	Assurer une veille de programmation sur les nouveaux secteurs d'activité issus du commerce électronique ou du développement numérique		Objectif partiellement atteint : Intégration de la dimension de l'économie numérique dans la recherche d'information fiscale

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
S'ancrer dans une démarche d'engagements de service au profit des usagers	Accroître les moyens juridiques octroyés au contrôle fiscal pour agir	1 loi du pays publiée au JOPF et 1 mesure dédiée  1 projet de convention avec la Direction régionale des douanes	Objectif atteint : Loi du pays n° 2015-17 du 23/12/2015 – élargissement du droit de communication spontanée à la charge du concessionnaire public d'électricité et des communes
	Elaborer un nouveau référentiel d'engagements de service « La DICP à votre service pour simplifier vos démarches fiscales »	Respect du référentiel à 60% pour un objectif fixé de 54%	Objectif atteint : Mise en œuvre totale en 2016 conditionnée à la réorganisation de la DICP
	Mettre en œuvre la fusion interne des services d'assiette et de recouvrement de la DICP et simplifier l'accès du contribuable à ses prestations en les personnalisant selon la typologie des publics	1 note d'organisation  6 organigrammes fonctionnels	Objectif partiellement atteint : Note d'organisation n° 310/VP/DICP du 15/01/2015  Mise en œuvre en 2016 conditionnée à la réorganisation de la DICP
	Créer un guichet fiscal unifié et faire de l'accueil une mission à part entière	54 agents formés à la gestion du stress et des émotions	Objectif partiellement atteint : Mise en œuvre en 2016 conditionnée à la réorganisation de la DICP
	Créer un service clientèle et conférer un véritable statut client à l'utilisateur de la DICP		Objectif atteint : Création du concept laorana DICP dont la mise en œuvre est conditionnée par la réorganisation de la DICP
	Améliorer le service « INFO-FISCALE » sur le site <a href="http://www.impot-polynesie.gov.pf">www.impot-polynesie.gov.pf</a> et les services électroniques en général sur ce site	100% des demandes traitées  Délai moyen de réponse aux demandes d'information simples sur le service « INFO-FISCALE » : 1,15 jour contre 2,10 en 2014  30 essentiels fiscaux réalisés	Objectif atteint : Mise en place d'un dispositif de circuit court et long selon la complexité des demandes – valorisation du service sur la page d'accueil du nouveau site Internet
Accroître l'efficacité en réalisant la mutation technologique de la DICP et en développant le dispositif de maîtrise des risques	Définir une politique d'expression des besoins fonctionnels de la DICP en matière informatique	1 note de cadrage et de structuration prévisionnelle des besoins fonctionnels de la DICP	Objectif atteint : Réalisation d'une mission à la CNIL en vue de la consolidation de la culture informatique et libertés
	Refondre les applications informatiques métiers (FISC-RAR) en vue de la création du compte fiscal unique et l'accès à un bouquet de télé procédures (FISC+, MIRIA, E-SERVICES)	4 études réalisées  20 ateliers de travail organisés	Objectif partiellement atteint : Mise en place de la comitologie, lancement de la consultation AMOA FISC+, recrutement du chef de projet MOE FISC+, réalisation d'études internes
	Accroître la formation professionnelle et élaborer des plans de formation pluriannuels (2015-2020)	1 plan de formation 2015-2020 réalisé  2.651 heures de formations professionnelles	Objectif atteint : Mise en place de formations pour préparer à la nouvelle organisation et la conduite du changement

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
	Promouvoir la démarche et les outils de la maîtrise des risques	1 journée d'études réalisée 2 présentations diffusées sur l'intranet de la DICP	Objectif partiellement atteint : Sensibilisation par la journée d'études et par le vecteur de l'intranet
	Déployer le dispositif de maîtrise des risques en créant les outils (organigrammes fonctionnels, cartographie des activités, cartographie des risques)	6 organigrammes fonctionnels 1 macro-cartographie des processus 1 structuration attributive Taux de déploiement du dispositif de maîtrise des risques de 25%	Objectif partiellement atteint : Campagne d'élaboration des organigrammes fonctionnels du mois d'août à novembre 2015

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
839 777 974 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 132 359 893 F CFP
Investissement : 10 305 537 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		19		1		9		29	30,21%
B/CC2		20	2	10	4			36	37,50%
C/CC3		13	2	6	1			22	22,92%
D/CC4 et CC5		7		2				9	9,38%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>100,00%</b>

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		2
55 à 59 ans	2	5
50 à 54 ans	9	13
45 à 49 ans	10	7
40 à 44 ans	3	20
35 à 39 ans	5	8
30 à 34 ans	6	3
25 à 29 ans		3
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	7	4	7	2	20
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1			2	3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1	2	4		7
Recrutement/renouvellement CDD ANT / Recrutement CVD		2	3		5
Affectation/renouvellement FEDA	5				5
<b>II - SORTIES</b>	6	6	7	0	19
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1	2	4		7
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD		3	3		6
Fin de détachement FEDA	5				5
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès		1			1

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	112	89	12	8	1463
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération				1	52
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>89</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>1515</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
21504	1515	7,05%

### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	1054	69	13	1	2242
Congés de maternité	FIXE				133
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	9				29
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1				5
Disponibilité pour convenances personnelles	3	1		1	138
Grève					0
Autres absences	34				35,5
<b>TOTAL</b>	<b>1101</b>	<b>70</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>2582,5</b>

### 4.21 Direction de l'environnement (DIREN)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 2003-35 APF du 27/02/2003 portant création de la direction de l'environnement

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 242 CM du 16/02/2012 portant organisation de la direction de l'environnement

**Attributions :** L'objectif général de la direction de l'environnement est de concevoir, proposer puis mettre en œuvre la politique des autorités de la Polynésie française dans le domaine de l'environnement.

Dans une perspective de développement durable, les attributions de la direction de l'environnement sont plus particulièrement d'assurer la préservation, la gestion et la valorisation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles de la Polynésie française.

#### Coordonnées :

Adresse du siège	Immeuble TNTV, Putiaoro, Mission, PPT
Adresse postale	BP 4562- 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 47 66 66
Télécopie	(689) 40 41 92 52
Courriel / Site internet	<a href="mailto:direction@environnement.gov.pf">direction@environnement.gov.pf</a> <a href="http://www.environnement.pf">www.environnement.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

#### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Partenariat avec les communes » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives

Suivre la mise en œuvre de programmes d'assainissement collectif des eaux usées	Assurer le suivi financier des travaux de construction des infrastructures d'assainissement des eaux usées de Papeete	- Démarrage de la construction de la station d'épuration d'une capacité de 3 500 m <sup>3</sup> /j - Coût : 300.000.000 XPF liquidés en 2015	
---	---	---	--

- Programme « Équipements et aménagements touristiques » (mission « Tourisme »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gérer les espaces naturels d'intérêt écologique	Installation d'ancrages écologiques	- Fakarava : 17 ancres écologiques posés - Coût : 13.277.591 XPF	

- Programme « Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles » (mission « Environnement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Préserver la biodiversité terrestre	<p>Conservé les espèces terrestres protégées</p> <p>- Végétaux (7.762.996 XPF) Poursuite du programme de conservation sur 31 taxons végétaux et 7 espaces conservatoires.</p> <p>Achèvement de 2 opérations cofinancées par l'Etat, sur la préservation de la flore menacée à Nuku Hiva et la mise en valeur des richesses des plateaux du Temehani à Raiatea.</p> <p>Organisation d'un atelier de validation de révision des statuts de la flore et des oiseaux menacés, en présence d'experts de l'UICN et du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris en mars.</p> <p>- Oiseaux (15.000.000 XPF) Appui au programme de conservation des oiseaux endémiques en danger critique d'extinction (partenariat SOP Manu)</p> <p>- Partulas (2.999.999 XPF) Poursuite du programme de sauvegarde des Partulas (escargots endémiques) avec la réintroduction d'espèces élevées en captivité en Angleterre (partenariat Zoo de Londres)</p> <p>- Lutter contre les espèces exotiques menaçant la biodiversité (20.180.534 XPF)</p>	<p>- 31 taxons faisant l'objet de mesures de conservation physique (soit 1/5<sup>e</sup> des espèces menacées ou vulnérables identifiées au code de l'environnement).</p> <p>- 7 espaces conservatoires entretenus (4,6 ha), avec 1000 plants d'espèces protégées à Tahiti et Nuku Hiva</p> <p>- 300 plants réintroduits et suivis dans le milieu naturel à Tahiti, Nuku Hiva et Raiatea, dont l'emblématique Tiare apetahi</p> <p>- 8 arrêtés dérogatoires en cours de validité au 31 décembre 2015</p> <p>- Liste rouge UICN de la flore vasculaire endémique de Polynésie française publiée en décembre</p> <p>- Liste rouge UICN des oiseaux de Polynésie française publiée en décembre</p> <p>- Monarque de Tahiti : 56 individus recensés dont 4 nouveaux envols</p> <p>- Monarque de Fatu Hiva : 9 nouveaux envols</p> <p>- 450 partulas réintroduites en milieu naturel : 150 à Te Faaiti (Papenu) avec une mortalité très élevée, le reste à Papehue (Paea).</p> <p>- 19 espèces envahissantes faisant l'objet d'interventions sur l'ensemble des 5 archipels (ex : miconia aux Marquises, bulbul à Nuku Hiva, rat noir aux</p>	<p>- Objectif atteint avec aucune extinction d'espèce protégée à déplorer.</p> <p>- Cadre technique défini avec la publication des listes rouges UICN végétaux et oiseaux, qui permettront d'orienter les actions à venir.</p> <p>- Réseau d'alerte : mise en place d'un signalement d'espèces envahissantes en ligne, sur le site internet de la DIREN.</p>

Préserver la biodiversité marine	<p>Poursuite du programme de lutte contre les espèces terrestres envahissantes (animales et végétales).</p> <p>Petite fourmi de feu : poursuite de la lutte à Moorea et Rurutu, et confinement à Tahiti.</p> <p>Protéger les mammifères marins (2.157.852 XPF)</p> <p>Poursuite du programme de sensibilisation des prestataires autorisés et du public en mer à l'approche des mammifères marins.</p> <p>Réglementation : poursuite des travaux de modification du livre 1<sup>er</sup> du code de l'environnement de la Polynésie française relatif aux espèces protégées et à la protection de la biodiversité.</p>	<p>Actéons...)</p> <p>- Petite fourmi de feu : 89 personnes formées à la lutte sur Tahiti, 850 points GPS, détection de 11 nouvelles colonies</p> <p>- 41 autorisations délivrées : 35 autorisations d'approche dont 10 sur Tahiti, 14 sur Moorea, 4 sur Rurutu, 1 sur Raiatea, 1 sur Huahine, 3 sur Bora Bora et 2 sur toute la Polynésie ; 6 autorisations pour la chasse audio-visuelle dont 4 à Tahiti, 4 à Moorea, 3 à Rurutu, 1 à Bora Bora et 1 sur toute la Polynésie française ; Soit 9 autorisations d'approche de plus que l'année 2014 et 4 nouveaux demandeurs pour la chasse audio-visuelle en 2015. - 5 formations de 3 jours des opérateurs de whale watching en Polynésie française (1 à Tahiti, 1 à Moorea, 1 à Huahine, 1 à Raiatea et 1 à Bora Bora) 80 diplômes délivrés : 21 à Tahiti, 39 à Moorea, 3 à Huahine, 2 à Raiatea, 15 à Bora Bora. -1 sortie à Tahiti avec Mata Tohora pour la journée « baleines » - 18 sorties de surveillance du whale watching entre Tahiti et Moorea, ayant conduit à l'établissement de 3 procès verbaux d'infraction - 1 autopsie sur un dauphin (Stenella longirostris) en coopération avec le SDR - 9 échantillons de dauphin - 2 interventions d'urgence pour établir un périmètre de sécurité pour des baleines réfugiées dans la rade de Papeete  - Projet de texte voté en CM en vue d'un passage à l'APF</p>	<p>-Sensibilisation et contrôle des prestataires et du grand public aux règles d'approche des mammifères marins renforcée.</p>
	<p>Protéger les tortues marines (4.168.819 XPF)</p>	<p>- 8 fiches d'observation de sites de pontes recueillies : 7 à Aratika et 1 à Reao  -12 échantillons de tortues marines recueillis (3 Arutua, 3 Aratika, 5 Bora Bora et 1 Reao)</p>	<p>- Réseau de référents consolidé</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 sites autorisés contrôlés à Bora Bora</li> <li>- 12 tortues baguées : 2 Moorea, 3 Bora Bora, 3 Aratika, 3 Arutua, 1 Reao.</li> <li>- 117 bagues délivrées à Arutua : 50 bagues adultes et 67 bagues juvéniles à Arutua</li> <li>- 9 référents formés : 2 à Aratika et 7 à Arutua</li> <li>- Suivi par satellite de la migration de 2 tortues vertes (<i>Chelonia mydas</i>) situées une à Aratika et une à Arutua.</li> </ul>	
	Délivrer les autorisations CITES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 51 avis rendus sur les demandes d'exportation de bœufiers, d'échantillons de coraux et de mammifères : 49 avis favorables et 2 avis défavorables</li> <li>- 2 avis rendus sur demande de réexportation d'ivoire et de tortue</li> <li>- 36 avis rendus sur des demandes d'importation de caviar, canard et produits pharmaceutiques.</li> </ul>	
Gérer les espaces naturels d'intérêt écologique	<p>Appui à la gestion et à la valorisation d'espaces naturels terrestres (3.988.914 XPF)</p> <p>Appui à la gestion de sites classés selon le code de l'environnement : Temehani, Te Faaiti, Vaikivi, Eiao.</p> <p>Randonnées : entretien de sentiers sur 2 sites, formation de guides.</p> <p>Participation à des opérations pilotes de gestion intégrée d'espaces : Punaruu et Papenoo.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 espaces classés, répartis sur 4 îles et 3 archipels, bénéficiant de l'appui de la DIREN</li> <li>- 2 plaintes déposées pour dégradation</li> <li>- 11 km de sentiers de randonnée entretenus sur 2 sites (4 km Tefaaiti, 7km Opunohu)</li> <li>- participation à la formation de 19 guides de randonnée (USPF)</li> <li>- Punaauia : plusieurs ateliers de travail réalisés avec la commune pour définir des modalités de cogestion, en déclinaison du Livre Blanc de la Punaruu</li> <li>- Papenoo : 5 réunions avec la commune et les associations + 6 réunions techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiers entretenus sur des sites dont la fréquentation est régulière</li> <li>- Finalisation du plan de gestion communal de Punaauia</li> <li>- Finalisation d'un projet d'arrêté établissant un comité de suivi</li> </ul>
	<p>Appui à la gestion et à la valorisation d'espaces naturels marins (5 844 473 XPF)</p> <p>Réserve de biosphère (RB) de la commune de Fakarava</p> <p>Poursuite du dossier de révision du PGA de la commune de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture de 2 enquêtes publiques conjointes</li> <li>- 1 rapport relatif aux actions conservatoires relatives aux populations d'oiseaux de la RB</li> <li>- 1 rapport final sur l'étude socio-économique de la RB</li> <li>- 3 comités de gestion tenus</li> <li>- Outils réglementaires en cours</li> </ul>	



	<p>Fakarava (CAT du 03 novembre 2015)</p> <p>Poursuite de la procédure de classement des aires centrales et des zones tampon en espaces protégés du code de l'environnement en cours (CSMN du 8 septembre 2015)</p> <p>Espace maritime protégé du Fenua Aihere (Tairapu Ouest)</p> <p>Mise en place de groupes de travail thématiques.</p>	<p>de révision : PGA simplifié et projet de classement de 18 espaces maritimes selon le code de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 formation juridique sur le code de l'environnement et les sanctions liées aux espaces protégés</li> <li>- 6 balises posées pour délimiter l'espace protégé</li> <li>- 1 rapport relatif à l'inventaire de la faune et de la flore marines et à la mise en place du suivi de l'espace protégé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de gestion acté</li> <li>- Espace protégé balisé</li> </ul>
Gérer de manière intégrée les zones côtières	<p>Mettre en œuvre le programme de coopération régional INTEGRE (Initiatives des territoires du Pacifique Sud : 204 MF XPF financés par l'UE)</p> <p>Soutien à des actions de développement durable sur 3 sites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raiatea/Tahaa : 9 actions lancées sur 14</li> <li>- Presqu'île de Tahiti : 6 actions lancées sur 9</li> <li>- Opunohu : 8 actions lancées sur 9</li> <li>- 4 comités locaux tenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne implication des populations et élus concernés dans le processus de concertation</li> <li>- Gouvernance opérationnelle, avec l'organisation régulière de comités locaux sur sites.</li> </ul>
	<p>Mettre en œuvre le programme de coopération régional RESCCUE (Restoration of Ecosystem Services against Climate Change Unfavourable Effects : 120 MF financés par l'UE)</p> <p>Mise en œuvre de mécanismes de financement pérenne d'actions de gestion intégrée de zone côtière sur 2 sites : Opunohu et Mangareva.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement en août de l'opérateur local.</li> <li>- 1er comité de pilotage en octobre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme démarré</li> </ul>
Préserver et valoriser les ressources en eau	<p>Elaborer la Politique Sectorielle de l'Eau (PSE) (53,7 MF financés par l'Union Européenne pour l'assistance technique) (10.954.933 XPF part PF)</p> <p>Définition des orientations stratégiques et des plans d'actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'un assistant technique (rapports de démarrage et intermédiaire produits)</li> <li>- 9 ateliers de travail réunissant une soixantaine d'acteurs de l'eau</li> <li>- 30 entretiens individuels avec des acteurs de l'eau</li> <li>- 7 réunions du groupe interne de coordination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de proposition d'orientation des sous-secteurs de l'eau réalisée</li> <li>- Réseau des acteurs de l'eau redynamisé</li> </ul>
	<p>Mettre en œuvre le « plan d'actions rivières » (35.793.838 XPF)</p> <p>Amélioration de la connaissance de 39 rivières de Tahiti et Moorea.</p> <p>Etude en vue de travaux de réhabilitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'action réalisé sur 39 rivières de Tahiti et Moorea</li> <li>- Consultation terminée en vue de travaux en 2016</li> </ul>	
	<p>Connaître la ressource en eau souterraine (Financement tripartite PF-Etat-BRGM 236.000.000 XPF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du projet de convention par le Haut-commissariat</li> </ul>	

	Finalisation d'un projet de programme d'étude en partenariat avec le BRGM		
--	---	--	--

- Programme « Prévention et traitement des pollutions » (mission « Environnement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gérer les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les études d'impact sur l'environnement (EIE)	<p>Gérer les installations classées</p> <p>Instruction des dossiers relatifs aux installations classées (nouvelles demandes, modifications, prolongations).</p> <p>Contrôle des installations classées.</p> <p>Instruction des plaintes pour atteinte à l'environnement.</p> <p>Poursuite du travail de simplification des procédures.</p>	<p>- 62 dossiers ICPE instruits au sein de la cellule des installations classées : 17 en 1<sup>ère</sup> classe, 37 en 2<sup>e</sup> classe, 6 modifications, 1 prorogation, 1 abrogation.</p> <p>- 8 commissions des installations classées (CIC)</p> <p>- 62 dossiers ICPE traités ou en cours d'instruction</p> <p>- 31 dossiers soumis à la commission des installations classées (CIC)</p> <p>- 26 arrêtés d'autorisation délivrés, dont 6 en 1<sup>ère</sup> classe, 13 en 2<sup>e</sup> classe, 6 modifications, 1 prolongation</p> <p>- durée moyenne d'instruction : 10,9 mois pour les dossiers 1<sup>ère</sup> classe, 11,5 mois 2<sup>e</sup> classe, 5,5 mois modifs, 7 mois prorogation</p> <p>- 13 ICPE en activité contrôlée</p> <p>- 35 plaintes enregistrées, 32 en cours d'instruction, 12 PV d'infraction transmis au Procureur</p> <p>- 1 condamnation prononcée par le Tribunal, 2 dossiers en cours de procès, 17 contentieux en cours de traitement par le Parquet</p> <p>- 13 contrôles d'exploitation</p> <p>- 36 avis sur demandes de permis de travaux immobiliers</p>	<p>- Base de données ICPE mise à jour sur les IDV</p> <p>- Système des amendes forfaitaires mis en place</p>
	<p>Instruire les études d'impact sur l'environnement (EIE)</p> <p>Avis sur demandes d'extractions, d'autorisation d'occupation temporaire</p> <p>Refonte de la réglementation des EIE</p>	<p>Avis sur dossiers :</p> <p>- Urbanisme (constructions) : 22 dossiers</p> <p>- Terrassements : 18 dossiers</p> <p>- Extractions : 40 dossiers dont 8 EIE</p> <p>- Occupations temporaires du domaine public : 82 dossiers dont 7 EIE</p> <p>- Réhabilitation de Hao (dépollution des terres) et ferme aquacole : 42 réunions</p> <p>- 5 ateliers de travail inter-services et réunions internes</p>	<p>- Projet de texte restant à finaliser</p>
Gérer les déchets	Régler la contribution financière du Pays au syndicat mixte ouvert	- Contribution exceptionnelle 2014 : 300 000 000 XPF	- Rattrapage des contributions des années précédentes non

	<p>Fenua Ma (603.871.798 XPF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution exceptionnelle 2015 : 200 000 000 XPF</li> <li>- Contribution d'administration : 26.211.226 XPF</li> <li>- Contribution de fonctionnement : 77.660.572 XPF</li> </ul>	<p>versées</p>
	<p>Gérer les déchets ménagers (18.683.924 XPF)</p> <p>Etude de recensement et de classification des décharges des IDV.</p> <p>Etude de réhabilitation de la décharge de la commune de Moorea : évaluation du préjudice subi par la Polynésie française.</p> <p>Réalisation de Centres d'Enfouissement Simplifiés dans les archipels</p> <p>Diagnostic de l'état des CET de Nuku-Hiva et Rapa en vue de leur affectation.</p> <p>Formation des agents communaux pour la mise en exploitation du CET Rapa.</p> <p>Travaux régionaux en matière de gestion des déchets dans le Pacifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 sites recensés sur les IDV</li> <li>- 18 décharges des IDV en cours d'investigation pour établir une classification et un plan de réhabilitation</li> <li>- étude remise et mémoire transmis au SGG dans le cadre du contentieux</li> <li>- Définition de 4 sites pilotes : Manihi, Tatakoto, Anaa et Ua Huka</li> <li>- Projet d'arrêté en cours de finalisation</li> <li>- 2 missions réalisées</li> <li>- 2 agents formés</li> <li>- 1 mission régionale (PROE)</li> </ul>	<p>- Méthodologie mise en place en matière de réhabilitation des décharges</p> <p>- Coopération régionale renforcée</p>
	<p>Gérer les déchets spéciaux (12 240 000 XPF hors contributions SMO)</p> <p>Traitement des déchets ménagers spéciaux IDV.</p> <p>Traitement des déchets ménagers spéciaux des archipels</p> <p>Opération de déstockage des médicaments non utilisés.</p> <p>Mise en place de la REP pour les médicaments non utilisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elimination des 3 transformateurs PCB du Club Med de Moorea (</li> <li>- 17 demandes d'autorisation d'export de déchets toxiques instruites (convention de Bâle)</li> <li>- Versement de la contribution au SMO FENUA MA (59 MF)</li> <li>- Rapatriement et traitement sur 10 îles</li> </ul>	

	<p>Traitement des véhicules hors d'usage sur Tahiti</p> <p>Travaux régionaux en matière de gestion de déchets spéciaux</p> <p>Etude sur la gestion des déchets dangereux en PF</p> <p>Etude sur la mise en place de la responsabilité élargie du producteur (REP) spécifique aux déchets agricoles en Polynésie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Versement de la contribution au Syndicat Mixte FENUA MA (6,8 MF)</li> <li>- 35,5 tonnes de médicaments triées et traitées</li> <li>- Recrutement d'un prestataire pour l'animation d'ateliers</li> <li>- Versement de la contribution au SMO FENUA MA (11,6 MF)</li> <li>- Environ 500 carcasses traitées sur 5 communes</li> <li>- Ateliers sur l'application des conventions sur les mouvements transfrontières de Bâle et Waigani (Fidji) -PROE</li> <li>- Démarrage de l'étude en partenariat avec l'ADEME</li> </ul> <p>- 1 rapport finalisé</p>	
<p>Suivre les programmes d'assainissement collectif des eaux usées</p>	<p>Assurer le suivi de l'exploitation du service public d'assainissement des eaux usées de Punaauia</p> <p>Préparation d'une subvention de 200 MF XPF au bénéfice de la SEM Vaitama pour la réalisation de travaux urgents.</p> <p>Révision de la grille tarifaire de la redevance d'assainissement.</p>	<p>En vue du redimensionnement de 3 postes de refoulement et la création d'un poste de refoulement en amont de l'émissaire pour doubler sa capacité.</p>	<p>- Modification de la tarification visant à atteindre l'équilibre financier sur service public, en cours</p>
	<p>Assurer le suivi de l'exploitation du service public d'assainissement des eaux usées de Moorea (4 809 200 XPF)</p> <p>Suivi de l'impact des émissaires de rejet des eaux traitées en océan sur le milieu naturel et la qualité des eaux de baignade.</p> <p>Reconstruction de l'émissaire de rejet endommagé (station d'épuration de Haapiti) - suivi technique du contentieux Speed / Boyer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 rapports de suivi remis</li> <li>- Montant du préjudice réclamé par le Pays : 300 MF non pris en compte par la cour d'appel de Paris (faisant l'objet d'une requête du Pays)</li> <li>- Responsabilité 1/3 Pays, 1/3 bureau d'études Speed, 1/3 Entreprise Boyer confirmée par le Conseil d'Etat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'impact de l'émissaire sur le milieu naturel et sur la qualité des eaux de baignade de Moorea</li> <li>- Décision de la cour d'appel de Paris annulée partiellement par le Conseil d'Etat, suite à la requête du Pays</li> </ul>

<p>Suivre la mise en œuvre du programme d'assainissement des eaux usées de Papeete</p> <p>(2 milliards XPF de financement par l'Union Européenne)</p> <p>Lancement du marché de maîtrise d'œuvre selon les procédures européennes</p>	<p>- Suite à un premier appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre infructueux, relance de la procédure d'appel d'offres</p> <p>- Finalisation du dossier d'appel d'offres et validation de l'Union européenne pour les travaux</p>	
---	--	--

- Programme « Connaissance et éducation » (mission « Environnement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Communiquer sur les actions menées par la DIREN et sur les enjeux environnementaux	<p>Organiser ou participer à des évènements environnementaux</p> <p>(17.157.906 XPF)</p> <p>Organisation de la Journée Mondiale de l'Eau</p> <p>Organisation des Journées bleues : séminaire sur l'écotourisme lié aux espèces marines</p> <p>Organisation de la COP21-Polynésie</p> <p>Participation à d'autres évènements : Journée de la tortue (Bora Bora), Journée mondiale de l'environnement et de l'océan, semaine du développement durable)</p>	<p>- Journée mondiale de l'eau : affluence estimée à 1.500 personnes</p> <p>- Journées bleues : séminaire de 5 jours ayant regroupé 62 participants (13 représentants des Pays du Pacifique membres du PROE, 29 experts et 20 représentants de l'administration de la PF).</p> <p>- 2 films promotionnels de la Polynésie française réalisés</p>	
	<p>Réaliser des opérations de communication ou des supports</p> <p>(8.759.122 XPF)</p>	<p>- Protection des tortues et des mammifères marins : 2 campagnes de communication (radio, TV, journaux, cinéma, bus).</p> <p>- Espèces envahissantes : 1 campagne de communication (radio, TV), 3 posters, 4 lettres d'information, 1000 guides de reconnaissance réédités.</p> <p>- Outils de communication sur l'eau : logo, magnet des écogestes, patautau, livret pédagogique.</p>	- Adaptation polynésienne du « Petit Livre Vert »
	<p>Gérer les outils de communication</p> <p>(2.111.000 XPF)</p>	<p>- Refonte du site internet</p> <p>- Mise en place d'un observatoire des espèces marines emblématiques</p> <p>- 3 pages Facebook actives : DIREN, Milieu Marin, Journée mondiale de l'eau</p>	<p>- Site internet opérationnel</p> <p>- Observatoire des espèces marines emblématiques opérationnel</p> <p>- Signalement d'espèces envahissantes mis en ligne</p>
	<p>Autres actions</p> <p>Participation à des opérations organisées par des tiers</p>	<p>- Appel à projets « Economie circulaire » et Semaine Européenne de Réduction des Déchets, pilotés par l'ADEME</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours « Embellissement des communes » organisé par le ministère du tourisme</li> <li>- 1ères assises environnementales des étudiants</li> <li>- Participation à l'élaboration du guide « Déchets pour les professionnels » réalisé en partenariat avec l'ADEME et la CCISM</li> </ul>	
Connaissance du milieu naturel	Surveillance des lagons (3.523.407 XPF) Réseau de surveillance du lagon	- 1 rapport remis : 4 <sup>e</sup> bilan correspondant à 8 années consécutives de suivi	- Qualité des eaux satisfaisante

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
168 889 481 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 62 946 816 F CFP
Investissement : 301 838 221 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

#### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		11	4					15	60,00%
B/CC2	1	4		1				6	24,00%
C/CC3		1	1					2	8,00%
D/CC4 et CC5		2						2	8,00%
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>100,00%</b>

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans	1	2
50 à 54 ans	1	1
45 à 49 ans	3	3
40 à 44 ans	1	
35 à 39 ans	4	1
30 à 34 ans	3	
25 à 29 ans	1	2
20 à 24 ans	1	
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	3				3
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1				1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	1				1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	21	12	0	8	412
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>412</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
5600	412	7,36%

### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	131	20	5	0	493,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1				3
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	132	20	5	0	496,5

## 4.22 Direction de la jeunesse et des sports (DJS)

### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 249 CM du 6 mars 2015 portant création, organisation et fonctionnement du service administratif dénommé "direction de la jeunesse et des sports"

**Attributions :** La direction de la jeunesse et des sports, dotée d'une compétence générale en matière de jeunesse, de sports et de développement de la vie associative, pilote et met en œuvre les orientations déterminées par le gouvernement de la Polynésie française dans ses domaines de compétence.

A ce titre, elle contribue aux politiques visant à l'épanouissement, à l'éducation et au bien-être de la population. Elle exerce un rôle de proposition, de conception, de coordination interne, d'animation, d'orientation, d'évaluation et de contrôle des politiques publiques entrant dans son champ de compétences.

Elle apporte une expertise juridique à l'échelon déconcentré.

Elle a notamment pour missions :

- d'initier, de proposer, d'entreprendre, d'accompagner, de contrôler et d'évaluer toutes actions en faveur de la jeunesse, du sport et de la vie associative ;
- de veiller à la sécurité physique et morale des personnes par la fixation du cadre réglementaire adapté et des modalités de contrôle de son application ainsi que par la programmation d'actions de prévention et de formation.

### Coordonnées :

Adresse du siège	Angle de l'avenue Pouvanaa a Oopa et du boulevard Pomare, Immeuble « TEMATAHOA »
Adresse postale	BP 67 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone	(689) 40 50 18 88



<b>Télécopie</b>	(689) 40 42 14 66
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secretariat@jeunesse.gov.pf">secretariat@jeunesse.gov.pf</a> <a href="http://www.djs.gov.pf">www.djs.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	7h à 16h

#### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Formation professionnelle » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer la qualification des encadrants des activités physiques et sportives ou socio-éducatives	Organiser des épreuves de sélection des candidats à l'entrée en formation professionnelle de guide de randonnée pédestre	19 candidats sélectionnés sur 36 participants.	Promotion du développement de la randonnée pédestre sur l'ensemble de la P.F., et notamment aux Marquises et Australes
	Organiser des épreuves d'examen final pour l'obtention du diplôme de guide de randonnée pédestre	15 candidats admis sur 19 participants.	
	Organiser la composition de 7 jurys pour attribuer l'attestation de compétences à la prévention, à l'assistance et au sauvetage en randonnée aquatique (A.C.P.A.S.R.A.)	Délivrance de 71 A.C.P.A.S.R.A. Agrément de 2 organismes de formation	Accompagnement du développement, à titre professionnel, de l'activité de guide de randonnée aquatique, en particulier à Bora Bora
	Réalisation de 5 sessions d'examen du brevet de surveillant aquatique (BSA), diplôme non professionnel permettant de surveiller des baignades de mineurs	Délivrance du BSA à 84 candidats, dont - 8 résidents à Apataki - et 12 à Bora Bora	Développement de l'activité baignade pour les mineurs.
Qualifier des encadrants des activités physiques et sportives ou socio-éducatives	Organiser des épreuves de sélection des candidats à l'entrée en formation professionnelle d'animateur de quartier	20 candidats sélectionnés sur 34 participants.	Peu de candidats vont au bout de la démarche en rédigeant la partie 2 concernant leur expérience.
	Accompagner les candidats à la Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Instruction de 6 dossiers de demande de diplômes professionnels dans le champ du sport, dont 5 déclarés recevables.	

- Programme « Cohésion sociale » (Mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Favoriser la réinsertion sociale de sans domicile fixe	Organisation de mini-séjours, dits « de rupture », à la Presqu'île.	Prise en charge de 20 SDF sur 2 séjours de 15 jours à 3 semaines chacun.	Action organisée en partenariat avec l'Association TE TOREA, dont la mission 1 <sup>ère</sup> est la prise en charge des SDF, et le CPCV, association de jeunesse.

- Programme « Jeunesse » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Veiller à la sécurité physique et morale des mineurs	Assurer la gestion administrative des centres de vacances et de loisirs (ou CVL)	207 CVL déclarés. 11 534 enfants accueillis.	Fréquentation à peu près identique à 2014. Des CVL bien organisés dans l'ensemble.
	Contrôle des centres de vacances et de loisirs (ou CVL)	47 CVL contrôlés, soit 22,7% des CVL.	

Accompagner la formation à l'animation volontaire	Assurer la gestion administrative des formations BAFA/BAFD organisées par les organismes habilités à cet effet	30 stages BAFA organisés, contre 35 en 2014. 9 stages BAFD organisés, comme en 2014.	Secrétariat assuré pour le compte de l'Etat.
	Assurer la gestion administrative des diplômes d'animateurs (BAFA) et de directeurs (BAFD) de CVL, délivrés par le jury ad hoc	99 BAFA délivrés, contre 213 en 2014, soit une baisse significative de 52,4%. 7 BAFD délivrés, contre 14 en 2014, soit une baisse significative de 50%.	
Soutenir le mouvement jeunesse	Instruire et gérer les aides financières attribuées aux associations de jeunesse	<u>Nombre de dossiers traités</u> Subventions de fonctionnement = 69 Subventions d'investissement = 2	Dispositif organisé en partenariat avec le Contrat de Ville et la MAAT qui financent certaines formations.
	Assurer la formation de responsables associatifs	Organisation de 8 formations, dont 6 à Tahiti, 1 à Manihi et 1 à Bora Bora. 136 responsables associatifs formés, membres de 103 associations différentes.	
Accompagner les politiques éducatives locales	Suivi de la commune de Hao qui gère un projet éducatif local.	Réalisation de 2 missions d'assistance technique à Hao, et accompagnement à partir de Tahiti.	

- Programme « Sports » (mission « Vie sociale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Développer la pratique physique et sportive pour tous	Contrôler les établissements et les professionnels de l'enseignement des APS	<u>Contrôles</u> : 60 DJS seule : 39 hors centres de plongée DJS/Etat : 21 centres de plongées dont 9 effectués par la DJS seule. <u>Dérogations</u> : 13 demandes étudiées. 11 avis favorables. <u>Déclarations</u> : 19 établissements. 175 cartes professionnelles délivrées. <u>Accidents</u> : 23 enregistrés.	<u>Régularisation</u> d'établissements et de professionnels des APS qui n'étaient pas déclarés. <u>Remise aux normes</u> d'hygiène et de sécurité de certains établissements. <u>Communication</u> et travail commun avec l'Etat (gendarmerie) <u>Communication</u> avec le CHPF (accidents)
	Apporter une assistance technique auprès d'organisateur d'événements sportifs, tels que des tournois, des courses et des raids nature	Moorea : 5 - Tahiti : 1 Tahaa : 5 - Raiatea : 3 - Bora Bora : 1 - ISLV : Hawaiki nui va'a. Tubuai : 1	
Lutter contre le dopage	Instituer un cadre normatif relatif à la consommation de produits dopants	2 Lois du Pays adoptées par l'APF : LP 2015-12 du 26/11/2015 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage.	Existence d'un cadre juridique approprié permettant à la PF de gérer en autonomie la lutte contre le dopage, à l'instar des grandes nations sportives.

Mis en forme : Police : 9 pt, Français (France)

		LP 2015-13 du 26/11/2015 relative à la recherche et la constatation des infractions en matière de dopage.	
	Réaliser les contrôles anti-dopage	69 contrôles antidopage lors de 4 manifestations sportives internationales.	Mouvement sportif sensibilisé et attentif à la lutte contre le dopage. Evolution des comportements vers une pratique saine.
	Concourir à la formation d'agents chargés du contrôle antidopage	Juin 2015 : Participation à une formation de 4 jours dispensée par l'ORADO. Formation de 11 préleveurs et 15 chaperons.	Constitution d'un vivier local de personnes compétentes dans ce domaine.
Favoriser le développement du sport de haut niveau	Modifier le cadre réglementaire du sport de haut niveau	Préparation de 3 projets d'arrêté sur : - le cadre général du sport de haut niveau - le suivi médical des athlètes - l'attribution de bourses aux sportifs	Accroissement des exigences pour figurer sur la liste officielle.
	Accompagner le Comité olympique de P.F dans la préparation des Jeux du Pacifique 2015 organisés à Port-Moresby		Rayonnement de la P.F. dans la région Pacifique.
Soutenir le mouvement sportif	Instruire et gérer les aides financières attribuées aux associations sportives	<u>Nombre de dossiers traités</u> Subvention de fonctionnement = 217 Aides en nature = 213 Aides financières individuelles = 49 Subvention d'investissement = 2	

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
363 121 218 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 46 414 319 F CFP
Investissement : 12 557 868 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

#### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		8	1					9	16,07%
B/CC2		7		7				14	25,00%
C/CC3		10		3				13	23,21%

D/CC4 et CC5		10		10				20	35,71%
Total	0	35	1	20	0	0	0	56	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans	9	4
50 à 54 ans	10	6
45 à 49 ans	7	4
40 à 44 ans	4	
35 à 39 ans	1	3
30 à 34 ans	2	5
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	1	0	0	0	1
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1				1
Affectation/renouvellement FEDA					0
II - SORTIES	1	1	3	0	5
Départ à la retraite			1		1
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1	1			2
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)			2		2
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	51	93	11	0	1435
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>93</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>1435</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
12544	1435	11,44%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	419	77	9	1	1756
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	9				14
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles		2			25
Disponibilité pour convenances personnelles				1	365
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>2160</b>

## 4.23 Direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA)

### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n°2210/CM du 30 décembre 2014 portant création d'un service dénommé direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA)

**Attributions :** La direction de la modernisation et des réformes de l'administration assume une compétence générale en matière de modernisation du service public en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, de contribuer à une gestion performante des deniers publics, de mobiliser les agents publics et de mettre en valeur le capital qu'ils représentent.

Elle a vocation, dans ce domaine, à intervenir sur l'ensemble des services, établissements publics et organismes investis d'une mission de service public relevant du Pays.

Elle est chargée, soit à la demande du président de la Polynésie française ou des membres du gouvernement, soit à son initiative, après information du chef de l'administration, d'entreprendre ou de coordonner des études et des travaux et d'émettre des avis portant sur l'organisation et sur le fonctionnement des services publics.

### Coordonnées :

Adresse du siège	Avenue Pouvanaa a Oopa, bâtiment du gouvernement, 1er étage
Adresse postale	BP 2551 Papeete
Téléphone	(689) 40 47 24 60
Télécopie	(689) 40 58 41 41
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@modernisation.gov.pf">secretariat@modernisation.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Répondre aux obligations réglementaires	Consultations pour avis sur tout projet de création, réorganisation, modification d'organisation d'entité publique	7 avis rendus pour des services administratifs  22 avis rendus pour des établissements publics	Demandes d'avis souvent faites au dernier moment.  Avis et recommandations généralement pris en compte
	Participations aux commissions, comités et jurys :  Conseil supérieur de la fonction publique  Commission d'évaluation des diplômes étrangers  Commission des métiers et des compétences  Jury de concours de la fonction publique  Examens professionnels  Commission de recours d'admission au RSPF  Concertation globale tripartite	2 réunions  4 réunions  4 réunions  2 jurys  12 jurys  7 séances, 61 recours  6 réunions	
	Consultations pour avis sur les agents pressentis pour occuper les fonctions de commissaires de gouvernement	7 avis rendus	Avis pas toujours pris en compte (EPE).
Mettre la DMRA en ordre de marche	Restructuration et réorganisation du service (Ressources humaines, travaux,	DUOG revu et complété  9 Fiches de postes en cours de	Signalétique mise en place  Espace de travail augmenté

	prises de contact...)	révision	Projet de service de la DMRA transmis au PR
	Faire connaître les missions de la DMRA et développer les démarches de partenariat	40 rencontres organisées avec les chefs de services Etat de l'administration élaboré 5 actions partenariales	Innovation publique - SGG, Infocentre des satellites - DBF, Analyse des emplois et projets de services - DGRH, Chantier immobilier des services - DAF, portail numérique SI & DGEN
<b>Inspecter et contrôler</b>	Enquêtes administratives	8 enquêtes réalisées Tableau de suivi élaboré	
	Suivi des établissements publics (14 EPA et 10 EPIC) : Suivi des conseils d'administration Relance de l'infocentre des satellites	78 analyses de dossiers de CA 44 courriers absence et observations 3 réunions de travail avec la DBF	Dossiers de CA & PV pas systématiquement transmis Peu de communication des rapports par les commissaires de gouvernement.
	Renforcer l'efficacité des commissaires de gouvernement	Etat des lieux effectué Plan d'actions élaboré en fonction des pistes d'évolution de leur rôle	44 commissaires de gouvernement pour 62 établissements publics et organismes privés dont 2 informent la DMRA de leur activité
	Audits, études et missions de coordination	3 audits réalisés Tableau de suivi des recommandations élaboré	
<b>Manager la qualité et accompagner et conseiller en organisation</b>	Conseils et accompagnement en organisation	7 avis formels rendus	Interventions à la demande
	Analyse des besoins en emplois, effectifs et compétences (déterminer la maquette optimale des besoins en ressources humaines de l'administration)	5 services test Methodologie établie.	Projet suspendu dans l'attente des projets de services.
	Participation à l'élaboration des projets de service et d'établissement (58) (pilotage DGRH)	4 étapes réparties sur l'année	Accompagnement des services - 80% ont suivi les étapes proposées Analyse des projets transmis
	Réactualisation du guide de fermeture des établissements publics	Diffusion générale en novembre 2015	
	Consultations diverses	11 avis rendus Participation à 3 groupes de travail ou comités de pilotage 3 Avis et analyses communiquées	Réponse à chaque consultation Groupes : Evaluation des actifs du Pays, Démarche PEFA et, Assistance technique du bureau des affaires européennes - DAIEP

<b>Moderniser l'administration</b>	Proposer et engager un plan d'actions pour la modernisation de l'administration		5 objectifs retenus : - Faire simple - Améliorer les fonctions supports - Accompagner les managers publics - Coordonner les actions de modernisation - Communiquer et informer Calendrier et actions à formaliser.
	Engager le virage du numérique : - Création d'un portail numérique (avec SI et DGEN) - Création d'un intranet de l'administration - Co-organisation de la journée de l'innovation avec le SGG	Début des travaux au 2 <sup>nd</sup> semestre 2015  Enquête de satisfaction réalisée Bulletin bilan élaboré et largement diffusé.	Lancement prévu avant la fin de l'année 2016 Cahier des charges établi  Le 15 octobre 2015, 300 personnes ont assisté aux 11 présentations des initiatives numériques.
	Soutien aux fonctions supports : - Participation au chantier de l'immobilier des services (pilotage DAF) : Evaluation des mises aux normes et optimisation des espaces et des couts. - Améliorer la gestion des véhicules du Pays (Pilotage MTF) et les procédures de contrôle de l'utilisation des véhicules administratifs en dehors des heures de service.	2 réunions de travail	Proposition méthodologique Complément du recensement  Proposition d'amélioration de la circulaire Point sur les procédures en vue de leur simplification
<b>Elaborer le rapport du Président à l'APF</b>	Elaboration du rapport du Président à l'APF – exercice 2014	120 exemplaires édités Diffusion courriel à l'ensemble des agents des services et aux directeurs d'EP	Ratios relatifs aux congés et aux absences établis pour la 1 <sup>ère</sup> fois Difficulté à obtenir les informations sollicitées dans les délais

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
51 051 639 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 4 7521 800 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		4				1		5	55,56%



B/CC2			2	1				3	33,33%
C/CC3								0	0,00%
D/CC4 et CC5				1				1	11,11%
Total	0	4	2	2	0	1		9	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans	2	
50 à 54 ans		2
45 à 49 ans	1	
40 à 44 ans		
35 à 39 ans		1
30 à 34 ans		2
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	3	2	0	0	5
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	2	2			4
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA	1				1
II - SORTIES	1	0	0	0	1
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1				1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	2	2	1		52
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>52</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
2016	52	2,58%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	12	8	3	0	158,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1				3
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>161,5</b>

#### 4.24 Direction Polynésienne des affaires maritimes (DPAM)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 1512 CM du 08/11/2007 relatif à la direction polynésienne des affaires maritimes

##### Attributions :

La DPAM exerce les missions suivantes :

- définir les normes relatives à la sécurité de la navigation et de la circulation dans les eaux intérieures et en contrôler l'application ;
- élaborer les réglementations relatives à la sécurité des navires de moins de 160 TJB autres que ceux destinés aux transports de passagers et en contrôler l'application ;
- définir, réglementer et contrôler les professions et activités maritimes, notamment en ce concerne les transports maritimes inter-insulaires, le transport touristique et les activités nautiques ;
- élaborer la réglementation relative à la conduite des navires et à la formation qui s'y rattache et en contrôler l'application ;
- définir les modalités d'immatriculation et en assurer la mise en œuvre ;
- assurer la tutelle administrative de tout organisme chargé d'une mission de service public en matière de pilotage maritime.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Route de la Papeava à l'entrée du Port de Pêche – à côté du Bâtiment du chantier Naval du Pacifique Sud
Adresse postale	BP 9005 98715 Papeete – TAHITI – Polynésie française
Téléphone	(689) 40 54 45 00
Télécopie	(689) 40 54 45 04
Courriel / Site internet	<a href="mailto:gaccueil.dpam@maritime.gov.pf">gaccueil.dpam@maritime.gov.pf</a> <a href="http://www.maritime.gov.pf">www.maritime.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	7h30 à 15h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Transports et affaires maritimes » (mission « Transports »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives	
Renforcer l'action du Pays afin de garantir la sécurité des navires et de la navigation	Optimiser et suivre les visites de sécurité des navires professionnels	878 visites de sécurité effectuées (soit + 168 en plus de 2014)	Meilleure prise en compte du transfert de compétences entre l'État et le Pays par une cellule qui a disposée en cours d'année des personnels en quantité suffisante	
	Supprimer les risques et les dangers à la navigation	2 épaves retirées (Vairao et Faaite)	objectifs atteints eu égard budget alloué 25.000.000F	
	Compléter la réglementation d'identification des navires (immatriculation) et des marques extérieures en prévoyant les sanctions en cas de manquement	Concerne : 470 navires (397 de plaisance, 31 de commerce et 42 de pêche professionnelle)		
	Réglementer la circulation et le stationnement des navires	1 arrêté entrée en vigueur	Sécuriser les abords de l'aérodrome de Raiatea et la navigation et le mouillage des navires dans le lagon de Maupiti	
	Sécuriser les manifestations nautiques	Concerne : 171 activités de gestion de l'espace maritime	Réglementer la sécurité de circulation lors de manifestations sur le domaine	

			public maritime (zone de mouillage à Taiohae)
Développer et améliorer les compétences des professionnels et usagers de la mer par une formation maritime adaptée:	Améliorer la formation maritime des marins en intégrant la responsabilité des acteurs aux risques maritimes, à la sécurité et l'environnement	994 candidats permis de plaisance 13 candidats permis hauturier 41 candidats au certificat d'initiation nautique 125 candidats à l'examen de modules du certificat de pilote lagonaire  678 dossiers demandes d'équivalence pour délivrance du CPL  250 dossiers demandes d'équivalence pour délivrance d'un titre prof. pêche	Démarches administratives simplifiées  Professionnalisation du secteur maritime Identification des professionnels  127 dossiers traités en 2015  197 dossiers traités en 2015
Adapter l'efficacité des transports interinsulaires en matière de réponse aux besoins des usagers, d'efficacité énergétique, d'intermodalité et de préservation à l'environnement en facilitant l'accès à tout le Territoire	Moderniser le dispositif juridique en matière de transport maritime	Schéma directeur transport adopté  1 loi du pays	Loi du pays adoptée

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
195 851 028 F CFP (y compris ressources affectées)
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 50 506 874 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	ENIM	PNNIM	Total	%
A/CC1	0	5	1	2		1				9	31,03%
B/CC2	1	4	4	1				2		12	41,38%
C/CC3	1	3								4	13,79%
D/CC4 et CC5	0	4								4	13,79%
Total	2	16	5	3	0	1	0	2	0	29	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		

60 à 65 ans		
55 à 59 ans	2	3
50 à 54 ans	0	2
45 à 49 ans	7	2
40 à 44 ans	1	
35 à 39 ans	1	4
30 à 34 ans	1	3
25 à 29 ans	1	1
20 à 24 ans	1	
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	ENIM	PNNIM	Total
I - ENTREES	3	8	1	1	0	0	13
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		1	1				2
Mobilité (mutation)		3		1			4
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1						1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1	4					5
Affectation/renouvellement FEDA	1						1
II - SORTIES	4	4	0	0	0	0	8
Départ à la retraite							0
Départ volontaire							0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1						1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1	1					2
Fin de détachement FEDA	1						1
Mobilité (mutation)	1	3					4
Révocation – licenciement -inaptitude							0
Décès							0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	21	19	1	0	188
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la					0

délibération					
Total	21	19	1	0	188

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
6496	188	2,89%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	168	43	5	0	640
Congés de maternité	FIXE				112
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle		18	3		102
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	2				7
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	170	61	8	0	861

#### 4.25 Délégation de la Polynésie française à Paris (DPF)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 85-1064 AT du 16/07/1985 créant un service territorial dénommé « Service de la délégation de la Polynésie française »

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 867 CM du 27/06/2013 portant création et organisation de la direction des services de la Polynésie française à Paris

##### Attributions :

Elle est chargée :

- de relayer l'action des services de la Polynésie française en métropole dans la limite des délégations de signature consenties au chef de service ;

- d'assurer un appui aux actions sectorielles des ministres du gouvernement de la Polynésie française menées dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat ;

- d'assister les autorités institutionnelles de la Polynésie française dans leurs déplacements en métropole.

Elle peut également être chargée d'exercer des attributions pour le compte d'un ministère du gouvernement de la Polynésie française et par délégation de celui-ci

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	28, boulevard Saint Germain 75005 PARIS
<b>Adresse postale</b>	28, boulevard Saint Germain 75005 PARIS
<b>Téléphone</b>	(33) 01 55 42 66 00
<b>Télécopie</b>	(33) 01 55 42 66 11
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secdel@delegation.gov.pf">secdel@delegation.gov.pf</a> / <a href="http://www.polynesie-paris.com">www.polynesie-paris.com</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	9h-17h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Gouvernement » (Mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer les besoins logistiques du Gouvernement à Paris	Faciliter le paiement des frais du Gouvernement sur Paris	Montant subdélégué : 535 519 FCP Montant engagé : 508 120 FCFP	Objectif atteint

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer la représentation du Président et du gouvernement de la Polynésie française à Paris	Représenter le Président à la mairie de Brest en vue de l'évènement Brest 2016	- Nombre de mission : 1 - Montant alloué : 53 685 FCFP	Satisfaction du maire et de ses services <b>Objectif atteint</b>
	Représenter le ministre de la culture au conseil d'administration de l'Agence de la promotion et de la diffusion des cultures d'outre-mer	- Nombre de participations : 8	Bon rapport selon les différents procès-verbaux <b>Objectif atteint</b>
	Participer à des réunions de travail avec les sociétés privées et les institutions nationales et européennes	- Nombre de participations : 60 - Montant subdélégué pour les frais de mission du bureau Europe à Paris: 700 000 FCFP (sous chapitre 96006 : relations extérieures) Montant engagé : 628 751 FCFP	Bon rapport et création de réseaux. Contacts en augmentation et de qualité <b>Objectif atteint</b>
	Participer à des colloques et/ou des conférences	- Nombre de participations : 10	Feed-back assuré vers Papeete <b>Objectif atteint</b>
Organiser les missions des autorités institutionnelles	Organiser les agendas et mettre à disposition un chauffeur	Nombre missions : 80 Nombre de jours de missions : 340 jours	Aucun retour négatif Bonne relation avec les autorités institutionnelles <b>Objectif atteint</b>
	Préparer les communiqués de presse des autorités institutionnelles	Nombre de communiqués : 64	Aucun retour négatif Bonne diffusion auprès de la presse locale <b>Objectif atteint</b>
Remplir les orientations fixées par le Gouvernement	Mettre en œuvre des travaux de mise aux normes et de réparations des foyers de	- Nombre de missions : 3 - Montant engagé pour le foyer de Toulouse : 25 982 107 FCFP	

	Toulouse et d'Aix-en-Provence	dont 217 730 pour l'architecte (AP : 291.2009 et AE : 231.2010) - Montant engagé pour le foyer d'Aix-en-Provence : 6 062 526 FCFP (dont 5 853 914 FCFP payé) (AP : 291.2009 et AE : 231.2010)	Rénovation terminée pour le foyer d'Aix-en-Provence. AEPF et FAEPF satisfaites. <b>Objectif partiellement atteint</b>
	Aider la communauté polynésienne dans les formalités administratives et visiter les malades	50 visites aux malades et 20 aides à la communauté polynésienne  1 recueillement à Grenoble : 30 325 FCFP	Bon rapport Satisfaction des malades polynésiens de voir un agent de la délégation car besoin de réconfort L'aide aux étudiants et aux associations peut être renforcée <b>Objectif partiellement atteint</b>
Valoriser et assurer la promotion des atouts du Pays	<u>Sur les réseaux sociaux :</u> Préparer et diffuser des messages sur des évènementiels et/ou des rencontres et/ou des actions menées par la délégation sur sa page facebook	Nombre de personnes atteintes : 85 242  Nombre de likes : 7 463	Hausse du nombre de visites sur la page facebook de la délégation.  Augmentation des likes  Plus de visibilité sur les actions menées par la délégation  Réponse aux besoins d'informations de la communauté polynésienne <b>Objectif atteint</b>
	<u>Dans la presse :</u> Préparer et diffuser des communiqués, photos et vidéos des évènementiels et/ou des rencontres et/ou des actions menées par la délégation	Nombre d'articles : 64	Large diffusion dans la presse (Radio 1, AFP, dépêche de Tahiti, Tahiti News, Tahiti Today, TNTV, France O TV, France O Radio) <b>Objectif atteint</b>
	Participer à des événements à caractère littéraire, culturel et artistiques	Nombre : 5 - Vendée Va'a : 1 063 947 F CFP - Fête de la Musique : 297 176 FCFP - Campus Outre-mer Salon du Livre : 39 961 FCFP - Vini-Festival	Bonnes relations et création de réseaux avec les différents partenaires institutionnels et privés  Contacts en augmentation  Public intéressé par la Fête de la Musique et en augmentation Bon feed-back suite à des actions innovantes <b>Objectif atteint</b>
	Soutenir les projets d'évènements pour 2016	Nombre : 7 - Brest 2016 - Festival du film de Rochefort - Salon gastronomique des outre-mer - quartier du livre avec la Mairie de Paris 5 - Départ du Vendée Globe - Fête de la Musique - Quai Branly	Bonnes relations et création de réseaux avec les différents partenaires institutionnels et privés  Contacts en augmentation <b>Objectif atteint</b>



	Permettre l'accès de la boutique aux visiteurs	105 visiteurs ont fréquenté la boutique  Les 2 vitrines de la boutique ont été redécorées à 3 reprises et 5 gammes de produits polynésiens valorisées	Boutique fermée depuis 2011 et réouverte fin mars 2015  Satisfaction des visiteurs  Fréquentation des visiteurs en augmentation <b>Objectif atteint</b>
	Mettre en place des boutiques éphémères	Nombre de boutiques éphémères : 39	Bon feed-back des sociétés commerciales  Bonne fréquentation.  Augmentation des ventes de produits polynésiens <b>Objectif atteint</b>
	Mettre à disposition une médiathèque et une bibliothèque dans la boutique	Non appréciable car mise en place trop récente	Mise en place depuis octobre 2015 <b>Objectif atteint au regard de l'ouverture récente</b>
Mise à disposition des salles pour la communauté polynésienne et le grand public	Organiser des expositions, conférences, projets cinématographiques, cours, etc.	8 cours hebdomadaires de civilisation polynésienne    Nombre d'événementiels : 7	Permettre aux métropolitains et/ou aux Polynésiens en métropole de connaître notre culture.  Conférences, expositions et projets cinématographiques. Niveau universitaire. <b>Objectif atteint</b>
	Accueillir les associations, les sociétés polynésiennes et Air Tahiti Nui pour leurs réunions	Demandes de salles : 169 pour les associations dont 32 pour les étudiants et 28 pour ATN	Favoriser la vie culturelle des associations.  Augmentation de la fréquentation des salles.  Synergie avec la compagnie aérienne locale. <b>Objectif atteint</b>

- Programme « Bâtiments du Pays » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Rénover l'immeuble du Pays	Continuer les travaux d'entretien de l'immeuble afin de maintenir son embellissement	Montant délégué : 4 541 667 FCFP  Montant engagé : 2 528 184 FCFP	Travaux effectués par les agents du service (chauffeur et agent technique)  Objectif partiellement atteint

- Programme « Agriculture et élevage » (Mission Développement des ressources propres »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Soutenir les actions de promotion des produits agricoles locaux	Prendre en charge les dépenses liées à la participation de la Polynésie française au salon de l'agriculture à Paris	Versement d'un acompte pour le salon de l'agriculture : 802 625 FCFP	Acompte réglé dans les délais <b>Objectif atteint</b>

- Programme « Culture et art contemporain » (Mission « Culture et patrimoine »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Prendre en charge certaines dépenses du Ministère de la culture	Acquisition de documents vidéo pour le compte du Ministère de la Culture	Copie d'un DVD « La glace et le ciel » : 91 885 FCFP	DVD réceptionné et envoyé à Papeete dans les délais  Objectif atteint

- Programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels » (Mission « Culture et patrimoine »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Prendre en charge certaines dépenses du Ministère de la culture	Traiter des demandes pour le compte du Ministère de la Culture	Impression du dossier Taputapuatea : 15 967 FCFP	Dossier déposé dans les délais

**Description des ressources du service**

Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
129 328 218 F CFP
Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
Fonctionnement courant : 36 267 294 F CFP
Investissement : 0 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1			4					4	23,53%
B/CC2			3					3	17,65%
C/CC3		2	2					4	23,53%
D/CC4 et CC5		1	5					6	35,29%
Total	0	3	14	0	0	0	0	17	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans	1	1
60 à 65 ans	1	3
55 à 59 ans	3	1
50 à 54 ans	1	1
45 à 49 ans	1	
40 à 44 ans	1	
35 à 39 ans	2	
30 à 34 ans	1	
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	0	0	2	2	4

Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)			2	1	3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD				1	1
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental		1			1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### **Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	24	5		1	85
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					114
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>199</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
3808	199	5,23%

#### **Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	52	23	11		486,5

Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	35	4	2	1	218
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>704,5</b>

#### **4.26 Direction des ressources marines et minières (DRMM)**

##### **Présentation du service**

**Texte de création :** Arrêté n° 1914 CM du 25/11/2011 portant création et organisation de la Direction des ressources marines et minières et précisant ses missions.

##### **Attributions :**

Cette direction est chargée de :

- concevoir et proposer les différents éléments de la politique en matière de perliculture, de pêche, d'aquaculture et des mines en Polynésie française, puis consécutivement, mettre en œuvre les orientations stratégiques du pays et en assurer le suivi et l'évaluation ;
- élaborer un cadre réglementaire favorable au développement durable du secteur, en contrôler l'application et assurer son respect ;
- assurer la gestion et la préservation des ressources aquatiques relevant de sa compétence en vue d'une exploitation responsable et durable ;
- favoriser le développement économique du secteur en contribuant notamment au renforcement des capacités d'innovation et de valorisation des différentes filières productives, pour faciliter leur adaptation et leur intégration aux marchés locaux et extérieurs ;
- proposer la création ou la modification des textes portant sur la réglementation minière ;
- instruire les demandes de permis de recherche et d'exploitation minière ;
- surveiller et contrôler les travaux de recherche et d'exploitation minière ;
- participer aux études, travaux, recherches et conférences portant sur l'extraction terrestre des minerais, l'exploration et l'exploitation de la plateforme continentale et des fonds marins.

##### **Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Fare Ute - Immeuble Le Caill - 2ème étage
<b>Adresse postale</b>	B.P 20 - 98713 Papeete - TAHITI
<b>Téléphone</b>	(689) 40 50 25 50
<b>Télécopie</b>	(689) 40 43 49 79
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:drm@drm.gov.pf">drm@drm.gov.pf</a> et <a href="http://www.peche.pf">www.peche.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Pêche et aquaculture » (mission « Développement des ressources propres »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives	
Encadrer et assurer le suivi des activités de pêche et d'aquaculture	Organiser les ateliers de l'aquaculture en mars 2015 avec les professionnels	- Une vingtaine d'aquaculteurs et de porteurs de projet présents, 4 services du Pays, et 3 organismes de recherche - La production piscicole (Paraha peu) dépasse pour la première fois 20 T en 2015, tandis que la production aquacole dépasse à nouveau 100 T cette année	- Echanges sur les bonnes pratiques et sur les stratégies de promotion et valorisation des produits - Mise en place d'un comité aquacole technique consultatif transversal entre chercheurs, services du Pays et privés afin de proposer des priorités d'actions de R&D et de transfert vers le privé	
	Accueillir et conseiller les professionnels et porteurs de projet : Conseils technique aux privés, expertise technique pour les commissions et pour les autres services instructeurs du Pays, avis technique aux demandes de permis CITES d'export de bénéficiers	Accueil d'une cinquantaine de porteurs de projet		
	Assurer l'instruction technique et administrative des dossiers aquacoles	- 6 concessions et 4 agréments aquacoles octroyés - 3 arrêts d'activité en 2015 - 3 dossiers d'aide au développement de l'aquaculture instruits		
	Soutenir le développement aquacole dans les îles : Missions d'assistance technique et/ou de R&D aquacole	-3 archipels (T,S,A) et dans 6 îles hors Tahiti (Moorea, Tatakoto, Reao, Pukarua, Tubuai, Tahaa)	Manque de moyens dédiés à la vulgarisation et au transfert avec l'aide de stagiaires et de CVD	
	Apporter un appui technique à l'instruction des gros projets :	- Projet TNOF à Hao : dizaine de réunions et de documents transmis sur TNOF - Zone biomarine de Faratea		
	Instruire les autorisations de pêche côtière et hauturière	Licences de pêche : - accordées : 92 - abrogées : 66	Flottille professionnelle en constante progression	
	Aider au recensement et inscription des pêcheurs lagonaires à la CAPL	Cartes de pêcheurs lagonaires instruites : 148	Les dossiers pour les îles éloignées sont tributaires des missions effectuées par la DRMM dans ces îles	
	Suivre les autorisations de parcs à poissons	Arrêtés d'autorisation de concession maritime : - délivrés : 42 - abrogés : 46	Les demandes restent fortes aux Tuamotu de l'ouest et aux ISLV	
	Mettre en œuvre un programme d'observateur embarqué	- Equipe de 8 personnes - 40 embarquements sur thoniers soit 4,5% de couverture - 410 échantillonnages à quai soit 64% de couverture - Lancement d'une consultation 2016 pour identifier un nouveau prestataire	Nécessité de trouver un nouveau prestataire à partir de 2016	

Assurer la gestion des espèces marines	Evaluer les stocks naturels de bénitiers et mettre en place de réserves de bénitiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimation des stocks de bénitiers de 4 lagons réalisée (Tatakoto, Vahitahi, Fangatau, Napuka)</li> <li>- Estimation partielle des stocks sauvages de pipi, et du potentiel de collectage à Pukarua</li> <li>- Identification des espèces de Caulerpes à Tubuai, et estimation de l'évolution des stocks naturels de l'espèce principalement consommée <i>Caulerpa racemosa</i> ou « caviar vert »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de réserve à mettre en place à Reao en 2016</li> <li>- Projet de co-gestion de la ressource et des activités dans les lagons à bénitiers à mettre en place en 2016</li> <li>- Projet de réglementation intégrant bénitiers vivants, chair et coquilles avec traçabilité en direct depuis le lagon jusqu'à l'exportation à mettre en place en 2016</li> </ul>
	Gérer et suivre la pêche des holothuries	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16 lagons des Tuamotu ouverts à la pêche commerciale des holothuries – 18 258 holothuries séchées de 5 espèces exportées pour un poids de 4,8 tonnes et une valeur de 45,7 M FCFP</li> <li>133 pêcheurs et 3 commerçants en holothuries ont participé – traçabilité des produits assurée depuis la pêche jusqu'à l'export par les comités de gestion locaux</li> <li>- augmentation de 21% en poids et 76% en valeur par rapport à 2014</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvertures soumises à quotas par espèce et par île, avec la mise en place obligatoire d'une zone de réserve et le respect de tailles minimales pour chaque espèce</li> <li>- Le dispositif de traçabilité mis en place depuis 2014 semble très efficace puisqu'il existe une très forte corrélation entre les transferts inter-îles et l'export.</li> </ul>
	Gérer et suivre la pêche des trocas	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 îles (3 communes de Tahiti et la commune de Moorea-Maiao) ont prélevé 81,4 tonnes de coquille de troca vendues à 2 acheteurs pour un montant de 25,7 MFCFP – cette production est vouée à l'exportation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces communes n'avaient pas participé à la campagne 2014 où 4 autres communes de Tahiti étaient concernées</li> <li>- Le système mis en place permet à la fois de gérer durablement la ressource et d'apporter un revenu ponctuel à des pêcheurs de condition modeste.</li> </ul>
Normalisation et extension du port de pêche	Schéma directeur des travaux au Port de pêche de Papeete	Une consultation effectuée	Résultats attendus en 2016
	Renouvellement et extension des machines à glaces à l'aéroport de faa'a		Etude en cours Résultats attendus en 2016
	Electrification solaire du port de pêche		Non réalisée
	Extension du bâtiment logistique		Non réalisée
Optimiser le fonctionnement du centre technique aquacole Vaia	- Acquisition de foncier pour compléter le CTA VAIA à Vairao	- 14 777 m <sup>2</sup> de surfaces foncières acquises composées de 11 bassins terre d'élevage de crevettes et de deux habitations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des réseaux d'air et d'eau</li> <li>- Optimisation de l'utilisation des écloséries</li> <li>- Cahier des charges de modification des cuves de pré-chauffages</li> </ul>
	- Poursuivre l'aménagement et la sécurisation logistique des installations du CTA VAIA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 labo de suivi et 1 structure couverte pour le projet INTEGRE (élevage de "Marava")</li> <li>- 1 chambre froide et 1 structure de ventilation adaptée</li> <li>- 6 bassins de 2m<sup>3</sup> pour des essais de production en "extérieur" - 12 échantillons pour analyses d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier des charges de construction d'une zone de gestion de géniteurs</li> <li>- Cahier des charges d'une zone de production de crevettes en mode super-intensif</li> <li>- Rapport en cours de réalisation</li> </ul>

	- Classer le centre VAIA en ICPE		avec la DIREN
Assurer la protection et la surveillance sanitaire des cheptels aquacoles et de leur milieu	Surveiller les maladies des mollusques	4 atolls, 160 huîtres perlières et 38 épibiontes prélevés	Pas de maladie particulière relevée
	Détecter la présence et estimer la prévalence du parasite Perkinsus olseni chez le bénitier	7 îles/atolls, 330 bénitiers prélevés	Objectif atteint, travaux à poursuivre
	Soutenir le développement de la filière Paraha peu	16 interventions sur les géniteurs de Paraha peu en éclosérie et 3 expérimentations pour diminuer les mortalités lors de la mise en cage	Résolution du problème en éclosérie, travaux en cours pour la mise en cage
	Soutenir le développement de la filière Crevette	42 interventions pour diagnostiquer et résoudre les mortalités des géniteurs au centre VAIA et assistance zoosanitaire aux fermiers (2 sur 4)	Travaux à poursuivre
	Réaliser une analyse de risque sur les importations de crustacés décapodes en Polynésie française et mise à jour du statut sanitaire des crustacés de Polynésie française	530 individus prélevés dans les différentes zones d'élevage	Signature de la convention DRMM-SPC le 28 décembre qui se termine le 30 juin 2016
	Résolution d'une rupture d'approvisionnement en PL de crevettes à VAIA	Mise à jour de procédures zootechniques et sanitaires en éclosérie de crevettes VAIA	A renforcer par une fiabilisation logistique de l'éclosérie présentant des défauts
	Mettre en place un réseau de suivi de l'environnement des cheptels	Recrutement d'un CVD, commande de 3 sondes multi-paramètres	Démarrage de l'action fin 2015
	Mettre en place un système de surveillance pilote pérenne de la qualité de l'environnement terrestre et lagunaire et des produits consommés issus de l'agriculture, de l'aquaculture, de la pêche	collaboration de 4 organismes: DRMM-DIREN-SDR-ILM	Démarrage de l'action fin 2015
Apporter un soutien pour l'acquisition de nouvelles connaissances techniques aquacoles	Améliorer les connaissances et les moyens de lutte contre les mortalités de juvéniles de Paraha peu	- Réduction significative des mortalités à la mise en cages des juvéniles de Paraha peu (Passage de 40-70% voire plus à 10-40% de mortalité)	Travaux en constante amélioration sur des techniques initialement mises en oeuvre par le Pays puis transmises au privé
	- Acquisition progressive de techniques de production de géniteurs de crevettes plus fiables - Essai pilote de crevettes en cages	- Amélioration des performances des géniteurs de crevettes en éclosérie (+30% à +100% de larves obtenues par géniteur selon les cycles) - Première vente privée pilote de crevettes en cages lagunaires (> 500 kg) avec performances prometteuses	- Nombreuses améliorations grâce aux collaborations avec Ifremer, IRD, UPF et CPS-Nouméa  - Premiers essais de collectage et de greffe de pipi à Pukarua avec un privé
	- Amélioration des techniques de collectage de bénitiers	- Démonstration de techniques de collectage de bénitiers permettant de multiplier le taux de survie par 10 ou par 100  - Guide des techniques de collectage, transport et élevage de bénitiers rédigé et à éditer en 2016	

	- Diversification aquacole	- Diversification sur le pipi (Pinctada maculata) à Pukarua, le marava (Siganus argenteus) à VAIA, le pati (Chanos chanos) à VAIA et le caviar vert (Caulerpa racemosa) à Tubuai	
	Former aux techniques aquacoles	- 3 stagiaires formés - 4 stagiaires encadrés - 1 stagiaire de Master 2 co-encadré avec l'fremer - Formation d'un CAE et d'un CVD	
Soutenir la productivité des activités de pêche	Instruire les aides financières relatives à la pêche côtière et hauturière	- Carnets de carburant « gazole » délivrés : 334 - Exonération de matériels : 461 - Exonération de droit d'enregistrement sur l'achat de thoniers : 6 - Soutien à l'export : 4 sociétés pour 208 MFCP - soutien à la glace : 32 MFCP - Aides pêcheurs lagonaires : 23 pour 9,7 MFCP	- Contrôle de l'usage du carburant pour la pêche côtière à renforcer  - Système des aides à réformer
	Eco certification MSC du germon et du thon à nageoires jaunes pêchés à la palangre dérivante	Consultation de prestataires lancée en septembre 2015	Eco certification prévue d'être mise en place en 2017 pour 5 ans
	Maintenir un réseau de DCP ancrés	- 34 DCP ancrés pour un parc global de 64 DCP - 16 ruptures recensées	Il est de plus en plus difficile de réaliser ces tâches en régie par le personnel de la DRMM et une externalisation du programme pour l'entretien du parc est envisagée
	Essais de pêche aux calmars géants	6 spécimens de 2 espèces commerciales capturés	Potential de diversification intéressant pour les pêcheurs côtiers
	Installations de machines à glace et de chambres froides	- 1 machine à glace neuve installée à Huahine - 2 machines à glace reconditionnées installés à Tahiti et Moorea - 2 kits solaires installés à Tahiti	Prochains équipements prévus aux Marquises, Australes et Iles du Vent
Encadrer et assurer le suivi des activités de pêche et d'aquaculture	Suivi VMS des navires de pêche côtière	Tests de faisabilité en cours sur deux unités professionnelles	Projet inscrit au CdP II

- Programme « Perliculture » (mission « Développement des ressources propres »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Préserver la qualité du milieu environnemental des ressources marines	Evaluer les déchets perlicoles	Ferme perlière sur l'atoll de Takarua  Volume de déchets perlicoles évalué à 3763 tonnes	Enormes quantités issues d'une dizaine d'années d'intense exploitation
	Gérer les pollutions issues de la filière	Ferme perlière sur l'atoll de Rikitea (Programme RESCUE géré par la DIREN)	Démarrage de l'action en 2016



Encadrer et assurer le suivi des activités de perliculture	Gestion des autorisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 411 titulaires de cartes de producteurs d'huîtres perlières valides et 311 titulaires de cartes de producteurs de perles de culture de Tahiti</li> <li>- 8 missions de contrôle effectuées dans 16 îles perlicoles</li> <li>- Recensement et préparation des dossiers de demande d'exploitation perlicole après 2 ans de fermeture du lagon</li> <li>- Préparation d'un projet de texte d'ouverture raisonnée à l'activité perlicole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrudescence de l'activité perlicole à Katiu et Takapoto</li> <li>- Takarua reste sinistré</li> </ul>
	Contrôle qualité des perles avant exportation	10 232 008 perles contrôlées dont 361 281 rebuts retenus	Totalité des perles exportées contrôlées
Gérer et préserver la ressource en huître perlières	Evaluer le stock de nacres sauvages de l'atoll de Scilly et la collecte d'individus pour la nacrothèque	1,06 ± 0,95 million de nacres. 231 nacres de Scilly et 62 nacres de Mopelia transférées dans les nacrothèques de Raiatea (DRMM) et Vairao (Ifremer)	Objectif atteint
	Evaluation du stock des nacres sauvages de AHE et TAKAROA	Stock d'huîtres perlières sauvages : - TAKAROA : environ 1,031 ± 0,226 million - AHE : environ 666.000	Objectif atteint
Renforcer les capacités d'innovation et de valorisation (programmes de R & D)	Poursuivre les programmes de sélection des donneuses de greffons en collaboration avec l'Ifremer et le secteur privé qui financeront 50% de ces programmes reportés à 2016	Aucune convention mise en place, la convention cadre Ifremer-Pays doit obtenir l'avis de l'APF et du HC	Conventions spécifiques tripartites en cours de rédaction
	Finaliser les programmes de « Gestion intégrée et adaptation de la perliculture en Polynésie française dans le contexte du changement global : approche environnementale, économique et sociale » (PolyPerl 2012-2016 - Financement ANR)	Ensemble des actions prévues réalisées	Présentation des résultats principaux aux professionnels au "Séminaire Polyperl" - Rapport final prévu en mars 2016
	Poursuivre la collaboration avec des sociétés privées pour la mise au point d'un nucléus local fabriqué à partir de coquilles de <i>Pinctada margaritifera</i> (financement privé)	1036 greffes effectuées 742 nacres à la récolte (65% perles nucléus local et 77% perles nucléus standard)  Valeur estimée des perles : avec nucléus local (348 FCFP/g) et avec nucléus ordinaire (489 FCFP/g)	Renouvellement de la convention reportée à 2016 : Avis préalable du SGG requis sur la question de la valorisation des résultats.
	Mettre en place un projet Pilote de Centre de réception et grossissement de larves d'huîtres perlières sélectionnées donneuses de greffons issues d'écloserie (Professionnalisation de l'activité de PHP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme INTEGRE 2014-2017 (Financement FED-GIE-DRMM) :</li> <li>Participation à l'élaboration de la Fiche projet INTEGRE Raiatea-Tahaa</li> <li>« Mise en place d'un centre de réception et grossissement (CRG) pour la production annuelle de 400000 HP issues de l'écloserie de Rangiroa. »</li> </ul>	Production d'écloserie de l'antenne DRMM de Rangiroa non garantie actuellement : Projet modifié par le GIE Poe no Raromatai qui devra soumettre la nouvelle version à INTEGRE pour validation

		- Affectation de la terre Opeha (Raiatea) à la DRMM	
Soutien de la productivité des activités de perliculture	Instruire les demandes d'aides financières à la perliculture	Agréments pour carburant subventionné pour 335 perliculteurs = 1 254 962 litres essence (49 159 754 Fcp) + 300 280 litres gazole (13 355 440 Fcp)	

- Programme « Commerce extérieure et promotion » (Mission « Economie générale »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Améliorer le cours de la perle	Promouvoir la perle de culture de Tahiti sur nos principaux marchés Hong Kong et Japon	Budget de 52 MFCP alloué à l'association Tahitian Pearl Association of French Polynesia	- Subvention accordée en fin d'année - Résultats attendus en 2016

- Programme « Formation professionnelle » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Augmenter les capacités de gestion des exploitants de ferme perlière	Formation générale perliculture au CMNP	- 10 élèves lauréats en 2015, soit 71% de réussite - 7 nouveaux élèves encore inscrits à la rentrée 2016, soit 70% de maintien	Légère baisse des effectifs
Pouvoir les fermes perlières en greffeurs locaux	Spécialisation à la greffe au CMNP	4 élèves lauréats en 2015, soit 100% de réussite 10 nouveaux élèves encore inscrits à la rentrée 2016, soit 100% de maintien	Forte augmentation des effectifs

- Programme « Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles » (mission « Environnement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gestion des espaces marins	Suivre le Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) de Moorea	Participation à 6 réunions du comité permanent du Moorea  Suivi écologique des AMP Contrôles sur site : 6  Maintenance des équipements  Subvention de 5 MFCP à l'association PGEM de Moorea pour ses actions de communication et de surveillance	Révision du PGEM de Moorea en cours  Action pérenne Difficultés à assurer l'objectif de 2 contrôles  Action pérenne - besoins pour travaux 2016 établis  Subvention accordée en fin d'année
	Créer et suivre les Zones de pêche réglementée (ZPR)	ZPR de Mahina et de Rangiroa créées  ZPR en fin d'instruction à Punaauia et Papara	Balisage Mahina réalisé  Projet Papara reporté à 2016 pour cause d'élection municipale

- Programme « Ressources minières » (mission « Développement des ressources propres »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Encadrement et suivi des activités d'exploitation minière	Budget non utilisé	4 réunions avec la SAS Avenir Makatea pour le suivi de la phase « permis d'exploration »	Projet de demande d'exploitation de Makatea prévu en 2016

#### Description des ressources du service

Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
553 755 801 F CFP
Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
Fonctionnement courant : 464 885 854 F CFP
Investissement : 272 605 845 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		17	3	1			2	23	25,56%
B/CC2	1	13	1	2				17	18,89%
C/CC3		29	5					34	37,78%
D/CC4 et CC5		9	1	6				16	17,78%
Total	1	68	10	9	0	0	2	90	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	4	1
55 à 59 ans	11	5
50 à 54 ans	8	5
45 à 49 ans	8	7
40 à 44 ans	7	4
35 à 39 ans	5	6
30 à 34 ans	4	4
25 à 29 ans	7	3
20 à 24 ans	1	
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	8	5	6	2	21
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		1			1

Mobilité (mutation)	1	1	1	1	4
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental		1			1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	7	2	5	1	15
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
Départ à la retraite		1	1	1	3
Départ volontaire	1		1		2
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	2				2
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	3	1	1		5
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)		1			1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	89	81	8	5	1096
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>81</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>1096</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
20160	1096	5,44%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	512	86	25	2	2229
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0

Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	14				26
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	255	10	3		571,5
<b>TOTAL</b>	<b>781</b>	<b>96</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>2826,5</b>

#### 4.27 Direction de la santé (DSP)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 92-97 AT du 01/06/1992 définissant les missions du service territorial de la santé publique dénommé 'Direction de la santé'

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 673 CM du 15/04/2004 portant organisation du service de la direction de la santé

**Attributions :** La Direction de la santé réalise par tous les moyens mis à sa disposition, les objectifs de santé publique déterminés par les pouvoirs publics. Elle est chargée d'animer, de coordonner, de mettre en oeuvre et de contrôler les activités concourant à la réalisation des objectifs de santé publique. Elle assure la gestion financière, administrative et technique des structures sanitaires de santé publique.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Rue des poilus tahitiens, Quartier Paofai – Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 611 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 46 00 02
Télécopie	(689) 40 43 00 74
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@sante.gov.pf">secretariat@sante.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Formation professionnelle » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer la formation des professionnels de santé	Formation au diplôme d'Etat d'infirmier « MATHILDE FREBAULT » (IFPS)	- 24 réussites au concours d'entrée/625 inscrits - 33 étudiants en 1 <sup>ère</sup> année - 26 étudiants en 2 <sup>ème</sup> année dont - 23 bourses - 31 étudiants en 3 <sup>ème</sup> année dont - 28 bourses - 24 lauréats aux jurys d'examen final diplômant (juillet et novembre 2015) - 21 diplômés affectés au CHPF et 3 à la direction de la Santé	Le recrutement d'une directrice diplômée et habilitée pour diriger l'IFPS a été lancé en mi 2015 et son embauche sera opérationnelle dès le début de l'année 2016.

	Formation au diplôme territorial d'aide-soignant « MATHILDE FREBAULT » (IFPS)	- 20 candidats retenus au concours d'entrée sur 244 inscrits  - 16 lauréats au jury d'examen de décembre 2015  - 11 diplômés affectés au CHPF et 4 à la Direction de la santé	
	Délivrance de diplôme universitaire (Ecole de formation des Sages-femmes)	- 16 étudiants inscrits en aout 2015 (1 en L2 de maïeutique, 6 en L3, 8 en M1 (dont 2 redoublants), 4 en M2 (dont 1 redoublant)	1/ Rattachement administratif à l'U.F.R de Tours.  2/ L'année 2015 est marquée par les premiers diplômés de la réforme universitaire Licence-Master.
	Formation des infirmiers dans les archipels (Diplôme Universitaire (D.U) en soins primaires insulaires)	1/ Proposée aux 59 infirmiers de la direction de la santé opérant dans les archipels éloignés (Marquises, Australes, Tuamotu-Gambier).  2/ Sélection de 12 agents pour la session de 2015.  3/ Formation de 10 semaines : 6 semaines de cours et 4 semaines de stage.	1/ D.U en collaboration entre l'université de Polynésie Française (Département de formation continue) et l'université de médecine de Bordeaux.
Assurer les missions de santé primaire dans les communautés isolées.	Assurer la formation continue des auxiliaires de santé de la Direction de la santé	1/ Durée totale de la formation sur 2 ans : sessions successives de 9 semaines pour des groupes de 10 agents. La formation démarre en fin 2015.  2/ Financement de cette opération par les contrats-projets Etat-Pays à hauteur de 162 millions fcp.	
Offrir une formation diplômante	Organiser une formation en France	4 agents en formation en France : cadres de santé et IDE anesthésistes	
Offrir une formation continue interne	Initiation à l'intervention systémique à la thérapie familiale	8 agents du CCSAT et du centre de la mère et l'enfant (CME) d'Hamuta	

- Programme « Offre de santé – Médecine curative » (mission « Santé »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer une permanence de soins pour la population du	Service de Médecine	11 lits installés  697 patients hospitalisés	L'hôpital assure la permanence de soins pour

<p>sud de Tahiti</p> <p>(Subdivision des formations sanitaires de Tahiti Iti- Hôpital de Taravao, Tahiti Iti)</p>		<p>2 886 journées d'hospitalisation</p> <p>4,14 jours : durée moyenne de séjour</p> <p>74 % : Taux d'occupation</p>	<p>la population du sud de Tahiti soit 29 230 habitants.</p> <p>104 agents travaillent à l'hôpital de Taravao dont 12 médecins.</p>
	Service de Long Séjour	<p>21 lits installés</p> <p>25 patients hospitalisés</p> <p>6 497 journées d'hospitalisation</p> <p>928 jours : durée moyenne de séjour</p> <p>84,76 % : Taux d'occupation</p>	
	Service des Urgences	<p>11 353 consultations médicales</p> <p>22 954 actes de soins paramédicaux</p> <p>12 accouchements inopinés</p> <p>302 évacuations urgentes vers le CHPF</p>	
	Centre médical de Taravao (Secteur hors hospitalier, soins de santé primaire)	<p>6 631 consultations médicales</p> <p>2 463 consultations sage-femme</p> <p>19 893 actes de soins paramédicaux</p> <p>715 transferts sanitaires non urgents vers Tahiti</p>	
<p>Assurer une permanence de soins pour la population des ISLV</p> <p>(Subdivision sanitaire des Iles Sous le Vent- Hôpital d'Uturoa, Raiatea, ISLV)</p>	Service de médecine	<p>16 lits installés</p> <p>769 patients hospitalisés</p> <p>4 156 journées d'hospitalisation</p> <p>4,61 jours : durée moyenne de séjour</p> <p>71,16 % : Taux d'occupation</p>	<p>1/ Demande urgente de réhabilitation de l'hôpital en état de vétusté (bâtiment daté de 1988) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- peu d'investissement réalisés en 28 ans.</li> <li>- risques d'inondations itératives : toiture, plomberie, réseau d'évacuation.</li> </ul> <p>2/ Absence de matériels performants : - pas de scanner pour les services hospitaliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés techniques du bloc chirurgical (panne fréquente de la climatisation)</li> </ul>
	Service de gynéco-obstétrique (maternité)	<p>14 lits installés</p> <p>482 parturientes hospitalisées</p> <p>2 700 journées d'hospitalisation</p> <p>5,62 jours : durée moyenne de séjour</p> <p>53,01 % : Taux d'occupation</p> <p>379 accouchements</p>	

	107 I.V.G pratiqués
Service de pédiatrie	3 lits installés 248 enfants hospitalisés 932 journées d'hospitalisation 3,75 jours : durée moyenne de séjour 36,47 % : Taux d'occupation
Service de chirurgie	18 lits installés 974 patients hospitalisés 97 patients opérés en ambulatoire 3 058 journées d'hospitalisation 3,07 jours : durée moyenne de séjour 52,9 % : Taux d'occupation
Service des Urgences	6 972 patients examinés dont 1 282 hospitalisés à l'hôpital Uturoa 160 évasanés à l'hôpital du Taaoone 19 décès
Service de Radiologie	4 401 actes de radiologie conventionnelle 2 041 actes d'échographie 326 mammographies
Service de consultations externes	12 313 consultations médicales externes 488 consultations médicales avancées de l'hôpital d'Uturoa vers les autres îles raromatai (Huahine, Tahaa, Bora Bora, Maupiti)



Assurer une permanence de soins de santé primaire pour la population des ISLV (Subdivision sanitaire des ISLV- Secteur non hospitalier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>1 dispensaire médical</u>: à Uturoa- Raiatea.</li> <li>- <u>4 centres médicaux</u>: 1 Tahaa, 1 Bora-Bora, 1 Huahine, 1 Maupiti</li> <li>- <u>4 de centres de soins dentaires</u> : 1 Uturoa, 1 Patio Taha'a, 1 Namaha-Bora-Bora, 1 à Fare Huahine</li> <li>- 1 infirmerie à Taha'a</li> </ul>	<p>30 499 consultations médicales  1 004 consultations sage-femme  5 074 consultations dentaires  7 672 actes de soins dentaires  13 210 consultations paramédicales  31 978 actes de soins paramédicaux  80 évacuations urgentes vers l'hôpital du Taaone  1 214 transferts sanitaires non urgents vers Tahiti  3 427 consultations médicales avancées des médecins spécialistes du CHPF de Tahiti vers les ISLV</p>	<p>1/ L'activité curative se développe de plus en plus au détriment du secteur préventif.  2/ La rupture des conventions de partenariat public – libéral fragilise la permanence des soins (par ex, départ du médecin privé non remplacé à Maupiti, fermeture d'un cabinet libéral à Huahine.)</p>
Assurer une permanence de soins de santé pour la population de l'archipel des Marquises (Hôpital de Taiohae, Nuku Hiva)	<p>Service de Médecine</p> <hr/> <p>Service de Maternité</p> <hr/> <p>Service de Chirurgie</p>	<p>11 lits installés  549 patients hospitalisés  1 592 journées d'hospitalisation  2,9 jours : durée moyenne de séjour</p> <hr/> <p>8 lits installés  136 parturientes hospitalisées  743 journées d'hospitalisation  5,5 jours : durée moyenne de séjour  22 accouchements</p> <hr/> <p>5 lits installés  137 patients hospitalisés  486 journées d'hospitalisation  3,6 jours : durée moyenne de séjour</p>	<p>- Difficulté de recrutement du personnel spécialisé (chirurgien, anesthésiste, urgentistes, sage-femme, laborantin, infirmier de bloc) : fermetures itératives des services clefs de l'hôpital (bloc opératoire, soit de la maternité).</p>
Assurer une permanence de soins de santé primaire pour la population de l'archipel des Marquises (Subdivision sanitaire- Secteur non hospitalier, soins de santé primaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>1 dispensaire</u> : à Nuku-Hiva.</li> <li>- 2 centres médicaux : 1 à Ua-Pou, 1 à Atuona Hiva-Oa</li> <li>- <u>2 centres dentaires</u> : 1 à Taihoae, 1 à Hakahau,</li> <li>- <u>Infirmeries</u> : 1 à Taipivai, 1 à Hatiheu, 1 à Hakamaïi, 1 à Hakatao, 1 à Hane Ua Huka, 1 à Puamau Hiva Oa, 1 à Vaitahu Tahuata, 1 à Omoa Fatu Hiva</li> <li>- <u>8 postes de soins</u> : 4 à Ua Pou (Akapa, Hakahetau, Haakuti, Hohoi), 1 à Hanapaaoa Hiva Oa, 1 à Hanatetena, 1 à Motopu Tahuata, 1 à Hanavave Fatu Hiva.</li> </ul>	<p>1 698 consultations médicales  868 consultations sage-femme  2 307 consultations dentaires  3 627 actes de soins dentaires  1 618 consultations paramédicales  4 005 actes de soins paramédicaux  176 évacuations urgentes vers l'hôpital du Taaone  2 165 transferts sanitaires non urgents vers Tahiti  2 443 consultations avancées des médecins spécialistes du CHPF</p>	<p>L'hôpital de Taihoae ne tient pas son rôle de centre hospitalier régional. La grande majorité des évacués et des transferts sanitaires de FatuHiva, Uapou, Ua Huka, Hiva Oa et Tahuata se planifie directement vers Tahiti .</p>
Assurer une permanence de soins de santé pour la population de Moorea (Subdivision sanitaire de Moorea-Hôpital de Afareaitu Moorea)	<p>Service de Médecine</p>	<p>13 lits installés dont 2 sont réservées aux parturientes  699 patients hospitalisés  1 914 journées d'hospitalisation  2,51 jours : durée moyenne de séjour</p>	<p>1/ Fermeture administrative du centre de naissance de mars à décembre 2015 par défaut d'un dépôt de poches transfusionnelles de sang et d'une plateforme d'hélicoptère permettant le</p>

		40,33 % : Taux d'occupation	transfert sanitaire en moins de 45 mn vers la maternité de Tahiti. 2/ Intérêt de créer à Moorea un centre de soins de santé primaire et d'hospitalisation de proximité comprenant une UPATOU (unité de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation d'urgence).
	Service des Urgences	5 076 consultations médicales 142 consultations de Sage-femme 5 963 consultations paramédicales 6 622 actes de soins paramédicaux 108 évacuations urgentes par vol spécial 540 transferts sanitaires non urgents	
	Centre de naissances	36 accouchements en 2015 dont 25 durant la fermeture administrative car refus de ces parturientes pour le transfert à la maternité du Taaone	
Assurer une permanence de soins de santé primaire pour la population de Moorea (Subdivision sanitaire - Secteur non hospitalier, soins de santé primaire)	<u>1 centre médical</u> : 1 à Afareaitu <u>- 3 infirmeries</u> : 1 à Haapiti, 1 à Papetoai, 1 à Paopao - 1 poste de soins : 1 à Maiao	9 172 consultations médicales 1 740 consultations sage-femme 811 consultations dentaires 1 772 actes de soins dentaires 8 903 consultations paramédicales 4 484 actes de soins paramédicaux 972 transferts sanitaires non urgents vers Tahiti 617 consultations médicales avancées des médecins spécialistes du CHPF	1/ Les infirmeries sont utilisées comme lieux de consultations décentralisées de médecine préventive. 2/ La mission médicale trimestrielle permet de rompre l'isolement de MAIAO, accessible uniquement par le bateau communal.
Subdivision des formations sanitaires de Tahiti Nui	<u>9 dispensaires communaux</u> (Papeete, Arue, Mahina, Papenoo, Tiarei, Hitiaa, Faaa, Punaauia, Paea) et <u>2 dispensaires territoriaux</u> (Papara, Mataiea)	35 755 consultations médicales : baisse de 3.3% par rapport à 2014 10 864 consultations paramédicales: baisse de 1.9% par rapport à 2014 66 % du temps médical dédié à la médecine curative 59 % des actes au profit du régime de solidarité (RSPF)	- Prépondérance de l'activité curative par rapport aux actes préventifs due à la paupérisation de la population (difficulté de paiement des consultations des cabinets libéraux) et à l'augmentation significative des pathologies de surcharge (diabète, HTA)
Assurer une permanence de soins de santé dans l'archipel des Australes (Subdivision sanitaire de l'archipel des Australes)	<u>2 centres médicaux</u> : 1 à Matura-Tubuai, 1 à Moerai Rurutu  <u>-3 infirmeries</u> : 1 à Amaru Rimatara, 1 à Rairua Raivavae, 1 à Ahurei Rapa  <u>- 1 centre dentaire</u> : 1 à Moerai Rurutu  <u>- 3 postes de soins</u> : 1 à Mahu Tubuai, 1 à Avera Rurutu, 1 à Area Rapa  <u>- 1 poste de santé</u> à Auti Rurutu	10 256 consultations médicales 1 004 consultations sage-femme 572 consultations dentaires 922 actes de soins dentaires 24 364 consultations paramédicales 21 734 actes de soins paramédicaux 80 évacuations urgentes vers l'hôpital du Taaone 1 214 transferts sanitaires non urgents vers Tahiti 20 missions médicales de Tubuai et Rurutu vers les îles dépourvues de médecin 1 470 consultations médicales avancées des médecins spécialistes du CHPF de Tahiti vers les	1/ Mise en place en avril 2015 du registre d'activité journalière (RAJ) en matière de relevé des données de soins curatifs et préventifs permet une meilleure tarification des actes par les soignants. 2/ L'arrêt du projet « NATI ORA » de télémédecine sur RAIVAVAE a permis aux médecins de TUBUAI de reprendre plus efficacement un bon suivi des patients. 3/ La précarité des contrats de travail et la difficulté de pérenniser les postes suite aux départs à la retraite ont perturbé le fonctionnement de la subdivision sanitaire.

		Australes	
Centre de consultation spécialisé d'Hygiène dentaire (CCSHD)	8 centres dentaires : Papeete Faaa Punaauia Paea Papara Teva I Uta Taravao Mahina	8 884 consultations dentaires curatives 16 861 actes de soins dentaires 34 missions vers les îles dépourvues de dentistes (29 aux TG, 3 aux Marquises, 4 aux Australes, 1 aux ISLV et 1 à Maïao). 1 868 consultations dentaires et 3 701 actes de soins dentaires lors de ces missions itinérantes Budget de fonctionnement (hors salaire) : 12 490 965 fcp Budget d'investissement : 1826430 fcp Budget médicaments, biomédical : 15 553 883 fcp	Dans cette rubrique : Données chiffrées uniquement pour Tahiti ; pour les autres archipels voir dans la rubrique des subdivisions sanitaires correspondantes
Centre de consultations spécialisées en Alcoologie et toxicomanie (CCSAT)		1 516 patients pris en charge dont 787 nouveaux 1 791 consultations médicales par 2 médecins 1 805 consultations par 3 psychologues 935 consultations para médicales par 2 infirmiers	Etant le seul établissement de soins d'addictologie, un réseau de professionnels intervenant auprès des consommateurs à risque pour un repérage précoce, une meilleure orientation et une intervention motivationnelle s'est constitué.
Centre d'aide médico-sociale précoce (CAMSP)		415 enfants pris en charge au centre dont 130 nouveaux enfants 227 suivis en consultations avancées hors de Tahiti 776 consultations médicales 524 consultations de psychologues 546 consultations de psychomotricienne 825 séances de kinésithérapie 537 séances d'orthophoniste 145 consultations de neuropsychologues 24 consultations de médecin rééducation fonctionnelle 106 séances d'ergothérapeute 15 missions médicales dans les îles pour 140 consultations médicales	Le CAMSP existe depuis 1982. L'intérêt d'un diagnostic et d'une prise en charge les plus précoces des enfants porteurs d'handicaps est reconnu par tous les professionnels de santé d'où le développement d'un réseau de soins.
Centre de consultations spécialisées en hygiène mentale infanto-juvénile (CCSHMIJ)		2 195 consultations médicales (pédopsychiatre) 2 035 entretiens psychothérapeutiques 568 séances de psychomotricité 459 permanences infirmières extra-institutionnelles 26 signalements à la justice 453 synthèses écrites	Le CCSHMIJ est un centre de consultations ambulatoires de proximité pour les enfants en souffrance psychoaffective ou atteints de maladies psychiatriques.
Centre de consultations spécialisées en protection materno-infantile (CCSPMI)	En protection maternelle	1 223 consultations médicales curatives, 1 139 consultations paramédicales	La mise en place d'une équipe de liaison entre le CCSPMI et la maternité du

		<p>curatives et 2 550 actes de soins paramédicaux  Les 5 principaux motifs des consultations curatives en protection maternelle = 203 cas de pathologie génitale haute ; 87 cas de maladies génitales basses ; 76 cas de maladies sexuelles ; 73 cas de pathologie mammaire et 52 cas d'aménorrhée.  1 consultation avancée mensuelle d'un gynéco-obstétricien du CHPF au centre d'Hamuta = 55 patientes examinées</p>	<p>Taaone permet de développer la contraception postpartum et surtout le suivi des femmes vulnérables ou en détresse sociale.</p> <p>Malgré la baisse du nombre d'agents, on constate une hausse de l'activité curative par rapport à 2014.</p>
	En protection infantile	<p>6 547 consultations médicales curatives, 6 428 consultations paramédicales curatives et 4 553 actes de soins paramédicaux  File active d'enfants de 0 à 3 ans au CCSPMI = 20 614 dont 1 755 nouveaux inscrits  Les 5 principaux motifs des consultations curatives en protection infantile = 3 902 cas de pathologie respiratoire ; 1 784 cas de maladies de la peau ; 685 cas de GEA ; 366 cas de viroses éruptives et 122 cas de conjonctivites.  45 enfants hospitalisés secondairement à une visite au CCSPMI</p>	
Centre de consultations spécialisées en hygiène et santé scolaire (CCSHSS)		<p>74 établissements scolaires suivis dont 27 en maternelle, 24 en primaire et 23 en secondaire  28 392 élèves à suivre dont 6 455 en maternelle, 6 420 en élémentaire et 15 517 en secondaire  File active : 14 956 enfants scolaires  7 571 consultations médicales curatives totales dont  4 785 consultations médicales pour des affections courantes  2 786 consultations médicales spécialisées  6 262 actes de soins paramédicaux  696 consultations d'orthophonistes  1 348 consultations de psychomotricienne  52 consultations de neuropsychologue  50 audiogrammes effectués  466 enfants bénéficiant d'un projet d'accueil personnalisé (PAI)  79 enfants bénéficiant d'un</p>	<p>Le secteur curatif du CCSHSS pour les enfants en âge de scolarité obligatoire a 2 axes d'intervention :</p> <p>1/ Prise en charge des affections courantes,  2 /Soins spécialisés consistant en un suivi et un projet thérapeutique individualisés des enfants présentant des problèmes de santé, l'aide à l'intégration scolaire, la participation à l'orientation scolaire.</p> <p>La population scolaire va de la zone urbaine de Tahiti, entre Faaa et de certains établissements scolaires de Punaauia et de Mahina</p>

		projet personnalisé de scolarisation (PPS)	
Centre de consultations spécialisées en maladies infectieuses et tropicales (CCSMIT)		1 890 consultations médicales dont 54 % pour des infections sexuellement transmissibles 17% pour la tuberculose 8 % pour la lèpre 8% pour des conseils aux voyageurs et vaccination antiamarile.	Le CCSMIT poursuit sa collaboration avec le bureau de veille sanitaire à travers les enquêtes de sujets contacts dans certaines maladies contagieuses.
Subdivision sanitaire de l'archipel des Tuamotu - Gambier		15 073 consultations médicales 102 consultations par la sage-femme 48 347 consultations paramédicales 12 087 actes de soins	Le projet NATI ORA de télémédecine permet de rompre l'isolement professionnel des soignants, facilite les téléconsultations, la validation à distance des ordonnances médicales, l'intégration des comptes-rendus hospitaliers et des missions des médecins spécialistes.
Pharmacie d'approvisionnement (pharmapro)		Budget de fonctionnement (hors salaire) = 485 028 770 fcp. 92 % consacré à l'approvisionnement pharmaceutique. Expéditions par voie maritime des colis pharmaceutiques vers les îles autres que Tahiti mais constat d'une augmentation de l'acheminement par voie aérienne aux Australes (+ 31%), aux Marquises (+ 7 %) et aux T.G (+ 27 %)	Pharmacie à usage intérieure de la direction de la santé.  Supervision des sites hospitaliers (Uturoa, Taravao, Taihoae) par un pharmacien hospitalier de la pharmapro
Service biomédical		Budget Investissement : 75 millions Fcp Renouvellement limité à 140 équipements alors que les besoins sont énormes avec des équipements anciens voire obsolètes (durée de vie supérieur à 10 ans)	Gestion des équipements médicotechniques de leur achat jusqu'à leur réforme. Certification ISO 9001 obtenue 2009 mais hélas annulée depuis 2013

- Programme « Santé publique – Prévention » (mission « Santé »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Promotion de la santé des femmes	Planning familial (contraception et IVG)	3 470 consultations médicales au centre d'Hamuta, 1062 dans les dispensaires de Tahiti Nui, 1 203 aux ISLV, 64 aux Australes et 63 aux Marquises Les sages-femmes délivrent aussi les moyens contraceptifs, 360 à Taravao, 714 à Moorea, 128 aux Australes et 138 aux Marquises Les infirmiers/ières délivrent aussi des conseils d'utilisation des moyens contraceptifs, 1 733 au centre d'Hamuta, 343 aux ISLV, 234 aux Australes et 415 aux Marquises. 1 968 tests de grossesse	La contraception est bien suivie dans les structures de santé

		<p>effectués au centre d'Hamuta</p> <p>La demande d'IVG est relativement faible dans les structures publiques, 15 au centre d'Hamuta, 108 aux dispensaires de Tahiti Nui, 33 à Taravao, 39 à Moorea, 35 aux ISLV, 1 aux Australes et 5 aux Marquises</p> <p>680 consultations psychosociales pré-IVG sont effectuées par les 2 psychologues agréés du centre d'Hamuta.</p>	
	Education à la sexualité	1 334 jeunes informés par le centre d'Hamuta, 862 par les dispensaires de Tahiti Nui, 84 à Moorea, 207 aux Australes et 186 aux Marquises	Le personnel paramédical est actif dans la délivrance des messages d'éducation à la sexualité, en particulier aux collégiens et lycéens.
	Périnatalité, Suivi médical des grossesses	<p>1/ 96 % des grossesses suivies ont reçues plus de 3 visites prénatales</p> <p>2/ 2 104 consultations prénatales effectuées par les médecins et sages-femmes du centre d'Hamuta, 229 à Tahiti Nui, 1 317 à Taravao, 910 à Moorea, 470 aux ISLV, 50 aux Australes et 170 aux Marquises</p> <p>3/ La réalisation des consultations post-natales est faible, 172 au centre d'Hamuta, 17 à Tahiti Nui, 49 à Taravao, 134 à Moorea, 45 aux ISLV, 4 aux Australes et 72 aux Marquises</p> <p>4/ Au centre d'Hamuta, certaines parturientes ont été suivies par une psychologue clinicienne, soit 227 consultations psychosociales</p> <p>5/ La file active de parturientes au centre d'Hamuta est de 369 dont 113 filles mineures.</p>	La surveillance de la grossesse est excellente puisque le nombre de grossesse non suivies est relativement faible, moins de 1,5 %.
	Dépistage des cancers gynécologiques	<p>1/ Recensement par la structure de gestion de dépistage du département des programmes de prévention (DPP) de tous les actes de dépistages : 4 140 mammographies et 10 661 FCU en 2015.</p> <p>2/ 13% de ces mammographies et 23 % de ces FCU effectués par les structures médicales de la direction de la santé (DS).</p> <p>3/ Répartition par subdivisions sanitaires de la DSP :</p> <p>962 frottis cervico-vaginaux</p>	<p>1/ Délibération n° 2003-173 APF du 6 novembre 2003, instituant un dépistage gratuit intensifié des cancers gynécologiques (sein et utérus.)</p> <p>2/ Mammographie proposée tous les 2 ans aux femmes à partir de 50 ans, et un frottis cervico-utérin (FCU) tous les 3 ans aux femmes à partir de 20 ans</p> <p>3/ Animation événementielle, « Dimanche Rose » 18 octobre 2015 dans les jardins de Paofai,</p>

		<p>et 157 mammographies prescrits par le centre d'Hamuta, 465 frottis et 148 mammographies par les médecins publics de Tahiti Nui, 108 frottis et 2 mammographies par Taravao, 352 frottis et 25 mammographies par Moorea, 188 frottis et 117 mammographies par les ISLV, 144 frottis et 24 mammographies par les Australes, 235 frottis et 56 mammographies aux Marquises.</p>	<p>en collaboration avec les associations de femmes et de lutte contre le cancer (Ligue contre le cancer, APAC), pour le soutien aux femmes atteintes du cancer du sein et pour promouvoir le dépistage de ce cancer. Plus de 1000 personnes mobilisées à cette occasion.</p>
	<p>Lutte contre les violences envers les femmes</p>	<p>525 consultations de psychologue pour les femmes battues. Délivrance de 3 certificats médicaux pour coups et blessures. 3 signalements au service social. 2 signalements à la justice pour violence envers les femmes.</p>	<p>Le centre d'Hamuta est un des rares services médicaux qui accompagnent les femmes en situation de vulnérabilité</p>
<p>Promotion de la santé des nourrissons et enfants</p>	<p>Visites médicales systématiques des nourrissons</p>	<p>1/ Au centre d'Hamuta : 15 784 consultations médicales préventives, 20 614 consultations paramédicales préventives et 7 287 actes de soins paramédicaux. 2/ Activité intense identique dans les autres formations sanitaires. : Sur Tahiti Nui, 3 695 consultations médicales préventives, 896 consultations paramédicales préventives 1 759 consultations médicales préventives à Taravao 447 consultations médicales préventives, 462 consultations paramédicales préventives à Moorea 2 438 consultations médicales préventives aux ISLV 1 228 consultations médicales préventives, 20 500 consultations paramédicales préventives et 161 consultations par des SF aux Australes 1 896 consultations médicales préventives, 709 consultations paramédicales préventives aux Marquises</p>	<p>3 visites obligatoires des nourrissons avec délivrance de certificats de santé (8° jour, 9° mois et 24° mois)</p>

	Vaccinations	<p>1/ 14 769 doses vaccinales injectées par les infirmiers du centre d'Hamuta dont 3 595 doses de 6valences, 1 970 doses de 5valences, 5 287 de pneumo13, 3 338 de ROR, 147 de Rotateq.</p> <p>2/ 1 542 vaccins prescrits par des médecins libéraux ont été injecté par les IDE du CCSPMI, signe indirecte de la paupérisation de la population qui n'a pas le budget pour acheter les vaccins en pharmacie libérale.</p> <p>3/ Le personnel soignant de Taravao a injecté 1 814 vaccins, à Moorea 1 917 doses, aux ISLV 2 219 doses, aux Australes 448 doses et aux Marquises 845 doses.</p> <p>4/ La couverture vaccinale des nourrissons âgés de 24 mois est estimée à 94%,</p>	<p>1/ La révision de l'arrêté n° 451/CM du 1<sup>er</sup> avril 2010 relative au programme de vaccination obligatoire des enfants est en cours.</p> <p>2/ La note de service n° 3908/MSP/DSP valide le protocole de vaccination par une infirmière en l'absence de médecin. Ce protocole définit aussi la prise en charge d'un choc anaphylactique post-vaccinal.</p>
Promotion de l'allaitement maternel	Campagne de sensibilisation à l'allaitement maternel	<p>125 séances de sensibilisation ont touchées 608 mamans au centre d'Hamuta</p> <p>Le taux d'allaitement maternel de 34% en 1997 est passé à 56% en 2015. 82 % des femmes allaitent leur enfant à la naissance. Ce taux à trois mois est de 61%, et tombe à 21% à six mois.</p> <p>Le taux d'allaitement maternel à la naissance en Polynésie est supérieur à celui de France (82% vs 66%).</p>	l'allaitement maternel complété par un lait de substitution prend le pas sur l'allaitement maternel exclusif et prédominant chez les nourrissons de moins de 6 mois
Promotion de la santé scolaire		<p>92 % des enfants des classes cibles ont donc été examinés soit 92% sur Tahiti; 91,3% à Moorea ; 90% aux ISLV; 93,9% aux Australes; 92% aux Marquises.</p> <p>7 300 vaccinations ont été effectuées</p> <p>Couverture vaccinale obligatoire scolaire estimée à 95 %</p> <p><u>Activité préventive du CSHSS</u></p> <p>Du groupe 1, suite à un dépistage ou un repérage, 3 929 enfants sont examinés</p> <p>Du groupe 2, les médecins ont examinés 94,4% des classes cibles dont 93,1% en SG ; 95,2% en CM2 ; 94,9% en 3°.</p> <p>Du groupe 3, les infirmiers ont examinés 94,3% des 3310 enfants de CE2 et 5°</p>	<p>Le suivi médical systématique annuel de tous les enfants scolarisés n'est pas possible au vu de leur nombre élevé (55 000 élèves). Il a été décidé de n'en suivre que des classes cibles (SG, CM2, 3<sup>ème</sup>, classes d'enseignements spécialisés) soit 18 000 scolaires.</p> <p>Au CSHSS d'Hamuta les consultations préventives sont orientées en 3 groupes :</p> <p><u>GROUPE 1</u> : Visite ciblée des classes (SM, CP, CE1, CM1, 6°, 4°, 2°, 1°) selon la situation sanitaire de l'année précédente (n-1)</p> <p><u>GROUPE 2</u> : Visite médicale systématique des classes cibles (SG, CM2, 3°)</p> <p><u>GROUPE 3</u> : Visite d'infirmier (IDE)</p>



		<p>8 587 consultations médicales préventives et 3 596 examens paramédicaux préventifs</p> <p>1 909 enfants vus pour orientation dans le 2° degré</p> <p>7 403 consultations de délivrance de certificats médicaux dont 1 786 d'aptitude pour travaux d'enseignement professionnel ou technique</p> <p>897 dossiers traités en équipe éducative</p> <p>5 180 vaccinations effectuées dont 5 016 tetravac, 123 genhevac, 36 ROR et 2 repevax</p> <p>424 heures d'éducation à la santé ont touché 3 366 personnes</p> <p>8 signalements à la justice pour maltraitance d'enfants scolaires</p>	<p>systématique des classes (CE2, 5°)</p>
Promotion de la santé dentaire	Population cible scolaire :	<p>10 075 enfants en classes de maternelle</p> <p>17 049 en classes élémentaire (école primaire)</p> <p>24 271 en secondaire (collèges et lycées)</p>	<p>La prophylaxie de l'endocardite infectieuse du RAA est suivie par tous les centres dentaires.</p> <p>Les programmes d'hygiène dentaire basés sur l'intervention des hygiénistes au sein des écoles sont de plus en plus impactés par la fermeture des postes budgétaires et par un nombre élevé d'agents temporaires non titulaires insuffisamment formés. 20% de l'effectif du CCSDH est en CDD.</p>
	Maintien de l'activité importante de prévention	<p>1/ 45 925 consultations dentaires préventives dont 34 003 aux IDV, 6 187 aux ISLV, 1 485 aux Australes, 1 776 aux TG et 2 474 aux Marquises</p> <p>2/ 36 395 actes de soins préventifs dont 25 990 aux IDV, 4247 aux ISLV, 579 aux Australes, 2 953 aux TG et 2 953 aux Marquises</p> <p>3/ 7 542 séances d'éducation d'hygiène dentaire ont permis de toucher 156 905 personnes</p>	
	Suivi des programmes de dépistage	<p>1/ 97 % des scolaires du primaire et 94 % des maternelles ont été examinés</p> <p>2/ Amélioration de l'état dentaire des enfants de 11 ans (CAOD = 1,05 et 58 % de dents indemnes)</p> <p>3/ Situation préoccupant chez les adolescents, 46% des 13 ans sont indemnes de caries mais ce taux tombe à 32 % chez les 15 ans.</p>	
Promotion de la santé des adolescents et des jeunes	enquête standardisée OMS/CDC sur la santé globale des jeunes	Echantillon de l'enquête limité à 3 850 jeunes âgés de 13 à 17 ans.	<p>1/ Elaboration du protocole d'enquête lors du 3° trimestre 2015.</p> <p>2/ Observation des comportements et des facteurs qui peuvent influencer la santé du jeune tels la situation familiale, l'alimentation, l'activité</p>

			physique, l'hygiène, le bien-être mental, les relations amoureuses, la consommation d'alcool, de tabac et de drogues, les actes de violence et les blessures involontaires 3/ analyse et rédaction du rapport final au 2 <sup>e</sup> trimestre 2016
Prévention des maladies infectieuses	Elimination de la filariose lymphatique	1/ Evaluation (2014 à 2016) du programme à l'issue des 5 années de campagnes de distribution des médicaments sous prise observée directe (POD) 2/ En 2014, dans la zone urbaine de Tahiti, prévalence de 0,33% dans la population générale et de 0 % chez les élèves de CP et CE1 ; d'où la suspension de la distribution systématique des médicaments à partir de 2015. 3/ Enquête communautaire en fin 2015 hors zone urbaine de Tahiti Nui et à Tahiti Iti : sur les 1 800 personnes testées, seuls 3 résultats positifs ont été trouvés. 4/ Enquêtes aux Tuamotu Gambier et Australes programmées durant le premier trimestre 2016. 5/ Dernières évaluations aux ISLV, Marquises et Moorea en novembre 2016	Application de la stratégie d'élimination de la filariose lymphatique adoptée par l'OMS pour le Pacifique (PACELF) depuis 1999  Campagnes de distribution (POD) maintenues dans Tahiti hors zone urbaine et les autres archipels en 2015. Distribution des comprimés de DEC et d'albendazole à 128 389 personnes
	Prévention des IST et du VIH	De 1985 à 2014, 369 cas de VIH sont déclarés dont 89 au stade SIDA. En 2015 on dénombre 8 nouveau cas VIH. 1 047 tests sont effectués en 2015 par les centres de dépistage anonyme et gratuit.	1/ L'utilisation du test INSTI, rapide, fiable et d'un cout minime va améliorer le dépistage. 2/ La recrudescence des IST (chlamydiae, gonococcie, syphilis) est notée par les laboratoires de biologie
	Prévention de la tuberculose	51 patients diagnostiqués en 2015 soit une prévalence de 18,7/100 000.	1/ La tuberculose est encore présente malgré sa décroissance continue depuis la moitié du siècle dernier. 2/ La réorganisation en 1998 du programme de lutte contre la tuberculose a réduit cette incidence autour de 20/100 000 pour ces 5 dernières années.
	Elimination de la lèpre	3 nouveau cas sont déclarés en 2015 avec une prévalence à 0,33 cas / 10 000 habitants, inférieur au seuil d'élimination défini par l'OMS.	Hélas la transmission à bas bruit du bacille d'Hansen est réelle dans la population
	Prévention du Rhumatisme Articulaires Aigu (RAA)	Enquête de prévalence des CRC infra-cliniques (par	1/ Remise à niveau du registre du RAA de la

		dépistage échographique) réalisée en 2015 auprès de 210 élèves en CM2 de Tahiti. : Prévalence estimée à 3,8%.	Polynésie française. 2/ Livret du patient RAA édité en 2015 pour permettre un meilleur suivi de la prise en charge des cas
Prévention des maladies épidémiques transmises par des moustiques	Lutte anti vectorielle	149 établissements scolaires de Tahiti ont été inspectés par le service d'hygiène dont 48 présentent des gîtes larvaires. Dans les îles, ces inspections ont aussi été effectuées, 37 à Moorea, 15 aux Australes et 346 aux Marquises. Des campagnes de dégitages ont été effectuées à Tiarapu (6), Moorea (6) Australes (6), Marquises (4)	L'année 2015 a été marquée par l'épidémie de chikungunya et la circulation de la dengue.
	Ateliers et conférence sur les arboviroses	Participation de 1000 visiteurs aux animations et spectacles éducatifs et ludiques au chapiteau de la Présidence	Séminaire « Comprendre pour mieux agir contre les arboviroses » en juin 2015 1/ Concept général basé sur une communication interactive, multi-cibles et sur la mobilisation de tous 2/ Exposition conçue en cinq espaces pour tout savoir sur les arboviroses, les modes de propagation des virus, le monde des moustiques vecteurs, leurs relations avec l'homme et l'environnement, les techniques de lutte d'aujourd'hui et de demain, les comportements citoyens. 3/ Cette exposition est proposée en mode itinérant et sur demande, à partir du second semestre 2015.
Prévention de l'Obésité « Vie Saine et Poids Santé »	1/informer et éduquer la population 2/ favoriser la mise en place d'environnements propices à des comportements alimentaires sains 3/ promouvoir l'activité physique à tous les âges 4/ former les partenaires et les relais 5/ améliorer les pratiques des professionnels de santé pour la prise en charge de l'obésité 6/ organiser la surveillance des pathologies de surcharge.		<u>3 cibles</u> : enfants, femmes enceintes, personnes en surpoids
	sensibiliser et inciter à la réduction du sel	semaine régionale en mars 2015	
	promouvoir l'allaitement maternel	semaine mondiale en octobre 2015	
	Inciter à adopter un mode de vie sain à tous âges	événements Ea'ttitude au parc Paofai et à Tiarapu	

		Ouest lors de la Journée mondiale du diabète en novembre 2015	
	Création de nouveaux supports éducatifs et informatifs	1/ Flyer « alimentation de la femme enceinte et allaitante » 2/ Guide pratique pour la mise en place d'ateliers cuisine 3/ Affiche et dépliant sur les boissons sucrées et l'annonce du diabète 4/ Fiches de conseils diététiques en aide aux consultations des patients chroniques 5/ Outil Photolangage® pour animer des séances sur l'alimentation	
	mise en place d'un projet pilote éducatif	Educational thérapeutique multidisciplinaire de l'enfant en surcharge pondérale au centre de santé scolaire d'Hamuta suite à la formation sur l'obésité infantile par des spécialistes de métropole en octobre 2015	
	charte d'engagement d'entreprises pour la santé de leurs salariés	Signature par 9 entreprises locales : ATN, EDT, OPT, CPS, Brasserie de Tahiti, le Méridien, TSP, Intercontinental, Polynésienne des eaux.	
	Restauration collective scolaire	1/ Rédaction avec le Syndicat de Promotion des Communes (SPCpf) d'un rapport sur l'état des lieux des cantines des écoles 2/ Suivi de la qualité des aliments servis dans les cantines, les crèches et garderies	
	Formation des travailleurs sociaux des IDV et ISLV	Formation sur la base du guide « Bien manger sans trop dépenser » avec le partenariat des conseillères en économie sociale et familiale de la Direction des affaires sociales (DAS)	
	Evaluation du programme de lutte contre l'obésité en septembre 2015	140 personnes auditionnées	Evaluation par une experte en évaluation de politiques de santé publique Mme Nadine SANNINO (cabinet EFACT) Un rapport final ainsi qu'une synthèse seront diffusés en mars 2106, pour mettre à jour les recommandations d'ajustements de la stratégie de lutte ainsi que des méthodes de mise en œuvre pour obtenir plus d'impact.
Lutte contre les addictions (tabac, alcool, paka)	Animation événementielle	1/ Journée mondiale sans tabac (mai 2015) : offre de	

		consultations d'aide au sevrage tabagique et délivrance de substituts nicotiniques 2/ Journée internationale des droits de l'enfant (stand d'animation) en juillet 2015 3/ Manifestation UPA NUI (partenariat avec l'union polynésienne de la jeunesse UPJ) sur le thème "No addict" qui a regroupé 6 000 jeunes	
	Conférence-débat	4 195 personnes des écoles et associations ont demandé des informations	
	Elaboration de supports de prévention	- 10 000 brochures "femme enceinte: tabac, alcool et autres drogues" - Mise en place du site internet "Drogue-polynésie.com" - Maintien de la page facebook "drogues et addictions Polynésie"	

- Programme « Veille et sécurité sanitaires » (mission « Santé »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Surveillance des maladies épidémiques	Retex Chikungunya et Zika	Importante épidémie de Chikungunya ayant entraîné 69 000 consultations médicales entre octobre 2014 et mars 2015 suite à une autre épidémie de grande ampleur entre octobre 2013 et mars 2014 liée au virus Zika	Concours de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS France) en aout 2015 pour conduire un retour d'expérience (RETEX) afin de capitaliser les acquis de ces deux évènements. Recommandation de l'expert (Alain BLATEAU, directeur de la veille sanitaire des Antilles-Guyane) pour l'amélioration de la surveillance : Créer un système d'Information sécurisé, hébergé sur une plateforme habilitée pour héberger des données de santé, respectant les préconisations de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)
	Mise à jour du plan de préparation à l'introduction d'une fièvre hémorragique par le virus EBOLA	Mise à jour en mai 2015	
	Préparer les mesures sanitaires dues à la fièvre hémorragique EBOLA	Elaboration de la fiche de synthèse : - Repérer les cas potentiels de maladie due au virus EBOLA Identifier un cas suspect, l'isoler avant transport vers l'hôpital Organiser la prise en charge médicale Confirmer biologiquement la maladie Identifier et suivre les	

		contacts Procéder au signalement dans le respect du Règlement sanitaire international	
	Renforcement du système de surveillance des maladies transmissibles	Edition hebdomadaire du bulletin de surveillance sanitaire pour la rétro information des professionnels de santé ainsi que les organes de presse	- Surveillance sentinelle syndromique intensifiée - Difficulté d'application de l'arrêté CM n°1573 / CM du 7 novembre 2014 qui dispose que les analyses biologiques de suivi de la dengue, du zika, du chikungunya, ainsi que tout nouvel agent infectieux à l'origine d'une alerte sanitaire sont réalisées par l'ILM, d'où la difficulté de recensement de tous les cas diagnostiqués pour une surveillance épidémiologique performante
Suivi des maladies tumorales et cardiovasculaires	Actualiser le registre des cancers	- 491 cancers déclarés en 2015 - 295 décès/ an, 2 <sup>ème</sup> cause de décès. - Les cancers masculins les plus fréquents : prostate (31 %), poumon (20 %), hémopathies malignes (8 %) - Les cancers féminins les plus fréquents : sein (36 %), thyroïde (14 %), utérus (12 % des cas)	
	Analyse des certificats de cause de décès	- Mise en place du certificat de causes de décès par délibération n° 83-79 du 28 avril 1983 modifiée. - Codage des causes de décès par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc-Inserm, France)	Les maladies cardiovasculaires et les tumeurs ont représenté à elles seules plus de la moitié des causes de décès  Tendance à la baisse de la mortalité par cause depuis 30 ans, la situation sanitaire en Pf, comparée à celle de France, demeure préoccupante, en particulier pour les pathologies liées aux comportements à risque
Sécurité alimentaire	Délivrance d'attestation d'informations pour les personnes manipulant des denrées	368 attestations pour les denrées animales 74 attestations pour les denrées végétales	
	Inspection des établissements	225 visites effectués à Tahiti Nui, 11 à Taïarapu, 42 à Moorea, 55 aux ISLV, 19 aux Australes, 58 aux Marquises.	La liste des établissements autorisés est publiée sur le site internet du service d'hygiène.
	Plan de surveillance microbiologique	209 prélèvements de denrées alimentaires pour contrôle bactérienne 158 prélèvements pour recherche de contaminants	
	Gestion des crises alimentaires	45 plaintes reçues pour mauvaise qualité des aliments 5 cas de toxi-infections	

		alimentaires collectives ont été enquêtés	
Salubrité de l'eau	Eau distribuée dans les maisons	- 180 analyses à Tahiti Nui, 52 à Taïarapu, 70 à Moorea, 52 aux ISLV, 24 aux Australes, 52 aux Marquises. - Inspections des centrales de production d'eau potable par osmoseur inversé des TG (Anaa, Faaité, Morokau, Tatakoto) ont été inspectées	Les données de 2015 sur la qualité des eaux de consommation seront publiées en début 2016.
	Eau conditionné (eau royale, eau vaimato)	37 analyses ont été effectuées aux points de forage	
	Eaux usées	152 visites de contrôles de station d'épuration 128 stations d'épuration sur 247 ont fait l'objet de prélèvement 216 analyses physico-chimiques 88 analyses microbiologiques	
	Eaux de baignade	690 analyses à Tahiti Nui, 130 à Taïarapu, 112 à Moorea, 107 aux ISLV, 35 aux Australes, 2 aux Marquises.	Les données de 2015 sur la qualité des eaux de baignade seront publiées en début 2016
Salubrité de l'habitat	Instruction des permis de construire	787 dossiers à Tahiti, 338 à Taïarapu, 112 à Moorea, 387 aux ISLV, 341 aux Australes, 107 aux Marquises.	
	Visite de conformité	390 inspections à Tahiti, 337 à Taïarapu, 80 à Moorea, 97 aux ISLV, 105 aux Australes, 7 aux Marquises pour la conformité des constructions. 18 dossiers d'exploitation de salon de coiffure, d'institut de beauté, de manucures, de pédicures et de tatouages ont été étudiés	
Mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI)	Délivrance de certificats d'exemption de contrôle sanitaire	17 inspections de navires	
	Mise en place d'une astreinte opérationnelle du Bureau de Veille Sanitaire (24h / 24h, 7j / 7j) et		échanges rapides d'informations avec l'institut national de veille sanitaire (InVS) de France et l'organisation mondiale de la santé (OMS).
Observatoire de la ciguatera		Mise à jour du formulaire de déclaration des cas de ciguatera	.
		Mise à jour du protocole de soins dans les formations sanitaires isolés autres que celles de l'archipel de la société (infirmières et postes de soins)	
	Recenser les cas de ciguatera dans toute la Polynésie française	Ciguatera-online	site internet dynamique et collaboratif de l'ILM avec l'appui de la Direction de la santé, des professionnels de

			santé, des pêcheurs et des visiteurs concernés
--	--	--	--

- Programme « Prévention et traitement des pollutions » (mission « Environnement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gestion des déchets médicaux (Service d'Hygiène et salubrité publique (SHSP))	Ramassage des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)	- aux Australes en mars 2015, - aux Marquises en septembre 2015 - aux ISLV en décembre 2015.	Pour les TG, date prévisionnel au 1 <sup>er</sup> trimestre 2016
	Prise en charge des déchets médicaux de la Direction de la santé	Reconduction de l'agrément de la société TECHNIVAL	

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
6 791 057 418 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 1 877 212 916 F CFP
Investissement : 622 930 669 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1	3	123	75	3	66	8		278	26,86%
B/CC2	20	170	36	62	2	1		291	28,12%
C/CC3	1	155	24	45	3			228	22,03%
D/CC4 et CC5	3	123	20	92				238	23,00%
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>571</b>	<b>155</b>	<b>202</b>	<b>71</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1035</b>	<b>100,00%</b>

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans	3	2
60 à 65 ans	25	25
55 à 59 ans	66	105
50 à 54 ans	79	146
45 à 49 ans	50	120
40 à 44 ans	33	79
35 à 39 ans	32	75
30 à 34 ans	28	78
25 à 29 ans	19	49
20 à 24 ans	4	17
< 20 ans	0	0

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements



**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	86	85	37	27	235
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude	5	24	8	5	42
Mobilité (mutation)	2	14	5	1	22
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	4	10		1	15
Recrutement/renouvellement CDD ANT/Recrutement CVD	75	36	24	20	155
Affectation/renouvellement FEDA		1			1
<b>II - SORTIES</b>	12	20	6	7	45
Départ à la retraite		7	4	6	17
Départ volontaire			1		1
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	10	13	1	1	25
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA	1				1
Mobilité (mutation)	1				1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	346	80	11	10	1886
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération				1	1095
<b>Total</b>	346	80	11	11	2981

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
231840	2981	1,29%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés

Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	1823	834	439	121	34227
Congés de maternité	FIXE				2610
Congés parentaux				5	756
Congés de formation professionnelle	124	5	1	4	2380
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	2				5
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève		3			27
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>1949</b>	<b>839</b>	<b>440</b>	<b>130</b>	<b>40005</b>

#### 4.28 Direction des transports terrestres (DTT)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 233 CM du 13/02/2008 modifié relatif à la direction des transports terrestres.

**Attributions :** La mission générale de la DTT est de mettre en œuvre les compétences du Pays en matière de transports terrestres et de lutte contre l'insécurité routière :

- définir et mettre en œuvre la réglementation générale et les programmes d'action relatifs à la circulation et la sécurité routières (code de la route) ou en site propre ;
- définir et mettre en œuvre les réglementations relatives à l'exercice des professions de transporteur de personnes ou de marchandises, de chauffeur de taxi ou de voiture de remise, de loueur de véhicules sans chauffeur, de véhicules de service particularisé, d'exploitant d'établissement d'enseignement de la conduite automobile, d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ;
- Suivre les conditions techniques, matérielles et économiques d'exercice des professions liées à l'usage professionnel de la route ;
- Définir les conditions techniques, économiques et juridiques de délégation du service public dans les domaines liés aux transports terrestres ;
- Concevoir, réaliser et entretenir les ouvrages et bâtiments relevant du secteur des transports publics routiers ;
- Mettre en place et gérer les fourrières de véhicules de transports terrestres à moteur ;
- Percevoir les redevances, droits et taxes générés par les activités de la Direction des transports terrestres.
- Contrôler l'utilisation des véhicules du parc automobile du Pays en dehors des heures de service.

##### Coordonnées :

<b>Adresse du siège</b>	Angle rue Marc Blond de St Hilaire et avenue du Prince Hinoi
<b>Adresse postale</b>	BP 4586 - 98713 Papeete
<b>Téléphone</b>	Bâtiment A : (689) 40 54 96 54 Bâtiment B : (689) 40.50.20.60
<b>Télécopie</b>	(689) 40 54 96 56
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:dttdt@transport.gov.pf">dttdt@transport.gov.pf</a> / <a href="http://www.transports-terrestres.pf">www.transports-terrestres.pf</a>

<b>Horaires d'ouverture</b>	<p>Bâtiment A – Direction générale, Bureau des affaires juridiques, Bureau de la documentation et de la communication (sécurité routière), Bureau des activités de transport, Bureau des transports en commun</p> <p>Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30</p> <p>Bâtiment B –Section des véhicules (Cartes grises, contrôles techniques) et Section des permis de conduire</p> <p>Lundi à jeudi : 7h30 à 14h30 / vendredi : 7h30 à 13h30</p>
-----------------------------	--

### **Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Transports terrestres et sécurité routière » (mission « Transports »)

<b>Objectifs poursuivis</b>	<b>Actions réalisées</b>	<b>Appréciations quantitatives</b>	<b>Appréciations qualitatives</b>
Délivrer des documents	Immatriculer des véhicules	-Cartes grises de véhicules neufs : 6 780 -Cartes grises de véhicules non neufs : 109 -Transferts de cartes grises : 20 378	Baisse du nombre d'immatriculations de véhicules neufs Légère augmentation du nombre de transferts
	Organiser les examens et délivrer des titres de conduite	-Examen du permis de conduire : 13 688 -Primata du permis de conduire : 1 874 -Duplicata de permis de conduire : 6 047	Augmentation du nombre d'examens
	Contrôler les véhicules et délivrer des autorisations	-Contrôles techniques : 4 492 -Réception à titre isolé : 400 -Primata de cartes violettes : 839	Baisse du nombre de contrôles et du nombre de cartes violettes délivrées
Instruire et délivrer des autorisations administratives	Traiter des autorisations administratives relatives aux transports touristiques	-Nouvelles inscriptions au plan de transport : 32 -Nouvelles licences : 50 -Licences supplémentaires : 9 -Modification d'inscription au plan de transport et de licence : 4 -Radiations d'inscription au plan de transport : 37 -Suspensions de licence d'exploitation : 11 -Autorisations exceptionnelles : 28	Légère hausse du nombre de professionnels des transports touristiques
	Traiter des autorisations administratives relatives aux taxis	-Nouvelles autorisations : 3 -Autorisations abrogées : 16 -Transferts d'autorisation : 8 -Demandes de suspension d'autorisation : 13 -Prorogations d'exploitation d'autorisation : 15 -Commission de discipline : 1 (10 infractions et 9 sanctions)	Légère baisse du nombre de demandes liées aux activités de taxis
	Traiter des autorisations administratives relatives aux véhicules de remise	-Autorisations d'exercer : 1 Demande de suspension : 1	Maintien de l'activité des véhicules de remise
	Traiter des autorisations administratives relatives aux véhicules de service particulier	-Inscriptions au registre : 4 -Modification d'inscription : 1 -Radiations d'inscription : 1 -Autorisations exceptionnelles délivrées : 25	Légère augmentation du nombre de prestations aux particuliers
	Traiter des autorisations	-Nouvelles autorisations : 13	Légère augmentation de

	administratives relatives aux activités de loueurs de véhicules sans chauffeur	-Demandes d'augmentation de parc : 6 - Créations de bureaux annexes : 1 -Changement d'exploitant : 1 - Radiation : 4	l'activité de loueur de voiture
	Organiser les examens professionnels	- Examens pour l'obtention du certificat de capacité professionnelle à la conduite : 1 session pour l'activité de taxi (23/67 admis) et 1 session pour le transport de personnes (24/31 admis) -Nouvelles cartes professionnelles : 47 -Prorogations de cartes professionnelles : 146	Baisse du nombre de candidats à la capacité professionnelle (taxis) et taux de réussite en baisse  Baisse du nombre de candidats pour le transport de personnes et taux de réussite stable  Baisse conséquente du nombre de personnes habilités au transport de personnes
	Contrôler la profession	129 contrôles (taxis : 108 et transports touristiques : 21)	Augmentation du nombre de contrôles
Suivre le réseau de transport public	Surveiller le réseau des transports en commun	271 contrôles	Très forte augmentation du nombre de contrôles
	Attribuer les aides en gazole	Pour le transport public routier scolaire : 766 672 litres pour 60 266 207 F CFP Pour le transport public routier régulier : 2 729 698 litres pour 208 743 093 FCFP	Augmentation de l'aide en gazole
	Développer les infrastructures	-18 abris bus réalisés -Lancement du schéma directeur des transports collectifs et déplacements durables en concertation avec les communes	Augmentation du nombre d'abris bus
Lutter contre l'insécurité routière	Renforcer la réglementation	-8 arrêtés pris (modernisation du permis de conduire, réforme du Brevet de sécurité routière, modernisation des règles de circulation sur la RDO, réglementation générale sur la police de la circulation routière)	Augmentation du nombre d'arrêtés pris
	Appliquer les sanctions suite aux infractions au code de la route	949 arrêtés de suspension du permis de conduire pris, suite à une conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou sous l'influence de stupéfiants	Augmentation du nombre d'arrêtés pris
Mettre en place des actions de prévention et d'éducation à la sécurité routière	Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la sécurité routière	- Action Vélo+ : 3 310 élèves pour 148 séances -Education en milieu scolaire 9 135 élèves pour 393 séances (dont actions de la PRPF : 8 733 élèves pour 378 séances) -Halte à la Prise de Risques : 1 043 personnes en 9 séances -Actions de proximité: 1647 personnes en 59 séances	Baisse légère du nombre de personnes sensibilisées

#### **Description des ressources du service**

##### **Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

321 488 810 F CFP

##### **Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

Fonctionnement courant : 70 236 656 F CFP

Investissement : 360 657 696 F CFP

### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		4	2					6	9,68%
B/CC2	1	13	1	5				20	32,26%
C/CC3		22		1				23	37,10%
D/CC4 et CC5		8		5				13	20,97%
Total	1	47	3	11	0	0		62	100,00%

### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	
55 à 59 ans	3	2
50 à 54 ans	8	9
45 à 49 ans	4	8
40 à 44 ans	5	2
35 à 39 ans	6	2
30 à 34 ans	5	5
25 à 29 ans		2
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	4	3	1	0	8
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1	2	1		4
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1				1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	2	1			3
Affectation/renouvellement FEDA					0
II - SORTIES	1	1	0	0	2
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0

Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1				1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD		1			1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	101	132	12	2	1409
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	101	132	12	2	1409

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
13888	1409	10,15%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	445	71	16	0	1 652,50
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	7				22,5
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0

Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	14				12,5
TOTAL	452	71	16	0	1687,5

#### 4.29 Imprimerie officielle (IO)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Arrêté n°546/SG du 28/06/1932 organisant l'imprimerie du gouvernement

##### Attributions :

Ses principales missions :

- Publication bi-hebdomadaire (mardi/jeudi) du *Journal officiel* de la Polynésie française depuis le 1er septembre 2013 ;
- Publication du compte-rendu intégral des débats de l'assemblée de la Polynésie française ;
- Publication du bulletin officiel des impôts dans un numéro spécial du *Journal officiel* de la Polynésie française ;
- Edition des recueils de textes réglementaires et des codes applicables en Polynésie française ;
- Impression et vente d'affiches administratives ;
- Confection des registres d'état civil ;
- Confection d'imprimés et autres travaux d'imprimerie pour les services et établissements de l'administration de la Polynésie française ;
- Vente des publications, des recueils de textes réglementaires, des codes et autres travaux d'imprimerie.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	43, rue des Poilus Tahitiens
Adresse postale	BP 117 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 50 05 80
Télécopie	(689) 40 42 52 61
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@imprimerie.gov.pf">secretariat@imprimerie.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	lundi à jeudi : 7h à 15h / vendredi : 7h à 14h
Horaires d'ouverture de la régie de recettes	Lundi à vendredi de 7h à 12h

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Publication du Journal officiel	Publication du JOPF	-205 numéros totalisant 17 680 pages ; -12 130 actes publiés dont 7 581 pour la partie officielle et 4 549 pour la partie non officielle du JOPF.	
	Abonnement JOPF	-740 000 impressions pour 272 abonnements.	
	Publication du compte-rendu intégral des débats de l'assemblée de la Polynésie française	- 3 numéros totalisant 316 pages - 12 séances publiées ; - 2 528 impressions pour 16 exemplaires	
Edition des recueils et codes applicables en Polynésie française	Autres ouvrages imprimés	- Budget de la Polynésie 2015 : 30 exemplaires - Codification du travail (JOPF n° 27NS/2011) broché – reprographie : 95 exemplaires - Codification du travail (JOPF n° 45NS/2011) broché –	.

		reprographie : 95 exemplaires - Code des impôts 2015 (mis à jour au 1 <sup>er</sup> juillet 2015) : 300 exemplaires	
Confection d'imprimés et autres travaux d'imprimerie	Production sur commande	Registres d'état-civil : 249 exemplaires Confection carnets : 4 881 exemplaires Confection blocs : 26 063 Travaux de reliure : 25 750 exemplaires Impressions de divers imprimés : 300 730 exemplaires Livrets tous formats confondus : 845 exemplaires Autres registres : 129 exemplaires Insertions au JOPF (avis des marchés publics, surendettement, jugements du TMC) : 300 exemplaires	
	Production standard	Fiche individuelle : 6 000 exemplaires Feuille d'observation : 4 000 exemplaires Livret de famille standard : 833 exemplaires Carnets certificats décès : 123 exemplaires Carnet bon de commande : 100 exemplaires Sous-chemise Souche et Ampliations : 15 000 exemplaires Papiers façonnés toilés : 16 000 exemplaires Calendrier lunaire 2016 : 1 200 exemplaires Feuilles d'examen double perforations : 10 000 exemplaires Bloc bordereau de suivi des déchets : 30 exemplaires Carnet réquisition territoire : 50 exemplaires	

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
78 570 716 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 26 863 011 F CFP
Investissement : 13 434 848 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1								0	0,00%
B/CC2		2			9			11	47,83%
C/CC3		7		4				11	47,83%



D/CC4 et CC5				1				1	4,35%
Total	0	9	0	5	9	0	0	23	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	2	
50 à 54 ans	3	3
45 à 49 ans		6
40 à 44 ans	1	1
35 à 39 ans	1	2
30 à 34 ans	2	2
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	0	0	0	0	0
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	0	0	0	0	0
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	34	61	7	3	667
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>61</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>667</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
5152	667	12,95%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	164	23	9	1	607
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	3				8
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>167</b>	<b>23</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>615</b>

### 4.30 Service du protocole (PRO)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 99-42 APF du 18/03/1999 portant création du service du protocole

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 1532 CM du 14/11/2002 portant organisation du service du protocole

**Attributions :** Le service du protocole est chargé :

- des questions d'étiquette et de préséance à l'occasion des cérémonies officielles et réceptions organisées par la Présidence du gouvernement de la Polynésie française ;
- de l'organisation, de l'accueil et du séjour des personnalités, hôtes de la Polynésie française ;
- de veiller au déroulement des interventions publiques du Président et des membres du gouvernement.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Quartier Broche, Avenue Pouvanaa a Oopa
<b>Adresse postale</b>	BP 2551 - 98713 Papeete
<b>Téléphone</b>	(689) 40 47 21 22
<b>Télécopie</b>	(689) 40 47 21 10
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:Secretariat.protocole@presidence.pf">Secretariat.protocole@presidence.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 6h à 19h vendredi : 6h à 18h Samedi : 6h à 12h

#### Programme dans lequel le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Organiser et coordonner les cérémonies officielles et réceptions	Accueillir les invités du Président et les placer par ordre protocolaire lors des cérémonies officielles et des réceptions	193	
Organiser et coordonner les interventions publiques du Président et des membres du gouvernement	Veiller au bon déroulement des événements ayant lieu à la Présidence des interventions publiques du Président ou des membres du gouvernement sous la supervision du chef de service du protocole ou son adjoint	217	
Assurer les visites guidées de la Présidence	Présenter le lieu et l'histoire de la Présidence aux visiteurs	25	
Assurer les visites de courtoisie	Accueillir les invités du Président	18	
Accueillir à l'aéroport	Effectuer les accueils des arrivées et des départs à l'aéroport du Président et de ses invités	94	
Organiser et coordonner les réunions, séminaires, colloques, conférences de presse	Vérifier la préparation des salles de la Présidence suivant le planning établi des événements ayant lieu à la Présidence, s'assurer que les salles soient prêtes  Placer les cavaliers, étiquettes par ordre protocolaire  Coordonner les événements (logistique)	4860 invités du 01 juin 2015 au 31 décembre 2015	

Accueillir le public	Accueillir, informer et orienter le public	6746 visiteurs	
----------------------	--	----------------	--

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
28 875 223 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 8 369 843 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1								0	0,00%
B/CC2								0	0,00%
C/CC3		1	1					2	33,33%
D/CC4 et CC5	2	2						4	66,67%
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>100,00%</b>

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		
45 à 49 ans		1
40 à 44 ans		
35 à 39 ans	1	2
30 à 34 ans		1
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### **Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude				2	2
Mobilité (mutation)			1		1

Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD			1		1
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)				1	1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	6	5			86
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>86</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1344	86	6,40%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	30	5			99
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0

Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles	1				3,5
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>					<b>0</b>

### 4.31 Délégation à la recherche (REC)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 89-5 AT du 09/02/1989 portant création de la délégation à la recherche

#### Attributions :

La délégation à la recherche a pour mission principale de préparer, coordonner, animer et suivre la mise en œuvre de la politique de la recherche de la Polynésie française.

Elle représente :

- la structure permanente de coordination et de suivi des programmes de recherche décidés par les pouvoirs publics, assurant notamment la collecte et l'analyse des éléments et des données nécessaires à l'élaboration de la politique de la recherche et à la programmation des actions qui en découlent ;
- le secrétariat du Haut Comité de la Recherche et sa dimension exécutive, assurant notamment l'instruction des demandes de crédits et d'aides financières ;
- et le carrefour de l'information, de l'évaluation des programmes entrepris ainsi que de la vulgarisation de leurs résultats.

#### Coordonnées :

<b>Adresse du siège</b>	Avenue Pouvanaa a OOPA, bâtiment du gouvernement, 1er étage
<b>Adresse postale</b>	BP 20981 – 98713 Papeete TAHITI
<b>Téléphone</b>	(689) 40 47 25 60
<b>Télécopie</b>	(689) 40 43 34 00
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secretariat@recherche.gov.pf">secretariat@recherche.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	7h30 – 16h30

#### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Enseignement supérieur et recherche » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
financer ou co-financer des programmes de recherche menés en Polynésie française	Conventions de mise en oeuvre de programmes de recherche	Nombre de conventions préparées et signées : 2 - ILM (1), IRD(1)	Opération réalisée
	Conventions d'exécution de programmes de recherche du Contrat de Projet Etat-Pays 2008-2014	Nombre de conventions préparés et signés : 2 - ILM (1), IRD(1)	Opération réalisée
	Conventions d'exécution de programmes de recherche du Contrat de Projet Etat-Pays	Nombre de conventions préparés et signés : 4 - ILM (1), IRD (1), CRIOBE (1), Météo-	Opération réalisée

	2015-2020	France (1)	
favoriser l'acquisition d'équipement d'appareillages scientifiques	Demandes d'exonération de taxes douanières pour importation de matériels scientifiques	Nombre de demandes d'exonération traitées et signées : 60	Opération réalisée
favoriser l'accueil des chercheurs étrangers	Protocoles d'accueils de chercheurs étrangers	Nombre de protocoles préparés et co-signés avec l'Etat : 187	Opération réalisée
participer à l'évaluation et le suivi des programmes de recherche	Conseils scientifiques, Conseils d'administration	Nombre de réunions : 3 - ILM (1), UPF (1), Tahiti Fa'ahotu (1)	Opération réalisée
participer, organiser ou co-organiser des événements, ateliers de travail, conférences scientifiques	Conventions de mise en œuvre	Nombre de convention préparées et signées : 2 - Fête de la Science 2015, Indo-Pacific Fish Conférence 2017	Opération réalisée

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
15 666 204 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 73 512 694 F CFP
Investissement : 35 058 536 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

##### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1						1	50,00%
B/CC2								0	0,00%
C/CC3		1						1	50,00%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100,00%</b>

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		1
45 à 49 ans	1	
40 à 44 ans		
35 à 39 ans		
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		

20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	0	0	0	0	0
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	0	0	0	0	0
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	1	0	0	0	3
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
448	3	0,67%



### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	18	2	0	0	36
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	18	2	0	0	36

### 4.32 Service d'assistance et de sécurité (SAS)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 88-5 AT du 11/02/1988 portant création d'un service d'accueil et de surveillance

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 396 CM du 20/03/1989 portant organisation du service d'accueil et de surveillance

#### Attributions :

- apporter aux personnes, usagers d'un service public, l'accueil et l'orientation qui leur est nécessaire ;
- établir une surveillance des locaux dont ils ont la charge ;
- faire face immédiatement aux mesures d'urgence qu'imposeraient des circonstances exceptionnelles, tant à l'égard des personnes (protection, secourisme, etc...) qu'à l'égard des locaux (incendie, vandalisme, etc ...) ;
- protection rapprochée des autorités élues et des membres du gouvernement ;
- assistance, sur sa demande, du président de l'assemblée territoriale dans l'exercice de ses pouvoirs de police définis à l'article 52 de la loi 84-820 modifiée du 6 septembre 1984 susvisée.
- En tant que de besoin, il assure également la surveillance et le gardiennage des locaux administratifs et des terrains domaniaux de la Polynésie française.

Le service d'assistance et de sécurité reçoit compétence pour exercer ses missions à la Présidence du gouvernement, à l'assemblée de la Polynésie française, au conseil économique, social et culturel et dans les ministères.

#### Coordonnées :

Adresse du siège	Quartier Broche, avenue Pouvanaa a Oopa
Adresse postale	BP 2551 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 47 20 00

Télécopie	(689) 40 47 20 08
Courriel / Site internet	leopold.teaotea@presidence.pf
Horaires d'ouverture	Lundi à vendredi de 7h 30 à 17h

#### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Surveiller et sécuriser la Présidence, les ministères et les services	Mettre en place d'une garde statique à la présidence jour et nuit	Par roulement de 54 agents de sécurité et de 9 chefs de brigade 24/24h et 7/7 jours.	
	Mettre en place d'une garde statique de jour dans les ministères et les services		
	Contrôler et filtrer les entrées des propriétés	Par roulement de 6 agents de sécurité et 3 chefs de brigade 24/24h et 7/7 jours.	
	Assurer les rondes mobiles		
Surveiller et garder les sites et domaines publics sur l'île de Tahiti	Assurer la surveillance à To'ata, Paofai, Vaiete, Mamao	Par roulement de 44 agents de sécurités et de 8 chefs de brigade 24/24h et 7/7 jour.	
	Assurer le gardiennage du domaine Mahana beach	Par roulement de 11 agents de sécurités 24/24h et 7/7 jour.	
Surveiller et garder les sites et domaines publics dans les îles	Assurer le gardiennage mensuel de l'atoll de Tupai	Par roulement de 3 agents de sécurités par mois. (43 agents en 2015)	
	Assurer le gardiennage de domaines publics à Raiatea et Huahiné	Par roulement de 15 agents de sécurités et de 1 chef de cellule et 1 chef de brigade 24/24h et 7/7 jour	
Aider et assister les comités organisateurs de manifestations culturelles et sociales	Garantir l'aide et l'assistance à la sécurité du Heiva et autres manifestations sociales, culturelles	Mise à disposition d'une équipe pendant les festivités	

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
810 410 506 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 27 112 080 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1								0	0,00%
B/CC2		1	1					2	1,10%
C/CC3		1				1		2	1,10%
D/CC4 et CC5		145		33				178	97,80%
Total	0	147	1	33	0	1	0	182	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	2	
55 à 59 ans	23	1
50 à 54 ans	31	2
45 à 49 ans	32	2
40 à 44 ans	35	1
35 à 39 ans	36	2
30 à 34 ans	13	1
25 à 29 ans		
20 à 24 ans	1	
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	0	1	1	1	3
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental				1	1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD		1			1
Affectation/renouvellement FEDA			1		1
<b>II - SORTIES</b>	0	0	0	7	7
Départ à la retraite				2	2
Départ volontaire				1	1
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental				1	1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)				1	1
Révocation – licenciement -inaptitude				2	2
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	153	292	52	33	4684

Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	153	292	52	33	4684

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
40768	4684	11,49%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	734	147	83	1	5407,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	31				76
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles				2	120
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	765	147	83	1	5603,5

### 4.33 Service de l'urbanisme (SAU)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 88-18 AT du 11/02/1988 portant création du service de l'urbanisme

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 347 CM du 06/04/1988 portant organisation du service de l'urbanisme

#### Attributions :

- Pilotage des études pour l'élaboration et l'actualisation du schéma d'aménagement général du territoire (S.A.G.E.) ainsi que des plans et schémas spécifiques de répartition d'équipements publics spécialisés ou d'investissements privés d'intérêt général en conformité avec ces options ;

- Elaboration et mesures d'exécution des règlements d'urbanisme des plans généraux d'aménagement (P.G.A.) et des plans d'aménagement de détail (P.A.D.) ;
- Réalisation des études, plans et règlements nécessaires à la mise en oeuvre des compétences ci-dessus mentionnées ainsi qu'à celles liées à l'habitat urbain ou dispersé ;
- Préparation et exécution des projets cartographiques et topographiques nécessaires aux opérations d'aménagement et d'urbanisme.
- Instruction des demandes d'autorisations administratives exigées par la réglementation d'urbanisme (travaux immobiliers, certificat de conformité, notes de renseignement d'aménagement), et d'une manière générale, contrôle d'application de cette réglementation.
- Elaborer et veiller à l'application des réglementations en matière d'urbanisme, en matière de prévention d'incendie et de risque de panique dans les établissements recevant du public et en matière de prévention des risques naturels.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	11, rue du Commandant Destremeau, Centre Administratif A1 (1er et 4ème étages)
<b>Adresse postale</b>	BP 866 – 98713 Papeete – Tahiti
<b>Téléphone</b>	(689) 40 46 80 23
<b>Télécopie</b>	(689) 40 43 49 83
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:direction.sau@urbanisme.gov.pf">direction.sau@urbanisme.gov.pf</a> <a href="http://www.urbanisme.gov.pf">www.urbanisme.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Aménagement du territoire et risques naturels » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

<b>Objectifs poursuivis</b>	<b>Actions réalisées</b>	<b>Appréciations quantitatives</b>	<b>Appréciations qualitatives</b>
Organiser l'aménagement du territoire	Améliorer la connaissance de la prévention des risques naturels	Engagement de 4 études hydrauliques (Mateoro, Piafau, Tipaerui et Vaihira) Précisions des cartographies des PPR – missions de terrain Loi Pays n°2015-9 du 12/11/15 portant sur la procédure d'actualisation des PPR Révision du PPR de Punaauia Acquisition de données Topo et Bathy sur une partie de Tahiti, Bora Bora et Moorea avec le projet LIDAR	
	Assurer la gestion des plans généraux d'aménagement (P.G.A)	Traitement des dossiers relatifs aux communes de Moorea (PGEM), Fakarava ; Lancement des révisions PGA de Papara, Mahina, Uturoa, Punaauia, Nuku Hiva, Tahaa, Gambier ; Elaboration PGA de Taiarapu-Ouest, Rangiroa, Teva I Uta	Progression normale des dossiers dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le service. Saturation des plans de charge des actuels chefs de projet (deux agents). Difficultés dans le suivi des dossiers dont la maîtrise d'œuvre est assurée par des bureaux d'étude privé
	Modernisation des outils et refonte des données cartographiques	Mise à jour des données cartographiques et géodésiques de la Polynésie française Mise en place de la nouvelle chaîne de production cartographique	
	Elaboration du Schéma d'aménagement général (SAGE)	Contractualisation d'une AMO avec TNAD Adoption par le conseil des ministres d'un cadrage stratégique et politique du SAGE	Réalisée En cours

		Actualisation du cahier des charges des études pour l'élaboration du SAGE	Réalisée
--	--	---	----------

- Programme « Urbanisme » (mission « Urbanisme, habitat, foncier »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Veiller à l'adaptation et au respect de la réglementation en matière de travaux de construction	Réviser les dispositions du code de l'aménagement applicables aux constructions, travaux et aménagements	Arrêté n° 1106/CM du 12 août 2015 portant modification du chapitre 4 du titre 1 <sup>er</sup> du Livre 1 <sup>er</sup> de la deuxième partie du code de l'aménagement	Refonte profonde de cette réglementation avec la loi du pays n° 2015-1 entrée en vigueur le 6 janvier 2015, redéfini le champ d'application des autorisations d'utilisation du sol (permis de construire et déclaration de travaux)
	Optimiser la procédure d'instruction des avis du centre d'hygiène et de salubrité sur les demandes de permis de construire	Instruction des demandes de permis de construire réalisées par les agents du centre d'hygiène directement au SAU	Mise en application de la procédure depuis septembre 2015
	Activités d'urbanisme opérationnel et construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permis de construire autorisés : 1965</li> <li>- certificats de conformité délivrés : 778</li> <li>- notes de renseignement d'aménagement traitées : 3087</li> <li>- lotissements autorisés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04 (pour 138 lots) aux IDV</li> <li>- 01 (pour 14 lots) aux TG</li> <li>- 01 (pour 9 lots) aux Marquises</li> </ul> </li> <li>- lotissements déclarés conformes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- 08 (pour 130 lots) aux IDV</li> <li>- 01 (pour 9 lots) aux Marquises</li> </ul> </li> </ul>	
	Traiter les contentieux administratifs et judiciaires – Plaintes et recours gracieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recours gracieux : 12</li> <li>- contentieux administratifs : 9</li> <li>- requêtes devant la cours d'appel de Paris : 6</li> <li>- requêtes devant le conseil d'Etat : 1</li> <li>- contentieux civil : 2</li> <li>Nombre de plaintes reçues au service de l'urbanisme : 200</li> </ul>	
Contrôle des établissements recevant du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dossiers traités par la commission de sécurité : 268</li> <li>- nombre de visites de commission et de sous-commissions de sécurité : 260</li> </ul>		

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
349 473 330 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 39 617 104 F CFP
Investissement : 114 493 170 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		8	3			1		12	21,43%
B/CC2	2	8	1	4		1		16	28,57%

C/CC3		15		5				20	35,71%
D/CC4 et CC5		5		3				8	14,29%
Total	2	36	4	12	0	2	0	56	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	8	3
50 à 54 ans	5	2
45 à 49 ans	5	3
40 à 44 ans	2	5
35 à 39 ans	7	8
30 à 34 ans	1	4
25 à 29 ans	1	2
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	3	3	0	1	7
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		2			2
Mobilité (mutation)	1			1	2
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	2	1			3
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	3	1	2	1	7
Départ à la retraite		1	1	1	3
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	2				2
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	1		1		2
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	91	22	5	3	765
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>765</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
12544	765	6,10%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	285	35	7	1	1525
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	27				46,5
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles	1				2
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>312</b>	<b>35</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1573,5</b>



#### 4.34 Service de la culture et du patrimoine (SCP)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 2000-138 APF du 09/11/2000 modifiée relative au service de la culture et du patrimoine

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 1620 CM du 24/11/2000 modifié portant organisation et fonctionnement du service de la culture et du patrimoine

**Attributions :** le service de la culture et du patrimoine (SCP) est chargé de protéger, conserver, valoriser et diffuser le patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française.

##### Coordonnées :

<b>Adresse du siège</b>	Punaauia, PK 15 c/mer, route de la pointe des pêcheurs
<b>Adresse postale</b>	BP 380 586 – 98718 Tamanu
<b>Téléphone</b>	(689) 40 50 71 77
<b>Télécopie</b>	(689) 40 42 01 28
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:faufaa.tumu@culture.gov.pf">faufaa.tumu@culture.gov.pf</a> – <a href="mailto:direction@culture.gov.pf">direction@culture.gov.pf</a> <a href="http://www.culture-patrimoine.pf">www.culture-patrimoine.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Bâtiment du Pays » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer l'entretien régulier du bâtiment administratif du service	Maintenance des réseaux divers	108 890 F.CFP mandatés	Maintenance générale du réseau électrique
	Travaux d'entretien courant	184 942 F.CFP mandatés	Réparation de portes, serrures et portail. Réalisation de travaux de plomberie et de peinture
	Amélioration de la performance énergétique du bâtiment	172 350 F.CFP mandatés	Installation de lampadaires solaires en façades extérieurs et à l'entrée de la propriété, en remplacement des luminaires électriques existants
Mettre en oeuvre les programmes d'investissement	Aménagement et équipement des locaux	145 934 F CFP mandatés	Installation d'un climatiseur

- Programme « Equipement et aménagement à vocation collective » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Redéfinir le périmètre des missions du service	Désengagement du service vis-à-vis de la gestion de la place Vaïete.	15 238 099 F.CFP transférés	Crédits transférés en cours d'année au profit du SMG pour la gestion de la place Vaïete.
Assurer la gestion de la zone de restauration de la place To'ata	Maintenance des infrastructures et réseaux divers	2 213 402 F CFP mandatés	Entretien de la station d'épuration, des sanitaires publics ; Curage des boîtes à graisse et canalisations.
Assurer la gestion de l'entrepôt de Tipaerui	Travaux d'entretien courant	1 322 363 F CFP mandatés	Réalisation de travaux de plomberie et d'entretien des montes charges.
	Aménagement et équipement des locaux	391 229 F CFP mandatés en fonctionnement	Acquisitions diverses (fournitures bureau, articles plomberies, peintures, petits mobiliers)

		2 320 317 F CFP mandatés en investissement	Aménagements divers (mobilier, climatisation, revêtement-sol) ; Installations électriques et téléphoniques ; Equipements de sécurité.
--	--	--	---

- Programme « Culture et art contemporain » (mission « Culture et patrimoine »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Promouvoir les activités du secteur culturel	Valorisation des activités du service	986 184 F CFP mandatés	Diffusion de la culture et médiatisation des activités du service au travers du magazine d'information culturelle « HIROA », commun à l'ensemble des institutions du secteur public culturel du Pays.
Favoriser le développement des activités artistiques	Mise en œuvre de l'opération HONORAHU'A en faveur des artistes et de la création artistique	1 638 500 F CFP mandatés	Finalisation de la prestation liée à l'opération HONORAHU'A et clôture de la convention correspondante
	Reconnaissance des professions artistiques de P.F.	4 635 147 F CFP mandatés	Mise en œuvre d'une convention d'assistance et de conseil juridique pour l'élaboration des textes réglementaires et/ou de loi portant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- reconnaissance des professions artistiques</li> <li>- création d'un fonds pour la promotion de l'expression artistique</li> </ul>
	Protéger les droits des artistes polynésiens	3 033 914 F CFP mandatés	Mise en œuvre d'une prestation pour la consolidation des dispositions de la 1 <sup>ère</sup> partie du code de la propriété intellectuelle relative à la propriété littéraire et artistique
Favoriser le développement culturel et artistique	Aide à la création littéraire et artistique	4 400 000 F CFP mandatés	4 subventions individuelles attribuées au titre de l'aide à la personne
	Aide aux organismes publics	77 515 522 F CFP mandatés	2 subventions attribuées en faveur de TFTN et du CAPF
	Aide aux associations	48 426 488 F CFP mandatés	21 subventions attribuées en faveur de 20 associations
Favoriser le développement des établissements publics du secteur culturel	Aménagements et acquisitions diverses	78 167 648 F CFP mandatés en investissement	9 subventions attribuées en faveur du MTI, CAPF et TFTN

- Programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels » (mission « Culture et patrimoine »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Inscrire le paysage culturel de Taputapuatea sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Organisation de la mission des experts rapporteurs du dossier de Taputapuâtea auprès du Comité des biens culturels français du patrimoine mondial.	1 709 870 F.CFP mandatés	Mission d'expertise effectuée du 4 au 15 février 2015 par Mme Wanda Diebolt et M. Grégory Quenet Ces derniers ont rendu un rapport favorable au comité national des biens culturels français du patrimoine mondial, réuni le 9 avril 2015 à Paris : « le site de Taputapuatea mérite de figurer au patrimoine mondial. »
	Collecte, interprétation et restitution des données auprès de la population de Opoa-Raiatea	7 207 876 F CFP mandatés Réalisation d'un film de 20 mn sur le paysage culturel de Taputapuatea. Conception de l'exposition de photographies intitulée « Tumu rai fenua ».	Mission de collecte, interprétation et restitution des données réalisée en mars et avril 2015, clôturée par l'exposition « Tumu rai fenua ». Animation d'ateliers sur les thèmes suivants : - connaissances du site - valorisation et préservation du marae - jeunesse/culture et patrimoine - éducation/culture et patrimoine - gestion du site Participation active des jeunes et de la communauté de Opoa. Implication forte des enseignants dans la mise en œuvre de projets d'école associés à l'UNESCO et dans la création de sections du patrimoine au sein de leurs établissements.
	Présentation du dossier de candidature de Taputapuatea au comité national des biens culturels français du patrimoine mondial	4 305 460 F.CFP mandatés Réalisation de 2 films de 1mn et 6mn sur le paysage culturel de Taputapuatea.	Présentation du dossier de candidature au comité le 23 juin 2015 par une délégation polynésienne conduite par le Président de la P.F. et le Haut-Commissaire de la République en P.F.. Présentation des films sur le paysage culturel de Taputapuatea Avis favorable du comité pour le dépôt du dossier auprès de l'Unesco.

	Elaboration du dossier complet de candidature de Taputapuatea	15 017 174 F CFP mandatés	Mobilisation de tous les acteurs concernés pour finaliser le dossier : comité de gestion, experts, bureau d'étude, services du Pays, commune de Taputapuatea, associations, enseignants, prestataires, etc. Renforcement de la communication autour du dossier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- articles dans les médias et le magazine HIROA</li> <li>- diffusion de films vidéo de 1mn, 6mn et 20 mn</li> <li>- exposition photos à l'APF</li> </ul> Soutien unanime des représentants à l'APF par l'adoption de la résolution n° 2015-1 APF du 01/10/2015. Dossier déposé en septembre 2015 auprès de l'UNESCO au titre du pré-dépôt, pour vérification de sa complétude. Dossier complet finalisé en fin décembre 2015 pour une remise officielle au comité national des biens culturels français du patrimoine mondial à la mi-janvier 2016.
Inscrire les biens naturels et culturels des Marquises sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO	Optimisation de la gouvernance du dossier		Implication de la CODIM au sein du comité de pilotage et des comités de gestion, formalisée par arrêté n° 109 CM du 29/01/2015.
	Elaboration du dossier de candidature des îles Marquises		Tenue d'une réunion à Paris à l'initiative du ministre polynésien de la culture, avec les représentants des ministères d'état de la culture et de l'écologie dans le but de relancer l'étude du dossier.
	Promotion des îles Marquises	1 000 000 F CFP mandatés	Edition d'un ouvrage sur la biodiversité des îles Marquises
Protéger les monuments historiques	Elaboration du code du patrimoine polynésien	Classement des sites de Taputapuatea et des Marquises proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.	Adoption de la Loi du pays n° 2015-10 du 19 novembre 2015 instituant un code du patrimoine de la Polynésie française et précisant le contenu de son livre VI relatif aux monuments historiques, sites et espaces protégés
	Elaboration d'une loi du pays relative à la recherche et à la constatation des infractions pénales en matière de protection des monuments historiques.		Transmission du projet de loi du pays aux autorités de l'Etat. Pouvoirs de procédure pénale confiés aux agents du service de la culture et du patrimoine et aux agents des services de l'équipement, de l'environnement et de l'urbanisme pour faciliter les contrôles dans les îles
	Sauvegarde de la statuaire lithique.	1 030 000 F CFP mandatés en investissement	Mise sous abri des tikis de lipona à Puamau, Hiva Oa – Marquises.

	Autorisation de fouilles archéologiques.	10 autorisations de travaux archéologiques délivrées à 6 archéologues.	Travaux réalisés à Tahiti, Tetiaroa, Moorea, Huahine et Raiatea.
Favoriser le développement des activités de transmission des savoirs traditionnels et de valorisation du patrimoine polynésien	Aide aux organismes publics	13 150 000 F CFP mandatés	1 subvention accordée au MTI
	Aide aux associations	18 805 000 F CFP	4 subventions accordées en faveur de 4 associations
	Aménagements et travaux divers	5 550 322 F CFP mandatés en investissement	Aménagement de site archéologique d'Oponohu. Valorisation de la pierre dressée Tuia-marafea à Papetoai, liée au marae de Taputapuataea.
Favoriser le développement des établissements publics du secteur culturel	Aménagements et acquisitions diverses	27 427 550 F CFP mandatés en investissement	3 subventions attribuées en faveur du MTI. Acquisition d'objets anciens pour 1 340 000 F CFP venant enrichir la collection patrimoniale du MTI.

- Programme « Promotion langues polynésienne et plurilinguisme » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Développer l'apprentissage des langues polynésiennes	Organisation d'un séminaire sur l'apprentissage des langues polynésiennes les 19 et 20 février à la maison de la culture, sous l'égide du ministère de la culture	Plus de 150 participants (membres des académies de langues polynésiennes, d'enseignants-chercheurs de l'université, enseignants du premier et second degrés, étudiants, membres d'associations culturelles, représentants de confessions religieuses, représentants des médias).	Ebauche d'un projet de plan d'action gouvernemental sur 3 ans sur la base de quelques grands principes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– valoriser les langues polynésiennes dans leur diversité ;</li> <li>– envisager le bilinguisme comme un atout ;</li> <li>– donner envie, rassurer et augmenter l'accès aux langues ;</li> <li>– redéployer la fonction communicative des langues et privilégier l'oral ;</li> <li>– engager toute la société dans la revitalisation des langues.</li> </ul>

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
186 960 409 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 71 291 532 F CFP
Investissement : 115 201 879 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		7		2			1	10	33,33%
B/CC2		6	1	2				9	30,00%
C/CC3		1						1	3,33%
D/CC4 et CC5		9		1				10	33,33%
Total	0	23	1	5	0	0	1	30	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		1
55 à 59 ans	2	4
50 à 54 ans	4	1
45 à 49 ans		3
40 à 44 ans		5
35 à 39 ans	2	4
30 à 34 ans	1	1
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		1
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	2	2	1	0	5
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1	1			2
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental			1		1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1	1			2
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	3	2	1	33	39
Départ à la retraite		1	1		2
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	3				3
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)		1		33	34
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	44	55	5		639

Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération				2	446
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	44	55	5	2	1085

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
6720	1085	16,15%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	356	26	3	1	796
Congés de maternité	FIXE				52
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1	1			14
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	357	27	3	1	862

#### 4.35 Service des énergies (SDE)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 87-82 AT du 10 septembre 1982 portant création du service de l'énergie et des mines et définissant ses attributions

##### Attributions :

En matière de production, transport et distribution de l'énergie électrique

- Proposer la création ou la modification des textes portant réglementation technique et tarifaire ;

- Instruire les affaires relatives aux concessions de la Polynésie française et aux tarifs ;
- Instruire les demandes et contrôler les travaux relatifs aux installations, à l'exclusion du régime des autorisations de voirie.

En matière d'hydrocarbures

- Proposer la création ou la modification des textes réglementant les conditions techniques d'exploitation et la sécurité d'approvisionnement ;
- Instruire les demandes faites dans ce cadre et de contrôler l'application des textes ;
- Etudier et proposer, conjointement avec la direction des affaires économiques, les dispositions tarifaires applicables.

En matière de maîtrise de la demande d'énergie

- Proposer la création ou la modification des textes réglementant les consommations énergétiques ou incitant à la maîtrise de la demande d'énergie ;
- Instruire les demandes faites dans ce cadre et contrôler l'application des textes.

En matière de développement des énergies renouvelables

- Promouvoir les recherches et le développement en matière d'énergies renouvelables ;
- Etre l'interlocuteur officiel pour le compte de la Polynésie française, des organismes qui étudient et développent toutes ces formes d'énergies ;
- Proposer la création ou la modification des textes incitant au développement des énergies renouvelables ;

Participer aux études, travaux, recherches qui ont trait au domaine de l'énergie et développent toutes ces formes d'énergies.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Immeuble bâtiment A2 (4ème étage) Rue du Commandant Destremeau
<b>Adresse postale</b>	BP 3829-98713 Papeete
<b>Téléphone</b>	(689) 40 46 82 50
<b>Télécopie</b>	(689) 40 46 82 78
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="http://www.service-energie.pf">www.service-energie.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Energie » (mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
ELABORATION DU PLAN CLIMAT ENERGIE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE (PCE)			
Atténuer les impacts du changement climatique par la réduction des émissions de GES.	Etablir un diagnostic sur les vulnérabilités climatiques du territoire ainsi que le niveau de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.	Près de 120 personnes ont contribué à la rédaction du Plan Climat Energie de la Polynésie française (PCE), représentants pas moins d'une soixantaine d'organismes ou institutions.	La Polynésie française dispose d'un document de planification opérationnelle, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. En outre, cette démarche permettra d'actualiser régulièrement (au plus tous les 5 ans) l'état des lieux des connaissances et des enjeux relatifs à cette thématique en Polynésie française, notamment pour les élus et les décideurs.
Adapter les politiques sectorielles aux contraintes du changement climatique annoncé.	Concevoir et animer un dispositif de concertation afin d'établir un plan d'actions avec des objectifs sur 5 ans.	Des travaux en ateliers ont permis l'émergence de 28 fiches actions, calibrées autour de 7 axes d'intervention et 15 orientations, chacune développant les étapes opérationnelles et les porteurs identifiés pour leur portage.	
	Concevoir, organiser et mettre en œuvre un plan de communication sur le PCE de la Polynésie française en		



	vue de sa participation à la COP 21		
<b>MAITRISE ET UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE (MDE)</b>			
Elaborer la réglementation énergétique des bâtiments de la Polynésie française.	Organisation de concertations en atelier et réunions plénières avec les professionnels du secteur et les différents acteurs (public et privé).	- 4 phases de concertations réparties en 2015 et 2016  - Près d'une centaine de personnes mobilisées / concertées au total	Une volonté « globale » des différents acteurs de voir la démarche « éco-construction » progresser en Polynésie française,  MAIS crainte également quant à l'instruction des dossiers de PC incluant cette réglementation et son contrôle.
	Définir l'ossature technique de la réglementation ainsi que les curseurs à atteindre par thématique.	Attribution d'une subvention à l'UPF pour 2 200 000 XPF.	
	Soutenir le développement d'outils spécifiques à la Polynésie française pour l'éco construction	Partenariat avec UPF	
Produire un Référentiel Eco-construction / guide Fareco	Finalisation et édition du guide FARECO		Réduction de la facture énergétique globale
Sensibiliser la population de la Polynésie française sur la maîtrise de sa consommation énergétique en incitant aux bons « éco-gestes »	Mise en œuvre d'une campagne de communication "Eco aïna : Adoptons les bons gestes"	Diffusions, de mars à septembre 2015, de 15 spots télévisuels et 15 spots radiophoniques de sensibilisation aux éco-gestes  -sur les chaînes TNTV et Polynésie première pour les supports télévisuels,  - sur Tiare FM, Radio 1, NRJ, Taui FM et Polynésie première pour les supports radiophoniques  - via l'annonceur MP ciné au cinéma	Lancement de la diffusion de cette campagne en marge de l'évènement international « Earth Hour » du 28/03/2015
	Soutenir la réalisation de l'évènement Earth Hour	- Impression de 600 t-shirts -3 Oriflammes -2 Roll up à l'effigie des personnages éco-aina	
	Finalisation de l'outil de diffusion de l'Etiquette énergie Polynésienne	Création d'une page Web « étiquette énergie de la Polynésie française», accessible via le site internet du service des énergies	Meilleure information des consommateurs sur l'efficacité énergétique des appareils qu'ils utilisent ou souhaitent acheter
	Réouverture de l'Espace Info Energie (EIE) dont la mission est de délivrer des conseils pratiques et gratuits en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergie, ainsi que de produire des animations pour mieux appréhender l'énergie.	EIE porté par la Fédération des Œuvres Laïques de Polynésie française (FOL)  Attribution d'une subvention de fonctionnement de 4 773 270XPF	Sensibilisation des élèves du primaire et secondaire par des actions pédagogiques  - Participation à divers évènements (Earth Hour, Salon de l'habitat, etc.)

	Réaliser une analyse prospective pour l'implantation de véhicules propres à Tahiti	Mission d'analyse confiée à la société Airaro pour 5 311 000XPF	Le secteur du transport est un secteur énergivore. Il s'agit d'étudier les conditions de faisabilité pour substituer une partie de la consommation d'énergie fossile du secteur par de la consommation d'énergie renouvelable et autonome
	Mise en place d'une formation / sensibilisation à l'éclairage public performant, dans le cadre du partenariat ADEME/Pays, en partenariat avec le CGF	Environ 120 participants aux 3 Formations	Questionnaire sur l'appréciation, la pertinence et l'efficacité du stage
Montrer l'exemple en matière énergétique et environnementale pour les bâtiments publics	Réaliser un diagnostic énergétique du bâtiment de la Vice-présidence	Identifier les gisements d'économie d'énergie et mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations d'énergie rentables économiquement.	Diagnostic en cours
<b>PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES SOURCES D'ENERGIES RENOUVELABLES EN POLYNESIE FRANÇAISE</b>			
Etudier l'exploitation de l'énergie des courants marins par des hydroliennes.	Caractérisation du potentiel hydrolien de 2 passes des Tuamotu : Tairapa (Manihi) et Teauonae (Takaroa)	-Convention passée avec la société Energie de la lune pour un montant de 9 900 984 XPF - Mesures de courantologie sur une année	Le SDE disposera de données courantométriques sur une durée d'1 an dans les passes de Manihi et Takaroa  Meilleure appréhension de l'influence de l'hydro climat des Tuamotu sur le potentiel hydrolien des passes étudiées et évaluation du gisement.
Contrôle du bon fonctionnement des centrales hybrides installées aux Tuamotu et préconisations	Audit technique des 6 centrales électriques hybrides (photovoltaïque-diesel) construites entre 2009 et 2011 dans les Tuamotu (soutien financier du FEI et du 9 <sup>ème</sup> FED)	L'audit a été réalisé par la société Transénergie pour un montant de 6 981 216 XPF	Restitution aux maires des résultats de l'audit technique des centrales hybrides installées sur les atolls de Ahe, Fakahina, Napuka, Fangatau, Reao et Tatakoto
Développement de l'hydroélectricité en Polynésie française.	Elaborer les principes directeurs du développement de l'hydroélectricité en Polynésie française.	- Prestation confiée à Vai Natura et Fenua Environnement pour 3 949 350XPF -Cartographie du potentiel hydroélectrique de chaque bassin versant de Tahiti, Raiatea et des Marquises incluant les spots de biodiversité et d'intérêt culturel remarquables	-proposition d'une démarche concertée avec la mise en place d'un comité de suivi (technique) et de comité de pilotage.
Développement de l'ETM / SWAC en Polynésie française	Construire un SWAC au CHPF	Préparation d'un appel d'offres pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage relative à la construction d'un système de climatisation par eau glacée pour le nouveau centre hospitalier de Polynésie française	
Audit de la filière solaire en Polynésie française	Réaliser un état des lieux de la filière solaire	-identifier clairement les écueils à éviter lors de la pose et l'exploitation des équipements photovoltaïque, - insuffler une montée en compétence des installateurs locaux, voir labelliser ou certifier la profession, - mettre en place une réglementation adaptée.	
Montrer l'exemple en matière énergétique et environnementale pour les bâtiments publics	Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments du Pays	- Mise en place d'un marché de maîtrise d'œuvre. -Lancement de l'appel d'offres. -Réalisation de l'opération	Le Pays participe activement au développement durable et

		d'investissement. -Mise en service.	au développement des technologies vertes au travers de l'électrification photovoltaïque de ses bâtiments administratifs
Mise à jour de la Programmation Pluriannuel des Investissements (PPI) de 2012	Mise à jour de la PPI en intégrant les années 2012 à 2014	-définition de la cartographie actuelle et prévisionnelle des différents moyens de production thermique et basés sur des énergies renouvelables en fonction de différents scénarii.	Permettre aux décideurs du secteur de l'énergie d'avoir un accès simple et efficace aux informations du secteur et de suivre son évolution.
Améliorer les conditions, équipements techniques du réseau électrique pour une meilleure pénétration d'énergie renouvelable	Expérimentation d'un micro-réseau intelligent	-Attribution d'une subvention à l'UPF pour 2 200 000 XPF.	L'UPF présente les conditions nécessaires pour l'expérimentation (plusieurs sites de production, plusieurs consommateurs différents et existence d'équipements de mesures).
Doter la Polynésie française d'un outil juridique (inexistant à ce jour) permettant le développement harmonieux et durable du secteur des énergies.	Elaboration du code de l'énergie de la Polynésie française	-Regroupement de l'ensemble des dispositions juridiques et réglementaires relatives à l'organisation du secteur de l'énergie -Propositions de textes d'amélioration	Prestation attribuée à GLOBALSTREAM pour un montant 17 921 800 XPF TTC
Réaliser une mission d'expertise dans le domaine de la tarification de l'énergie	Expertise sur : - Modèle concurrentiel pour le système électrique polynésien - Tarification de l'énergie hydraulique -Tarification de l'électricité vendue aux consommateurs	Convention passée avec la CRE de 3 579 952XPF	
Mise en œuvre d'une comptabilité appropriée par métier, des concessionnaires du service public de l'électricité	Etablir une comptabilité appropriée des concessions de la filière énergie	Asseoir la révision de la formule tarifaire de l'électricité sur des bases transparentes et approuvées par l'autorité concédante	
PRODUCTION D'ELECTRICITE			
Encadrer la production d'électricité	Traiter les déclarations d'exploiter (DE) une installation photovoltaïque dont la puissance est inférieure à 100Kw à Tahiti et 50Kw dans les îles	196 déclarations préalables réceptionnées au SDE	
	Instruire les demande de création d'une unité de production d'énergie électrique égale ou supérieure à 100KW	19 demandes en autorisations examinées par la commission de l'énergie. 11 avis favorable ayant conduit à la rédaction de 11 arrêtés d'autorisation ; 4 avis défavorable, 4 sursis à statuer	-
DISTRIBUTION DE CARBURANTS			
Encadrer le déploiement de stations de distribution de carburant ou de dépôt de stockage de plus de 70 m <sup>3</sup>	Instruire les demandes d'implantation des stations de distribution de carburant	2 demandes examinées par la commission d'implantation des stations de distribution de carburant	2 avis favorables et production de 2 arrêtés d'autorisation.

DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS			
Tutelle de la concession Tahiti EDT NORD	Extension de réseau électrique (art.14)	20 dossiers instruits au titre des extensions de réseau électrique : 17 demandes accordées, 17 lettres de commandes, 3 rejets	
	Travaux de modification ou de déplacement d'ouvrages électriques existants pour un motif de sécurité ou dans l'intérêt exclusif de la voirie (art.2)	5 dossiers instruits au titre des travaux de modification ou de déplacement d'ouvrages électriques existants pour un motif de sécurité ou dans l'intérêt : 4 avis favorable ; 1 avis partiellement favorable.	

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
58 781 159 F CFP (y compris ressources affectées)
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 94 985 901 F CFP
Investissement : 24 877 950 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

##### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3	2	1				6	66,67%
B/CC2		2						2	22,22%
C/CC3								0	0,00%
D/CC4 et CC5		1						1	11,11%
Total	0	6	2	1	0	0	0	9	100,00%

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		1
45 à 49 ans	1	
40 à 44 ans	1	2
35 à 39 ans	1	1
30 à 34 ans	1	
25 à 29 ans		1
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	3	0	0	0	3
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	3				3
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	0	1	0	0	1
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD		1			1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	7	4	1		74
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération	1	1		8	260
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>334</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
2016	334	16,57%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés

Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	74	3	0	0	201
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	1				1
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	1				42
TOTAL	75	3	0	0	244

#### 4.36 Service du développement rural (SDR)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 94-159 AT du 22/12/1994 définissant les missions du service du développement rural

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 446 CM du 24/04/1995 modifié portant organisation du service du développement rural

##### **Attributions :**

##### au titre du développement de l'agriculture et de l'élevage :

- élaboration des programmes de recherche dans le secteur agricole et agroalimentaire ;
- conception et diffusion de systèmes d'exploitation, de techniques de production agricole et de conduite d'élevages ;
- soutien à l'organisation de la production et des marchés ;
- réalisation d'études et de projets d'aménagement visant à augmenter l'offre de terres cultivables sur le domaine foncier du pays affecté au service ; attribution d'aides financières destinées à faciliter l'accès au foncier des agriculteurs sur terres privées ;
- réalisation d'études et de travaux destinés à la conservation, à l'exploitation et à la valorisation commerciale de la ressource ligneuse issue des forêts de Polynésie française ;
- réalisation des études statistiques et des études économiques sur les productions et les exploitations agricoles ;
- assistance technico-économique à la constitution et au fonctionnement des organisations professionnelles agricoles ; contrôle administratif et comptable des coopératives dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- instruction des demandes d'aides financières aux agriculteurs et à leurs groupements et des mesures de soutien à l'installation en agriculture

##### au titre de la biosécurité : élaboration et mise en oeuvre des réglementations

- en matière de protection de l'agriculture contre les organismes nuisibles par les contrôles exercés aux frontières et à l'intérieur du pays ;
- relatives à l'importation, à la commercialisation et à l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- visant à assurer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale par le contrôle des établissements et installations de production au stade de la production primaire et celui des importations et exportations des animaux et produits d'origine animale ;

- visant à protéger la santé de l'homme et celle des animaux par le contrôle de l'importation des animaux domestiques et d'élevage dans le but de prévenir l'introduction et la diffusion de zoonoses ;
- en matière de protection des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Route de l'hippodrome à Pirae
<b>Adresse postale</b>	BP 100 - 98713 Papeete
<b>Téléphone</b>	(689) 40 42 81 44
<b>Télécopie</b>	(689) 40 42 08 31
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:secretariat@rural.gov.pf">secretariat@rural.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Agriculture et élevage » (mission « Développement des ressources propres »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Favoriser l'accès des agriculteurs au foncier	Réaliser des travaux d'aménagement des domaines affectés au SDR : défrichage, de bornage, création ou réfection de pistes de desserte agricole et d'ouvrages hydrauliques	- Coût de financement: 31 960 183 F FCP - Aménagement du nouveau domaine agricole d'Afaahiti ; 22 lots représentant 27,5 ha ; - Travaux de résorption des désordres hydrauliques du réseau d'eau du domaine de Taravao ; - Réalisation d'un réseau hydraulique sur le lotissement Matavai à Tubuai ; - Divers travaux sur les lotissements des IDV, des ISLV et des Marquises	
	Assurer la gestion des lotissements agricoles	- 28 lotissements - sur 872.76 ha - 583 lots agricoles - superficie moyenne/lot : 1.1ha 108 autorisations de location accordées en 2015 représentant 156,7 ha sur 13 lotissements agricoles	
Soutenir la modernisation des exploitations et l'installation en agriculture	Instruire les demandes d'aides à la relance de l'agriculture (ARA)	- 104 dossiers engagés pour un montant de 114 769 003 F FCP - 18 dossiers mandatés pour un montant de 23 337 940 F FCP	
	Soutien à l'installation dans le cadre du dispositif « opération groupée d'aménagement foncier ».	- installation des jeunes agriculteurs : budget de 81 786 300 F FCP cofinancé par l'Etat (28 866 300 F FCP soit 29%) et la Polynésie française (52 920 000 F FCP soit 65 %) ; - aides directes attribuées : 15 128 229 FCP dont 12 328 005 FCP versées	- 24 jeunes installés de 2013 à 2016 ; - formations technico-économiques réalisées en 2015 pour un montant de dépenses de 5 165 000 FCP
Soutenir la production agricole et le revenu des agriculteurs et des éleveurs	Attribuer des aides économiques aux éleveurs de bovins	- sous la forme d'un «versement aux bouchers - abatteurs » pour un montant de 37 813 966 FCP	- maintien du cheptel et d'un revenu équitable pour les éleveurs
	Participer à la relance de l'apiculture	- Tubuai : missions d'appui technique et fourniture de ruchettes testées 768 165 FCP	
	Soutenir la filière vanille	Subvention d'investissement à l'EPIC vanille de Tahiti pour	

		l'achat d'équipements de laboratoire : 2 358 209 F FCP	
Mettre à la disposition des agriculteurs et éleveurs du matériel génétique, animal et végétal de qualité	Ventes de plants	- 17 pépinières ont vendus 14 365 plants pour un montant de 5 707 000 F FCP (8 993 plants ont été cédés gratuitement dans les îles dépourvues de régie de recettes)	
	Ventes d'animaux reproducteurs	- 2 stations bovines ont vendu 21 animaux (dont 5 reproducteurs) pour un montant de 829 335 FCP. Dépenses de fonctionnement des stations d'élevage bovin 3 058 974 F FCP	
Réaliser des expérimentations dans les domaines de la recherche agronomique et de la recherche relative aux productions animales	Activités de recherche-développement	- campagne d'analyse de résidus de pesticides ; - conservation, la multiplication et le sevrage du matériel génétique des espèces amylacées polynésiennes : uru, taro, tarua, igname, banane plantain, patate douce ; - caractérisation morphologique des plants de bananiers de la collection taxonomique de Bioersity International ; - essais de méthodes de lutte biologique contre les virus de la tomate TYLCV ; - essais sur les variétés de tomate tolérante au TILCV et leur qualité physico-chimique ; - essais variétaux préliminaires sur la pomme de terre, la carotte de fin de saison, le melon, le poivron de couleurs ; - poursuite des activités entomologiques : production et lâchés de micro-guêpes parasitoïdes pour la lutte contre les nuisibles des cultures et du <i>Brontispa</i> , insecte prédateur du cocotier ; Ces activités ont généré des dépenses à hauteur de 10 189 570 F FCP.	
Soutenir les projets d'activités agro-alimentaires	Apporter des conseils techniques aux porteurs de projets d'unités d'agro-transformation	- dont atelier de transformation de uru_ atelier relais CCISM de Afahiti	
	Procéder à la rénovation et à l'équipement technique d'un bâtiment domanial	Rénovation de l'atelier d'agro-transformation à Raiatea: 13 957 632 F FCP	cette unité doit faire l'objet d'un appel à porteur de projet pour la valorisation des produits vivriers des ISLV
Favoriser la commercialisation des produits agricoles locaux, notamment ceux des archipels éloignés de Tahiti	Faire acquisition de structures et d'équipements de stockage de conservation et de conditionnement des produits agricoles dans les îles périphériques de Tahiti	Hangar agricole de Tubuai : - chambres froides : 3 575 467 F FCP - conteneurs frigorifiques : 672 376 F FCP - caisses palettes : 17 992 440 F FCP - chariot élévateur 16t : 34 120 535 F FCP - centrale photovoltaïque 59.2 Kwc : 27 546 682 F FCP (maîtrise d'œuvre et bureau de contrôle inclus)	équipements et matériels mis à disposition d'une coopérative d'agriculteurs par convention



Favoriser les conditions d'un développement durable de la filière cocotier	Mettre à disposition des coprahculteurs d'équipements, de matériels et d'engrais à prix subventionnés	Acquisition de matériel et d'équipements (séchoirs à coprah et rouleaux d'aluminium pour le bagage des troncs des cocotiers) et de sacs d'engrais destinés à être cédés aux coprahculteurs Montant des dépenses : 20 239 427 FCP	60 bénéficiaires dont : -31 aux Tuamotu-Gambier, - 22 aux ISLV, - 6 aux Australes, - 1 aux Marquises
Compléter les dispositifs d'outils économétriques d'aide à la décision	Editer le bulletin annuel de la statistique agricole  Publier des brochures du recensement général de l'agriculture (RGA) Elaborer le système d'information agricole (SIA) ;	dépenses : 212 587 FCP  dépenses : 23 853 054 FCP	
Promouvoir l'agriculture et les produits agricoles locaux	organisation/participation à des manifestations de promotion de l'agriculture soutien financier à l'organisation des foires agricoles dans les îles périphériques de Tahiti	- SIA, foire agricole de Tahiti – Floralties – Festival du <i>uru</i> : 45 304 364 FCP  3 associations subventionnées : 1 200 000 FCP	
Protéger la Polynésie française contre l'introduction de pestes et de maladies nuisibles à l'agriculture et à la biodiversité	Assurer la protection phytosanitaire aux frontières	-certificats d'inspection à l'importation : 11.030 permis d'importation : 501  opérations de saisie à la suite d'infractions : 108 dont 96 sur des colis postaux - nombre de navires arraisonnés et inspectés : 368 dont 69 désinsectisés à l'arrivée (376 en 2014) - vols internationaux contrôlés : 1.296 - activité de veille sanitaire : 661 entrées enregistrées sur la base de données relative aux conditions d'importations (12.990 fiches) - recettes perçues sur les prestations de traitements des végétaux, produits végétaux conteneurs, navires et aéronefs : 23.022.790 F FCP	en augmentation (8.024 en 2014) en baisse ((568 en 2014)  en augmentation (76 en 2014)  en baisse (1.318 en 2014)  en hausse (14 712 900 FCP en 2014)
	Assurer la protection phytosanitaire à l'intérieur du territoire	- contrôles des vols domestiques : 8.082 - certificats d'inspection délivrés pour le transport des végétaux : 6.200	stable (8.095 en 2014) en baisse (6.475 en 2014)
Contrôler l'importation de la vente et l'utilisation des pesticides	Homologuer les produits pesticides et les établissements de vente	- nouvelles substances actives : 4 - retraits de substances actives : 8 - agréments de nouveaux établissements autorisés à importer et à commercialiser des produits pesticides : 5 - retrait d'agréments : 0  - certificats d'aptitude à la vente et à l'utilisation de pesticides délivrés : 11 (1 session de formation)	3 en 2014 16 en 2014 3 en 2014 2 en 2014 33 en 2014 (3 sessions de formation)
Assurer la veille et la		- autorisations d'importation	en baisse (160 en 2014)

prophylaxie zoosanitaires des animaux de rente		<p>d'animaux domestiques et d'élevages : 149</p> <p>- autorisations d'embarquement (transport interinsulaire) : 652 (N.B.)</p> <p>- déclarations de ruchers : 85 nouveaux apiculteurs, pour 261 nouveaux ruchers</p> <p>- arrêtés relatifs à l'importation des animaux et produits animaux : 5 (semences bovines, bovins, semences abeilles, insectes auxiliaires des cultures, produits animaux)</p> <p>- arrêté relatif aux transports interinsulaires : 1</p> <p>- arrêté relatif aux tarifs des prestations de biosécurité : 1</p>	en baisse (917 en 2014) : les traitements antiparasitaires dans le cadre du contrôle de la diffusion de la babésiose bovine ont été restreints aux ruminants et équidés à partir du 22 octobre 2015)
--	--	--	--

- Programme « Forêts » (mission « Développement des ressources propres »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Valoriser le patrimoine sylvicole de Polynésie française	Réaliser des travaux de sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entretien de 3 ha de plantations de pins, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>* ISLV : 1 ha</li> <li>* Australes : 2 ha</li> </ul> </li> <li>- éclaircie (martelage et abattage) sur 37,5 ha de pins aux Marquises</li> <li>- entretien de 76,9 ha de plantation d'ébénisterie, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>* IDV : 51,5 ha</li> <li>* Marquises : 23,4 ha</li> <li>* Australes : 2 ha</li> </ul> </li> </ul>	
	Créer et entretenir des pistes forestières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- entretien de pistes : 44,8 km, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>* IDV : 30 km</li> <li>* ISLV : 4 km</li> <li>* Marquises : 5,8 km</li> <li>* Australes : 5 km</li> </ul> </li> <li>- création de nouvelles pistes : 0,25 km aux Marquises</li> </ul>	
	Ventes de bois et prestations de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ventes de bois sur pied : 1 213,5 m<sup>3</sup> pour 1 451 261 FCP</li> <li>- ventes de plants forestiers : 4 000 FCP</li> <li>- prestations de sciage : 576 640 FCP</li> <li>- transport grumier : 1 231 200 FCP</li> <li>- traitement autoclave : 2 070 000 FCP</li> </ul>	appel à candidatures pour la mise en vente de 15 500 m <sup>3</sup> de bois sur pied, dont 8 000 m <sup>3</sup> sur Hiva Oa et 7 500 m <sup>3</sup> sur Tubuai pour la période de 2016-2020.
	Procéder aux inventaires et diagnostics	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marquises : relevé GPS des zones de pâturages et de végétation naturelle du plateau de Toovii colonisées par les semis naturels de pin : <b>96 ha</b>.</li> <li>- Australes : inventaires partiels dans les peuplements de pins de Tubuai (Domaine) et de Rurutu (Domaine) en vue de la rédaction de plans de gestion et de l'exploitation future des bois.</li> </ul>	
	Elaborer des plans de gestion	- document de programmation des coupes des reboisements de pins 2016-2020 pour l'ensemble	

		de la Polynésie française ; - plan de gestion du massif d'Opunohou à Moorea (2016-2030). - plan de gestion des massifs de pins de Tubuai (2016-2020)	
--	--	--	--

- Programme « Enseignement professionnel » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Contribuer au fonctionnement des structures d'enseignement agricole	Contribuer aux dépenses du CPMFR	- versement du solde d'une subvention de fonctionnement attribuée en 2014 : 2 298 951 FCP ; -subvention d'investissement pour la rénovation des locaux du siège du CPMFR : 10 000 000 FCP	
	Contribuer aux dépenses de l'EPEFPA	- subventions d'investissement pour travaux de rénovation et de mise aux normes des bâtiments du lycée agricole de Moorea : 28 750 000 FCP	
Collaborer avec les organismes internationaux aux programmes de recherche agronomique	Elaborer un programme de recherche consacré aux effets des pratiques agricoles sur les relations multitrophiques dans les systèmes de productions maraîchères	dépenses du programme: en 2015 : 3 385 572 FCP	

- Programme « Veille et sécurité sanitaires » (mission « Santé »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Contrôler les établissements et installations de production	Contrôler l'abattoir :	274 certificats de saisie * bovins : 1153,4 kg saisis * porcs : 946,6 kg saisis * volailles : 171 carcasses saisies	en hausse (256 en 2014)
	Contrôle les établissements de conditionnement d'œufs	6 unités contrôlées	stable (5 unités contrôlées en 2014)
	Contrôler les navires et établissements, de pêche	1 unité contrôlée * 1 agrément retiré	en baisse (24 unités contrôlées en 2014 ; 2 agréments retirés)
Contrôler les échanges internationaux	Contrôler l'importation des denrées alimentaires (admission/refus)	427 (29 tonnes) dont 130 refus concernant l'introduction de miel	en baisse (482 refus en 2014 dont 78 concernant l'introduction de miel)
	Contrôler l'importation d'animaux	laissez passer pour : * 145 chats et chiens * 13 chevaux * 38 558 poissons d'aquarium * 291 030 poussins	en 2014 : 120 chats 34603 poissons 297 495 poussins d'aquarium
	Délivrer les certificats d'exportation des produits de la pêche	1 404 (3375 tonnes dont 1593.6 tonnes de poisson)	en hausse (1 196 en 2014)
	Délivrer les certificats d'exportations d'animaux vivants	12 819 répartis en 12 575 bénitiers et poissons d'ornement et 244 animaux domestiques	en baisse (15 771 en 2014 dont 12 774 bénitiers et 2 748 poissons d'ornement)
	Sensibiliser les agents des douanes à la biosécurité	4	
	Elaboration des textes réglementaires	- arrêtés relatifs à l'importation des animaux et produits animaux : 5 (semences bovines, bovins, semences abeilles, insectes auxiliaires des cultures, produits animaux) - arrêté relatif aux tarifs des	

		prestations de biosécurité	
Lutter contre les zoonoses	Lutter contre la salmonellose aviaire :	au 31 décembre 2015 aucune exploitation avicole n'était déclarée infectée de <i>Salmonella</i> Enteritidis et de <i>Salmonella</i> Typhimurium	situation stable par rapport à 2014
	Lutter contre la brucellose porcine	28 foyers répertoriés	(28 en 2014)
	Lutter contre la loque américaine		extension des foyers de loque américaine aux ISLV. déclaration d'infection à l'OIE
	Participer à la lutte contre la leptospirose	- réalisation d'une étude confiée à l'ILM : 995 000 FCP -> rapport épidémiologique montre que les cas humains seraient liés à l'infection chez les chiens et les rats et non chez les porcs -> rapport sérologique montre que 2/3 des porcs ont des anticorps contre le virus de l'hépatite E.	Le génotypage est prévu en 2016 pour vérifier le lien entre les infections porcine et humaine.
	Lutter contre les chiens dangereux	réactualisation de la liste des vétérinaires habilités à évaluer le comportement canin (13 vétérinaires en 2015)	
	Elaboration des textes réglementaires	2 arrêtés : 2 (réactualisation de la liste des maladies à déclaration obligatoire, police sanitaire virus Ebola	
	Inspecter les structures hébergeant des animaux	3 (aquariophilie) + 2 créations (1 pension pour chiens + 1 animalerie)	

#### Description des ressources du service

Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
1 785 771 302 F CFP
Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)
Fonctionnement courant : 308 197 703 F CFP
Investissement : 417 985 458 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		21	5	1		1		28	10,26%
B/CC2	2	27	2	14	2			47	17,22%
C/CC3		51	1	10				62	22,71%
D/CC4 et CC5		49	1	86				136	49,82%
Total	2	148	9	111	2	1	0	273	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	12	2

55 à 59 ans	70	6
50 à 54 ans	64	15
45 à 49 ans	26	14
40 à 44 ans	11	3
35 à 39 ans	13	14
30 à 34 ans	8	9
25 à 29 ans	3	3
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	9	2	3	2	16
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		2			2
Mobilité (mutation)	4		1	2	7
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	4		2		6
Affectation/renouvellement FEDA	1				1
<b>II - SORTIES</b>	5	2	4	17	28
Départ à la retraite	1		4	14	19
Départ volontaire				2	2
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1	1			2
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	2				2
Révocation – licenciement -inaptitude		1			1
Décès				1	1

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	128	267	30	13	3190
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>267</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	<b>3190</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
61152	3190	5,22%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	293	272	149	43	8541
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle		3			24
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1				3
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>294</b>	<b>275</b>	<b>149</b>	<b>43</b>	<b>8568</b>

### 4.37 Service du tourisme (SDT)

#### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 585 CM du 03/05/2012 modifié, portant création et organisation du service dénommé "service du tourisme".

#### Attributions :

Le service du tourisme est chargé d'une compétence générale en matière de tourisme.

A cet effet et sous l'autorité du ministre en charge du tourisme, il est chargé de concevoir, de coordonner, de mettre en œuvre et d'évaluer la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.

Dans son domaine de compétence et pour assurer son rôle, le service du tourisme exerce les missions suivantes :

- élaborer et veiller à l'application des réglementations ;
- concevoir, coordonner, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques du tourisme y compris dans les domaines de la promotion, de l'aménagement et des investissements ;
- accompagner et contrôler les structures et activités touristiques ;
- contribuer au développement des métiers du tourisme ;

- gérer les informations statistiques et techniques.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Immeuble Paofai – Entrée D (Face à « Te Fare Tauhiti Nui) Boulevard Pomare - PAPEETE
<b>Adresse postale</b>	B.P 4527 – 98 713 Papeete – Tahiti – Polynésie française
<b>Téléphone</b>	(689) 40 47 62 00
<b>Télécopie</b>	(689) 40 47 62 04
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:sdt@tourisme.gov.pf">sdt@tourisme.gov.pf</a> <a href="http://www.servicedutourisme.gov.pf">www.servicedutourisme.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Equipement et aménagements touristiques » (mission « Tourisme »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Créer et aménager de nouveaux sites touristiques pour améliorer l'offre touristique	Réaliser des études d'aménagement	- 3 études d'aménagement (Hotuarea, Fare Natura, Tahiamanu)	Sur ces 3 études 2 projets devraient démarrer courant 2016
	Réaliser des aménagements nouveaux	- 4 aménagements (trou du souffleur, darse de Papetoai, darse de Paopao, la vague de Teahupo'o)	3 aménagements finalisés et 1 en cours devrait se terminer en juillet 2016
Améliorer et réhabiliter des sites touristiques existants	Réaliser des études d'aménagement/réhabilitation	4 études d'aménagement (Mahana Park, Vaiava, Pointe Vénus et jardin botanique de Faaroa)	Sur ces 4 études 1 est en cours de réalisation et 3 projets devraient démarrer courant 2016
	Réaliser des études d'aménagement/réhabilitation	5 sites réhabilités (abris relais nautique de Ohotu et Avatoru, belvédère Taravao, bâtiment de restauration de Mahana park, Maison de James Norman Hall)	Réhabilitations terminées et ouvertes au public
Sécuriser les sites touristiques	Sécuriser deux sites touristiques	2 chantiers de sécurisation aux grottes de Mara'a et aux 3 cascades (marché de travaux)	1 opération finalisée et 1 en retardée en raison des intempéries du 12/12/15 à Hitiaa O Te Ra
Rendre les sites touristiques vivants	Procéder aux appels à projets pour gérer les infrastructures existantes	3 appels à projets lancés pour la reprise de la boutique de Vaipahi, le snack d'Ohotu et le bâtiment de restauration de Mahana Park	1 gérant installé et 2 gérants en cours d'installation
	Mettre en place des amodiataires sur les sites (>3 mois)	15 amodiataires validés 4 154 999 F CFP de redevances perçues	Augmentation du nombre d'amodiataires Simplification des procédures administratives. Modification de textes relatifs (ATE 750CM du 23/05/13)
	Traiter les demandes d'occupation de sites (<3mois)	345 demandes d'occupation traitées en 2015 1 008 500 FCFP de redevances perçues	Maintien du nombre de dossier traité Augmentation des redevances perçues Activités économiques privées créés
Entretien et gardiennage des sites touristiques	Procéder à l'appel à candidature pour l'entretien et le gardiennage	17 sites concernés. 20 prestations d'entretien et gardiennage	Appel à candidature fructueux Baisse du coût des prestations sur le budget 2016
	Entretien et gardiennage des sites touristiques	44 209 888 M F CFP de prestation sur 2015	Maintien des prestations sur les sites Diminution des dégradations
Mettre en place une	Uniformiser la signalétique	10 oriflammes posées	Augmentation de la visibilité des

signalétique touristique			sites touristiques
	Mettre en place des règlements intérieurs	10 sites possèdent un règlement intérieur	Augmentation du nombre de sites concernés

- Programme « Aide et régulation du tourisme » (mission « Tourisme »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Aide au développement des logements chez l'habitant	Conseiller, assister et instruire les demandes d'aide Attribuer des subventions : Rénovation, extension et création d'établissements afin d'améliorer la qualité du produit	15 porteurs de projet  5 dossiers d'aides - Omati Lodge - Taputea - Les 3 cascades - Pakokota - Le passage	Conseil, assistance
Garantir à la clientèle et aux opérateurs des produits de qualité	Conseiller, assister, informer sur les conditions de classement des pensions et hôtels	Une cinquantaine de porteurs de projets	
	Instruire des dossiers contrôle en vue du classement des pensions	18 dossiers recevables et soumis à la commission de classement des pensions, 16 établissements classés	Référencement au GIE TT en vue de la promotion à l'international
	Instruire des dossiers contrôle en vue du classement des hôtels	5 dossiers recevables et soumis à la commission de classement des hôtels, 3 établissements classés	
Améliorer la compétitivité des hôtels en développant une offre de qualité en favorisant leur rénovation permanente et en allégeant leurs charges d'exploitation	Reconduire le régime d'exonération de droits et taxes à l'importation	32 hôtels qui ont bénéficié du régime	Amélioration de la qualité du produit
Augmenter le parc hôtelier et maintenir la compétitivité au niveau international	Procéder à la défiscalisation locale et métropolitaine favorisant la création de nouveaux établissements, et la rénovation ou l'extension d'établissements existants	3 dossiers présentés et traités : - Bora Bora Nui - Méridien Bora - Manava suite resort	Amélioration de la qualité du produit
Assurer la coordination inter services en vue d'harmoniser nos actions en faveur des porteurs de projets	Rendre des avis dans le cadre des différentes procédures administratives	29 avis rendus : - 11 dossiers pour les permis de construire ; - 6 dossiers pour l'occupation du domaine public ; - 11 dossiers pour l'occupation du domaine public maritime ; - 1 demande d'investissement étranger.	Favoriser les activités nouvelles et l'entrepreneuriat privé
Répondre à la mission réglementaire "Activités"	Accompagner les agences de voyages et bureaux d'excursions	- Agence de voyages et bureau d'excursions : 100 dossiers	Poursuite du suivi des créations, cessations et contrôles avec 1 commission
	Procéder à l'accompagnement de la navigation charter	- Navigation charter : 130 dossiers	Poursuite du suivi des créations, cessations et bilan d'activité
	Instruire les demandes de défiscalisation	2 dossiers	-
	Autres instructions	- Transporteurs touristiques : 89 dossiers - autres : 31 dossiers	Avec toujours participation à la réalisation des commissions et examens (2) des transporteurs touristiques



Améliorer les infrastructures du tourisme nautique	Réaliser des aménagements dans les 7 communes des ISLV	- ancrages réalisés - les autres réalisations en partie faites ou programmées pour début 2016 Réalisé : 41 770 003 F CFP (subdélégation à la DDC) - prestation de conduite des opérations pour les communes effectuée Réalisée : 4 500 000 F CFP	Disparité de réalisation entre les communes. Opération toujours en cours.
	Étudier la faisabilité de l'extension Apooiti	Réalisée : 4 808 150 F CFP	Nouvelles études dans la continuité prévues en 2016
	Procéder aux études sur le traitement des eaux de carénage pour Uturaerae et des eaux usées pour les 3 marinas d'Uturoa	Réalisée : 5 077 780 F CFP	Nouvelles études dans la continuité prévues en 2016

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
156 634 048 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 90 808 863 F CFP
Investissement : 434 939 574 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

#### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		9	1				2	12	38,71%
B/CC2		2		2	1			5	16,13%
C/CC3		2	1					3	9,68%
D/CC4 et CC5		10		1			0	11	35,48%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>100,00%</b>

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	4	1
50 à 54 ans	3	2
45 à 49 ans	3	1
40 à 44 ans	5	
35 à 39 ans	2	2
30 à 34 ans	1	2
25 à 29 ans	1	4
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	5	2	0	1	8
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1	1		1	3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	4	1			5
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	3	2	0	0	5
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	2	1			3
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)	1	1			2
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	33	36	0	1	361
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>361</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
6944	361	5,20%

### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	264	26	4	0	700
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	3				9
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1				5
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	268	26	4	0	714

### 4.38 Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion (SEFI)

#### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 99-208 APF du 18/11/1999 portant création d'un service dénommé Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (SEFI)

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 229 CM du 03/02/2004 modifié portant organisation du Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (S.E.F.I.)

#### Attributions :

Le SEFI prépare, anime et met en œuvre les orientations du gouvernement de la Polynésie française en matière d'emploi, de formation continue et d'insertion professionnelles. Afin d'assurer la cohérence des actions menées en matière d'emploi et de formation des jeunes et des adultes dans la perspective de leur insertion professionnelle, le service assure une fonction générale d'information, de coordination et de concertation.

Le SEFI est plus particulièrement chargé des missions suivantes :

- 1) planifier et conduire la collecte de toutes informations et données statistiques nécessaires pour apprécier à tout moment la situation dans les domaines de sa compétence ;
- 2) préparer et organiser les actions de soutien à la coordination ministérielle ;
- 3) assurer un appui technique et administratif aux instances qui conduisent ou financent sur crédits publics des actions de formation continue ou d'insertion professionnelle par l'expertise des programmes et la validation des formations qualifiantes ;
- 4) préparer et conduire la concertation entre l'ensemble des acteurs de la formation des jeunes et des adultes dans la perspective de leur insertion professionnelle ;
- 5) collecter les emplois disponibles ;

- 6) assister les personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel pour faciliter leur insertion, leur reclassement ou leur promotion professionnelle ;
- 7) assister les employeurs pour l'embauche de leurs salariés ;
- 8) mettre en œuvre, par tous moyens, des actions de conseil, de bilan et d'orientation à l'attention des demandeurs d'emploi et des publics prioritaires, notamment en assurant le service public du placement ;
- 9) assurer l'encadrement de l'exercice de l'activité de formation professionnelle ;
- 10) faciliter l'accès à l'emploi et son maintien ;
- 11) favoriser la fluidité du marché du travail ;
- 12) concevoir et mettre en œuvre toutes actions tendant à favoriser l'activité et l'emploi ;
- 13) mettre en œuvre toute disposition relative à l'accès à l'emploi salarié ;
- 14) mettre en œuvre les mécanismes visant à protéger le marché du travail ;
- 15) proposer des actions de formation professionnelle adaptées aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Immeuble Papineau, rue Tepano JAUSSEN
<b>Adresse postale</b>	BP 540 - 98713 Papeete
<b>Téléphone</b>	(689) 40 46 12 12
<b>Télécopie</b>	(689) 40 46 12 11
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="http://www.sefi.pf">www.sefi.pf</a> <a href="mailto:sefi@sefi.pf">sefi@sefi.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Emploi et insertion professionnelle » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitative	Appréciations qualitatives
Instaurer et renforcer le continuum entre les acteurs de la formation et de l'emploi. Etre en cohérence avec les acteurs du monde de l'emploi pour une meilleure insertion des demandeurs d'emploi.	Renforcer les relations avec les employeurs (notamment petites et moyennes entreprises) notamment par l'organisation de visites	- 810 visites ont été effectuées. - 1866 offres ont été collectées. - 71 408 mises en relation (rapprochement candidat et offre d'emploi normale) ont été effectuées sur total de 144 977 candidatures. - 66 940 entreprises sont enregistrées au SEFI.	Les visites effectuées en 2015 ont permis en plus de vérifier le bon déroulement d'une mesure d'aide, de faire connaître les services rendus par le SEFI aux employeurs. Ces visites doivent être développées en 2016. Le SEFI porte une attention particulière à la qualité des mises en relation effectuées : chaque candidature est étudiée par un agent qui analyse le profil du demandeur par rapport à celui recherché par l'employeur.
	Renforcer les relations avec les acteurs du tissu économique de la Polynésie française	Des échanges réguliers (réunions d'informations etc.) et partenariats ont été établis avec la CCISM, l'ADIE, le MEDEF etc.	Ces échanges avec les acteurs du tissu économique permettent d'ajuster les services du SEFI aux besoins du marché de l'emploi.
	Renforcer les relations entre services et entités de proximité (mairies et circonscriptions administratives) pour un service de proximité de qualité et cohérent.	- Maintien des 9 nouvelles antennes (Papenoo, Mahina, Arue/Pirae, Faa'a, Punaauia, Paea, Papara, Mataiea et Moorea) en plus des antennes de Taravao et Raiatea - Communications et collaborations régulières (mutualisation de moyens :	En maintenant ses antennes délocalisées, le SEFI renforce sa collaboration avec les mairies et circonscriptions dont les connaissances de l'environnement économique et de la population sont des atouts pour le service. Les agents des mairies et des

		salles mises à disposition etc.) avec les communes, circonscriptions.	circonscriptions sont ainsi accueillis au sein du SEFI et sensibilisés aux mesures d'aide mises en œuvre par le SEFI.
Garantir et renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi par le biais des mesures d'aide à l'insertion	Accueillir les demandeurs d'emploi, inscription au SEFI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de demandeurs d'emploi inscrits : 10 711.</li> <li>- Le DEFM (demandeur d'emploi en fin de mois) moyen sur l'année s'élève à 12 424.</li> <li>- Total : 26 927 demandeurs d'emploi différents et a enregistré 5 802 primo demandeurs (personnes effectuant leur première recherche d'emploi via le SEFI).</li> </ul>	<p>Fréquentation très élevée du service par les demandeurs d'emploi</p> <p>Augmentation de 8 % du DEFM (Demandeurs d'emploi en fin de mois) au 31 décembre 2015, mais baisse de 6,8% du nombre du DEFM moyen.</p> <p>Le nombre moyen de postulants pour une offre est de plus de 38 (contre 32 en 2014). Cet indicateur confirme encore la très forte crise du marché du travail.</p>
	Mettre en œuvre un dispositif d'aide à l'emploi CAE (Contrat d'accès à l'emploi) destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5097 dossiers CAE instruits</li> <li>- 2534 stages CAE engagés.</li> </ul>	
	Assurer l'accompagnement des demandeurs d'emploi (orientation par la Direction des Affaires Sociales, centre d'hébergement d'urgence, durée d'inscription de plus d'un an etc.)	entretiens personnalisés et réguliers avec un conseiller pour chaque demandeur d'emploi	
Renforcer l'aide aux employeurs qui embauchent en CDI	Soutenir la création d'emploi et prévenir le chômage de longue durée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 244 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat SIE.</li> <li>- 103 demandeurs d'emploi qualifiés ont bénéficié d'un contrat STEP.</li> <li>- Le Contrat Emploi Durable (CED) a permis à 359 demandeurs d'emploi de bénéficier d'un contrat à durée indéterminée. 453 personnes étaient salariées en CDI par l'intermédiaire du CED.</li> <li>- Le Contrat Relance Emploi (CRE) a permis à 215 demandeurs de bénéficier d'un contrat à durée déterminée.</li> </ul>	<p>Pour instaurer un lien entre les acteurs de l'économie, le SEFI utilise notamment les aides à l'embauche.</p> <p>La plupart des dispositifs avaient été suspendus en mai 2014 à la demande du gouvernement. Leur mise en œuvre a repris en 2015, ce qui explique leur augmentation en 2015.</p> <p>La réforme des mesures d'aide à l'emploi en cours vise notamment à proposer 2 mesures axées uniquement sur le CDI, intitulées ACT et ACT PRO. Le succès de l'ACT dépendra surtout de la connaissance qu'elles en auront ou pas. Adjoint à l'objectif de renforcement des liens avec les entreprises, un plan de communication doit être formalisé et budgété.</p>
	Maintenir l'emploi dans les entreprises en difficulté	<p>28% des entreprises ont bénéficié d'une huitième convention CSE en 2015, soit la dernière convention possible pour ce dispositif.</p> <p>76 conventions de trois mois ont été conclues avec 25 entreprises différentes (certaines entreprises ayant bénéficié consécutivement de plusieurs conventions CSE).</p> <p>Ces conventions ont concerné 3974 salariés durant l'année.</p>	<p>Le SEFI est en mesure d'accompagner les accords de réduction du temps de travail afin de minimiser la perte de rémunération pour les salariés concernés.</p> <p>Le dispositif CSE a pour même objectif d'éviter les licenciements pour motif économique dans les entreprises qui sont contraintes de réduire leur activité compte tenu de la conjoncture économique ou d'un sinistre de caractère exceptionnel, en</p>

			prenant en charge une partie de la perte de salaire subie par le salarié du fait de la réduction de son temps de travail. Cette aide a une durée limitée, puisqu'une même entreprise ne peut bénéficier du CSE plus de 2 ans, ce qui équivaut à 8 conventions.
Lutter contre le travail clandestin	Développer les services à la personne par le dispositif CSP (Chèque service aux particuliers)	- 151 994 chèques ont été utilisés (+14,42%) par 2211 employeurs différents (+7,1 %). En moyenne, plus de 12000 chèques sont utilisés chaque mois. Avec 303 988 heures de travail pour 2211 particuliers employeurs, la moyenne par employeur est de 137 heures par an (en augmentation de 6%).	La formule semble toujours plébiscitée par les particuliers.
Favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	Organiser des stages de formation professionnelle aux travailleurs reconnus handicapés	- 654 STH 34 CTH et ont été signés en 2015. Au 31 décembre 2015, on dénombre 210 travailleurs handicapés employés dans le cadre du CTH.	La demande pour ce type de dispositif reste forte (654 nouvelles mesures). La convention travailleur handicapé (CTH) favorise l'embauche des travailleurs handicapés sur contrat de travail (CDD ou CDI).
Soutenir la création de micro entreprise	Accompagner les entrepreneurs par la désignation d'un tuteur et le versement d'aides financières	47 conventions ICRA ont été conclues permettant ainsi la naissance d'autant de petites entreprises et l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi.	La mesure semble retrouver de l'engouement auprès des demandeurs d'emploi.
Protéger le marché local de l'emploi	Délivrer des autorisations de travail	571 autorisations de travail ont été délivrées dont 419 d'une durée d'un an minimum et 100 pour des missions temporaires de moins de 6 mois. Concernant les greffeurs, 176 autorisations ont été délivrées. 15 cartes de commerçants étrangers ont été accordées en 2015. Le Conseil des ministres a examiné 1351 autorisations de séjour de plus de 3 mois.	En 2015, le nombre total de demandes d'autorisation de travail a diminué de 4,9 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'autorisation de travail d'une durée d'un an minimum a augmenté de 7% par rapport à 2014. Le nombre d'autorisation de travail pour des missions temporaires de moins de 6 mois a diminué de 11% par rapport à 2014. Le nombre d'autorisation de travail pour les greffeurs est resté quasi stable. Cette année, le ratio de demande (0,89) ayant abouti à une autorisation, est en nette amélioration, ce qui traduit un traitement plus rapide des dossiers par le SEFI. Le nombre de cartes de commerçant étrangers a diminué de 37% Le nombre d'autorisation de séjour de plus de 3 mois examiné par le Conseil des ministres a augmenté de 4,3%
S'inscrire dans une démarche de performance	Développer une plate forme d'échanges avec la CPS pour la consultation des droits CPS des ressortissants ou demandeurs d'emploi et l'échange de fichiers.	1 projet d'interface	Démarche en cours

Amélioration de la qualité du service	Assurer un meilleur accueil et suivi des usagers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'une meilleure signalétique ;</li> <li>- Meilleure visibilité des affichages et pancartes : Bornes Emploi, des antennes du SEFI ;</li> <li>- Mise en place d'un dispositif des demandeurs d'emploi identifiés comme prioritaires.</li> </ul>	Le SEFI maintient ses efforts en terme de communication pour un meilleur accueil, orientation et une visibilité accrue de ses services.
	Veiller au développement des compétences des agents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 formation de 2 semaines a été dispensée en juin 2015 par 2 experts Pôle emploi ;</li> <li>- Des formations sur la gestion des comportements agressifs ;</li> <li>- Formation continue des agents issus de la FPPF.</li> <li>-1 projet de partenariat avec Pôle emploi : renforcement des compétences des conseillers du SEFI.</li> <li>- Projet de schéma directeur de formation aux métiers spécifiques du SEFI.</li> </ul>	

- Programme « Formation professionnelle » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitative	Appréciations qualitatives
Renforcement de la collaboration avec les acteurs publics pour une organisation de la formation et de l'insertion des demandeurs d'emploi efficiente	Renforcer la collaboration avec le RSMA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une formation qualifiante au bénéfice des jeunes volontaires engagés en contrepartie de la conservation de leur statut de volontaire au SMA</li> <li>- Organisation de sessions d'ateliers de recherche d'emploi (ARE) pour les jeunes du RSMA</li> </ul>	Le SEFI communique régulièrement avec le RSMA sur les formations qualifiantes en recrutement, pour permettre aux jeunes du RSMA de bénéficier d'une « passerelle » avec les prestations du SEFI
	Renforcer la collaboration avec le CFPA, CMMPF, IJSPF, MFR, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 session de DPP1 pour 2 demandeurs d'emploi dans le cadre de leur préparation à l'entrée au CMNP</li> <li>- 1 session de remise à niveau des savoirs de base pour 8 demandeurs d'emploi etc.</li> <li>- Des réunions d'information avec les jeunes en Service Civique à l'université.</li> </ul>	
	Participer à la formation des usagers d'autres entités publiques		
Renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi	Promouvoir la VAE	<p>556 usagers ont été renseignés. 23 réunions dans les îles (Moorea et Nuku Hiva). 413 ont bénéficié d'une étude personnalisée du projet VAE:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 247 classés sans suite ;</li> <li>- 34 rejetés ;</li> <li>-150 ont fait l'objet d'une assistance dans le montage du dossiers</li> </ul> <p>Sur ces 150 dossiers, 134 personnes ont déposé leur dossier de recevabilité. 11 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pour le livret 2.</p>	Difficulté de mise en œuvre en raison du manque de disponibilité des partenaires.
	Développer l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 119 nouveaux contrats d'apprentissage signés</li> <li>- 11 formations dans les secteurs du tourisme,</li> </ul>	Le nombre de contrats d'apprentissage a augmenté de +77,61% cette année (119 en 2015 contre 67 en 2014).

		restauration, BPT, commerce, gestion, comptabilité, management, énergies renouvelables, services à la personne) du CAP à la licence professionnelle - 480 bilans d'évaluation réalisés	
	Faire de la mesure CAE un dispositif universel par la formation en alternance	- mise en œuvre à titre expérimental d'un volet formation adjoint à certains CAE (à partir de sept. 2015). - Aide à la préparation aux examens : préparation au DNB, au CFG (CJA) et au brevet d'animateur de quartier le (SJS). Ainsi : 1 groupe de 14 stagiaires CAE prépare le DNB à Rurutu 1 groupe de 13 stagiaires CAE prépare le DNB à Tahaa 1 groupe de 17 stagiaires CAE prépare le DNB à Huahine et 1 groupe de 32 stagiaires CAE prépare le CFG.	Les résultats de cette expérimentation en termes d'assiduité, de remobilisation et de réussite à l'examen ne seront connus qu'au 3 <sup>e</sup> trimestre 2016.
	Actions de formation	- 64 actions de formation (dont 41 formations générales, 19 actions de préformation ou qualifications, etc.) - Engagement financier de 424 356 000 F CFP au titre de l'année 2015, soit 21,27% de moins qu'en 2014.	
	Sécuriser le parcours de formation ou de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi	- 47 conventions de prestations de service ont été formalisées : - 36 Ateliers de recherche d'emploi ; - 9 conventions de prestations diverses (prise en charge de visite médicale, de bilan d'évaluation et d'orientation, rédaction cv et lettre de motivation, « Ecoute et soutien » etc. - 2 conventions pour les bénéficiaires de la mesure ICRA.	
	Recenser et contrôler les déclarations d'existence des organismes de formation afin d'avoir une vision globale du marché de la formation professionnelle en Polynésie	- 215 organismes de formation enregistrés dont 12 organismes relevant du secteur public. - 47 déclarations d'existence d'organismes privés de formation supplémentaires contre 30 en 2014. - 146 organismes de formation qui ont adressé leur bilan pédagogique et financier au titre de l'année 2013 (soit 68% des organismes recensés).	
S'inscrire dans une démarche de performance	Evaluation des actions du SEFI	Un suivi post formation des demandeurs d'emploi est effectué à 3, 6 et 9 mois après la fin de la formation.	

#### Description des ressources du service

**Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**

482 972 776 F CFP

**Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)**



Fonctionnement courant : 161 490 465 F CFP

Investissement : 0 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		14	1	1				16	19,28%
B/CC2	1	27	4	10				42	50,60%
C/CC3		16	1	2				19	22,89%
D/CC4 et CC5		4		2				6	7,23%
Total	1	61	6	15	0	0	0	83	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		1
55 à 59 ans		6
50 à 54 ans	9	8
45 à 49 ans	5	8
40 à 44 ans	5	8
35 à 39 ans	2	22
30 à 34 ans	1	3
25 à 29 ans	2	3
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	2	14	4	0	20
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		1			1
Mobilité (mutation)		5			5
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1	3	2		6
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1	5	2		8
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	4	11	2	0	17
Départ à la retraite		1			1
Départ volontaire					0

Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental	1	2			3
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	3	7	2		12
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)		1			1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès				0	0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	81	73	21	4	1 317
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	81	73	21	4	1317

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
18592	1317	7,08%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	559	113	17	1	2 438
Congés de maternité	FIXE				149
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	10				23
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	1	1			14

Disponibilité pour convenances personnelles	1	2	1		47
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	571	116	18	1	2 671

#### 4.39 Secrétariat général du Conseil Economique Social et culturel (SG-CESC)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 91-99 AT du 29/08/1991 portant création d'un service dénommé "secrétariat général du Conseil économique, social et culturel".

**Texte d'organisation :** Délibération n° 2005-64 APF du 13/06/2005 modifiée, portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française

**Attributions :** Le secrétariat général du Conseil économique, social et culturel est chargé d'apporter l'assistance nécessaire au fonctionnement administratif, juridique et comptable du Conseil économique, social et culturel.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Avenue Pouvanaa a Oopa, Immeuble Te Raumaire
Adresse postale	BP : 1657 - 98714 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	(689) 40 41 65 00
Télécopie	(689) 40 41 92 42
Courriel / Site internet	<a href="mailto:cesc@cesp.pf">cesc@cesp.pf</a> / <a href="http://www.cesc.pf">www.cesc.pf</a>
Horaires d'ouverture	Lundi à vendredi : 7h30 à 17h00

##### Programme dans lequel le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer l'assistance aux travaux du Conseil économique, social et culturel auprès des membres dans leurs études et dans l'élaboration des rapports et avis	Tenir et organiser les séances du CESC	- 361 réunions réparties comme suit : - 279 au titre des commissions permanentes, - 4 au titre de la commission du budget, - 50 au titre du bureau, - 5 pour la tenue des trois collèges - 22 séances plénières	
	Rendre des avis sur les projets et propositions de lois du pays :	31 saisines et a rendu <b>32 avis</b> sur des projets et propositions de « lois du pays »	Avis rendus dans les délais impartis par la réglementation
	Rédiger des rapports Des sujets axés essentiellement sur les problèmes économiques, sociaux et environnementaux	2 rapports	
Participer et organiser des manifestations en relation avec les thèmes intéressant la société civile	Participer à la COP 21 en Métropole	- 2 déplacements en Métropole et à Bruxelles - Intervention au pavillon bleu réunissant les Etats du Pacifique	
	Participer aux événements organisés dans les locaux de l'institution	- Earth Hour Tahiti - Les assises de l'environnement des étudiants - Expositions diverses (Papeete sous l'eau) - Jour de l'an chinois	Participation des membres avec l'implication de leurs entités représentées et du personnel de l'institution
Tisser et conserver des liens avec les autres conseils économiques, sociaux et environnementaux de	Présentation par un membre du CESE national de la première restitution du rapport d'étude du CESE sur « les ports	1 séance plénière	

Métropole, d'Europe et du Pacifique	ultramarins au carrefour des échanges mondiaux. »		
Conseil économique, social et environnemental (CESE) Conseil économique et social européen (CES européen)	Participation aux assemblées générales de l'Association des conseils économiques, sociaux et environnementaux des régions de France (ACESERF) en Métropole	4 déplacements en Métropole	

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
111 964 583 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 94 300 000 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

#### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		6						6	35,29%
B/CC2		4		2				6	35,29%
C/CC3								0	0,00%
D/CC4 et CC5		3		2				5	29,41%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>100,00%</b>

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	2	
50 à 54 ans	1	
45 à 49 ans		5
40 à 44 ans		3
35 à 39 ans	1	2
30 à 34 ans		3
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### **Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	1	0	0	0	1

Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	1				1
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
II - SORTIES	0	0	0	0	0
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	10	5	4	1	182
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	10	5	4	1	182

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
3808	182	4,78%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	210	14	3		510,5

Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	2				2
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>512,5</b>

#### 4.40 Secrétariat général du gouvernement (SGG)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 84-1002 AT du 20/09/1984 portant création du secrétariat général du gouvernement du territoire

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 381 CM du 23/06/2005 portant organisation du secrétariat général du gouvernement de la Polynésie française

##### Attributions :

Le secrétariat général du gouvernement a pour mission principale d'assister le Président et le gouvernement de la Polynésie française dans l'exercice de leurs attributions. Il veille au bon fonctionnement de ces institutions et à la régularité de leurs actes. Il est le garant de l'action gouvernementale. Il coordonne l'activité des services de l'administration de la Polynésie française.

A ce titre et dans le respect des instructions du Président de la Polynésie française, il a pour attributions :

- la mise en place des gouvernements et l'organisation du travail gouvernemental ;
- l'assistance dans l'élaboration des actes et le conseil dans le choix des procédures ;
- le conseil juridique, économique et financier ;
- la mise en forme et le suivi des procédures liées aux travaux du conseil des ministres ;
- le recueil et la diffusion des normes juridiques de la Polynésie française ;
- la coordination et le contrôle de la défense des intérêts de la Polynésie française devant les juridictions ;
- l'enregistrement, la notification, la diffusion, la transmission et la conservation des actes ;
- la direction de la publication au Journal officiel de la Polynésie française ;
- le suivi des conventions liant l'Etat et la Polynésie française ;
- le suivi des projets du gouvernement portés devant l'assemblée de la Polynésie française, le Conseil économique, social et culturel et le haut conseil de la Polynésie française, en liaison avec le ministère désigné à cet effet ;
- la chancellerie de l'ordre de Tahiti Nui.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Présidence, quartier Broche, rue Dumont d'Urville
Adresse postale	B.P. 2551- 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 47 20 52

Télécopie	(689) 40 47 20 53
Courriel / Site internet	<a href="mailto:sgg@presidence.pf">sgg@presidence.pf</a>
Horaires d'ouverture	Du lundi au jeudi : 7h30-12h00 / 13h30-17h00 ; Le vendredi : 7h30-12h00 / 13h30-16h00.

#### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Diffuser l'information	Assurer les publications au journal officiel	Nombres de JOPF : 204 Nbre de pages : 17 524	Objectif atteint
	Assurer le suivi du courrier	Courriers « départ SGG » : 1 799 Courriers « arrivée SGG » : 2 262	Objectif atteint
Développer la E-administration	Faciliter l'accès des citoyens à l'information juridique sur le site Lexpol	<u>Mise en ligne d'actes non publiés</u> : avis HCPF, TAPF et CE, notes, circulaires : 197	Objectif atteint
		<u>Mise à jour du site Lexpol</u> Consolidation des textes : 352 Création de liens vers : - les textes modifiés, abrogés, annulés : 2 136 - les textes d'application : 725	Objectif atteint
		<u>Mise à jour des bases de données</u> ; Etablissements publics : 65 Entités publiques : 630	Objectif atteint
		Mise en ligne des décisions contentieuses relatives à des textes	Objectif atteint
		<u>Codes polynésiens</u> nouveaux : 2 mise à jour : 21	Objectif atteint
		<u>Code Etat</u> Nouveaux : 4	25 %
		Réaliser le plein déploiement de Lexpol II	32 services et 18 établissements publics sensibilisés à la plateforme de travail de LEXPOL II (workflow)
	Partager l'expérience du service en matière de dématérialisation	Participation au chantier de dématérialisation de la chaîne comptable	Objectif atteint
Contribuer à la qualité de la production réglementaire	Etudier la faisabilité de la dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES)	Réunions avec le Haut-Commissaire : 2	25%
	Améliorer l'ergonomie du site Lexpol et développer des outils de recherche	Rédaction du descriptif détaillé et demande de crédits d'investissement	80%
	Contrôle de légalité et participation à l'élaboration des textes, consultations sur des problématiques juridiques	Consultations juridiques /Saisines : 109 Notes juridiques /Autosaisines : 9 Saisine du Tribunal administratif pour avis : 4	Objectif atteint
	Conduite de grands chantiers juridiques	Réforme statutaire Réforme du code de procédure civile (achevée en novembre 2015) Réforme de la commande publique Dématérialisation des actes et des procédures du secteur public	80%

	Assurer la défense du gouvernement	Documents entrants : 3 583 Nouvelles instances, Contentieux administratif : 419 Nouvelles instances, Contentieux civil : 47 Nouvelles instances, Contentieux commercial : 7 Nouvelles instances, Contentieux financier : 5 Nouvelles instances, Contentieux pénal : 59 Nouvelles instances, Contentieux social : 6 Nouvelles instances, Autres contentieux : 7	Objectif atteint
Assurer le bon fonctionnement du travail gouvernemental	Assurer l'enregistrement du courrier (bureau du courrier)	Nombre d'actes concernés : 29 283	Objectif atteint
	Assurer la tenue du conseil des ministres	Rapports de présentation en conseil des ministres : 1 820 Communication en conseil des ministres : 344 Contrôle de légalité/Notes en CM : 136	Objectif atteint
	Assurer la coordination de l'action gouvernementale	Coordination des avis de la Polynésie française sur des projets de textes nationaux : 77 Projet d'amélioration des délais	Objectif atteint à 50%
		Démarche en vue d'obtenir l'homologation des 142 peines d'emprisonnement prévues par diverses réglementations. Résultat : 1 loi d'homologation.	Objectif atteint à 75%
Tenir le secrétariat du conseil des réformes stratégiques.		Objectif atteint	
Gérer l'ordre de Tahiti nui	Chancellerie de l'ordre de Tahiti Nui : 18 médailles de Chevalier	Objectif atteint	
Renforcer les liens avec l'Assemblée de la Polynésie française	Etudier la faisabilité d'une dématérialisation des échanges d'information sur les lois du pays et les délibérations	Dossier reporté	Dossier reporté

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
237 671 509 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 39 133 010 F CFP
Investissement : 1 904 050 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		12	3	1				16	44,44%
B/CC2		5	1	2				8	22,22%
C/CC3		6	2					8	22,22%



D/CC4 et CC5		4						4	11,11%
Total	0	27	6	3	0	0	0	36	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans	1	
60 à 65 ans		1
55 à 59 ans	2	1
50 à 54 ans	2	4
45 à 49 ans	2	2
40 à 44 ans	1	2
35 à 39 ans	5	4
30 à 34 ans	1	4
25 à 29 ans	1	2
20 à 24 ans		1
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	3	2	2	0	7
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)	2	1			3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1	1	2		4
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	2	2	0	1	5
Départ à la retraite				1	1
Départ volontaire					
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	2	1			3
Fin de détachement FEDA					
Mobilité (mutation)		1			1
Révocation – licenciement -inaptitude					
Décès					

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	41	17	3	1	270
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>270</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
8064	270	3,35%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	257	44	6	1	928,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle	14				26
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	6				13,5
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	2				7
<b>TOTAL</b>	<b>277</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>975</b>

#### 4.41 Secrétariat général du Médiateur (SG-ME)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Loi du pays n° 2014-6 du 3 avril 2014 définissant les prérogatives du médiateur de la Polynésie française et les dispositions particulières de son statut.

Arrêté n° 633/CM du 17 avril 2014 portant création du secrétariat général du médiateur de la Polynésie française.

**Attributions :** le médiateur reçoit, dans les conditions fixées par la loi du pays, les réclamations concernant, dans leurs relations avec les usagers, le fonctionnement des administrations de la Polynésie française, de ses établissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public relevant des compétences de la Polynésie française.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	82, rue du Général de Gaulle – rez-de-chaussée immeuble LEJEUNE
Adresse postale	BP 2551 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone	(689) 40 50 10 75
Télécopie	(689) 40 50 10 76
Courriel / Site internet	<a href="mailto:teiva.manutahi@mediateur.gov.pf">teiva.manutahi@mediateur.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	7h30 à 15h30 et plus (lundi à jeudi) – 7h30 à 14h30 et plus (vendredi)

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Recevoir dans les conditions fixées par la LP n°2014-6 du 3 avril 2014, les réclamations concernant, dans leurs relations avec les usagers, le fonctionnement des administrations de la Polynésie française, des ses EPA/EPIC et de tout autre organisme investi d'une mission de service public relevant des compétences de la Polynésie française	Réception des usagers en mode porte ouverte	1 081 personnes reçues	540 dossiers instruits
	Saisine écrite/téléphonique/électronique des administrations compétentes	540 saisines	334 réponses
	Relance des administrations (écrites/téléphoniques/électroniques)	216 relances	200 réponses
Présenter des recommandations au Président de la Polynésie française et au Président de l'Assemblée de la Polynésie française	Rédaction d'un rapport annuel adressé au Président de la Polynésie française et au Président de l'Assemblée de la Polynésie française	1 rapport envoyé	NA

##### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
44 930 361 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 5 358 992 F CFP
Investissement : 0 F CFP

##### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1						1	25,00%
B/CC2		2						2	50,00%
C/CC3								0	0,00%

D/CC4 et CC5		1						1	25,00%
Total	0	4	0	0	0	0	0	4	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans		
50 à 54 ans		1
45 à 49 ans		1
40 à 44 ans		
35 à 39 ans	2	
30 à 34 ans		
25 à 29 ans		
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	1	0	0	0	1
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental	1				1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	1	0	0	0	1
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA	1				1
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	3				6
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
896	6	0,67%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	41	6	2		125,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles			1		19
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>144,5</b>

## 4.42 Service de l'informatique (SI)

### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 85-1059 AT du 27/06/1985 portant création du service de l'informatique

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 662 CM du 05/07/1985 portant définition des attributions et organisation du service de l'informatique

### Attributions :

L'arrêté n°662 CM du 05 juillet 1985 portant définition des attributions et organisation du service de l'informatique, indique dans son article 1er « Le service de l'informatique fournit aux services et établissements publics territoriaux dans la limite de ses moyens et dans son domaine de compétence, les prestations suivantes :

- Etudes et conseils,
- Exploitation et gestion des équipements et des logiciels,
- il remplit une mission d'information, de formation, de mise à jour permanente des connaissances, de définitions et d'harmonisation des méthodes de travail au bénéfice des informaticiens...
- Il est le centre d'information et de documentation informatique des services et établissements publics territoriaux et centralise leurs dossiers d'analyse et de programmation...
- Il recrute et se voit affecter dès la publication du présent arrêté , quelque soit leur statut toute personne faisant fonction d'informaticien pour le compte du territoire.»

### Coordonnées :

Adresse du siège	Immeuble Toriki 1er et 2ème étage, rue Dumont d'Urville
Adresse postale	B.P. 4574 - 98713 Papeete – TAHITI
Téléphone	(689) 40 54 43 54
Télécopie	(689) 40 43 56 22
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat@informatique.gov.pf">secretariat@informatique.gov.pf</a>
Horaires d'ouverture	Le service de l'informatique ne reçoit pas le public

### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Informatique » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
POLE INFRASTRUCTURE (DOTATION DE POSTES ET SUPPORT AUX UTILISATEURS*)			
<u>Serveurs distants</u> Déploiements/Maintenance des serveurs, NAS dans les services administratifs	Migrations d'anciens serveurs par du nouveau matériel Interventions sur les serveurs	6 serveurs migrés 61 interventions	95 % du parc des serveurs distants est dans un état homogène et automatisés. Réduction des coûts d'installation et de maintenance
	Commande des serveurs	11 serveurs T110 achetés	
<u>Virtualisation :</u> augmentation des capacités, Sécurisation de la production	Augmentations espace disque, Augmentation de mémoires,  Réplication sur une baie de backup	Achats de 10 disques, Achat de 512G RAM pour les deux bullions de Toriki, Toutes les applications de production sont répliquées sur la baie de backup	Sécurisation du cluster Toriki en cas de panne d'un des nœuds de virtualisation Augmentation des capacités de virtualisation de la production Sécurisation des espaces de stockage des Machines Virtuelles
	Migration de serveurs physiques sur la virtualisation	10 applications ont été virtualisées	Réduction des coûts de maintenance matériel des serveurs centraux
<u>Réseau :</u> Modernisation des réseaux centraux de Toriki, A1A2	Commandes de matériels Installation/configuration du matériel	Acquisition de : 2 chassis HP 5460R et 10 switchs HP 2920-48G 5 interventions réseaux hors ouvrées	Modernisation des réseaux centraux, Fluidification et augmentation des performances réseaux

		2 routeurs ciscos 3945 sec k9	Problèmes de congestion résolus N.B. Déploiement des routeurs ciscos en 2016 dès réception du matériel
Réseau : Modernisation des liaisons WAN, intersites	Planification/commandes de PROLANs avec OPT	8 Prolans commandées et mises en place 14 routeurs Cisco 1941 sec K9	Augmentation des débits d'un facteur 20 sur les liaisons WAN des services administratifs
	Commandes de routeurs distants pour accueillir les prolans Commande de liaisons wifi Gb/s	4 liaisons Gb/s pour relier les sites Toriki, DAF, A1A2	Augmentation des débits intersites. N.B. Ces liaisons seront installées/opérationnelles pour mi 2016
Systèmes Mise en production applicatives	Mise en production de nouvelles applications : site web DICP sur internet, application ORA sur internet, applications ALFRESCO pour le SPAA, le SIPF Mise en production d'évolutions applicatives : Marge sur internet, PapaTumu, Otia, Tefenua, MiriaRCH	Une dizaine de mises en production	Mise en place d'applications métiers pour les services de l'Administration. Mise en place de nouveaux outils de partage de fichiers avec Alfresco.
Migration du parc informatique sous Windows 7/Office 2007	Achat d'UC (Unité Centrale) pour migrer les UC sous Windows 7	100 UC acheté sur le budget 2014 et livrés le 06/02/2015 Acquisition de 40 UC Subdélégation de crédits de la part du SJS (20UC) et de la DAF (16UC) 176 UC au total pour la migration de Windows 7	UC plus performant avec un système d'exploitation récent, des outils bureautiques plus performants. Un antivirus plus adaptés aux nouvelles menaces. Des interventions techniques plus optimales et plus court en délai de mobilisation (réparation matériel notamment) Taux de panne moins élevés par rapport à des UC ayant une moyenne d'âge > 5ans Les nouveaux périphériques (imprimantes, scanners ...) sont compatibles avec Windows 7 et non plus avec Windows 2000
	Migration des anciens postes informatiques compatibles Windows 7	Environ 160 postes migrés (Service du Tourisme, Artisanat, Urbanisme)	Idem
<b>POLE INGENIERIE DES PROJETS (OUTILS FINANCIERS, SIG, AUTRES)</b>			
Remplacement des portables obsolètes, dotation de portables plus performants, demande de portables de plus en plus accrue par les services.	Achat de portables	Remplacement et dotation de 73 portables pour l'ensemble des services. (Le parc de l'administration possède 269 portables)	Portables plus performants, nouveau système d'exploitation, outils bureautiques plus adaptées. La mobilité des agents de terrains. Diminution des taux de panne matériel.
Continuer le développement du Système d'Information Géographique (SIG)	Finalisation et mise en exploitation de la nouvelle application OTIA de gestion du cadastre	Connexion de tous les cabinets de notaires et de géomètres par abonnements.	Projet fortement structurant pour la DAF, pour le Ministre et pour le Pays. La DAF souhaite un projet similaire pour la gestion du domaine.
	Ouverture au grand public du site cartographique Te Fenu@ 3.0	1600 connexions le 1 <sup>er</sup> jour. 250 connexions	Accueil très positif.

		/jours en moyenne	
	Début de la cartographie du réseau routier de tahiti		
Mise en place d'un dossier unique aux affaires sociales dans le cadre de la nouvelle réglementation RSPF	Lancement d'une étude et d'un cahier des charges Accompagnement dans la réalisation d'une application logicielle de gestion des demandes d'admissions au régime de solidarité territoriale.	1 application	Délais de traitement des demandes RSPF dans les 8 jours Embauche de 8 personnels par la DAS économisé
Améliorer la productivité de la Direction des Ressources Marines	Assurer la pérennité de l'application de suivi des Navires de pêches Automatisation des transferts de données entre le port de Pêche et le service		Meilleure qualité des données de collectes Gain de productivité (plus de double saisie) et meilleure exhaustivité
Faciliter les échanges et le partage de l'information médicale	Mise en place d'une messagerie médicale sécurisée sur l'ensemble des structures médicales de la Direction de la Santé. Mise en place d'un Logiciel de transfert d'images médicales entre deux hôpitaux de la direction de la santé	Développement de la @-Santé et de la Télémedecine	Evite la redondance d'examen complémentaires Mutualisation des radiologues du secteur public
Modernisation des soins primaires dans les dispensaires	Accompagnement technique du Projet NatiOra aux dispensaires des Tuamotu-Gambier.	20 % d'économie d'EVASAN	
Participer au schéma d'organisation de la santé	Réactualisation du Schéma Directeur Stratégique du Système d'Information de Santé dans le cadre du nouveau Schéma d'Organisation de la Santé		
Poursuite du Schéma Directeur Informatique des Administrations Financière (SDIAF)	Notification et début de réalisation du marché de mise en place d'une solution progicielle de dédouanement dématérialisée intégrant une signature électronique des déclarations par les opérateurs privés.	Avancement du projet : 25%	
Poursuite du chantier de refonte des applications informatiques de la DICP	Préparation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.		
Etudes sur des projets de logiciels	Etudes et audit pour la modernisation de l'outil de gestion de ressources humaines de l'administration Etude et rapport pour le choix d'un nouveau progiciel de gestion de la dette du Pays		
Modernisation des logiciels	Lancement du projet de logiciel de recouvrement unique. Redéfinition du périmètre et mobilisation des parties prenantes. Modernisation des applications existantes au sein de la Subdivision de la Conservation des Hypothèques (RCH) de la Direction des affaires foncières. Cette réalisation devra mettre à la disposition de cette entité, un outil d'enregistrement unique d'encaissement, de recouvrement et de gestion de dossier de manière optimale pour l'ensemble des produits et services proposés.		
Lancement du chantier de la @-Administration	Lancement d'une démarche d'information des services devant		



	aboutir à des gains de productivité considérable et permettant à moyen terme d'améliorer la qualité du service public et la relation à l'utilisateur au travers de l'utilisation de @-Services		
	Assistance à Maitrise d'Ouvrage et maîtrise d'œuvre concernant le projet de portail du service public polynésien (Net.pf) : toute l'administration sur son mobile		

- Programme « Achat matériel roulant, informatique, de bureau » (mission « Moyens internes »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
POLE INFRASTRUCTURE			
Renouvellement du PARC acquis	Petits équipements acquis en fonctionnement (alimentation, disques, switch, routeurs, mémoire): 5.5M		
Renouvellement du PARC, réseaux en investissement :	73 portables 307 postes de travail(UC) 18 serveurs 2 chassis HP5406 Mise en place liens hertziens		

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
447 188 941 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 175 197 131 F CFP
Investissement : 99 511 472 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		15		7		1		23	44,23%
B/CC2	1	17	2	6				26	50,00%
C/CC3		2		1				3	5,77%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	1	34	2	14	0	1	0	52	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	1	
50 à 54 ans	9	3
45 à 49 ans	5	3

40 à 44 ans	9	2
35 à 39 ans	7	3
30 à 34 ans	8	1
25 à 29 ans		
20 à 24 ans	1	
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	3	3	0	0	6
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude		2			2
Mobilité (mutation)	2	1			3
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA	1				1
<b>II - SORTIES</b>	0	1	0	0	1
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					0
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)		1			1
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	38	12	4	0	249
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>249</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
11648	249	2,14%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	421	44	11	3	1303,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle	79	1			187,5
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	6				18
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>506</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>1509</b>

#### 4.43 Service des moyens généraux (SMG)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 273 CM du 20/12/2004 portant création et organisation du service des moyens généraux

**Attributions :** Le service des moyens généraux a pour mission générale d'assurer le soutien logistique de la présidence de la Polynésie française, de la vice-présidence et des ministères composant le gouvernement de la Polynésie française.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Avenue du Général de Gaulle, Bâtiment Bunker
Adresse postale	BP 41 294 - 98713 Papeete
Téléphone	(689) 40 47 26 97
Télécopie	(689) 40 47 26 81
Courriel / Site internet	<a href="mailto:secretariat.smg@presidence.pf">secretariat.smg@presidence.pf</a>
Horaires d'ouverture	7h30 à 15h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives

Assurer le soutien logistique aux cabinets du gouvernement dans le cadre de leurs prises de fonction et emménagements	Réaliser tous travaux relatifs au déménagement et au rafraîchissement des locaux ou des bâtiments	Installer et réaliser les travaux de rafraîchissement dans les locaux du MEI (immeuble de TNTV) Procéder au déménagement du MJS, installer le MEI à Tarahoi et réaliser les travaux de rafraîchissement des locaux Procéder à l'installation des collaborateurs de l'ancien MDA à la Présidence	Objectif atteint.
Assurer le soutien logistique lors des manifestations publiques	Installation de gradins	L'organisation du « Hiva Vaevae 2015 »	Objectif atteint
Assurer le soutien logistique lors des missions gouvernementales	Installation de chapiteaux, d'une scène, de tables et de chaises	- mission gouvernementale sur l'atoll de HAO - mission gouvernementale sur l'île de TAHAA	Objectif atteint

- Programme « Equipements et aménagements à vocation collective » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Gestion technique des parcs et jardins	Gestion technique et administrative du Tahua Autonomie : Mise en place d'une nouvelle équipe, gestion des activités		
	Prise en main des jardins de Paofai suite à son affectation au SMG		Gestion nouvelle sans moyens logistiques (véhicules, locaux de Tīpaerui servant au stockage du matériel d'entretien) ni de moyens budgétaires (pas de transfert de crédit mais subdélégation de crédit en juillet et novembre 2015)
	Prise en main de la Place Vaïete suite à son affectation au SMG		

**Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
764 758 486 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 191 186 547 F CFP
Investissement : 907 630 F CFP

**Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3	2	1				6	2,70%
B/CC2		8	8	3				19	8,56%
C/CC3		17	4	3				24	10,81%
D/CC4 et CC5		159	11	3				173	77,93%
Total	0	187	25	10	0	0	0	222	100,00%

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	2	1

55 à 59 ans	6	12
50 à 54 ans	12	17
45 à 49 ans	21	22
40 à 44 ans	24	21
35 à 39 ans	18	23
30 à 34 ans	18	14
25 à 29 ans	5	4
20 à 24 ans	2	
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>33</b>
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental				1	1
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	1	8	4	11	24
Affectation/renouvellement FEDA		3	2	3	8
<b>II - SORTIES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental				3	3
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD				1	1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)			1	9	10
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	79	218	16	9	3130
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>218</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>3130</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
49728	3130	6,29%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	1207	168	32	3	4431
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle	7				9
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	10				36
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles	4				20
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>1228</b>	<b>168</b>	<b>32</b>	<b>3</b>	<b>4496</b>

#### 4.44 Service du patrimoine archivistique et audiovisuel (SPAA)

##### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 1966 CM du 07/12/2011 portant création, organisation et fonctionnement du service du patrimoine archivistique et audiovisuel (Te piha faufa'a tupuna)

##### Attributions :

Aux fins de constituer, conserver et valoriser le patrimoine archivistique et audiovisuel de la Polynésie, le SPAA a pour missions de :

- collecter, conserver, sauvegarder, trier, inventorier, classer, restaurer et valoriser tout document qualifié « d'archives » quels que soient le support utilisé, leur date, leur forme et leur lieu de conservation ;
- assurer le dépôt légal de toute production effectuée en Polynésie française ;
- organiser la communicabilité des documents d'archives dans le respect des droits des personnes ;
- organiser l'accueil et le conseil du public dans leurs recherches ;
- assurer et organiser le contrôle scientifique et technique de la conservation des archives ;

- établir des liens fonctionnels et techniques avec les organismes et services nationaux ou étrangers chargés des archives, du patrimoine, de la bibliothèque et de l'audiovisuel.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Quartier Alexandre de Tipaerui
<b>Adresse postale</b>	BP 9063 -98715 Papeete
<b>Téléphone</b>	(689) 40 41 96 01
<b>Télécopie</b>	(689) 40 41 96 04
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:service.archives@archives.gov.pf">service.archives@archives.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture au public</b>	lundi à vendredi : 7h30 à 12H

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Assurer la protection et la sécurité des biens immobiliers affectés au SPAA	Sécuriser les accès et le domaine foncier de plus d'un hectare	Finalisation de la clôture périphérique Pose de portails aux entrées de l'emprise domaniale Frais d'entretien des accès et des espaces verts Coût annuel : 11.000.000 F	Site moins fréquenté durant les WE et réduction des nuisances sonores
	Procéder à la mise aux normes du bâtiment affecté au SPAA	Réalisation des plans d'évacuation en cas de sinistre Mise aux normes des issues de secours Frais de maintenance des matériels de sécurité incendie et des installations techniques et opérations ponctuelles de réparation	
Mettre en œuvre les mesures de prévention des risques professionnels	Veiller à la sécurité et à la protection des agents du SPAA	Evaluation des risques professionnels	Réduction des risques professionnels
	Améliorer les conditions d'accueil et de travail des personnels	Acquisitions de matériel de bureau Coût annuel : 10.100.000 F	
Conserver et préserver les documents d'archives	Optimiser les espaces de stockage	Installation de rayonnages mobiles dans 3 magasins de conservation Coût : 39.305.000 F	Augmentation de la capacité d'accueil de de 3500 mètres linéaires
	Procéder à la mise aux normes de la climatalogie des espaces de conservation	Acquisition d'une centrale de climatisation de précision avec régulation du taux d'hygrométrie Redevance électrique Coût : 23.600.000 F	Conservation optimale des fonds nécessitant une climatalogie spécifique (température entre 16 et 20 °C, humidité relative entre 45 et 55 %)
	Stockage des fonds et des données informatiques	Maintenance du parc informatique Coût annuel : 10.000.000 F	

- Programme « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels » (mission « Enseignement »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Améliorer les conditions d'accès pour le public aux documents d'archives	Valoriser les fonds d'archives	Rédaction du cahier Archipol n° 16 & 17 Participation à la réalisation du magazine Hiro'a Coût annuel : 2.250.000 F	Meilleure visibilité du public sur la bibliothèque patrimoniale du Pays.
Sauvegarder les documents d'archives publiques ou privées	Enrichir le patrimoine archivistique de la Polynésie française	Acquisition d'une collection d'anciens billets Coût: 2.000.000 F Acquisition d'une collection de	

journaux Coût : 30.000 F
Achat de livres anciens Coût : 31.384 F

#### Description des ressources du service

##### Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)

123 094 401 F CFP

##### Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)

Fonctionnement courant : 44 143 618 F CFP

Investissement : 58 714 146 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

##### Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		2	1					3	13,64%
B/CC2		3		1				4	18,18%
C/CC3		9						9	40,91%
D/CC4 et CC5		6						6	27,27%
Total	0	20	1	1	0	0	0	22	100,00%

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		
55 à 59 ans	1	1
50 à 54 ans	3	1
45 à 49 ans	4	3
40 à 44 ans	1	1
35 à 39 ans		4
30 à 34 ans	1	
25 à 29 ans	2	
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	0	1	1	0	2
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)		1			1
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de			1		1



congé parental					
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD					0
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental		1			1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	2				2
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	36	26	3	1	341
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>341</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
4928	341	6,92%

**Congés et autres absences**

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	246	27	0	1	644
Congés de maternité	FIXE				43
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0

Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	14				37
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>724</b>

#### 4.45 Service des parcs et jardins et de la propreté (SPJP)

##### Présentation du service

**Texte de création et organisation:** Arrêté n° 281 CM du 23/12/2004 modifiée portant création et organisation du service des parcs et jardins et de la propreté

**Attributions :** Le service des parcs et jardins et de la propreté reçoit les missions :

- de concevoir, d'aménager et d'exploiter des parcs, jardins et espaces paysagers et de loisirs, dont des accès à la mer, ouverts au public;
- d'assurer ou de faire assurer leur entretien régulier, leur embellissement, leur développement et la maintenance des ouvrages, équipements et installations pouvant y être implantés;
- d'exploiter les pépinières nécessaires à la production des plants servant à la décoration de ces mêmes parcs, jardins et espaces publics;
- de prendre ou de faire prendre les mesures propres à garantir la sécurité des usagers et l'intégrité du patrimoine domanial ainsi mis à la disposition du public.

A titre plus particulier, le service des parcs et jardins et de la propreté assure également l'entretien des jardins et espaces paysagers attachés aux ensembles immobiliers accueillant la présidence de la Polynésie française, en ce compris les propriétés domaniales dépendantes de celle-ci à usage de résidence officielle, la vice-présidence, les ministères et les services de l'administration de la Polynésie française, ou ceux dont la gestion lui a été confiée par décision du conseil des ministres.

##### Coordonnées :

Adresse du siège	Chemin vicinal de Taunoa
Adresse postale	BP 9883 - 98715 Motu Uta
Téléphone	(689) 40 54 31 15
Télécopie	(689) 40 45 40 32
Courriel / Site internet	
Horaires d'ouverture au public	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

##### Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015

- Programme « Equipements et aménagements à vocation collective » (mission « Partenariat avec les collectivités »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Entretien des jardins et des espaces paysagers ouverts au public	Embellir et entretenir le PARC PAOFAI -Papeete	Réfection intégrale des pourtours végétalisés des deux bassins Travaux et interventions divers (Tailles sculpturales, accès dégagé à la plage, maintien des massifs fleuris, réfection des	

		<i>pelouses, etc.)</i>	
	Participer à l'aménagement d'autres espaces publics	Assistance aux plantations du quai des Yachts – <i>Projet Port Autonome de Papeete</i> Végétaliser les espaces publics de l'Université de Polynésie française	
	Intervenir en partenariat aux actions entreprises par la Direction de l'Équipement	Végétaliser de la stèle de la France Libre – <i>Avenue Pouvanaa'a Oopa Papeete</i>	
Aménager et entretenir les espaces verts attenants aux ensembles immobiliers de la Polynésie française	Entretien des jardins et les espaces paysagers attenants aux bâtiments des ministères	Aménagement et plantation du Ministère de la santé - <i>Papeete</i> Aménagement et plantation du Ministère de l'équipement – <i>Papeete</i> Aménagement et plantation du Ministère de l'agriculture - <i>Papeete</i>	
Entretien des pépinières	Sécuriser la pépinière de Papeete, St Amélie	Réalisation d'un gunitage – <i>Marché DEQ</i> Réalisation d'un ouvrage de soutènement en gabions – <i>Marché DEQ</i>	

- Programme « Réseau routier » (mission « Réseaux et équipements structurants »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Entretien des espaces verts et abords routiers aménagés	Entretien des giratoires, terre plein centraux et jardinières ayant fait l'objet d'aménagement paysagers	– <i>Toutes communes</i>	
Végétaliser et aménager les espaces verts sur domaine public routier	Entretien des giratoires, terre plein centraux relevant du domaine public routier	Plantation du terre plein central du col du Tahara'a – <i>Communes d'Arue / Mahina</i> Plantation du giratoire de la Pointe Vénus – <i>Mahina</i> Aménagement et plantation du giratoire de Mille délices – <i>Punaauia</i> Aménagement et plantation du giratoire de la base marine – <i>Papeete</i>	

#### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
201 811 659 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 50 983 746 F CFP
Investissement : 99 180 786 F CFP

#### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		1						1	1,85%
B/CC2		1		1				2	3,70%
C/CC3		2						2	3,70%
D/CC4 et CC5		47	1	1				49	90,74%

Total	0	51	1	2	0	0	0	54	100,00%
-------	---	----	---	---	---	---	---	----	---------

#### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	1	1
55 à 59 ans	9	1
50 à 54 ans	5	2
45 à 49 ans	4	7
40 à 44 ans	5	3
35 à 39 ans	4	1
30 à 34 ans	4	4
25 à 29 ans	2	1
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

#### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	0	0	1	2	3
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude				1	1
Mobilité (mutation)			1		1
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD				1	1
Affectation/renouvellement FEDA					0
II - SORTIES	0	0	0	2	2
Départ à la retraite				2	0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD					1
Fin de détachement FEDA				1	0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					1
Décès				1	0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	54	117	11	3	1265

Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	54	117	11	3	1265

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
12096	1265	10,46%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥ 6j et < 15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	536	29	11	1	1283
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle	13				21
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux	6				11
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	555	29	11	1	1315

#### 4.46 Service de la traduction et de l'interprétariat (STI)

##### Présentation du service

**Texte de création :** Délibération n° 83-14 du 10/01/1983 portant création du service de traduction et d'interprétariat

**Texte d'organisation :** Arrêté n° 1266 CM du 20/10/1986 portant organisation du service de la traduction et de l'interprétariat

##### Attributions :

Le service assure les missions suivantes :

- La traduction en français, tahitien, anglais et espagnol, de documents émanant des différentes instances du pays ou, sur décision du ministre de tutelle, d'autres personnes morales de droit public ;

- L'interprétariat d'interventions dans les langues citées ci-dessus ;

- Une mission d'information, de formation, de mise à jour permanente des connaissances, de définition et d'harmonisation des méthodes au bénéfice des agents exerçant une fonction de traduction dans les services et établissements publics territoriaux.

- Ces prestations sont offertes à titre gracieux aux organismes publics de la Polynésie française et aux établissements publics à caractère administratif. Elles sont offertes à titre onéreux, aux autres personnes morales de droit public et, occasionnellement, à des particuliers.

- Cette dernière disposition s'est accompagnée de la création d'une régie de recettes, par arrêté n° 233/PR du 29 février 1988.

- En contre partie, une assistance juridictionnelle aux plus défavorisés a été mise en place par arrêté n° 1725/CM du 23 décembre 1998. Elle n'intéresse que les documents à caractère juridique.

**Coordonnées :**

<b>Adresse du siège</b>	Rez-de-chaussée de l'immeuble de la Culture (Vice-Présidence), face au CESC
<b>Adresse postale</b>	BP 9040 Motu Uta - 98715 PAPEETE
<b>Téléphone</b>	(689) 40 43 21 40
<b>Télécopie</b>	(689) 40 43 53 37
<b>Courriel / Site internet</b>	<a href="mailto:terai.ferrand@traduction.gov.pf">terai.ferrand@traduction.gov.pf</a>
<b>Horaires d'ouverture au public</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Administration générale » (mission « Pouvoirs publics »)

<b>Objectifs poursuivis</b>	<b>Actions réalisées</b>	<b>Appréciations quantitatives</b>	<b>Appréciations qualitatives</b>
Traduire les documents en tahitien/français	Traduire des documents à la demande du secteur privé	Fran- tahi : 41 pages pour 12 demandes Tahi-fran : 249 p. pour 108 demandes	Moyenne de 36 p./dossier (Tah/FR) et 7p./dossier (FR/Tah)
	Traduire des documents à la demande du secteur public	Fran-tahi : 177 p. pour 24 demandes Tahi-fran : 181 p. pour 5 demandes	
Traduire les documents en anglais/français	Traduire des documents à la demande du secteur privé	Ang-fran : 694 p pour 303 demandes Fran-ang : 909 p pour 256 demandes	Moyenne du nombre de pages traduites : - 1 demi-page de l'anglais vers le français ; - 3 pages du français vers l'anglais
	Traduire des documents à la demande du secteur public	Ang-fran : 209 p pour 17 demandes Fran-angl : 581 p pour 71 demandes	Moyenne de dossiers traduits : - 17 pages en de l'anglais vers le français ; - 8 pages du français vers l'anglais
	Elaborer des livres sur des textes juridiques et la culture dossiers en instance	2 dossiers (1000 p chacun en anglais)	En instance Projet à réaliser sur une période de 2 ou 3 ans
Traduire les documents en espagnol/français	Traduire des documents à la demande du secteur privé	Espagnol-français : 15 p. 11 demandes Français-espagnol : 19 p. pour 3 demandes	

	Traduire des documents à la demande du secteur public	Espagnol-français : 34 p. pour 1 demande Français-espagnol : 0  Traitement d'un dossier du FIFO pour le compte du pays.	
Transposer le discours/un texte d'une langue dans une autre	Interpréter le discours à la demande du secteur privé Interpréter le discours à la demande du secteur privé	2 h ½ 118 heures	4 demandes d'interprétariat échelonnés sur 3 à 5 jours à temps plein (forum, colloque, salon)
Information et mise à jour des connaissances	Créer un lexique tahitien-français et français tahitien	2 950 exemplaires : 610 vendus (2000 F CFP) et 955 mis à la disposition du Ministère de l'Education	

#### **Description des ressources du service**

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
46 206 295 F CFP
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 4 193 354 F CFP
Investissement : 0 F CFP

#### **Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

#### **Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		2		2				4	80,00%
B/CC2								0	0,00%
C/CC3	1							1	20,00%
D/CC4 et CC5								0	0,00%
Total	1	2	0	2	0	0	0	5	100,00%

#### **Pyramide des âges au 31 décembre 2015**

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans		1
55 à 59 ans		
50 à 54 ans	2	
45 à 49 ans	1	
40 à 44 ans		
35 à 39 ans		
30 à 34 ans		
25 à 29 ans	1	

20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

**Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)**

	A	B	C	D	Total
<b>I - ENTREES</b>	0	1	1	0	2
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD		1	1		2
Affectation/renouvellement FEDA					0
<b>II - SORTIES</b>	0	2	1	0	3
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental		1			1
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD		1	1		2
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

**Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)**

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	4				7
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
1120	7	0,63%



### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congés ≥ 30j	Nbre total de jours de congés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congés administratifs	19	1	1		127,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle	5				12
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0
Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences	3				7
TOTAL	27	1	1	0	146,5

### 4.47 Direction du travail (TRAV)

#### Présentation du service

**Texte de création et d'organisation :** Arrêté n° 2385 CM du 23/12/2010 portant création et organisation de la direction du travail

#### Attributions :

Les attributions sont les suivantes :

- Elaborer les règles relatives au droit du travail en Polynésie française,
- Contrôler le respect de la réglementation du travail,
- Informer et conseiller les employeurs et les salariés, ainsi que leurs organisations, aux fins de respecter la réglementation du travail,
- Promouvoir et contrôler la prévention des risques professionnels,
- Assister les employeurs et les salariés pour les demandes de règlement amiable de différend individuel du travail,
- Assurer la promotion du dialogue social et participer à la résolution des conflits collectifs de travail,
- Promouvoir les actions d'insertion professionnelle en faveur des travailleurs handicapés (*retiré en septembre 2014*).

#### Coordonnées :

Adresse du siège	Immeuble PAPINEAU, 3ème étage, Rue Tepano JAUSSEN
Adresse postale	BP. 308 - 98713 PAPEETE
Téléphone	(689) 40 50 80 00
Télécopie	(689) 40 50 80 05
Courriel / Site internet	<a href="mailto:directiondutravail@travail.gov.pf">directiondutravail@travail.gov.pf</a>

<b>Horaires d'ouverture au public</b>	lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 / vendredi : 7h30 à 14h30
---------------------------------------	--

**Programmes dans lesquels le service est intervenu en 2015**

- Programme « Travail » (mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Promouvoir la santé et la sécurité au travail	Développer les actions de sensibilisation des employeurs en matière de santé et sécurité au travail en partenariat avec la CPS, la médecine du travail	Nbre de séances organisées sur Tahiti, Raiatea, Bora Bora, Nuku Hiva et Hiva Oa : - 5 séances sur le thème du plan de prévention - 6 séances sur le thème du risque chimique - 366 personnes sensibilisés représentants - 349 entreprises	Vif intérêt des entreprises
	Maintenir les actions de contrôle visant à réduire le nombre d'accidents du travail à moins de 5 accidents par jour calendaire	Chiffres 2015 non disponibles à ce jour (source CPS)	En 2014, 1839 accidents du travail, soit 5,04 par jour calendaire. Les effets conjugués des contrôles et des actions de sensibilisation doivent permettre de poursuivre la réduction du nombre d'accidents du travail.
Garantir l'effectivité du droit	Mieux informer les usagers sur le droit du travail	4 960 usagers renseignés par téléphone, mail ou physiquement	L'amélioration de la qualité de l'information donnée aux usagers est une priorité du projet de service 2016-2018
	Contrôler effectivement l'application des règles de droit	855 contrôles	Le nombre de contrôles est significatif. Des marges de progrès existent notamment sur le ciblage de ces contrôles.
Promouvoir le dialogue social	Assurer la démocratie sociale avec la conclusion des accords collectifs	103 Accords signés dont 11 à l'issue d'un préavis de grève	Progression du nombre d'accords d'entreprise. Le niveau de conflictualité est faible au deuxième semestre 2015.
	Favoriser la résolution de conflits et le dialogue social	32 Réunions en Dialogue social 9 réunions en négociation de résolutions de conflits (hors gaz de tahiti)	La direction du travail participe activement aux négociations des branches professionnelles et à la résolution des conflits du travail.
	Instruire les demandes de subvention aux organisations syndicales	4 organisations syndicales subventionnées	
Réduire le travail illégal	Coordonner les acteurs à travers le comité de lutte contre le travail illégal	3 réunions	Le comité de lutte contre le travail illégal est actif tant sur le développement d'outils méthodologiques que sur la programmation d'actions communes.
	Mettre en place des actions de contrôle des entreprises	Chiffres non communiqués à ce jour (sources COLTI)	Mise en place pour 2016 d'un nouveau tableau de collecte des statistiques relatives aux contrôles sur le travail illégal.

- Programme « Emploi et insertion professionnelle » (Mission « Travail et emploi »)

Objectifs poursuivis	Actions réalisées	Appréciations quantitatives	Appréciations qualitatives
Participer à la promotion de l'emploi des personnes handicapées	Soutenir l'entreprise « Ateliers pour la réinsertion professionnelle des personnes handicapées- APRP » dans ses activités. (seule entreprise ayant obtenu l'agrément de la Polynésie française par arrêté n° 263 MTS du 12 janvier 2015)	- Une subvention d'aide au développement versée en 6 tranches sur présentation de justificatifs - Une subvention d'aide aux postes, versée en 12 tranches sur présentation de justificatifs	Les nouvelles orientations fixées à l'APRP ont permis de développer la mise à disposition de travailleurs handicapés dans les entreprises

### Description des ressources du service

<b>Budget RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
229 980 414 F CFP (y compris ressources affectées)
<b>Budget hors RH mandaté entre le 1er janvier et le 31 décembre (source PolyGF)</b>
Fonctionnement courant : 46 635 026 F CFP
Investissement : 0 F CFP

### Bilan social du service du 1er janvier au 31 décembre 2015

**Effectifs présents et payés à la date du 31 décembre 2015 (Sont exclus les disponibilités, les détachements, les postes vacants)**

	Stagiaire FPT	Titulaire FPT	ANT FPT	ANFA	CEAPF	FEDA	CVD	Total	%
A/CC1		3	2	1		3	1	10	35,71%
B/CC2		4		7		2		13	46,43%
C/CC3			1					1	3,57%
D/CC4 et CC5		1		3				4	14,29%
Total	0	8	3	11	0	5	1	28	100,00%

### Pyramide des âges au 31 décembre 2015

	homme	femme
>65 ans		
60 à 65 ans	3	
55 à 59 ans	1	5
50 à 54 ans	1	3
45 à 49 ans		6
40 à 44 ans	1	1
35 à 39 ans	1	1
30 à 34 ans		2
25 à 29 ans		3
20 à 24 ans		
< 20 ans		

Toutes catégories statutaires confondues

Les tranches d'âge correspondent à celles utilisées par l'ISPF pour les recensements

### Mouvements (concernent toutes les entrées et sorties du service)

	A	B	C	D	Total
I - ENTREES	2	0	1	0	3
Recrutement suite à la réussite à un concours (interne, externe, intégration) + Nomination sur liste d'aptitude					0
Mobilité (mutation)					0
Fin de disponibilité / fin de détachement / fin de suspension de contrat / fin de mise à disposition / fin de congé maternité / fin de congé parental					0
Recrutement/renouvellement CDD ANT /Recrutement CVD	2		1		3
Affectation/renouvellement FEDA					0

II - SORTIES	1	0	0	0	1
Départ à la retraite					0
Départ volontaire					0
Disponibilité / détachement / suspension de contrat / Mise à disposition / congé maternité / congé parental					0
Fin de CDD ANT/ Fin de CVD	1				1
Fin de détachement FEDA					0
Mobilité (mutation)					0
Révocation – licenciement -inaptitude					0
Décès					0

#### Absences pour raisons de santé (selon délibération n°95-220 AT du 14/12/1995)

	Nbre arrêts* ≤ 3 j	Nbre arrêts* ≥4j et <15 j	Nbre arrêts* ≥ 15j et < 30j	Nbre arrêts* ≥ 30j	Nbre total de jours d'arrêts de travail**
Congés de maladies	30	19			196
Congés de longue maladie article 34 et suivants de la délibération					0
Congés de longue durée article 36 et suivants de la délibération					0
Total	30	19	0	0	196

\* arrêts ou prolongations

\*\* nombre y compris samedi, dimanche, jours fériés

Taux d'absentéisme pour raison de santé		
Nbre de jours travaillés (effectif total x 224 j pour l'année 2015)	Nbre total de jours d'arrêts de travail	Nbre jours arrêts / Nbre jours travaillés
6272	196	3,13%

#### Congés et autres absences

	Nbre de demandes de congrés ≤ 5 j	Nbre de demandes de congrés ≥6j et <15 j	Nbre de demandes de congrés ≥ 15j et < 30j	Nbre de demandes de congrés ≥ 30j	Nbre total de jours de congrés
Congés annuels (avec majoration pour ancienneté et enfants à charge), congrés administratifs	188	36	9	1	704,5
Congés de maternité	FIXE				0
Congés parentaux					0
Congés de formation professionnelle					0
Autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux					0

Autorisations exceptionnelles d'absence pour participer aux activités de jeunesse, d'éducation, sportives et culturelles					0
Disponibilité pour convenances personnelles					0
Grève					0
Autres absences					0
TOTAL	188	36	9	1	704,5



## 5 LES ACTIONS DE MODERNISATION

### 5.1 Elaboration des projets de service

Les orientations stratégiques visant à recentrer l'action du service public, d'optimiser son organisation et ses modes d'intervention, de rationaliser ses moyens et de simplifier ses procédures et ce, sur une période de 3 ans (2016 à 2019) ont été fixées par le Président de la Polynésie française dès le mois d'octobre 2014 afin disposer d'une administration moderne et efficiente.

Ce passage d'une logique de moyens à une logique de résultats se traduit par un nécessaire engagement de toutes les administrations dans la démarche de modernisation et de performance. La modernisation de l'action publique est néanmoins une approche innovante pour l'administration polynésienne. Cependant, l'absence de politique sectorielle formalisée à l'attention des services fait obstacle à la programmation d'objectifs clairs et précis et, en conséquence au cadrage des moyens nécessaires.

Sous la conduite de la direction générale des ressources humaines (DGRH) et de la direction de la modernisation et la réforme de l'administration (DMRA), l'ensemble des services administratifs et établissements publics ont été invités à s'inscrire pleinement dans cette démarche en procédant à l'élaboration de leur projet de service ou d'établissement entre avril et décembre 2015. Deux intervenants formateurs du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ont accompagné la démarche.

La rédaction du projet de service ou d'établissement constitue une première étape de modernisation de l'administration ; celui-ci est un outil de pilotage visant à définir et fixer les objectifs poursuivis et les actions à mettre en œuvre de 2016 à 2018.

L'élaboration de ces projets s'est articulée autour de quatre axes stratégiques :

1. la simplification, l'allègement des procédures et la définition du périmètre de missions des services ;
2. la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences et le management des compétences ;
3. la maîtrise dans la gestion budgétaire et des dépenses ;
4. l'amélioration de la qualité du service public et de la relation à l'utilisateur.

La démarche a été menée par étapes avec la production de 4 livrables pour aboutir à la rédaction du projet :

- séminaire à l'attention des responsables de structures administratives de présentation sur la finalité et les enjeux ainsi que la méthodologie à appliquer pour l'élaboration d'un projet de service (7 au 13 avril 2015) ;
- formation/action sous la forme de la production de quatre livrables correspondant aux différentes étapes liées à la préparation du projet de service de mi-avril à fin septembre 2015 :
  - o livrable 1 : planification du projet,
  - o livrable 2 : diagnostic de la structure,
  - o livrable 3 : liste des objectifs opérationnels retenus
  - o livrable 4 : déclinaison de ces objectifs en plans d'action.

Les chefs de service et directeurs d'établissement public administratif ont par ailleurs bénéficiés d'un accompagnement pédagogique à distance par le biais d'observations et conseils retournés par les formateurs.

- ateliers d'expression collective pour identifier les difficultés rencontrées lors de la phase de production, de rédaction, de restitution et de diffusion du document final qui constitue le document de référence (19 au 23 octobre 2015).

Les ateliers ont été suivis d'entretiens individuels afin d'ajuster les objectifs opérationnels et les plans d'actions déclinés en vue de la rédaction finale du projet de service.

Il est constaté une forte implication des chefs de projet et une participation active de l'ensemble du personnel administratif, le taux de participation des entités publiques variant entre 74% et 87% sur l'ensemble de la période.

En outre, pour les entités ayant menée cette production en associant l'ensemble des personnels, la démarche a généré une dynamique positive et mobilisatrice.

Etapes de la formation	Nombre de structures ayant répondu à chaque étape	
	Services (49 au total)	Taux de participation
<b>1<sup>ère</sup> étape : Séminaire et méthodologie appliquée</b>	42	87%
<b>2<sup>ème</sup> étape : Productions et analyse à distance</b>		
1 <sup>er</sup> livrable : La planification	37	76%
2 <sup>ème</sup> livrable : Le diagnostic	35	75%
3 <sup>ème</sup> livrable : Définition des objectifs opérationnels	40	79%
4 <sup>ème</sup> livrable : Les plans d'action	36	74%
<b>3<sup>ème</sup> étape : Atelier d'expression collective</b>	40	81%
Entretiens individuels	37	76%

A l'issue, l'ensemble des services et établissements publics administratifs devaient transmettre leur projet à la DMRA, chargé de leur consolidation et analyse pour des productions pour parvenir, in fine, à l'élaboration d'un projet d'administration.

Une restitution des 37 productions rendues et des 6 en cours de finalisation est prévue courant 2016.

Après cette étape d'élaboration des projets, leur mise en œuvre est attendue, pour laquelle un suivi est programmé par la DMRA.

## 5.2 La démarche de performance

La préparation du budget primitif 2016 s'est accompagnée d'une modification du processus de construction budgétaire inspirée de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) nationales.

Pour mémoire, l'objectif essentiel qui a conduit à la mise en place de la LOLF au niveau national a été d'apporter aux parlementaires et aux citoyens une plus grande transparence sur les comptes publics et de permettre un pilotage des politiques publiques dans un souci d'efficacité et d'économie (logique de performance).

Ainsi, le débat d'orientation des finances publiques (DOFP) présente les éléments de cadrage du budget, les objectifs et les indicateurs de performance des programmes budgétaires.

Le projet de loi de finances (PLF) est constitué de documents budgétaires qui intègrent les projets annuels de performance (PAP). La présentation du compte général de l'Etat (CGE) permet de rendre compte de l'action publique et de présenter les rapports annuels de performance (RAP).

Dans le même esprit, une démarche simplifiée a été conduite lors de la préparation du budget primitif (BP) 2016 pour apporter une plus grande transparence au budget et s'inscrire dans un pilotage plus efficace des politiques publiques.

La préparation du BP2016 fut réalisée en corrélation avec un travail sur la définition des orientations de politiques sectorielles et des moyens nécessaires à leurs réalisations.

Ces éléments ont été intégrés dans le rapport préalable au débat d'orientation budgétaire (DOB) qui a fait l'objet d'une production en deux tomes.

Le premier tome avait pour objet d'une part de rappeler le contexte budgétaire général et d'autre part, de préciser les orientations budgétaires et les éléments de cadrage par secteur.

Le second tome a reflété l'évolution vers une présentation « LOLfisée » du budget, en exposant la performance attendue.

Ce document traduit, à partir d'une présentation de chacune des politiques sectorielles, le projet annuel de performance (PAP) que se fixe le gouvernement. Le PAP pour l'année 2016 affiche pour chaque mission et programme budgétaire, les orientations sectorielles prioritaires, les objectifs, indicateurs et cibles à atteindre ainsi que les principales actions opérationnelles envisagées et les moyens budgétaires consacrés à celles-ci.



Le calendrier de production du budget a été complété d'une présentation plus complète du DOB (tomes I et II) en commission des finances à l'APF. Ces travaux conduits sur une semaine, ont permis à chaque membre du gouvernement de présenter son projet de performance sectoriel, et ainsi pour la première fois, apporté un éclairage complet sur l'action gouvernementale programmée dans le cadre du budget 2016. Cette démarche a permis des débats ouverts et constructifs entre les représentants de l'APF et les membres du gouvernement.

La présentation et l'adoption du budget 2016 dont peu d'éléments avaient été modifiés après la présentation des projets de performance, ont bénéficié de la transparence apportée par cette nouvelle démarche.

Il a été retenu qu'un processus de suivi et de pilotage effectif de l'action publique, soit mis en place tout au long de l'exécution budgétaire 2016.

Cette ambition vise une première évaluation de la conduite de cette performance budgétaire lors de la présentation du compte administratif 2016, soit en juin 2017, à l'occasion de la production du premier rapport annuel de performance (RAP). Ce dernier présentera une synthèse de l'action publique menée en 2016 et la traduction d'une première analyse de la capacité du Gouvernement à atteindre les objectifs de politiques publiques qui ont été fixés.

### **5.3 Les actions de modernisation des services et établissements**

Outre l'élaboration de leur projet de service et l'engagement dans la démarche de performance budgétaire, en satisfaction aux instructions du Président de la Polynésie française d'octobre 2014, 31 services administratifs ont engagé des actions de modernisation.

Ces actions, présentées ci-dessous, sont précisées selon qu'elles ont été mises en œuvre au sein de l'entité, pour les usagers ou encore pour les partenaires du service public.

#### **5.3.1. Simplification et allègement des procédures :**

La simplification et l'allègement des procédures visent à faciliter les relations et les échanges entre les services administratifs, les usagers et les partenaires du service public.

En 2015, 28 services administratifs ont réalisé 65 actions dans ce domaine tels que :

- l'élaboration de fiches de procédure homogène et systématisée pour mener les actions à terme (ex : SGG, DBF, DGRH, DAC) ;
- développement de plateformes d'échanges ou de fiches navettes pour simplifier les échanges d'information (Ex : DFCF) ;
- l'externalisation de certaines activités pouvant être assurées par des personnes privées (Ex : SDT),
- l'identification d'un référent unique pour remplir des formalités administratives (Ex : DFCF),
- l'abrogation de procédures administratives régies par les textes réglementaires (ex : DGAE).

Cibles du service	Services ayant mené au moins une action	Taux pour l'ensemble des services	Taux pour les services ayant mené au moins une action (31)	Actions réalisées
Au sein du service	19	41,3%	61.29%	48
Usagers du service	9	19,56%	29%	17
Partenaires du service	0	0%	0%	0

#### **5.3.2. Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences et management des compétences :**

Démarche fondamentale de la modernisation du management des agents publics, permettant de mener une politique de maîtrise des dépenses publiques, la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences met en adéquation les besoins et les ressources.

Ainsi, 67 actions ont été réalisées en ce sens en 2015.

Les outils de management ont principalement été mis en application au sein des services et a concerné :

- la formation des agents par le biais des programmes de formation initiale ou continue proposées par la DGRH (Ex : DBF, TRAV, DPAM) ;

- la formation professionnelle, prise en charge par les services, pour des emplois nécessitant une formation spécialisée telle que celle relative aux équipements radiobalises (DAC), à la gestion de projets, de conduite de changement et de lutte contre le feu (DAF) ou encore à l'utilisation d'instruments de stratégie financière (DBF).

- La réduction des effectifs des services au travers notamment des plans de mutation (Ex : DEQ, SCP) ;

- la réorganisation des services par une meilleure répartition des agents au sein de la structure (Ex : DGEN, PROT).

S'agissant d'un système de gestion des effectifs de l'administration, les outils n'ont pas été utilisés dans le cadre du service rendu à l'utilisateur.

Cibles du service	Services ayant mené au moins une action	Taux pour l'ensemble des services	Taux pour les services ayant mené au moins une action (31)	Actions réalisées
Au sein du service	25	54,34%	80,64%	56
Usagers du service	0	4,34%	6,45%	0
Partenaires du service	4	8,69%	12,9%	11

### 5.3.3. Maîtrise de la gestion budgétaire et des dépenses :

La mise en place d'un cadre de gestion de la performance budgétaire est une des mesures phares du Gouvernement en 2015. Inspirée de la LOLF, ce nouveau cadre de gestion conduit à une meilleure conduite des politiques publiques et à une plus grande transparence de l'action publique.

Le projet de budget 2016 a ainsi été réalisé à partir d'un projet annuel de performance décrivant la stratégie retenue pour chaque programme, les objectifs de politiques publiques, les indicateurs de performance, les cibles à atteindre, ainsi que les principales actions et les moyens budgétaires qui y sont dédiés.

La gestion de la performance s'est également traduite par l'adhésion de la Polynésie française à la démarche d'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) visant à améliorer le système de gestion des finances publiques. Ceci a fait l'objet d'un rapport final en décembre 2015.

Un plan de réformes et d'actions constitue le deuxième volet du chantier dont la mise en œuvre est programmée dès le début de l'année 2016.

L'effort des services administratifs dans la maîtrise des dépenses publiques s'est traduit par 39 actions consistant en l'élaboration d'outils de suivi d'exécution des opérations budgétaires (DBF), la réduction des coûts de fonctionnement et la réforme d'équipements mobiliers. (Ex : CTG, SAU, SI).

Cibles du service	Services ayant mené au moins une action	Taux pour l'ensemble des services	Taux pour les services ayant mené au moins une action (31)	Actions réalisées
Au sein du service	16	34,78%	51,6%	29
Usagers du service	0	0%	0%	0
Usagers et partenaires	1	2,17%	3,22%	1

### 5.3.4. Amélioration de la qualité du service public et de la relation à l'utilisateur

L'amélioration de la qualité du service public et de la relation à l'utilisateur est un des axes stratégiques pour lesquels les services administratifs se sont particulièrement investis. Les actions au sein des services ont été orientées vers une meilleure offre de service rendu à l'utilisateur :

- Développement du commerce électronique et de l'enseignement à distance (DGEN) ;

- Création de sites internet pour le service public en ligne (formulaires, informations pratiques), construction et développement du portail du service public (DMRA & SI).
- Amélioration des conditions d'accueil des usagers :
  - o Renforcement des équipes pour un meilleur accompagnement des usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives (Ex : DGAE, CTG, SCP).
  - o Aménagement des espaces d'accueil de l'utilisateur (Ex : SEFI)
  - o Réduction du temps d'attente des usagers et du délai de réponse (Ex : DPAM, STI).

<b>Cibles du service</b>	<b>Services ayant mené au moins une action</b>	<b>Taux pour l'ensemble des services</b>	<b>Taux pour les services ayant mené au moins une action (31)</b>	<b>Actions réalisées</b>
<b>Au sein du service</b>	17	36,95%	54,83%	22
<b>Usagers du service</b>	16	36,95%	54,83%	32
<b>Partenaires du service</b>	11	23,91%	35,48%	14

## 6 ANNEXES

---

Tableau n°1 : Répartition des 5311 postes au 31 décembre 2015 par mission, programme et par statut

Tableau n°2 : Répartition des 4888 agents payés au 31 décembre 2015 par mission, programme et par statut

Tableau n°3 : Répartition des 4888 agents payés au 31 décembre 2015 par mission, programme et par catégorie

Tableau n°4 : Répartition des 4888 agents payés au 31 décembre 2015 par service et par catégorie